EMBARGO : 5 JUILLET 1994

COMMISSION INTERNATIONALE D'ENQUETE SUR LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME AU BURUNDI DEPUIS LE 21 OCTOBRE 1993

RAPPORT FINAL

HUMAN RIGHTS WATCH/AFRICA WATCH (New York, Washington)

FEDERATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME (FIDH - Paris)

LIGUE DES DROITS DE LA PERSONNE DANS LA REGION DES GRANDS LACS (L.D.G.L. - Kigali)

ORGANISATION MONDIALE CONTRE LA TORTURE (O.M.C.T.) / S.O.S. Torture (Genève)

CENTRE NATIONAL POUR LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT (CNCD - Bruxelles)

NATIONAAL CENTRUM VOOR ONTWIKKELINGSSAMENWERKING (NCOS - Brussel)

NOVIB (Amsterdam)

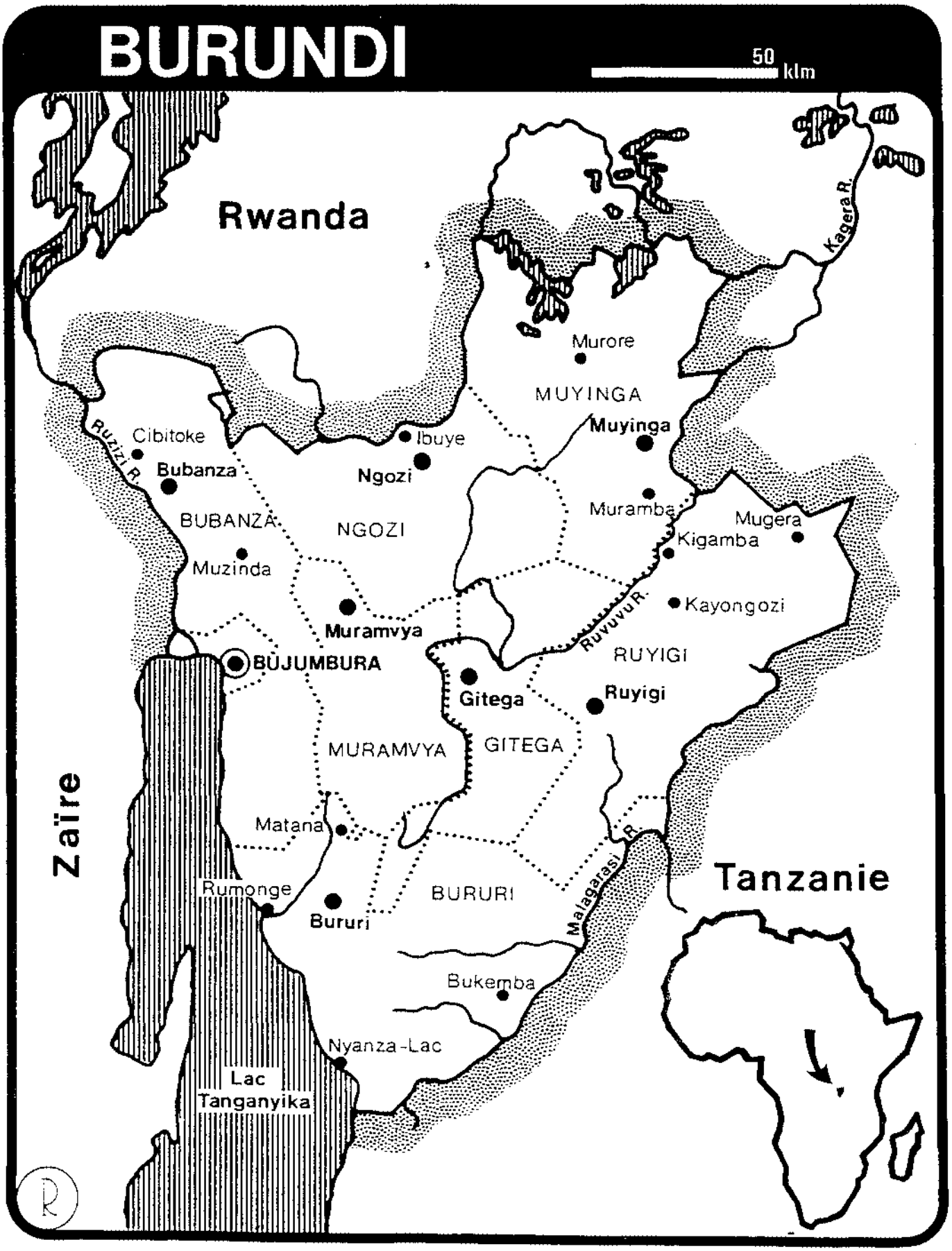

M. RAJOVIC - MRG - 1974

Carte administrative du BURUNDI

ECHELLE 1/1.000.000

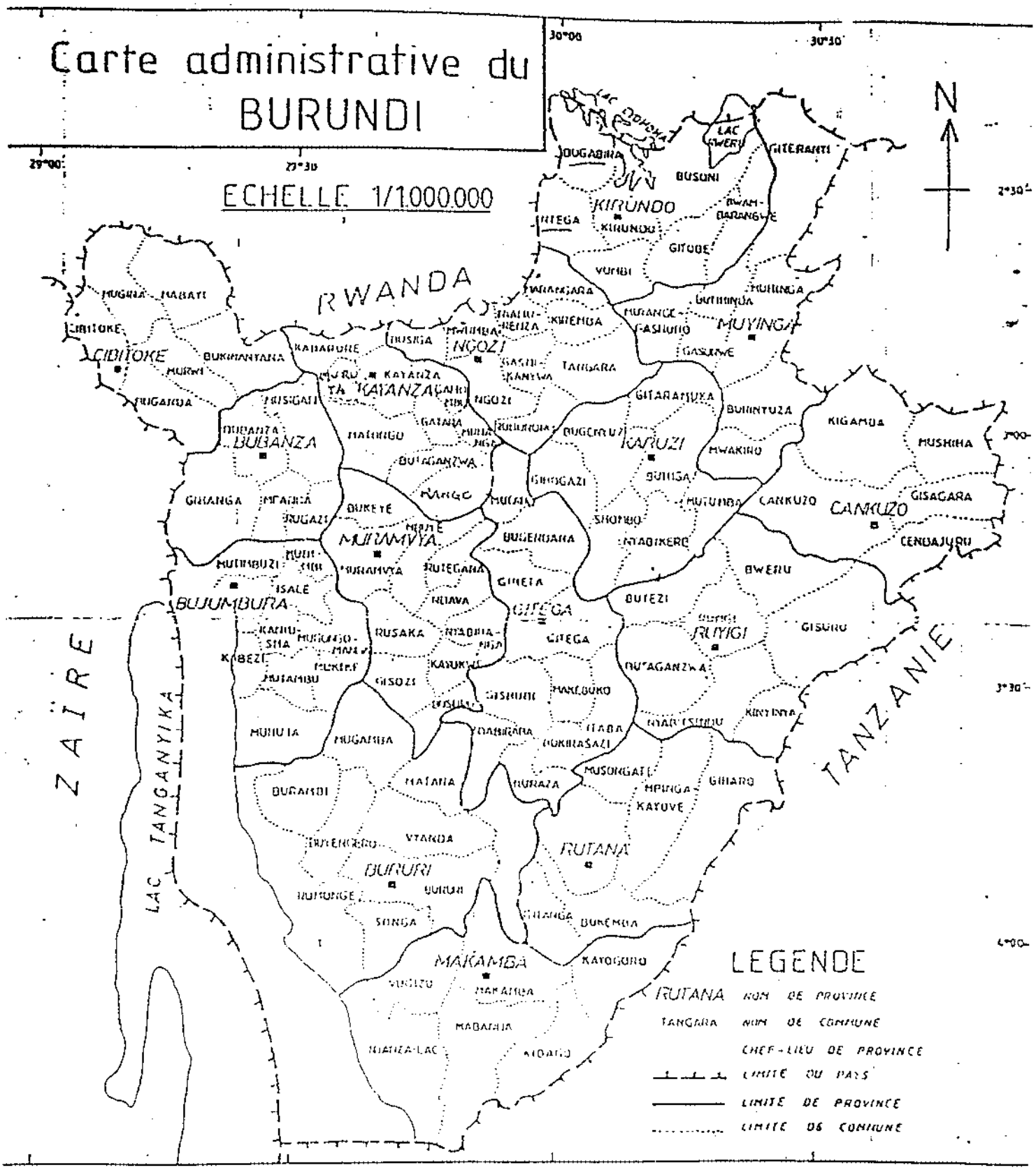

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 1

CONTEXTE HISTORIQUE 6
LE PUTSCH DU 21 OCTOBRE 1993 14
LES CONSÉQUENCES DU COUP À L'INTÉRIEUR 46
LE PAYSAGE DU BURUNDI APRÈS LE PUTSCH 49
PROVINCE DE BUJUMBURA-MAIRIE 51
PROVINCE DE BUJUMBURA RURALE 54
PROVINCE DE BUBANZA 60
PROVINCE DE CIBITOKE 67
PROVINCE DE MURAMVYA 70
PROVINCE DE KAYANZA 74
PROVINCE DE NGOZI 79
PROVINCE DE KIRUNDO 89
PROVINCE DE MUYINGA 95
PROVINCE DE GITEGA 100
PROVINCE DE KARUZI 136
PROVINCE DE CANKUZO.....145
PROVINCE DE RUYIGI.....147
PROVINCE DE RUTANA 168
LES PLAINTES.....171
LES RÉFUGIÉS.....173
LE NOMBRE DE VICTIMES.....174

CONCLUSIONS 176
RECOMMANDATIONS.....181

ANNEXES

INTRODUCTION

1. Origine, composition et mandat de la Commission

Le 21 octobre 1993, le président de la République et plusieurs hautes personnalités ont été assassinés par des éléments de l'armée burundaise. A la suite de ces assassinats, des troubles ont éclaté dans tout le pays, causant la mort de milliers de personnes et de nombreux dégâts matériels.

Quelques jours après la tentative de coup d'Etat, la ligue ITEKA s'est adressée à plusieurs organisations non gouvernementales internationales pour leur demander d'organiser une enquête internationale sur les violations des droits de l'homme commises à partir de la nuit du 21 octobre 1993.

Quatre organisations de défense des droits de l'homme et trois organisations de coopération au développement ont répondu à cet appel et se sont groupées pour organiser cette enquête aussitôt que les conditions le permettraient. Elles ont envoyé une mission exploratoire à Bujumbura au mois de novembre, composée de trois personnes, aux fins d'évaluer à quel moment et dans quelles conditions l'enquête pourrait avoir lieu. Il fut décidé au retour de cette mission que l'enquête aurait lieu du 26 janvier au 10 février 1994.

Les 7 organisations concernées sont celles qui figurent en-tête de ce rapport :

- Human Rights Watch/Africa
- Fédération internationale des droits de l'homme
- Ligue des droits de la personne dans la région des Grands Lacs
- Organisation mondiale contre la torture (O.M.C.T.)/S.O.S. Torture
- Centre national pour la coopération au développement
- Nationaal centrum voor ontwikkelingssamenwerking.
- NOVIB

Les enquêteurs ont été désignés sur la base du principe de pluridisciplinarité. Ainsi, la commission fut composée de juristes (plusieurs avocats et professeurs d'université, un magistrat), journalistes, historiens, spécialistes de la coopération au développement.

Certains connaissaient le Burundi, tandis que d'autres n'y avaient jamais été. Certains connaissaient bien l'Afrique, d'autres pas. Enfin, certains membres connaissaient le Kinyarwanda et le Kirundi ou possédaient ces langues de manière suffisante.

La manière de composer la commission a ainsi permis de réunir en son sein une grande variété de points de vue.

La commission avait pour mandat de rechercher et de décrire les violations des droits de l'homme commises dans le pays à partir du déclenchement de la tentative de coup d'Etat dans la nuit du 20 au 21 octobre 1993. Cette mission impliquait la recherche des faits et des responsabilités relatifs à l'assassinat du président de la République et d'autres personnalités, de même qu'une recherche des faits et responsabilités relatifs aux événements qui se sont produits dans le pays à partir du déclenchement de la tentative.

La liste des membres de la Commission est la suivante :

- Luc BONTE, secrétaire exécutif de la Fondation catholique de bourses d'études pour Africains.
- Philippe DAHINDEN, juriste et journaliste.
- Alison DES FORGES, historienne et conseillère à Human Rights Watch/Africa
- Bara DIOKHANE, avocat au Barreau du Sénégal
- Michel ELIAS, chargé de cours à l'Université Catholique de Louvain
- Jean-Pierre GETTI, juge d'instruction près le Tribunal de grande instance à Paris
- Eric GILLET, avocat au barreau de Bruxelles
- Francesco MASCINI, NOVIB
- Joseph MUDUMBI, avocat au barreau de Goma, président de la Ligue des droits de la personne dans la région des Grands Lacs
- Rein ODINK, juriste
- Filip REYNTJENS, professeur à l'Université d'Anvers
- William SCHABAS, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Québec à Montréal
- Eric SOTTAS, directeur exécutif de l'Organisation mondiale contre la torture

Compte tenu de ce mandat, la commission s'est définie les termes de référence suivants :

1. établir une chronologie des événements;

2. établir les circonstances de l'assassinat du président de la République et des autres personnalités le 21 octobre;

3. établir les circonstances des tueries qui se sont produites à Bujumbura et dans l'intérieur du pays, quels que soient leurs auteurs : tueries de fonctionnaires et autres par les militaires; tueries de Tutsi par les autorités civiles, directement ou par incitations; représailles (tueries, maisons brûlées, etc.) des deux côtés, etc.;

4. examiner s'il y a eu violence spontanée des deux côtés de la part de la population ou de groupes de populations;

5. étudier les cas où la violence a été évitée, circonscrite ou limitée;

6. étudier l'attitude des autorités par rapport au rétablissement du calme et de la sécurité, ainsi que le fonctionnement du système judiciaire et administratif dans la répression des crimes commis;

7. estimer le nombre de victimes;

8. pour chacun des points ci-dessus, déterminer les acteurs et les responsabilités;

9. recommander les mesures à prendre : pour organiser la répression judiciaire et administrative des crimes commis; pour créer des conditions de rétablissement de la confiance, de la sécurité, de la paix civile et de l'instauration d'un Etat de droit à long terme.

Ces termes de référence ont été respectés par la commission, dans les limites de temps et de personnel dont elle disposait. Elle n'a bien entendu pas élucidé les événements ni déterminé les responsabilités de manière exhaustive. Quoiqu'elle ait travaillé dans 13 des 15 provinces et dans les camps de réfugiés des trois pays limitrophes, certaines communes n'ont pas été visitées, et un grand nombre de témoins n'ont pas pu être rencontrés alors qu'ils pourraient certainement ajouter des éléments de fait et de preuve importants. Toutefois, l'importance des informations, constatations et conclusions ramenées de la mission permet de dresser un canevas précis des événements, et démontre surtout que des enquêtes qui seraient menées en prenant le temps nécessaire et avec des ressources suffisantes permettraient, dans chaque situation concrète, de même que pour la tentative de coup d'Etat elle-même, d'établir les faits et les responsabilités de manière très précise.

2. Méthodologie de la Commission

Même si les conditions de l'enquête ne peuvent en aucun cas être similaires àcelles d'une enquête judiciaire (prestation de serment, procès-verbaux signés et certifiés, confrontations, citations des témoins), elles ont toutefois été respectueuses des principes d'objectivité et d'impartialité.

La commission a en effet reçu de la documentation de toutes les composantes de la société burundaise. Elle a utilisé cette documentation comme point de départ de ses enquêtes, mais n'a retenu et décrit dans son rapport que les faits qu'elle a pu vérifier elle-même tout au long des 7.000 kilomètres que ses équipes ont parcouru à travers le pays.

La commission a rencontré des membres du Gouvernement, un grand nombre d'officiers de l'armée, y compris la quasi totalité de l'Etat-Major, des magistrats, avocats, hauts fonctionnaires, à Bujumbura et dans le pays. Elle a également rencontré les représentants d'organisations non gouvernementales burundaises et étrangères, des représentants de toutes les communautés religieuses, des professeurs d'université, des enseignants, et plusieurs centaines de simples citoyens, instruits ou non instruits, dans les camps de déplacés ou sur les collines, dans les marchés, sur les routes, chez eux ou dans les familles d'accueil.

La commission a rencontré beaucoup de victimes et de témoins directs des événements, mais également de nombreuses personnes désignées par la

documentation dont elle disposait et par des témoignages comme étant responsables d'exactions.

Parmi ces responsables, elle ne citera dans le présent rapport que les noms des représentants des autorités publiques, civiles ou militaires. Elle a décidé de ne pas publier d'autres noms, qu'elle tient toutefois à la disposition de toute autorité juridictionnelle indépendante et impartiale qui, elle l'espère, sera chargée prochainement d'enquêter sur les crimes commis.

Il va de soi que la commission d'enquête n'est pas un tribunal judiciaire, de sorte que ses conclusions de fait et de droit relatives à la responsabilité individuelle doivent être vérifiées par des juridictions chargées d'établir la vérité judiciaire.

La grande majorité des témoins ne parlant pas Français, la commission a constitué des équipes d'interprètes, composées chacune de deux barundi, l'un Tutsi et l'autre Hutu. Tous les entretiens en kirundi ont été enregistrés et les enregistrements eux-mêmes ont été traduits ultérieurement par un troisième interprète, cela pour contrôler la qualité de l'interprétariat effectué sur le terrain et l'exhaustivité des renseignements retenus des entretiens.

La commission tient à signaler qu'elle a bénéficié en général d'une coopération excellente des autorités. Elle signalera toutefois dans ce rapport les cas où elle n'a pas pu accéder àcertains camps de déplacés contrôlés par l'armée. Dans d'autres cas, l'entrée dans les camps a été autorisée, mais la commission a eu toutes les difficultés à s'entretenir avec les déplacés sans la présence de militaires. Enfin, dans un cas, il fut conseillé aux représentants de la commission de revenir plus tard car il fallait préparer les déplacés à répondre à leurs questions.

Un certain nombre de prétextes furent occasionnellement utilisés pour ne pas livrer certains documents demandés par la commission, comme le cas du commandant de district de Ruyigi, qui a affirmé aux deux représentants de la commission qui lui demandaient des rapports de mission, que ceux-ci se trouvaient dans des tiroirs dont il n'avait pas la clé, celle-ci ayant été emportée par son prédécesseur et la *"remise-reprise"* n'ayant pas encore eu lieu (deux mois après le départ dudit prédécesseur).

Il faut également signaler que la commission n'a pas pu rencontrer un certain nombre de représentants des autorités civiles locales en fonction le 21 octobre 1993, notamment certains administrateurs communaux, car bon nombre d'entre eux étaient soit réfugiés àl'étranger, ou disparus, ou morts. Un certain nombre de données, notamment quant à la responsabilité de ces personnes, n'ont donc pas pu être recueillies.

Enfin, il est manifeste que du côté Tutsi, l'on s'était bien préparé à la venue de la commission. De nombreux documents remis à la commission émanaient de ce côté, y compris dans les camps de déplacés où, de manière assez étonnante, de nombreux témoignages écrits, des listes de victimes et de responsables, etc., attendaient tout prêts

le passage de la commission. L'on était moins organisé du côté Hutu, sans doute plus méfiant à l'égard de la bureaucratie, de l'appareil judiciaire et des enquêtes en général.

La commission était consciente de cette réalité avant son arrivée au Burundi, notamment parce que sa mission exploratoire du mois de novembre avait déjà permis de la soupçonner. Elle avait donc pris les mesures nécessaires pour rétablir l'égalité de ses sources. Elle a notamment fait annoncer son arrivée par la télévision, la radio et la presse écrite.

Cette introduction ne serait pas complète sans les remerciements qui doivent être adressés à la ligue ITEKA, dont l'appui logistique à la commission fut très efficace. L'intervention d'ITEKA s'est strictement limitée à ce soutien. Aucun de ses représentants n'a participé à un quelconque entretien de la Commission ni a eu le moindre accès aux documents recueillis par celle-ci. Il faut enfin signaler que le travail des interprêtes n'a pas été sans leur demander un certain courage. Certains n'ont pas osé avertir leur famille du travail qu'ils effectuaient, compte tenu des risques qu'ils pressentaient en l'acceptant. Leur intervention ayant été essentielle pour l'accomplissement de notre mission, nous tenons à leur dire combien nous sommes sensibles à ce qu'ils ont fait.

Le présent rapport est publié avec un retard de deux mois sur les prévisions initiales. Ce retard n'est dû qu' aux évènements qui ont frappé le Rwanda depuis le 6 avril, et qui ont mobilisé l'énergie de plusieurs membres de la Commission d'une manière continue pendant toute cette période.

CONTEXTE HISTORIQUE

Hutu et Tutsi sont tous les deux des Barundi, peuples d'une même nation dotée d'une histoire qui date de 400 ans. Ils parlent une même langue, le kirundi, et partagent la même culture. Les Hutu et les Tutsi ne constituent pas des tribus; ils étaient auparavant des catégories souples basées sur leur occupation: les Hutu étaient cultivateurs et les Tutsi éleveurs. Aujourd'hui comme par le passé, les Hutu et les Tutsi vivent entremêlés dans tout le pays. Il y avait également une catégorie de Ganwa, membres des lignages royaux, ni Hutu, ni Tutsi, et qui exerçait les commandements politiques les plus importants. A la fin du dix-neuvième siècle, les Tutsi étaient souvent mais pas toujours plus riches et plus puissants que les Hutu. Le statut de tout un chacun dépendait dans une large mesure de la relation qu'il entretenait avec le chef, qui réservait des faveurs à un Hutu ou à un Tutsi suivant ses propres intérêts. Les barrières entre les catégories sociales étaient plutôt floues. Des changements d'occupation ou de richesse pouvaient résulter en changements de catégories sociales. Mais étant donné que les Hutu et les Tutsi se marriaient généralement au sein de leurs groupes respectifs, les Hutu ressemblaient plutôt aux autres Hutu et les Tutsi aux autres Tutsi.

Pendant la période coloniale, les catégories sociales "Hutu" et "Tutsi" furent codifiées et acquirent une nouvelle dimension politique. Les colonisateurs ont cherché à gouverner le Burundi et son voisin du nord, le Rwanda, par le biais de structures existantes. Convaincus que le système administratif complexe avait seulement besoin d'être ordonné, ils ont consolidé et simplifié le système. Ils réduisirent le nombre de fonctions, en même temps qu'ils renvoyaient beaucoup de ceux qui occupaient ces fonctions, ils éliminaient systématiquement les Hutu des positions de pouvoir. Ils croyaient que les Tutsi, qui leur ressemblaient le plus, devaient être supérieurs aux Hutu, et qu'ils étaient donc nés pour régner. Les colonisateurs réservèrent donc la plupart des places dans l'enseignement supérieur aux Tutsi, en leur garantissant ainsi l'accès non seulement aux places dans l'administration mais aussi au nombre limité d'emplois rémunérés qui allaient se développer dans le secteur privé.

Les Tutsi saisirent les opportunités offertes par le soutien européen pour intensifier leur contrôle sur les Hutu; en même temps, encouragés par les théories européennes qui les assuraient de leur supériorité, ils étaient petit à petit convaincus que leurs privilèges étaient justes et naturels. A la fin de la période coloniale en 1962,

les Hutu avaient commencé à contrer le mythe de la supériorité tutsi en prônant une forme de démocratie populiste fortement influencée par le Christianisme.

En 1965, le Roi Mwambutsa refusa de nommer un Premier Ministre Hutu alors que les Hutu venaient de gagner 23 sur 33 sièges dans une élection législative. En octobre de cette année, un coup d'état perpétré par un petit contingent de soldats hutu avorta. Cette tentative fut suivie d'attaques des Hutu qui tuèrent quelques 500 Tutsi. Avec le soutien de groupes "d'auto-défense" composés de civils Tutsi, l'armée réagit à la tentative en tuant entre 2.500 et 5.000 Hutu.

Après la tentative de coup d'Etat, une première génération de leaders Hutu fut exécutée, et l'armée était sur le point de devenir en principe exclusivement tutsi dans son commandement et dans une grande mesure dans ses rangs. L'armée assuma dès lors un rôle central dans la vie politique du Burundi, un rôle qu'elle continue d'assumer jusqu'à présent. Le Capitaine Michel Micombero abolit la monarchie en 1966 et établit une république dominée par les militaires.

En 1972, les Hutu essayèrent encore de contester la domination tutsi et tuèrent plusieurs milliers de Tutsi. L'armée réagit par un répression brutale. Pendant plusieurs mois, approximativement 100.000 Hutu furent tués, y compris pratiquement tous ceux qui avaient une éducation universitaire et ceux qui étaient encore dans les institutions d'enseignement supérieur. L'armée utilisa quelques nouvelles méthodes telles que les attaques d'hélicoptères, mais fit aussi appel aux bandes de civils pour étendre sa portée, les incitant quelquefois par des émissions radio-diffusées à attaquer leurs voisins Hutu. Comme l'ampleur des massacres devenaient évidente, plusieurs centaines de milliers de Hutu fuirent le pays.

En 1976, le Colonel Jean-Baptiste Bagaza déposa Micombero, et il fut lui-même déposé par le Major Pierre Buyoya en 1987. Chacun d'eux permit seulement une participation symbolique des Hutu au pouvoir.

Le déséquilibre entre le nombre de Hutu et Tutsi occupant les postes gouvernementaux était si visible que l'Evêque Catholique et le clergé de Bururi contestèrent le déséquilibre en le qualifiant d'"injustice délibérée."

Le régime de Buyoya fut secoué par un soulèvement Hutu en 1988 dans deux communes du nord, à savoir: Ntega et Marangara. Des Hutu et des Tutsi avaient tenu des réunions secrètes, probablement dans le but d'arrêter les listes des personnes à tuer.

Des écrits anonymes circulaient, dont un conseillait aux Tutsi de se préparer à une attaque imminente des Hutu et un autre qui prévenait les Hutu que les massacres de 1972 allaient se répéter. Le 15 août, des Hutu tuèrent un commerçant et politicien local tutsi, et dans plusieurs jours qui suivirent ils tuèrent plusieurs centaines d'autres Tutsi. Le reste des Tutsi fuirent l'endroit, ce qui facilita la tâche aux militaires qui déclenchèrent des attaques généralisées contre les Hutu à l'aide d'hélicoptères, mitrailleuses, et grenades.

Le gouvernement estima le nombre de morts à 5.000, mais les estimations des autres observateurs s'élevèrent à 20.000 morts. Soixante mille personnes fuirent vers le Rwanda. La violence de Ntega-Marangara a servi les intérêts des extrémistes des deux côtés. En répétant les horreurs de 1972, elle traumatisa une nouvelle génération de Hutu et donna aux Tutsi une nouvelle raison de craindre des représailles.

La condamnation internationale qui suivit les événements força Buyoya à chercher la réconciliation avec les Hutu. Vers la fin de 1988, il choisit Adrien Sibomana, le premier Hutu à occuper le poste de Premier Ministre depuis 1965, comme chef d'un cabinet qui était moitié Hutu, moitié Tutsi-la même proportion qui allait prévaloir dans les commissions et conseils mis en place en 1990 et 1991--. Buyoya nomma aussi plusieurs Hutu comme gouverneurs de province et administrateurs communaux. Il recruta des Hutu pour les postes dans l'administration centrale. Par ailleurs, les concours d'admission à l'école secondaire qui avaient toujours penché en faveur des Tutsi furent administrés avec plus de justice, ce qui produisit une augmentation du nombre des Hutu admis.

Le programme de réconciliation fut menacé en novembre 1991 quand un parti clandestin appelé PALIPEHUTU déclencha simultanément des attaques sur une douzaine de cibles, la plupart militaires, dans les provinces de Cibitoke, Bubanza, et Bujumbura. Comme par le passé, le nombre de personnes tuées par les Hutu--plusieurs centaines tout au plus-- était de loin inférieur aux pertes résultant des représailles des militaires. Le gouvernement publia le nombre de 551 personnes tuées, alors que les observateurs externes estimaient le nombre de morts à au moins 3.000.

L'armée se comporta, néanmoins, comme "une force de l'ordre" en 1991 plus que par le passé. Les commandants militaires demandèrent à leurs subalternes d'éviter les abus, et les unités accusées d'excès furent très vite remplacées. Mais des rapports inquiétants ont fait état de subalternes qui ont désobéi aux ordres et ont continué de tuer ou piller.

Buyoya avait inauguré son initiative de réconciliation dans le cadre d'un pays à parti unique dominé exclusivement par l'UPRONA. Mais il fut vite amené à autoriser la fondation d'autres partis et à programmer des élections nationales pour juin 1993.

La campagne électorale connut ses défauts, notamment un favoritisme quelque peu voilé pour l'UPRONA de la part des média contrôlés par le gouvernement et une certaine intimidation des membres du FRODEBU, spécialement les membres tutsi du FRODEBU. Vers la fin de la campagne, les partis échangèrent des accusations selon lesquelles ils tenaient des discours à caractère "ethnisant." Quelques membres de l'UPRONA proclamaient qu'une victoire du FRODEBU serait suivie par le massacre des Tutsi; quelques activistes du FRODEBU soulignaient l'implication de l'UPRONA dans les répressions militaires du passé.

Mais les élections furent internationalement acclamées par les Barundi et les observateurs étrangers comme justes et honnêtes. Le candidat du FRODEBU, Melchior Ndadaye, remporta une victoire décisive sur Buyoya., avec 65 pour-cent des votes. Aux élections législatives qui eurent lieu quelques semaines plus tard, les candidats du FRODEBU reçurent 71 pour-cent des votes exprimés.

Puisque le Burundi utilisa un système proportionnel, la distribution des sièges au Parlement correspondait plus ou moins aux pourcentages obtenus par les partis; les légères distorsions, qui avantageaient les grands partis, résultaient de la réallocation des voix émises en faveur des partis n'ayant pas obtenu de siège et des bulletins nuls et blancs. Les sièges furent attribués aux provinces en proportion de leur poids démographique (environ un siège pour 70.000 habitants): c'est ainsi que la distribution variait de neuf (Gitega) à deux sièges (Cankuzo). Sur un total de 81 sièges, la distribution était de 65 pour le FRODEBU et 16 pour l'UPRONA. Ainsi le FRODEBU n'était pas seulement devenu un parti hautement dominant, il s'était également assuré d'une majorité lui permettant d'amender la constitution, même si celle-ci prévoit pour sa révision une majorité extrêmement élevée des quatre-cinquièmes; les 65 sièges dont il disposait (80,2 % du total) ont en effet amené le FRODEBU au-delà de ce seuil.

En termes ethniques, la composition de la nouvelle assemblée se présentait comme suit[1]: 12 députés (environ 15 %) étaient Tutsi, 69 % (environ 85 %) étaient

---

[1] Situation suite aux élections. Puisque la constitution prévoit qu'un député nommé au gouvernement doit abandonner son siège, certains ont depuis lors été remplacés par leur successeur sur la liste.

Hutu. Parmi les Tutsi, 8 étaient FRODEBU et 4 étaient UPRONA; cela signifie qu'environ 12 % des députés du FRODEBU étaient Tutsi, contre 25% de ceux de l'UPRONA. Une conséquence majeure de la distribution ethnique était que même au-delà des lignes partisanes les députés tutsi ne disposaient pas d'une minorité de veto de 20 % s'ils devaient estimer qu'une révision constitutionnelle menaçaient leurs intérêts vitaux.

Certains ont interprété l'issue du scrutin en termes ethniques. Cette interprétation a incontestablement gagné en crédibilité d'un scrutin à un autre. Lorsque le candidat tutsi de l'UPRONA obtint plus de 32 % des voix aux élections présidentielles, il était clair qu'un nombre considérable de Hutu avaient voté pour lui; et puisqu'on sait qu'au moins certains Tutsi ont soutenu le candidat hutu du FRODEBU, il est évident que le comportement électoral du 1er juin 1993 n'a pas été dicté uniquement par des considérations ethniques. Cependant, le renforcement du raz-de-marée en faveur du FRODEBU aux élections législatives a débouché sur une distribution de sièges (80 % FRODEBU, 20 % UPRONA) si proche du rapport présumé entre les deux principaux groupes ethniques (85 % Hutu, 15 % Tutsi) que de nombreux Tutsi ont dû trouver dans les résultats du scrutin la justification de leur hantise d'une transformation de la majorité démographique en majorité politique (d'autant plus que la distribution ethnique à l'assemblée correspondait exactement au rapport 85%-15%).

Contrairement à la façon dont l'issue du scrutin fut présentée tant par Buyoya que par Ndadaye, la presse internationale a parlé d'une "victoire hutu", analyse partagée par certains commentateurs au Burundi. Cette façon de voir les choses confirmait évidemment les craintes de nombreux Tutsi que le comportement électoral avait été ethnique et qu'une période de discrimination les attendait. Ces craintes et frustrations s'exprimèrent ouvertement dès après les élections présidentielles. Une première manifestation d'étudiants tutsi eut lieu à Bujumbura le 4 juin 1993. Ils affirmaient que les élections avaient été en réalité un "recensement ethnique au Burundi". Leurs slogans disaient "oui à la démocratie, non à l'ethnisation du pouvoir" et ils exigeaient l'annulation des élections législatives prévues pour le 29 juin. Rejoints par des élèves et des fonctionnaires, les étudiants continuèrent à manifester. Des cas isolés d'affrontements violents firent quelques victimes, et le déroulement des examens fut sérieusement perturbé. Toutefois, le Président Buyoya accepta le verdict électoral et demanda à tous d'en faire de même. Dans un sens analogue, le Chef d'Etat-Major de l'armée exprima la loyauté des militaires au Président élu. Après un appel conjoint de Buyoya et de Ndadaye et la dispersion d'une manifestation interdite, le mouvement de contestation se tassa, et les élections législatives purent se dérouler sans incidents majeurs.

La nuit du 2 au 3 juillet, un groupe de militaires d'un camp de la capitale tenta de prendre la résidence du Président élu. Les mutins ne parvinrent pas à convaincre d'autres unités de les rejoindre, le coup échoua, et un certain nombre d'insurgés, parmi lesquels des officiers supérieurs, furent arrêtés. Une fois de plus, le Président sortant et le commandement militaire condamnèrent la tentative.

Le 10 juillet, jour de son investiture, le Président Ndadaye annonça la composition du nouveau gouvernement. Alors que le FRODEBU disposait d'une très large majorité à l'Assemblée, le cabinet était constitué comme un gouvernement d'union nationale avec treize portefeuilles pour le FRODEBU et six pour les membres de l'UPRONA ou des proches de ce parti. Vu sous un angle ethnique, plus d'un tiers (9 sur 23) des membres du gouvernement sont des Tutsi (cinq des six ministres UPRONA, deux des treize ministres FRODEBU). Par la désignation de Sylvie Kinigi, Tutsi de l'UPRONA et femme de surcroît, Ndadaye tenait sa promesse que le Président et le Premier Ministre n'appartiendraient pas au même groupe ethnique, démontrant en même temps que son intention de promouvoir les droits de la femme était sérieuse. Un autre élément "rassurant" était l'inclusion de cinq ministres de la province de Bururi, centre du pouvoir depuis 1965. En revanche, Ndadaye montra également que son programme était un programme de changement. Tous les gouverneurs de province étaient remplacés (14 sur 16 étaient désormais FRODEBU), tout comme les chefs d'Etat-Major de l'Armée et de la gendarmerie. Dans les mois qui ont suivi, un nouveau personnel politico-administratif allait également occuper une large partie des échelons intermédiaires et locaux. En d'autres termes, alors qu'au sommet on observait la continuation du principe de l'inclusion et du "pouvoir partagé" (intwaro rusangi), au fur et à mesure que l'on descendait la pyramide et que les postes devenaient moins visibles, l'occupation du terrain par le FRODEBU augmentait en densité. Cette "frodebusation" accélérée allait déboucher sur la mise entre parenthèses de certaines règles de recrutement, notamment à l'Institut Supérieur des Cadres Militaires (ISCAM), à l'Ecole Nationale de Police (ENAPO) et au centre de formation postale. En particulier, l'introduction d'un système de quota par province lors du recrutement de candidats à l'ENAPO causa des inquiétudes, notamment parce qu'on y voyait un précédent pour le recrutement militaire prévu pour le mois de novembre.

Le gouvernement était immédiatement confronté au problème considérable du retour des milliers de réfugiés hutu qui avaient cherché asile à l'extérieur suite aux représailles de 1972, 1988 et 1991. Les réfugiés voulaient reprendre des propriétés qu'ils avaient quittées des années, voire même des décennies auparavant. La plupart

des propriétés se trouvaient en possession d'autres personnes. Face à l'ampleur du mouvement de retour, le système en place pour régler les revendications foncières fut débordé, et dans la pratique ce furent les autorités locales qui tranchèrent les conflits. Non seulement ceux-qui étaient installés dans de nombreuses propriétés furent-ils évincés sans procès, mais aussi dans d'autres cas la situation donna lieu à des usurpations de terre et à la remise en cause de titres fonciers.

Dès le mois de juillet 1993, une vague d'insécurité menaça la paix publique. A Ngozi et Cibitoke surtout, mais également à Karusi et Muyinga, on a noté des assassinats et lynchages sous prétexte de sorcellerie et d'empoisonnement. Dans les mêmes provinces et à Bujumbura, de nombreux vols à main armée firent des victimes. Dans plusieurs communes, des reboisements et des champs furent mis à feu par des personnes inconnues. Faute d'enquêtes et suite à la circulation de rumeurs faisant état de motifs politiques, voire même de l'implication du PALIPEHUTU pour les uns et de personnalités radicales de l'UPRONA pour les autres, cette insécurité créa un profond malaise.

Une presse privée critiquait le gouvernement de façon plu s ou moins sévère. Déjà au cours du mois d'août, le Ministre de la Communication saisit le conseil national de la communication d'articles incendiaires parus dans L'Indépendant et Panafrika. Mais c'est surtout dans les média publics que les conflits allaient rapidement s'extérioriser et où, confronté à un paysage médiatique mais en place par l'ancien pouvoir, le gouvernement fut amené à opérer des changements de personnel. Lorsque Louis-Marie Nindorera, qui pourtant n'avait été nommé que le 23 juillet, fut remplacé fin septembre à la tête de Radio Télévision Nationale Burundaise, l'Association pour la promotion et la protection de la liberté d'expression(APPLE) protesta de façon véhémente dans une lettre adressée le 30 septembre au Président Ndadaye: "Le gouvernement est ainsi en train de déclencher, par un jeu conscient de pressions et d'intimidations, le processus qui va ramener les journalistes à s'autocensurer et à se laisser couler à nouveau dans un système qui opprime les valeurs démocratiques"[2].

Dans le domaine économique, des groupes d'intérêts puissants s'inquiétaient des efforts du gouvernement de réexaminer les conditions de privatisation établis par le

---

[2] Sur les problèmes dans le domaine de la presse, voir: reporters sans frontières, Burundi: le choix de la censure, Montpellier, janvier 1994, 52 p. et annexes.

régime précédent suite à l'ajustement structurel imposé par les bailleurs de fonds du Burundi.

Des actes de violence politique ou plus simplement criminelle, l'insécurité foncière, les changements du personnel administratif et de la politique économique et surtout la perspective d'une réforme imminente des forces de l'ordre inquiétaient de plus en plus les milieux privilégiés sous les régimes précédents; s'ils étaient fort minoritaires, ils disposaient au moins des forces armées.

LE PUTSCH DE 21 OCTOBRE

Le 20 octobre: une réponse inadéquate aux rumeurs de putsch

Dès le lundi 18 octobre 1993, date du retour du Président Ndadaye du sommet francophone à l'Ile Maurice, circulent des rumeurs persistantes de la préparation d'un coup d'État. La nouvelle se précise et au début de la semaine la possibilité d'une tentative fait l'objet de discussions à l'État-Major de l'armée. Le mercredi 20 octobre, à l'issue d'une réunion du conseil des ministres, le Président Ndadaye est avisé par le Ministre de la Défense nationale le lieutenant colonel Charles Ntakije que des informations précises indiquent que le 11e. bataillon blindé préparerait une intervention vers 2h00 du matin.

Ntakije promet de suivre l'affaire et de faire tendre une embuscade aux mutins si la nouvelle se vérifie. Le Ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement Jean-Marie Ngendahayo, présent à l'entretien, suggère de déplacer le lieutenant colonel Sylvestre Ningaba, en prison à Rumonge pour sa participation à la précédente tentative de coup d'état du 2-3 juillet; il serait en effet également impliqué dans le complot en préparation. Le Ministre Ntakije estime inutile cette mesure et propose seulement de renforcer la garde de la prison de Rumonge.

Quelques autres mesures sont prises; ainsi, les commandants des 1er et 11e. bataillon restent de garde dans leur camp et l'officier G3 (le lieutenant colonel Twagiramungu, responsable des opérations) passera la nuit dans la salle opérations de l'État-Major. Somme toute, il s'agit de peu de choses et personne, y compris le Président Ndadaye, ne semble prendre la menace très au sérieux. Il est vrai que Bujumbura est une "ville à rumeurs" et que le précédent du putsch manqué du 2-3 juillet n'inspire pas à une méfiance exagérée.

Cependant, dans le courant de la soirée, les évènements se précisent; le major Isaïe Nibizi, commandant du 2ième bataillon commando, unité chargée de la sécurité présidentielle, rappelle ses officiers au camp Muha; à part un seul (le lieutenant Edouard Ntarataza qu'on ne trouve pas chez lui), tous les officiers sont de garde au camp ou sur des positions de sécurité. Vers 23h00, le lieutenant colonel Twagiramungu demande au major

Nibizi de prendre des mesures concrètes: renforcement de la garde au palais présidentiel et contrôle des trois ponts de la rivière Muha que les mutins du 11e. bataillon doivent franchir pour atteindre le centre de la ville. En réalité, le renforcement de la garde du palais se limite à l'adjonction d'un officier, le capitaine Mushwabure qui arrive autour de 23 heures. En outre, le major Nibizi demande au lieutenant Rugigana, commandant de l'escadron blindé du 2ième bataillon commando, d'apprêter ses blindés. Les commissaires estiment que le major Nibizi a agi de bonne foi, mais que les mesures décidées étaient tout à fait inadéquates en raison de la gravité de la situation.

A ce titre, la commission s'étonne que le major Nibizi et les autres officiers ou sous officiers, même si ils ne sont pas directement impliqués dans l'organisation du soulèvement, aient été incapables de saisir la profondeur du sentiment putschiste existant chez la plupart des militaires et ce, jusqu'à un niveau élevé de la hiérarchie.

La nuit du 20-21 octobre: l'attaque du Palais Présidentiel

Peu après minuit, le commandant du 11e. bataillon blindé, le Lieutenant-Colonel Pancrace Girugwikomba, informe l'État-major et le major Nibizi que «ses hommes se préparent à sortir». Sur ce, le major Nibizi avertit le Capitaine Mushwabure, commandant la garde du palais; cette dernière est mise en état d'alerte. La garde affectée à la protection du palais était composée ce soir là de 38 hommes et de deux blindés. Nibizi décide en même temps de mettre en place le dispositif sur les ponts. Averti par le lieutenant Rugigana que les équipages sont moins qu'enthousiastes pour exécuter la mission, il tente de les convaincre. Finalement des éléments de l'escadron blindé du 2ième bataillon se mettent en marche autour de 12h30, mais selon Nibizi «ils traînent des pieds».

C'est vers 0 heure 30 que les ordres de départ sont donnés au 1er bataillon para et au 11e bataillon blindé, basés dans un seul et même camp, et que les comploteurs s'apprêtent à sortir. Les autres militaires de ces mêmes unités sont réveillés par des coups de feu tirés en l'air. Les commandants des deux bataillons sont neutralisés sous la menace et séquestrés; selon les officiers on les a tenu en respect de façon armée. Cependant le comportement de certains commandants d'unité ne sont pas sans soulever des points d'interrogation; ainsi, d'après un témoignage, le commandant du camp Base, le Lieutenant-Colonel Daniel Nengeri, aurait lui-même autour de minuit autorisé l'ouverture

de l'arsenal. Des blindés et des camions des deux bataillons quittent le camp dans la direction de la ville; en route, ils embarquent quelques militaires du 2ième. bataillon. Lorsqu'ils franchissent le pont de la rivière Muha, l'escadron blindé du 2ième. bataillon ne leur oppose aucune résistance.

L'attaque proprement dite du palais présidentiel débute vers 1h30. D'après divers témoignages l'opération est commandés par le lieutenant Jean-Paul Kamana du 11e bataillion blindé, jeune officier peu connu. Les insurgés qui encerclent le palais proviennent d'unités différentes: en plus des éléments des 1er. et 11e. bataillons, il y a également des gendarmes et des fantassins provenant d'autres camps de la capitale. Se développe alors une situation curieuse. En effet, alors que quelques blindés et plusieurs centaines d'hommes se trouvent autour du palais, le Président, réveillé, est en contact avec diverses personnalités dont le Ministre de la défense Ntakije, lequel l'informe de ce que des éléments du premier bataillon et du 11ème bataillon blindé ont quitté leur camp, mais que cependant la situation évolue dans un sens favorable. Ntakije conseille ainsi au Président de prendre des précautions et de se mettre à l'abri dans un des blindés du palais et de tenter de gagner le camp Muha. Le Président rejoint ce blindé vers 1h30 du matin et n'a plus, à partir de ce moment là, de contact avec l'extérieur. Pourtant Ndadaye avait son télécel, mais il ne l'a pas utilisé: les relevés renseignent deux appels entrants (à 1.42 heures une conversation d'à peine 27 secondes avec son directeur de cabinet; à 3.13 une conversation de 59 secondes avec un abonné Onatel non identifié), mais aucun appel sortant.

Durant ce temps, Madame Ndadaye prévient un certain nombre d'amis politiques (notamment Sylvestre Ntibantunganya, Cyprien Ntaryamira et Richard Ndikumwami) des événements. Apprenant que la situation se dégrade, elle téléphone au Président du Rwanda, Juvénal Habyarimana, pour le mettre au courant et pour qu'il en avise l'opinion internationale. Des tirs étant dirigés directement vers le palais présidententiel, Madame Ndadaye et ses trois enfants se protègent dans l'une des pièces.

A part un incident très réduit, lorsqu'une section de parachutistes tente de pénétrer dans l'enceinte du Palais dans le sillage d'un blindé venu en renfort, on n'observe aucun combat. Huit obus sont tirés entre 2h00 et 6h00 par les blindés encerclant le palais, et les assaillants ne font aucune tentative sérieuse pour pénétrer à l'intérieur de l'enceinte. Or leur supériorité numérique est considérable et la superficie du domaine le rend difficile à tenir; en outre la garde présidentielle se trouve dans une

situation défavorable, puisque le mur d'enceinte l'empêche d'observer l'adversaire. En fait, les militaires de part et d'autre semblent avoir évité de «se rentrer dedans».

A propos de cette phase des événements la Commission s'étonne que le Président n'ait pas dès le début du putsch pu être évacué vers une destination sûre, ce qui était apparemment envisageable sans risque excessif. La Commission s'étonne que le Président ait été isolé de tous contacts extérieurs pendant plusieurs heures, sans que quiconque lui rende compte du déroulement des événements, sans qu'il cherche à entrer en rapport avec ses Ministres, sans que sa famille ni lui même ne soient rapprochés. Cette longue situation d'isolement et d'apparante passivité amène la commission à se poser la question si le Président n'était pas déjà prisonnier dès son introduction dans le blindé. Plus généralement, la Commission s'étonne des circonstances de l'attaque du palais présidentiel. En effet, alors que de très nombreux témoins ont déclaré avoir entendu des tirs nourris de différentes armes de guerre, la Commission n'a constaté que deux impacts d'obus sur le mur d'enceinte et quelques dégats minimes à la toiture du bâtiment présidentiel. Il n'a été constaté aucun impact à l'extérieur du palais. Selon les informations recueillies, il semblerait que d'une part, les coups de feu entendus auraient été tirés en l'air, ou sur aucun objectif précis, et que d'autre part, les obus tirés par les blindés aient été au nombre de huit seulement. Ceci expliquerait l'absence de victime au cours de ces événements (hormis deux parachutistes blessés). La Commission s'étonne de la relative facilité avec laquelle les assaillants ont été maintenus à l'extérieur de l'enceinte du palais présidentiel, de la facilité avec laquelle le Président et sa famille ont pu quitter ce palais et gagner le camp Muha sans être interceptés.

La fuite du président au camp Muha

Vers 6h00 du matin, le capitaine Mushwabure, qui n'a pas de contact par radio ni autrement avec l'extérieur, décide de faire fuir la famille présidentielle. Mais à cet instant un nouveau blindé de type (BRDM) utilisé par le 2ième bataillon commando arrive à l'entrée du palais et le capitaine demande à ce que le chef de ce véhicule se présente à lui sans arme. Le lieutenant Managure du 2ième. bataillon, commandant du blindé, lui fait alors connaître qu'il a été pris en otage par les assaillants et qu'il détient un message du lieutenant Kamana faisant connaître que si le palais n'était pas évacué, il serait bombardé.

La famille et le Président sont alors invités à quitter le palais en tentant de franchir le mur d'enceinte. Après une tentative qui a échoué en raison de la présence de militaires assaillants à proximité, tous les interessés regagnent les blindés. Madame Ndadaye, ses trois enfants, un cuisinier et un jardinier montent dans l'un de ceux ci mais celui-ci ne réussissant pas à démarrer, ils en redescendent tous pour monter dans le second blindé où se trouvait déjà le Président.

Le lieutenant Rugigana propose de conduire le Président au camp du deuxième bataillon, unité supposée loyaliste dont dépend la garde présidentielle. Le Président indique aussi qu'il vaut mieux que la famille soit réunie dans un même blindé pour éviter que l'autre soit pris en otage ; le blindé, tente alors de sortir du palais, mais il est arrêté par des soldats, dont le lieutenant Kamana qui menacent de tirer dessus. Après une brève discussion, le lieutenant Rugigana décide de forcer le barrage.

Les assaillants auraient tiré deux coups de canon dans sa direction dès sa sortie, mais sans effet. Le blindé traverse la capitale par un parcours sinueux et il arrive au camp Muha vers 7 heures du matin. Le lieutenant Rugigana prévient aussitôt le major Nibizi, le chef d'Etat-Major Bikomagu et le colonel Gakoryo, présents dans ce camp. Le camp étant encerclé par des militaires putschistes et des blindés, le lieutenant Rugigana demande que le blindé soit protégé et fait sortir le Président qui est introduit dans le bureau où se trouvent déjà Nibizi, Gakoryo et Bikomagu.

Vers 8h00, on demande également à Madame Ndadaye et ses enfants de sortir du blindé et de rejoindre le Président. On leur indique qu'un hélicoptère est demandé pour venir les chercher, mais peu de temps après, le lieutenant colonel Gakoryo prévient que tous les pilotes ont été arrêtés. Madame Ndadaye propose qu'une file de blindés sorte simultanément du camp.

Vers 8h30, 30 à 50 parachutistes envahissent le camp, entourent le blindé, et tapent dessus pour en faire sortir le Président qui l'avait regagné entretemps. Le major Nibizi tente de s'interposer. Le Président, constatant qu'il serait vain de résister, en raison de l'attitude des soldats qui n'ont manifestement pas l'intention de le défendre, décide de sortir. Il déclare aussitôt, s'adressant aux militaires : «Dites ce que vous voulez. Pensez à votre pays, à vos familles, ne versez pas le sang»... Les soldats ont répondu :«On s'en fout». Le Président est descendu de ce véhicule, puis le lieutenant colonel Bikomagu serait intervenu en disant : « Je prends la famille. Vous gardez celui que

vous cherchiez». Aussitôt après, Madame Ndadaye et ses enfants sont emmenés dans une jeep et conduits à l'ambassade de France.

Vers 9h00, des parachutistes font conduire le Président dans leur camp. Arrivé à cet endroit, le Président est quelque peu brutalisé et conduit dans un bureau. Le major Nibizi et les lieutenant-colonels Gakoryo et Bikomagu qui avaient suivi le mouvement, sont invités à ne pas rester sur les conseils du lieutenant Kamana, leur sécurité étant en danger.

La Commission constate que l'unité stationnée au camp Muha, considérée comme déjà dit loyaliste, n'a pas empêché l'intervention des parachutistes, n'a pas cherché à protéger le Président et ne s'est pas opposée à son départ au camp para avec le président comme prisonnier.

Est-ce que le Président Ndadaye a été délibérement livré aux parachutistes?

Cette question met en cause le rôle du chef d'Etat-major des armées Bikomagu. L'enquête a permis d'établir que ce colonel a été présent tant au camp Muha qu'au camp para lors de l'arrivée du Président en ces lieux. Il n'est pas contestable que le colonel Bikomagu a pu, par son action personnelle, soustraire aux militaires putschistes non seulement Madame Ndadaye et ses trois enfants mais également trois autres personnalités politiques, et que de la sorte, il leur a sans doute sauvés la vie. Cependant, Madame Ndadaye, entendue par la Commission, soutient que si la colonel Bikomagu l'avait voulu, il aurait pu également soustraire le Président aux putchistes et le sauver et elle soutient également que c'est délibérément qu'il l'a livré. Quant au colonel Bikomagu il conteste avoir déclaré aux soldats présents : «Je prends la famille, vous gardez celui que vous cherchez». Tout en reconnaissant être intervenu pour protéger Madame Ndadaye et ses enfants, il affirme qu'après avoir négocié avec les militaires pour qu'ils relâchent le Président, il a été menacé d'être tué s'il revenait au camp et que c'est donc sous la contrainte et sous la menace qu'il a été obligé de laisser le Président aux mains des parachutistes. Cependant il est établi que le colonel Bikomagu a pu, durant tous ces évènements (sauf très brièvement lors de l'arrivée du Président Ndadaye au camp bataillon para), trés librement circuler, et qu'il n'a jamais entrepris une action positive pour tenter de soustraire le Président aux militaires.

L'assassinat du président Ndadaye

Les circonstances exactes de cet assassinat ont été déterminées à la fois à partir des données objectives résultant de l'autopsie du Président Ndadaye pratiquée par le médecin légiste, le Dr Pol Dodinval, le 19 novembre 1993, ainsi qu'à partir des différents témoignages directs qui ont été portés à la connaissance de la Commission.

Le commanditaire direct de l'assassinat du président est le lieutenant Kamana.

Lorsque le Président Ndadaye est conduit au camp para, entre 9h00 et 10h00 le 21 octobre, le lieutenant Kamana réunit les soldats sur le terrain de basket situé derrière le baraquement où est enfermé le Président. Il leur tient un discours du type : « c'est une première victoire, je vais faire libérer Ningaba qui va composer l'État-Major». Il donne ensuite l'ordre d'arrêter les officiers et de faire surveiller les points critiques. Il déclare enfin qu'il faut tuer le Président Ndadaye.

La Commission a pu identifier quatre individus ayant participé directement à l'assassinat du Président. L'un est membre du 2ème bataillon commando, les trois autres du 11ème bataillon blindé.

L'assassinat a eu lieu dans un bureau affecté au service du 11e. bataillon blindé situé dans l'un des bâtiments du camp para que la Commission a pu visiter. L'assassinat a été perpétré entre 9h30 et 10h00 du matin le 21 Octobre 1993. En ce qui concerne le mode opératoire, l'autopsie a établi que le décès est consécutif à de multiples coups portés par instruments tranchants et piquants avec hémothorax et possibilité d'utilisation d'une corde plaçée dans la bouche du Président.

Un des témoins oculaires de l'assassinat du Président, que la Commission a pu rencontrer, a rédigé un témoignage écrit qu'il a remis au Procureur Général. La Commission détient une photocopie de ces pièces. En outre, ce témoin a réitéré son témoignage en le détaillant devant la Commission. Ces différentes déclarations sont précises et circonstanciées notamment en ce qui concerne les auteurs de l'assassinat et le mode opératoire. Ce témoin fournit des éléments qui, rapprochés des constatations de l'autopsie, se révèlent exacts.

Ce témoin a fourni enfin des indications sur l'assassinat de Pontien Karibwami qui se révèlent encore exactes, en rapport avec les constatations d'autopsie. Ce témoignage a été corroboré dans ces détails essentiels par un deuxième témoin, et notamment quant au nom de l'un des auteurs de l'assassinat et le mode opératoire.

Les faits s'étant déroulés en plein centre du camp para, à un moment où une multitude de militaires circulait librement, ils ont été connus d'un nombre important de personnes dont certaines ont été entendues par la Commission. De plus, le bureau dans lequel le Président a été assassiné dispose de plusieurs ouvertures (porte et fenêtres), à travers lesquelles il est possible d'apercevoir ce qui s'y passe. D'autres témoins déclarent n'avoir qu'entendu parler de ces faits mais les éléments de leur témoignage corroborent ceux déjà connus. Il est souligné à cet égard que la Commission a été confrontée à une grande réticence, voir peur, de certains militaires à témoigner, mais que néanmoins de nombreuses convergences apparaissant à la suite de ces auditions, elles ont permis à la Commission d'enquête de conforter les premiers éléments recueillis.

En ce qui concerne les éléments à décharge, les contestations et leur appréciation, on notera que deux des militaires soupçonnés n'ont pu être entendus malgré les demandes pressantes et renouvelées de la Commission. En ce qui concerne les deux suspects entendus, ils contestent d'emblée et formellement les accusations portées contre eux. L'un des deux prétend ne pas avoir été présent au camp para à l'heure des faits, étant parti libérer Ningaba. Or, il a été démontré que ce départ n'a eu lieu qu'après 10h00 du matin, et que ceci a été confirmé par l'auditeur général, le lieutenant-colonel Baribwegure. De plus, il a été également établi que ce suspect serait parti avec le militaire soupçonné d'avoir executé le Président de l'Assemblée Nationale Karibwami. Et enfin, le départ de ces hommes aurait été ordonné par le lieutenant Kamana.

L'autre individu soupçonné du meurtre du président, et qui a été entendu par la Commission, prétend également ne pas avoir été présent au moment des faits et qu'il était en poste sur la route nationale à proximité du camp para. Or, il a été démontré, malgré ses dénégations, que l'interessé a été témoin de faits qui se sont déroulés au camp para à l'heure probable du crime, ce qui établit sa présence en ce lieu, à ce moment.

En ce qui concerne le lieutenant Kamana, celui-ci actuellement en fuite, a adressé à la Commission d'enquête une correspondance datée du 22 février 1994, d'où il ressort que ce n'est que vers 5h00 du matin qu'il a été conduit par les militaires putschistes vers

le palais présidentiel. Il suggère que c'est sous la contrainte qu'il a participé aux évènements, qu'il a pris des initiatives pour faire cesser le feu et entamer des négociations, et que c'est par la faute de la garde présidentielle que celles ci n'ont pu avoir lieu, le Président ayant pu sortir de l'enceinte du Palais. Il prétend que les militaires putschistes lui ont reproché cette fuite. Il prétend encore qu'il aurait été conduit contre son gré au camp para où il aurait tenté de raisonner les militaires.

Ce témoignage est en totale contradiction avec ceux recueillis par ailleurs et ne parait pas suffisamment précis ni détaillé pour être crédible.

Par ailleurs, la Commission s'interroge sur le fait de savoir si il y a eu préméditation dans le meurtre du Président.

Il est indiqué que tous les suspects contestent les faits. Il est donc nécessaire de se référer aux circonstances décrites plus haut pour pouvoir apprécier cet élément. Or, il semble établi que la venue du Président au camp Muha, puis ensuite au camp para, dénote une grande improvisation. Seul, un rapprochement avec l'assassinat des autres personnalités politiques peut établir une volonté délibérée et arrêtée de supprimer les plus hautes autorités de l'état. A ce titre, le choix du jour du putsch peut renforçer ce sentiment, dans la mesure où il aurait été possible de prendre sans risque important le pouvoir quelques jours plus tôt, alors que le Président était au sommet de la francophonie à l'Ile Maurice.

Les autres assassinats :

- L'assassinat de PONTIEN KARIBWAMI, Président de l'Assemblée Nationale.

L'enquête et l'autopsie ont permis d'établir que le décès est consécutif à cinq coups par objet tranchant. Le mode opératoire est identique au meurtre du Président NDADAYE.

Les faits ont eu lieu au camp para vers 5 H 30, le 21 Octobre 1993. La commission a pu constater les lieux où le Président NDADAYE et le Président KARIBWAMI ont été provisoirement enterrés. La commission a également pu identifier deux suspects dont les éléments de preuve seront transmis aux autorités judiciaires compétentes

- L'assassinat de BIMAZUBUTE Gilles, Vice Président de l'Assemblée National
- L'assassinat de NDIKUMWAMI Richard, Administrateur Général de la documentation nationale et de l'émigration.

- L'assassinat de NDAYIKEZA Juvénal, Ministre de l'administration territoriale et du développement communal.
- L'assassinat de NSHIMIRIMANA Euzébia, épouse du Ministre des relations extérieures et de la coopération.
- L'assassinat de BARUMPOZAKO Sylvana.

Ces 5 assassinats sont consécutifs à des délabrements craniens majeurs par des instruments contendants et piquants, avec dans certaines circonstances, lésions internes au thorax.

Mmes. Nshimirimana et Barumpozako semblent avoir été tuées lorsque des militaires sont venus en vain arrêter le Ministre Ntibantunganya chez lui. La commission n'a pas pu établir les circonstances des assassinats de messieurs Bimazubute, Ndikumwami et Ndayikeza. Il semblerait cependant qu'ils aient eu lieu entre 4 H et 5 H du matin à Rukoko (plaine de la Rusizi), sans certitude.

Toutefois, en ce qui concerne la responsabilité pénale des individus directement concernés par le meurtre du Président NDADAYE, la commission constate qu'il importe peu en fait de savoir si il y a préméditation ou non, car le code pénal (article 410) érige en infraction autonome l'attentat contre la vie ou la personne de Chef de l'Etat, et prévoit que cet attentat sera puni de mort.

Par contre, en ce qui concerne les 5 autres personnalités, la commission estime que les circonstances dans lesquelles les meurtres ont été commis, notamment en raison de leur simultanéité et des modes opératoires identiques, caractérisent une évidente préméditation. En conséquence, ces meurtres doivent être qualifiés d'assassinat et les articles correspondants du code pénal trouver leur application.

21 octobre: les putschistes contrôlent Bujumbura

Alors que se développait l'impasse autour du palais d'abord et l'«évacuation» du Président Ndadaye ensuite, des éléments putschistes ont investi la ville. Les principaux axes sont occupés, ainsi que la radio et la télévision; autour de 5h. le téléphone est coupé (sauf les numéros ayant pour indicatif 23 qui ne seront coupés que dans l'après-midi). Les mutins vont à la recherche de quelques responsables du FRODEBU. Iln ne rencontrent aucune réele résistance. Ainsi, des commandos chargés de la protection du Président de

l'Assemblée nationale Pontien Karibwami et des policiers assurant la garde du Ministre de l'Intérieur Juvénal Ndayikeza n'opposent aucune résistance aux putschistes. Entre 1 h. et 2 h., les majors Rumbete et Busokoza, soupçonnés d'être impliqués dans la tentative du 2-3 juillet, sont libérés de la prison de Mpimba. Dans le courant de la journée, les autres militaires détenus dans le cadre de cette affaire seront également libérés (le lieutenant-colonel Ningaba à Rumonge, le commandant Ntakiyica à Muramvya, le 1er sergent-major Simbananiye à Bubanza). Une fois de plus, ces libérations s'effectuent sans la moindre opposition.

On voit le lieutenant Jean-Paul Kamana, le chef des opérations sur le terrain, d'abord en ville et notamment autour du palais et ensuite au camp bataillon para lorsque le Président Ndadaye y est emmené. C'est lui que les militaires écoutent et obéissent. Ainsi, lorsque les lieutenant colonels Bikomagu et Gakoryo et le Maj. Nibizi suivent le Président Ndadaye au camp bataillon para, Kamana les chasse et les fait escorter au mess des officiers. Cependant, il ne formule à aucun moment aucune revendication ni à caractère politique, ni de nature corporatiste. Lorsque le Président Ndadaye arrive au camp bataillon para, le Président de l'Assemblée nationale y a déjà trouvé la mort vers 5h. et le lieutenant Kamana annonce à la troupe rassemblée sur le terrain de basket que le Président Ndadaye subira le même sort, ce que par ailleurs les militaires réclament. Il y dévoile également l'identité de son supérieur, puisqu'il annonce que le lieutenant-Colonel Sylvestre Ningaba sera libéré de la prison de Rumonge et que ce dernier composera le nouvel Etat-major général. Il annonce enfin que François Ngeze deviendra Président de la République, justifiant ce choix en soulignant que pour éviter des problèmes ethniques, le Chef de l'Etat doit être Hutu.

Alors que Kamana dirige les opérations, cela n'empêche que des officiers supérieurs gardent une grande liberté de mouvement. Ceci est illustré par le parcours du Chef d'Etat-major, le lieutenant colonel Bikomagu. Autour de 1h. 30 il arrive à l'Etat-major où il se rend à la salle d'opérations; d'après son témoignage, il appelle le commandant de l'escadrille hélicoptéres de Gitega, qui lui avait promis d'envoyer des hélicoptères dès qu'il ferait jour. Lorsque vers 3h. des parachutistes viennent le chercher à l'État-major, il refuse de monter dans leur camion et les suit au camp bataillon para dans son propre véhicule. Arrivé là il y rencontre Ngeze et tente de convaincre les militaires d'abandonner la tentative. Libre de ses mouvements, il se rend une demi-heure plus tard au camp Muha, où autour de 4 heures il fait appeler des officiers des 1er. et 11e. bataillons. Il fera ensuite plusieurs fois la navette entre les deux camps, situés à moins d'un kilometre l'un

de l'autre. Durant toute la nuit, par son propre telecel ou celui du Major Nibizi il est en contact constant avec de nombreuses personnes civiles et militaires Lorsque vers 9h00 il arrive au camp bataillon para dans le sillage du Président Ndadaye, il en est chassé par Kamana et part au mess des officiers, mais retourne au camp une demi-heure plus tard. D'après son propre témoignage, le lieutenant colonel Bikomagu n'a jamais été privé de sa liberté.

Le Comité des officiers et le rôle de François Ngeze

Dans le courant de la matinée du 21 octobre, la plupart des officiers présents à Bujumbura se rendent au mess des officiers. La grande majorité n'est pas à proprement parler forcée d'y aller, mais y va à la recherche d'informations. Ceci est une «tradition» burundaise lors d'un putsch. Par ailleurs, les officiers n'y sont pas vraiment gardés, puisque certains (notamment les lieutenant colonels Bikomagu et Simbanduku) entrent et sortent à diverses reprises.

Autour de 10h30 un militaire, envoyé par le lieutenant Kamana, arrive avec une liste manuscrite d'officiers appelés au camp bataillon para. Cette liste comprend les treize noms suivants: les lieutenant-Colonels Simbanduku, Ningaba et Nzosaba, les majors Ndayisaba, Nibizi, Bugegene, Ndacasaba, Niyoyunguruza, Rumbete et Busokoza, et les lieutenants Ntarataza, Kamana et Ngomirakiza.

Sur la liste se trouve, par exemple, le major Nibizi, commandant du camp Muha, qui a pourtant essayé de s'opposer aux putschistes un peu plus tôt cet avant-midi en ordonnant à ses hommes, sans succès, de protéger le président. Mais nous trouvons également le lieutenant-colonel Ningaba, qui est encore en détention pour son activité lors du putsch du 3 juillet, ainsi que les majors Rumbete et Busokoza (ce dernier nom est toutefois barré sur la liste), qui sont d'autres participants présumés à ce même putsch. S'y trouve également des officiers subalternes relativement inconnus, tel le lieutenant Ntarataza, dont le frère toutefois a participé au putsch du 3 juillet; on a vu également qu'il s'agit du seul officier du 2ième bataillon qui n'a pas rejoint son unité dans la soirée du 20 octobre, et, d'après un témoin, il aurait participé aux préparatifs du putsch.

Ceux qui sont présents au mess se rendent au camp bataillon para, où ils sont introduits dans un local à quelques mètres du bureau où se trouve le corps du Président Ndadaye. Le lieutenant Kamana les rejoint et leur demande de prendre les choses en main.

En substance il leur dit: «Les militaires ont confiance en vous et ils réclament François Ngeze comme Président; il faut donc convaincre Ngeze de prendre en mains les destinées du pays». Ensuite, Kamana introduit Ngeze, ancien Ministre de l'Intérieur (jusqu'au 10 juillet 1993), que des militaires sont allés chercher chez lui vers 3h30 et qui se trouve au camp depuis.

Sans trop se faire prier, Ngeze accepte d'assumer les responsabilités qui lui sont confiées et demande aux officiers présents de l'aider dans cette tâche. Pendant cet échange, le lieutenant Kamana sort du local et lorsqu'il retourne quelques minutes plus tard il annonce que le Président Ndadaye vient d'être tué (en réalité, il était déjà mort lorsque les officiers arrivent au camp).

A l'issue de la rencontre, qui a duré moins d'une demi-heure, Ngeze s'adresse aux militaires présents dans le camp; il les remercie pour leur confiance et leur demande de l'aider dans sa tâche. Il va ensuite rejoindre les officiers au mess.

Avant d'y aller, le major Nibizi propose que Ngeze aille d'abord se changer, puisqu'il est toujours habillé en pantalon training et maillot de sport qu'il portait lorsque les militaires sont venus le chercher. Soutenu en cela par le major Ndayisaba, il refuse de mettre d'autres vêtements et insiste au contraire pour rencontrer les officiers dans la tenue que plusieurs témoins ont décrite comme «minable». Ngeze invoquera par la suite la façon dont il était habillé pour démontrer son état d'impréparation totale en vue du putsch.

La direction du putsch se déplace à l'Etat-major

Arrivé au mess, où il est introduit par le lieutenant-colonel Simbanduku qui l'y amène dans son propre véhicule, Ngeze tient un discours semblable à celui qu'il a adressé aux militaires du camp bataillon para. Devant une centaine d'officiers il insiste sur le fait qu'il n'a accepté la mission que sous la condition que les militaires acceptent le commandement de leurs officiers. La suite des opérations est dirigée à l'État-major, où un «comité de gestion de la crise» se met en place. En font partie: François Ngeze, les lieutenant-colonels Bikomagu, Simbanduku et Daradangwe, rejoints autour de 14h. par le lieutenant-colonel Ningaba qui rentre de Rumonge où un convoi est venu le libérer. A partir de là, il n'est plus question du Comité de treize officiers appelés autour de 10h.30 par Kamana; par ailleurs, ce comité n'a jamais effectivement fonctionné en tant que tel.

C'est également à ce moment que Kamana s'éclipse en faveur de Ningaba. Mais, ce dernier est manifestement mal vu des autres membres du comité qui ne désirent pas être associés à lui à cause de son implication dans la tentative du 2-3 juillet; on verra que Ningaba sera progressivement marginalisé et qu'il va s'éclipser par la suite. Le but du comité est de gérer la crise et de reprendre l'armée en main. L'existence de ce comité, que les officiers qui en faisaient partie nient aujourd'hui, est confirmée lors d'une interview que donne Ngeze à la télévision le 23 octobre; il y mentionne le «comité de crise» à plusieurs reprises. Ngeze a également confirmé l'existence de ce comité à la Commission d'enquête.

A partir de 14h. de nombreuses réunions ont lieu à l'Etat-Major. Ngeze assume visiblement la direction des aspects politiques en tant que Président; d'ailleurs à la demande du major Ndayisaba qui (assisté par le lieutenant Kamana) assure la responsabilité de la sécurité de Ngeze, des véhicules du protocole présidentiel sont mis à sa disposition. Ngeze appelle d'abord des «amis politiques» en consultation: les membres du comité de crise rencontrent quatre membres du bureau exécutif de l'UPRONA (C. Mukasi, L. Bararunyeretse, J.B. Manwangari et A. Kadege). Il y est question de la façon de gérer la crise et, même si d'après les participants à la réunion il y a un consensus sur la nécessité de rétablir la légalité constitutionnelle, on rédige le communiqué qui sera diffusé dans la soirée et qui dit le contraire.

Dans le courant de l'après-midi également, Ngeze procède à des nominations par «note de service», qui sont en réalité des «décrets présidentiels». Ainsi, le lieutenant-colonel Bikomagu est nommé Chef d'État-Major général des armées (ce qui implique la réunification de l'armée et de la gendarmerie, scindées par le régime Ndadaye); le lieutenant-colonel Baribwegure est nommé Administrateur-général de la Sûreté; le lieutenant-colonel Cishahayo devient Directeur-général de la PAFE (Police des airs, des frontières et des étrangers). La Commission a reclamé les textes de ces décrets, dont l'existence est confirmée par les témoignages de Ngeze et Bikomagu, sans toutefois les avoir obtenus.

En fin d'après-midi, autour de 16h., a lieu une rencontre avec des représentants des partis de l'opposition. Le Président de l'UPRONA, N. Mayugi, insiste sur la nécessité de rétablir la légalité constitutionnelle et d'autres participants interviennent dans le même sens. Dans le courant de l'après-midi, des diplomates en poste à Bujumbura avaient déjà formulé des prises de position analogues dans de rencontres à l'Etat-major, notamment avec le lieutenant-colonel Simbanduku et le major Nkurunziza. Cela

n'empêchera pas qu'à partir de 21 h. la radio nationale diffuse à plusieurs reprises un «Communiqué du Conseil national de salut public», qui ne fait pas état d'un quelconque retour à la légalité. Au contraire, il y est annoncé que toute l'armée soutient le putsch. En outre, contrairement à la réalité, le Conseil national de salut publique est présenté comme représentant, à part les partis politiques, les ligues des droits de l'homme et les églises. Or, ni les ligues ni les églises n'ont assisté à la réunion dont il a été question. En réalité, ce communiqué dépasse la simple «gestion de crise»: on assume le pouvoir plutôt que de préparer le terrain pour le retour des autorités légales. Plus tard, le Ministère de la Défense nationale parlera d'un "communiqué qui n'engage que le groupe des putschistes".

En voici le contenu:

"COMMUNIQUE DU CONSEIL NATIONAL DE SALUT PUBLIC

Ce jeudi de nuit, toutes les unités de l'armée et de la gendarmerie se sont soulevées contre le pouvoir en place. A la suite de cette situation une crise grave s'est installée.Dans le souci de préserver la paix, la sécurité et l'ordre public il a été mis en place un Conseil National de Salut Public, celui-ci composé comme suit:

- *les représentants de tous les partis politiques;*
- *les représentants de ligues des droits de l'homme;*
- *les représentants de la société civile;*
- *les représentants des forces de sécurité.*

A l'issue de sa première séance tenue dans l'après-midi de ce jour, Monsieur François NGEZE a été désigné Président de ce Conseil. En outre le Conseil a pris les décisions suivantes:

1) Il est installé un couvre feu sur toute l'étendue du territoire de 18 h. à 6 h. du matin.

2) Les frontières entre le Burundi et les pays voisins sont fermées.

3) Le port et l'aéropotrt international de Bujumbura sont fermés à tout trafic.

4) La circulation de la population d'une commune à l'autre est strictement interdite.

5) La constitution de groupements de plus de trois personnes est strictement interdite.

6) Les commandants de district sont chargés de prendre en main l'administration des provinces et d'assurer la sécurité, la paix et l'ordre public.

7) En ces moments difficiles le Conseil fait appel au sens patriotique de chaque citoyen pour que cette crise soit surmontée dans l'intérêt supérieur de tous les Burundais.

8) Le Conseil exhorte toute la population à garder le calme et sauvegarder, chacun en ce qui le concerne, la paix et la tranquillité.

9) Le Conseil a pris des dispositions fermes pour que quiconque contreviendra à ces mesures soit sévèrement sanctionné.

10) Le Conseil a pris des dispositions nécessaires pour assurer la protection des étrangers dans leur personne et leurs biens.

11) Le Conseil fait appel aux pays voisins et à tous les partenaires du Burundi pour qu'ils aident notre pays à surmonter cette grave crise.

12) Le Conseil s'engage à gérer la crise avec le concours de toutes les forces et bonnes volontés soucieuses d'assurer le devenir de la nation burundaise en son unité et son intégrité."

Lors des séances de la Commission, personne n'a voulu assumer la responsabilité de ce texte. D'après Ngeze, il a été rédigé par l'Etat-Major, alors que ce dernier en attribue la paternité aux «politiciens». Un des témoins présents à la rencontre de 14h., J.B. Manwangari, admet que le communiqué a été rédigé à cette occasion, mais il le justifie en arguant qu'on n'a pas voulu affoler la troupe et qu'afin de la tranquilliser «on a voulu donner l'impression que le putsch avait réussi». Il est également établi que le texte a été lu à la radio par le Commandant aviateur Sinarinzi, qui l'avait reçu du Commandant Ntakiyica, libéré dans l'après-midi de la prison de Muramvya où il était détenu dans le cadre de l'affaire du putsch du 2-3 juillet. Ntakiyica affirme avoir à son tour reçu le texte avec ordre de diffuser du Lt. Col. Daradangwe, ce que toutefois ce dernier nie. Le refus de tous les concernés d'assumer ce communiqué illustre bien l'ambiguité de la démarche de ceux qui ont pris les choses en main dans l'après-midi du 21 octobre. Il s'agit pourtant d'une question importante, surtout à la lumière des effets qu'a eu ce communiqué, notamment à l'intérieur du pays. Sa diffusion a été à l'origine de nombreux cas de massacres, comme le montrent des récits ailleurs dans ce rapport.

Dans la journée du vendredi 22 octobre, un conflit se profile entre l'armée et le gouvernement légitime, et ce à divers niveaux. Lorsque le lieutenant colonel Daradangwe, qui assure les liens avec le gouvernement, rend visite à celui-ci à l'Ambassade de France,

le Ministre Ntakije lui intime de rester avec le gouvernement. Daradangwe refuse d'obéir à son Ministre, estimant que cette proposition est anti-déontologique et surtout que les dégâts seraient énormes si l'armée était décapitée. Par la suite, l'armée refusera de se soumettre au gouvernement dans de nombreux domaines. Ainsi elle n'obéira pas à l'ordre de se retirer dans les camps; elle s'opposera au déploiement d'une force international neutre, pourtant souhaitée par le gouvernement; elle opéra en dehors de la légalité dans de nombreuses actions de "maintien de l'ordre"

Ce n'est que ce vendredi vers 17h. qu'a lieu une rencontre entre Ngeze et le Premier Ministre Mme. Kinigi, appelée à l'État-Major. Les récits sur cette rencontre divergent. M. Ngeze prétend que le Premier Ministre l'a félicité et encouragé de continuer son action, alors que Mme. Kinigi affirme qu'elle a refusé de traiter avec lui et qu'elle a exigé qu'il remette le pouvoir au gouvernement.

A 20h30, Ngeze passe à la télévision où il lit un «Message de Son Excellence Monsieur François Ngeze, Président du Conseil national de salut public». Insistant sur la «délicatesse de la situation», il constate que la «crise institutionnelle grave» constitue un «recul sur la voie de la démocratie». Il déclare qu'«on a sollicité notre concours pour la sauvegarde des intérêts supérieurs de la nation» et qu'il s'est engagé en «Mushingantahe» (notable, homme juste et intègre dans la tradition burundaise), soulignant que son attitude «n'a pas été dictée par la soif du pouvoir». Il affirme que «notre objectif est que le Burundi renoue le plus tôt possible avec les institutions démocratiques par la voie de la légalité constitutionnelle». Toutefois, tout en soulignant que «nous n'allons pas tolérer le chaos et la division dans notre pays», il n'annonce rien de concret quant à la remise de pouvoir aux autorités constitutionnelles.

Le conflit avec le gouvernement, et en particulier avec le Ministre de la Défense nationale, va se creuser davantage lorsque le samedi 23 octobre ce dernier envoie des notes aux officiers. Le Ministre Ntakije demande aux officiers de se désolidariser de «cette clique de hors-la-loi qui ne vous ont recruté que pour crédibiliser leur axe Vyanda-Bururi-Matana antidémocratique» et de se rendre dans des ambassades occidentales. Il adresse des appels similaires au Secrétaire d'Etat, le lieutenant-colonel Gakoryo et au Chef de l'Etat-major, le lieutenant-colonel Bikomagu.. La lettre à ce dernier est particulièrement sévère: «Vous avez encore une chance de démontrer que vous n'avez pas joué un jeu double au profit d'une bande mafia qui a des intérêts sectaires à défendre. (...) L'action que vous menez actuellement vous déshonore comme chef d'un État-Major

d'une armée où les caporaux nomment leurs chefs». D'après plusieurs officiers supérieurs, l'initiative du Ministre Ntakije était perçue comme très dangereuse et considérée comme une tentative de diviser l'armée. Lors d'une conférence de presse le 24 octobre, le lieutenant colonel Daradangwe critiquera vivement le gouvernement, et son propre Ministre en particulier. Il qualifie le message de Ntakije comme "révélateur de la tentative de diviser et de démanteler l'armée" et "d'opposer deux régions". Il estime "déplorables" les "tergiversations" du gouvernement, qu'il accuse de vouloir "règler des comptes". Il affirme enfin que la garde présidentielle a opposé une "résistance farouche" aux putschistes et que "des personnes sont mortes en défendant les institutions démocratiques", ce qui est manifestement inexact.

L'effondrement du putsch

Ce n'est qu'à l'issue d'un nombre de réunions au courant des journées du vendredi 22 et du samedi 23 octobre, lorsque l'envergure des violences à travers le pays devient manifeste, mais face également au rejet du nouveau régime tant par la communauté internationale que par des portes-parole de la société civile, que le putsch s'effondre et qu'on décide de procéder, du moins formellement, au retour à la légalité. En effet, dès le 22 octobre les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, la Belgique et la Communauté Européenne annoncent la suspension de leur aide au Burundi, tandis que les partis politiques (dès l'après-midi du 21), des associations de la société civile (dans la matinée du 22) et des représentants des confessions religieuses (dans l'après-midi du 22) exigent le retour à la légalité constitutionnelle. Le soir du 23 octobre, le lieutenant-colonel Bikomagu lit un communiqué à cet effet à la radio. Le contenu de ce «Communiqué no. 1» est le suivant:

"Dans la nuit du 20 au 21 octobre 1993 une tentative remettant en cause les institutions démocratiquement élues a été perpétré par quelques éléments des Forces Armées. L'État-Major Général condamne énergiquement cet acte ignoble, se désolidarise et désavoue les commanditaires et auteurs de cette tentative. C'est pourquoi dès la première heure, l'État-Major Général s'est investi à mettre en oeuvre les mécanismes de rétablissement de la légalité constitutionnelle. A cet égard, il faut que dans les plus brefs délais, le pouvoir démocratiquement élu soit rétabli pour la bonne marche de la continuité de l'État et l'intérêt supérieur de la Nation. Pour ce faire, l'État-Major Général des Forces Armées demande:

33) Que le Gouvernement légal, les partis politiques et toutes les forces vives de la Nation oeuvrent pour le rétablissement de l'ordre et la paix.

34) Fait appel aux pays voisins et à la communauté internationale pour qu'ils aident le Burundi à sortir de cette crise. L'État-Major Général des Forces Armées s'engage à collaborer pour la remise en place des Institutions démocratiques."

Bien que rédigé par quelques-uns des mêmes personnes, ce communiqué est évidemment très différent de celui diffusé l'avant-veille: «toutes les unités de l'armée et de la gendarmerie» sont devenues «quelques éléments des forces armées»; il n'est plus question du «Conseil national de salut public». En revanche, le retour à la légalité constitutionnelle est annoncé.

Le même jour, les partis politiques, les représentants des confessions religieuses, les deux ligues des droits de l'homme, diverses associations de la société civile publient une déclaration conjointe condamnant le putsch et exigeant le retour à la légalité constitutionnelle et la remise en place des autorités nationales, provinciales et locales. Dans des interviews Ngeze et Bikomagu confirment que l'armée accepte le retour à la légalité constitutionnelle, tout en indiquant que les putschistes réclament une amnistie. Dans le courant de la journée, Bikomagu dépose Ningaba au camp bataillon para: une «amnistie» de fait sera ainsi accordée aux putschistes, puisque Ningaba, Kamana et quelques autres officiers ne sont pas arrêtés, mais s'éclipsent discrètement avec la complicité indéniable de l'État-Major et partiront à l'étranger.

Analyse et conclusions

Il y a une continuité très nette entre le putsch du 20-21 octobre et la tentative du 2-3 juillet. Elle est d'abord visible à travers les personnes impliquées. Au sommet on retrouve des militaires comme Ningaba et des civils comme Ngeze; par ailleurs on a vu que ceux arrêtés suite à la tentative de juillet sont immédiatement libérés par les putschistes d'octobre. On la remarque ensuite au niveau des motifs. Les comploteurs expriment le rejet tant de la démocratisation que de l'ascension politique de Hutu qui en résulte. Ce refus de l'abandon du statu quo s'est exprimé à diverses reprises depuis le début de la nouvelle politique entamée par le Président Buyoya dans la seconde moitié de 1988, et le coup d'octobre 1993 n'en a été que l'expression la plus désastreuse.

La complicité des forces armées

La complicité active ou passive de la plus grande partie des forces armées (armée et gendarmerie) dans le coup d'État est manifeste. On observe d'abord que les insurgés ne proviennent pas uniquement des deux unités dites «putschistes» (le 1er. bataillon para et le 11e. bataillon blindé), mais que des éléments du 2ième bataillon commando (unité dite «loyaliste»), de diverses unités d'infanterie et de la gendarmerie ont également été activement impliquées. On retrouve ces éléments hétérogènes autour du palais et du Camp Muha, à l'intérieur du camp bataillon para au courant de la matinée du 21 octobre et dans diverses missions commanditées par le lieutenant Kamana. Au niveau de l'exécution, on est frappé par la participation active de nombreux militaires qui faisaient partie de la sécurité de l'ancien Président Buyoya; ceux qui avaient été mutés depuis juillet se sont arrangés pour être à Bujumbura autour du 20 octobre (notamment «pour soins médicaux«), alors que d'autres, bien que mutés, étaient parvenus à éviter de rejoindre leurs nouvelles unités.

Hormis les militaires ayant fait partie de la sécurité de l'ancien président, on est frappé par le grand nombre d'autres militaires qui étaient à Bujumbura au moment du coup pour raison de visite familiale, de soins de santé ou sous d'autres prétextes. Tout aussi important est le nombre très élevé de militaires en congé au moment du putsch. D'habitude les militaires prennent leur congé au cours des mois de juillet et août, généralement en trois rotations par unité. En 1993 le schéma des congés avait été retardé parce que de nombreux militaires ont dû effectuer des missions exigées par les élections de juin. Une instruction de l'officier G1, chargé à l 'Etat-major du personnel, avait fixé la fin de la rotation des congés du 25 septembre, sauf dans les cas d'unités effectuant des missions spéciales. Cependant on constate qu'à travers tout le pays de nombreux militaires étaient en congé le 21 octobre (voir infra). C'est particulièrement frappant dans le cas du district de Ruyigi, où d'après le commandant 100 militaires sur un total de 185 étaient en congé. Ce nombre élevé de militaires se trouvant dans leur région d'origine, où normalement ils ne sont pas à ce moment de l'année, suggère que des officiers supérieurs, seuls en mesure de décider la gestion et l'affectation des troupes, ont joué un rôle dans les préparatifs du coup.

Et ceux qui exprimaient le rejet du putsch ont été traités durement. Ainsi à Bujumbura et à Bubanza des militaires ont tiré sur des participants à des manifestations paisibles. (voir infra).

De plus, des officiers de certaines unités de l'intérieur ont exécuté les ordres émanant des putschistes, même si en privé ils expriaient leur désaccord avec le coup. C'est ainsi qu'ils ont procédé à l'arrestation des gouverneurs de province suite à un ordre dans ce sens émanant de l'Etat-major.

Ensuite, comme cela a déjà été indiqué, la tentative n'a rencontré aucune résistance, et ce dès le début de l'insurrection: les blindés et les parachutistes putschistes ne sont aucunement gênés par les unités déployées pour empêcher qu'ils ne se rendent de leur camp dans la zone de Musaga au centre ville. A part un accrochage limité, il n'y a pas de combats ni autour du palais ni au camp Muha où le Président Ndadaye est livré à ses assassins. Aucune initiative n'est prise pour dégager le palais qui n'est pourtant encerclé que par quelques centaines d'hommes et une poignée de blindés. C'est à peine si des renforts ont été appelés pour faire échec au coup. On a vu que Bikomagu dit avoir sollicité les hélicoptères de Gitega. Quant à lui, le major Nibizi a fait une démarche analogue autour de 3h.30-4h., appellant tant les hélicoptères que les blindés de Gitega. Alors que les commandants de ces unités avaient promis d'envoyer des renforts, en réalité ceux-ci n'ont jamais pris la route. Tout au long de la journée du 21 octobre, la ville de Bujumbura est complètement contrôlée par les putschistes, qui ne rencontrent aucune résistance; au contraire, l'adhésion semble totale, tant de la part des forces armées que d'au moins une partie de la population tutsi qui applaudit les militaires.

Contrairement aux déclarations de la hiérarchie militaire, aucun soldat n'a trouvé la mort dans la défense des institutions. Enfin, à aucun moment, les officiers ne font un effort soutenu pour organiser la résistance. Dès lors, lorsque des prises de position de l'armée, de certains partis politiques et d'organisations de la société civile imputent le putsch à«quelques éléments des forces armées», cela ne correspond manifestement pas à la réalité.

A l'exception du colonel Ningaba et ses proches collaborateurs dans l'armée, notamment le lieutenant Kamana, les organisateurs du putsch ne se manifestent pas dans les heures qui ont suivi l'attaque au palais présidentiel et l'assassinat du président. Le parlementaire François Ngeze, par exemple, dont le rôle est pour le moins douteux, essaie

toutefois dès la première heure de se démarquer des putschistes. Il prétend qu'il est contraint d'agir, et que son rôle est plutôt celui d'un bon citoyen qui essaie de «gérer la crise», d'ailleurs une expression que les enquêteurs ont entendue souvent de témoins essayant d'expliquer leurs activités du 21 octobre 1993. Règle générale, les officiers supérieurs de l'armée adoptent également une approche ambiguë et opportuniste. Ceux appellés à participer au comité de gestion ont accepté cette responsabilité, et donc cette complicité.

Mais très rapidement il devient clair que même si les putschistes peuvent compter sur une inactivité bienveillante des forces de l'ordre et notamment de l'armée, et une collaboration tiède et ambiguë de certains de ces officiers, qu'il n'y a pas d'appui sérieux au sein de la société civile et du monde politique. S'il y a un appui du putsch qui vient des éléments extérieurs aux forces armées, il faut convenir que ces gens ne se manifestent pas le 21 octobre 1993 afin d'assumer des fonctions au sein d'un nouveau régime. De plus, il y a une opposition solide de la part de la communauté internationale, un développement qui contraste avec le passé au Burundi, qui n'en est pas bien sûr à son premier putsch. La plupart des ambassadeurs à Bujumbura offrent un refuge aux membres de l'ancien gouvernement, et ils ne perdent pas de temps à exprimer leur mécontentement avec la situation.

Le Conseil national de salut public crée le 21 octobre par Ngeze ne semble pas avoir effectivement fonctionné. En revanche, il est clair qu'il y a un contrôle de la situation exercé par un «comité de gestion» composé de François Ngeze, Jean Bikomagu, Pascal Simbanduku, Jean-Bosco Daradangwe, et dans lequel le colonel Sylvestre Ningaba essaie, avec un succès éphémère, de s'intégrer. Au fur et à mesure que ces gens se rendent compte qu'il est inévitable que le pouvoir politique soit remis au gouvernement élu, ils s'éloignent de Ningaba qui, le ou vers le 23 octobre, prend la fuite. Les contacts avec le gouvernement, qui se trouve principalement à l'ambassade de la France, sont établis et le retour au pouvoir effectif de ce régime est envisagé.

Le rôle des officiers supérieurs

Même si quelques officiers supérieurs sont impliqués, sur le terrain le coup d'État semble initialement le fait de quelques lieutenants, de sous-officiers et d'hommes de troupe. Les commandants de plusieurs unités sont séquestrés, voire menacés physiquement et même le commandant de l'unité abritant la garde présidentielle ne

parvient pas à se faire obéir par ses subalternes; cependant on a fait remarquer que certains commandants d'unité ont pu jouer un rôle actif en faveur du putsch. Ce phénomène n'est pas nouveau au Burundi: en 1977 il y a eu une tentative de «coup des caporaux» et en 1987 le major Pierre Buyoya est porté au pouvoir par un mouvement généré à la base, qui est ensuite récupéré par la hiérarchie militaire; de même, de nombreux cas d'insubordination ont été observés lors des événements de novembre-décembre 1991. Il y a dans l'armée burundaise une structure parallèle à côté de la hiérarchie officielle; or dans cette hiérarchie informelle, basée sur des liens familiaux et régionaux, les grades officiels importent peu. Dans un deuxième temps, qui commence au début de l'après-midi du 21 octobre, le sommet de l'armée récupère la situation, tout en continuant le putsch, qui ne prendra formellement fin que dans la soirée du 23 octobre. Pendant cette période la démarche du sommet de l'armée est pour le moins opportuniste. Il joue en réalité sur les deux bords: d'une part il «gère la situation», il tente d'«éviter les dérappages» et de «remettre de l'ordre dans l'armée en débandade»; d'autre part, il n'agit pas activement en faveur du retour à la légalité et n'obtempère pas aux ordres du gouvernement.

La responsabilité de plusieurs officiers supérieurs est lourdement engagée. Lorsque le Président Ndadaye est saisi par les putschistes au camp Muha, le lieutenant colonel Bikomagu, Chef d'État-Major de l'armée, le lieutenant colonel Gakoryo, Secrétaire d'État chargé de la sécurité intérieure, et le major Nibizi, Commandant du 2ième bataillon commando, sont présents et ne protègent pas la personne du Chef de l'État. Même si on peut admettre d'amples circonstances atténuantes, en vertu de leur serment il était du devoir de ces officiers de protéger l'intégrité physique de celui qui, en vertu de l'art. 74 Const., est le «Chef des armées»; c'est le Chef d'État-Major lui-même qui livre le Président aux assaillants en disant «Voici l'homme que vous cherchez». Dans l'après-midi du 21 les officiers supérieurs faisant partie du «comité de gestion» (les lieutenant-colonels Bikomagu, Daradangwe et Simbanduku, ainsi que le lieutenant-colonel Ningaba) en tentant de «gérer la situation» en réalité perpétuent le coup d'État. Leur objectif principal est de sauver l'institution militaire, et non de retourner le pays à la légalité constitutionnelle.

Lorsqu'on analyse la composition du "Comité de Gestion," on constate que le lieutenant-colonel Simbanduku est l'oncle de Kamana et qu' il a été de mars à juillet 1993 conseiller du Président Buyoya en matière de sécurité; or on a vu le rôle joué par des militaires chargés de la sécurité de l'ancien Président. Sans hésitation il assume les fonctions «imposées» par les putschistes. Le Comité retourne au mess, où Pascal

Simbanduku présente le «président» Ngeze à ses collègues. Par la suite, il se dirige vers l'État-Major et participe activement aux activités du "Conseil national de salut public". La Commission estime établie son implication dans le putsch, et l'existence d'indices forts et concordants d'une responsabilité pénale pour tentative de détruire ou de changer le régime constitutionnel (article 412 du Code Pénal).

Du point de vue pénal la position du lieutenant-colonel J. B. Daradangwe paraît comparable à celle de Simbanduku. Non seulement a-t-il participé au même titre que les autres au "Comité du gestion", mais lors de sa conférence de presse du 24 octobre il a également tenu des propos qu'il faut bien qualifier de "putschistes". Ce sentiment serait évidemment renforcé s'il était établi que Daradangwe a effectivement ordonné la diffusion du communiqué lu dans la soirée du 21 octobre; cela ne pourrait être déterminé que par une confrontation entre le lieutenant-colonel Daradangwe et le commandant Ntakiyica, confrontation à laquelle la Commission n'a pas pu procéder.

En ce qui concerne l'implication d'officiers déjà cités dans la tentative du 2-3 juillet, la Commission ne peut se prononcer aver certitude qu'au sujet du lieutenant-colonel Ningaba, dont la culpabilité est manifeste. Le rôle des autres est plus difficile à cerner. C'est ainsi que dans une lettre adressée à la Commission, le major Busokoza avance qu'étant en prison, il n'aurait pas pu participer aux préparatifs du putsch; or il semble qu'il ait eu un telecel à sa disposition en prison. De même, des officiers comme Rumbete et Ntakiyica étaient actifs à l'Etat-major dans l'après-midi du 21 octobre. D'après ce dernier, c'est a lui que Daradangwe s'addresse pour la diffusion du communiqué putschiste, ce qui laisse supposer qu'il était considéré comme complice.

Il est important de s'attarder sur le rôle du Chef d'État-Major, le lieutenant colonel Jean Bikomagu, qui d'ailleurs est encore en fonction et qui semble même bénéficier de la confiance de certains membres du gouvernement. Il est certain, de l'avis de la Commission, qu'il y a eu négligence de la part des autorités face aux rumeurs de putsch. Comme nous l'avons constaté, le président lui-même ne prenait pas au sérieux le danger. Mais le lieutenant-colonel Bikomagu, par sa position dans la hiérarchie militaire, avait une responsabilité particulière pour la discipline au sein des forces armées. Sur ce plan, on peut certainement se poser des questions quant à sa compétence, et il y a sans doute des infractions d'ordre disciplinaire pour lesquelles il a à répondre. Uniquement sur ce plan, a Commission est étonnée qu'il n'a pas été relevé de ses fonctions.

Le même problème se pose avec plus d'acuité lorsque Bikomagu se trouve au camp Muha avec le Président, après la fuite de celui-ci du palais présidentiel. Constatant son

incapacité de contrôler ses troupes, Bikomagu essaie de sauver la famille NDADAYE mais il livre le Président aux militaires putschistes. Un peu plus tard, Melchior NDADAYE est assassiné par ses ravisseurs. Est-ce que la démarche de Bikomagu est acceptable? Est-ce qu'il aurait du protéger le président plus vigoreusement? Sur le plan moral et professionel, nous croyons que oui, même si la loi burundaise ne semble pas permettre d'établir une responsabilité criminelle pour cette négligence impardonnable dans la protection du président. Ce sentiment est renforcé par le fait que postérieurement aux événements, en tant que haut responsable militaire, il ne prend aucune sanction, même disciplinaire, à l'encontre des militaires qui ont défié son commandement et son autorité au camp Muha le matin du 21 octobre 1993.

Bikomagu ne se trouve pas sur la liste des treize officiers devant présenter François Ngeze aux officiers, et ceci suggère qu'il est mal vu par Kamana (ou par Ningaba pour le compte duquel ce dernier agit). Mais à partir de la présentation de Ngeze au mess des officiers, vers midi le 21 octobre, ce groupe n'a plus d'importance. Le centre des activités passe incontestablement à l'État-Major, et dorénavant aucune démarche significative ne se passe en dehors de la présence de Bikomagu. Activement ou passivement, il est associé au dénouement du putsch. Lorsque les chefs des partis politiques sont amenés à l'État-Major, c'est Bikomagu qui les rencontre et qui les informe du déroulement de la journée. Il s'associe ainsi aux activités putschistes qui se développent à l'État-Major, et par cette attitude il conforte la crédibilité de François Ngeze et ses alliés. Pourtant, il se passera encore deux jours avant que le pouvoir soit remis sans équivoque au régime démocratiquement élu. Ce n'est que le 23 octobre, lors d'une déclaration à la radio, que Bikomagu clarifie son intention, qui est le retour à la légalité constitutionnelle.

A sa décharge, il faut reconnaître que Bikomagu avait une responsabilité énorme à titre de Chef d'état-Major des forces armées. Il ne pouvait pas simplement abandonner ses troupes, pour se réfugier chez un diplomate étranger. Il devait donc faire des efforts importants afin de ramener l'armée à la légalité. Mais si nous acceptons cette justification du comportement de Bikomagu, il est difficile d'expliquer son inertie au camp Muha lorsque le Président est enlevé par des troupes rebelles. Les agissements du lieutenant-colonel Bikomagu sont caracterisés par l'ambiguïté et l'équivoque d'un homme sans profonde loyauté, un opportuniste qui essaie de garder ouvertes toutes ses portes de sortie.

Pour ces motifs, de l'avis de la Commission, dès son retour à l'État-Major, Bikomagu devient complice dans la tentative de détruire ou de changer le régime constitutionnel (article 412 du Code Pénal).

Les civils

Plusieurs témoins ont allégué une participation de civils dans l'organisation et la réalisation du putsch. Ils ont affirmé qu'il est invraisemblable qu'un groupe relativement restreint de militaires essaie de faire un coup d'état sans un appui politique et éventuellement financier d'autres secteurs de la population. Mais il est également vrai que ces gens, s'ils ont participé aux événements, ne se sont jamais manifestés pendant les journées qui ont suivies le putsch. Les seuls civils qu'on peut associer définitivement au putsch sont le parlementaire François Ngeze et les quatre leaders de l'UPRONA (C. Mukasi, L. Bararunyeretse, J.B. Manwangari et A. Kadege) qui se sont rendus à l'État-Major au début de l'après-midi du 21 octobre 1993. En effet, appelés par Ngeze à l'État-Major le 21 octobre vers 14h., ces derniers, au lieu d'exiger le retour à la légalité constitutionnelle, collaborent avec lui et notamment contribuent à la rédaction du communiqué qui sera diffusé cette soirée sur les ondes de la radio nationale.

Plusieurs chefs des partis politiques ont également été convoqués par les putschistes afin de participer au «Conseil national de salut public» pendant l'après-midi du 21 octobre. Ils étaient amenés à l'État-Major par des militaires armés et asujettis aux mêmes «contraintes» que François Ngeze. Lors d'une rencontre avec le «Comité de crise," ces chefs politiques refusent de collaborer. Ils déclarent qu'ils doivent consulter leurs états majors et que toute autre négociation était sous réserve d'un retour à la légalité. Cette version de la rencontre, qui nous semble être vraisemblable, suffit pour disculper les chefs des partis politiques de participation des infractions «putschistes» prévues au Code pénal.

En prenant pour acquis que d'autres secteurs de la population adhéraient au putsch, le fait qu'ils sont restés dans l'ombre suggère une conclusion troublante. Est-ce que le véritable objectif des putschistes n'était pas simplement d'assassiner le Président et ses collaborateurs, afin de plonger le pays dans une crise grave? En d'autres mots, les putschistes n'ont-ils jamais voulu prendre le pouvoir, mais simplement rendre le Burundi ingouvernable, au moins par le FRODEBU? Dans ce sens, il s'agit d'actes qui se rapprochent d'une sorte de terrorisme plutôt que d'un putsch «classique». La question se pose d'autant plus que le nombre de personnalités arrêtées par les putschistes a été en définitive très réduit, et manifestement en-deça de celui qu'ils auraient pu appréhender s'ils l'avaient voulu. L'issue du putsch semble pointer dans la même direction. En effet, même si formellement il paraît avoir échoué, en réalité il a continué de façon rampante. L'action du gouvernement issue des élections de juin 1993 a été paralysée, le

fonctionnemment des institutions a été bloquée, l'armée s'est profilé comme acteur politique, des forces politiques sans légitimité democratique se sont frayées un chemin sur le devant de la scène, jusqu'au sein du gouvernment, et le pays demeure déstabilisé. La Commission est dans l'impossibilité de confirmer ces hypotheses. Afin de mener à terme une enquête lorsqu'une organisation clandestine est impliquée, il faut des outils telle la possibilité de fournir une compensation, une protection et même une immunité de poursuite aux informateurs. Une Commission composée d'organisations non-gouvernementales n'a évidemment pas ce genre de ressources.

La Commission s'étonne du nombre élevé de communications téléphoniques (par telecel en particulier) entre des personnalités civiles importantes (notamment le chef de protocole et le directeur de cabinet du Président de la République) et des officiers supérieurs, notamment l'officier responsable des communications militaires, le Major Busuguru. Le contact téléphonique le plus curieux a été une communication longue de 1 h. 11' 46" entre le chef de protocole, Jean-Marie Nduwabike, et le Chef d'Etat-major Bikomagu. Les deux intéressés nient que cette conversation a eu lieu, mais la Commission possède des indications de son existence. Cette conversation est d'autant plus étonnante qu'elle a eu lieu entre environ 3h 30 et 4h40 pendant que le putsch était en plein déploiement.

Autour de l'assassinat du Président Ndadaye, probablement quelques minutes plus tard, trois civils étaient présents au camp para: Jean-Marie Nduwabike, chef de protocole du Président, Xavier Ndikumana, professeur assistant à l'Université et une troisième personne. Les deux premiers disent avoir été arrêtés à la maison de Ndikumana et emmenés au camp. Selon leur récit, des soldats auraient voulu les y tuer lorsque Bikomagu est intervenu personnellement pour les sauver. Bikomagu les aurait ensuite conduits en sécurité. Cette version est confirmée par Bikomagu.

Nduwabike et Ndikumana ont dit à la Commission qu'ils ne connaissent pas la troisième personne qui était avec eux, alors que les trois ont été arrêtés au même moment au même endroit. Il y a même eu des tentatives de fournir à la Commission une fausse identification de cette troisième personne.

Il n'est pas exclu que cette troisième personne soit un homme d'affaires du nom de J. Tutu Katemo. Des efforts considérables ont été faits pour cacher son identité et la Commission sait très peu sur lui. Il a été en contact téléphonique avec un nombre de personnes entre 13h30 et 15h18 ce même jour, à un moment où des décisions importantes étaient prises concernant la continuation des actions menées contre le gouvernement légal.

Parmi ceux en contact avec Katemo étaient le Chef d'Etat-major de la gendarmerie, le directeur de cabinet du Président, le Ministre de la Défense, le chef de protocole du Président et l'Administrateur-général adjoint de la Documentation. La Commission a fait de nombreux efforts pour localiser M. Katemo, mais en vain. Il est manifeste que les autorités judiciaires ou la commission nationale devraient continuer à suivre cette piste dans leurs enquêtes.

Les données recueillies ne nous permettent pas de nous prononcer sur l'implication éventuelle d'autres acteurs. Etant donné que les rumeurs ont circulé à propos de certaines personnes et organisations, la Commission a tenu à examiner ces pistes. Cependant, nous n'avons pas trouvé d'indications d'une participation dans les préparatifs ou l'exécution du putsch de la part de personnalités comme l'ancien Président J.B. Bagaza ou l'ancien Ministre C. Mbonimpa, ni d'organisations comme le Front Patriotique Rwandais ou le Palipehutu, ni de certains milieux d'affaires cités dans ce contexte. Toutefois, cela ne veut pas forcément dire que les précités ne sont pas impliqués, mais seulement que la Commission n'a pu récolter des preuves à cet effet.

Le cas de François Ngeze

Même si l'on acceptait, au bénéfice du doute, que François Ngeze n'était pas impliqué dans les préparatifs du putsch et qu'il a été enlevé chez lui contre son gré, à partir de 11h. du matin le 21 octobre il assume manifestement la présidence du Conseil national de salut public. Alors qu'il est libre de ses mouvements, il annonce aux officiers réunis au mess qu'il accepte la mission qui lui est confiée. Ensuite à l'État-Major il prend les choses en main avec trois officiers, membres comme lui d'un «comité de gestion». Il appelle des «amis politiques» en consultation et ne tente pas d'entrer en contact avec les autorités constitutionnelles; ce n'est en effet que dans l'après-midi du 22 octobre qu'il fait «appeler» le Premier Ministre Mme. Kinigi. Ensemble avec les autres membres du «comité de gestion» et avec ses «amis politiques» il rédige le communiqué du 21 octobre, véritable texte putschiste où il n'est pas question de retour à la légalité. Il procède à des nominations manifestement illégales. Et surtout, il se comporte comme s'il était le Président de la République (sachant que le Président a été tué, il se fait transporter par des véhicules de la flotte présidentielle; lors de sa première apparition télévisée, le texte en bas de l'écran se lit «S.E. Monsieur Ngeze François, Président du Conseil National de

Salut Public»; il appelle le Premier Ministre au lieu de lui rendre visite et il ne tente aucun contact direct avec le parti politique au pouvoir).

De son propre aveu, le parlementaire François Ngeze a participé activement au putsch. Il se trouvait au camp du 1e batallion des paras, base des putschistes où le président Ndadaye a été amené et par la suite assassiné, dès la première heure du 21 octobre. Il a été présenté aux officiers de l'armée comme l'homme de la situation désigné par les putschistes pour prendre le pouvoir civil. Effectivement, dans le communiqué lu à la radio dans la soirée du 21 octobre et lorsqu'il intervient lui-même à la télévision le soir du 22, Ngeze est présenté comme «président du Conseil national de salut public». Ces actes établissent sa participation au putsch, et donc une responsabilité pénale en vertu des articles 412 (attentat dans le but de changer le régime constitutionnel) et 423 (participation à un mouvement insurrectionnel).

François Ngeze propose une défense de contrainte. Il allègue qu'il a été amené de sa résidence contre son gré, et qu'il craignait pour sa vie. A défaut de collaborer avec les putschistes, Ngeze prétend qu'il aurait été exécuté. Le Code pénal reconnaît l'existence de cette défense au paragraphe 4 de l'article 17: «Il n'y a pas d'infraction: [...] lorsque l'auteur a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister». Est-elle recevable dans le cas de François Ngeze?

A quelques reprises, Ngeze allègue avoir accompli des actes qui semblent correspondre à une volonté de se disculper. Par exemple, selon lui il a été amené au camp para en «training». Il ne s'attendait pas à ce qu'il soit désigné président, et donc il ne s'habilla pas en conséquence. Pourtant, plus tard pendant la journée on propose a Ngeze de mettre des vêtements plus convenables à son nouveau rôle, mais il refuse. Nous lui avons demandé d'identifier les putschistes qui l'ont contraint d'assumer la fonction de président intérimaire le 21 octobre, et il n'a pas pu répondre. De plus, nous n'avons pas trouvé et il n'a pas pu identifier de témoins pouvant corroborer ses allégations. Il nous semble donc tout à fait envisageable qu'aucune foi ne soit accordée à sa version par une juridiction pénale.

Mais même si la version qui est offerte par Ngeze est acceptée par le juge des faits, il paraît à la Commission que sa défense est irrecevable en droit. En vertu du texte du Code, la contrainte n'est considérée comme une cause de non-imputabilité que si elle a été irrésistible, «c'est-à-dire, si elle a exercé sur la volonté de l'agent une pression telle qu'elle a annihilé sa liberté». Il est important de signaler que Ngeze n'a allégué aucune ménace ou geste précis, mais plutôt une interprétation selon laquelle les militaires qui lui ont imposé ses nouvelles fonctions étaient armés. Aucun juge des faits raisonnable ne peut conclure à la contrainte dans ce cas.

En tout cas, à partir du moment où il est présenté aux officiers au mess, il est libre de partir et donc libre de se désolidariser du putsch.

L'impérieuse nécessité des poursuites pénales et l'état de l'enquête interne

Dans un chapitre distinct du Code Pénal burundais sont prévues les atteintes à la sûreté interne de l'état (pour les textes de ces infractions, voir l'Annexe), dont les crimes d'attentat contre la vie du Chef de l'Etat (art. 410), attentat contre l'autorité de l'État (art. 412) et participation à un mouvement insurrectionnel. (art. 423).. La Commission a réuni des présomptions graves, précises et concordantes tendant à établir la perpétration de ces infractions lors du putsch. Plusieurs autres dispositions peuvent également être invoquées, par exemple des attentats et complots tendant à porter le massacre, la dévastation ou le pillage (art. 417).

Sans l'ombre d'un doute, les officiers et sous-officiers qui ont commandé les attaques de la nuit du 20 au 21 octobre sont susceptibles d'accusations en vertu de ces dispositions.

Qu'en est-il des nombreux militaires qui ont participé à l'attaque contre le palais présidentiel, la prise du camp Muha et d'autres activités militaires commandées par le lieutenant Kamana? Ces militaires ont également engagé leur responsabilité pénale en vertu de ces dispositions, à titre de participants à la tentative sinon au complot, à moins d'avoir un moyen de défense particulier. Nous précisons que la défense d'ordres supérieurs n'existe pas en droit pénal burundais. Cependant, il y a absence totale de poursuite contre ces militaires, une situation qui de l'avis de la Commission est inacceptable. Même en l'absence de poursuites pénales, il y a certainement lieu àdes sanctions d'ordre disciplinaire contre ces militaires. Les autorités sont également inactives sur ce plan.

Il est évident qu'il y a des problèmes graves d'ordre structurel et disciplinaire au sein de l'armée. Non seulement les officiers supérieurs n'ont pas pu ou voulu contrôler leurs troupes pendant la nuit du 21 octobre, mais ils n'ont pris aucune mesure disciplinaire depuis les événements. Nous comprenons donc sans difficulté pourquoi les militaires de l'armée burundaise peuvent penser agir en toute impunité.

Nous avons relevé des éléments de responsabilité, et notamment de responsabilité pénale, dans les cas notamment de Jean Bikomagu, Pascal Simbanduku, et François Ngezi. Mais un grand nombre d'officiers, de sous-officiers et de soldats sont susceptibles de poursuites sur le plan criminel. C'est aux autorités burundaises appropriées qu'il

appartient de prendre les mesures qui s'imposent. Le colonel Janvier Baribwegure, qui est l'auditeur-général militaire et à ce titre responsable de l'enquête judiciaire nous a confirmé qu'il y a «...beaucoup de militaires de la garnison de Bujumbura qui ont participé au putsch. Ça dépasse les bataillons para. et blindé.» Et beaucoup de ces personnes sont très facilement identifiables. Par exemple, les équipes des blindés qui ont attaqué le palais présidentiel sont connues. Ceux qui ont attaqué le camp Muha et ont pris le Président sont également faciles à identifier, et la Commission dispose de listes de noms à ce sujet.

Pourtant, le colonel Baribwegure et son adjoint, le major Lucien Nzobonimpa, travaillent à un rythme qui ne correspond pas à la gravité de la situation. En effet, lors d'une rencontre avec l'auditeur général Baribwegure chargé de l'enquête sur le putsch, il nous a été indiqué que neuf personnes étaient détenues et que quinze autres étaient recherchées, et que toutes ces personnes étaient suspectées d'avoir participé à la tentative de renversement du pouvoir sans que de plus amples précisions aient pu nous être donné tant sur les charges réelles que l'identité des suspects. L'insuffisance du travail de Baribwegure et Nzobonimpa est démontrée par le fait que la Commission, avec ses ressources restreintes et sans pouvoir de contrainte, a pu identifier des présumés assassins du Président Ndadaye.

Il a été souligné auprès de l'auditeur général que depuis trois mois, l'enquête n'avait guère progressé et qu'il ne semblait pas qu'une volonté réelle d'aboutir exista. Ceci est notamment caractérisé par le fait qu'aucun mandat d'arrêt n'a été délivré, et que tout le monde considère que "les putschistes sont aussi bien à l'extérieur du pays". Il a également été évoqué auprès de l'auditeur général les conditions de détention de certaines des personnes impliquées dans le putsch et détenues sur procès- verbal d'arrestation et qu'il était apparu à la Commission que ces détentions étaient illégales, les interessés n'ayant pas été présentés dans les délais légaux à un juge pour les confirmer et qu'enfin, les droits de la défense n'étaient absolument pas assurés, ces mêmes personnes n'ayant jamais reçu la visite d'un avocat.

Nous ne pouvons trouver un meilleur exemple des défauts du système judiciaire dans la présence du lieutenant-colonel Simbanduku à la Présidence de la Cour militaire chargée de juger les éventuels comploteurs. Or, celui-ci est non seulement témoin de plusieurs événements cruciaux du putsch, mais il est également, de l'avis de la Commission, participant à certaines infractions pénales telle la tentative de détruire ou de changer le régime constitutionnel. D'ailleurs, lors d'une rencontre avec la Commission, Simbanduku nous a montré l'original de cette liste de treize officiers, une pièce essentielle qu'il a subtilisée aux enquêteurs. Il ne peut donc manifestement pas siéger

lors d'un procès concernant le putsch. Cependant, lorsque la Commission lui a posé des questions concernant l'incompatibilité dans laquelle il se trouvait, il ne voyait aucun inconvénient.

Vu la paralysie de l'enquête judiciaire, et le danger évident que les tribunaux existants ne soient pas complètement impartiaux et indépendants, d'autres solutions s'imposent. La Commission considère que l'enquête doit être confiée à une équipe de juristes civils, dotée de pouvoirs appropriés et d'un budget suffisant pour mener à terme un travail de cette envergure. Si les autorités burundaises ne croient pas avoir le personnel qualifié ou l'expérience nécessaires, on peut songer à une participation d'experts étrangers. Mais nous soulignons que l'enquête elle-même n'est pas forcément difficile; l'obstacle relève d'un manque de volonté plutôt que de compétence ou de ressources.

LES CONSEQUENCES DU COUP A L'INTERIEUR

C'est vers 10h50, environ une heure après l'assassinat du Président, que l'Etat-major a mis en alerte toutes les unités. D'après plusieurs officiers de l'intérieur, la communication suivante émanant de l'Etat-major est arrivée autour de 15 heures, à un moment où les décisions importantes étaient prises à Bujumbura (cela se situe immédiatement après la rencontre du "Comité de gestion" avec les quatre politiciens de l'UPRONA). Cet ordre informe les commandants de district qu'ils doivent remplacer les gouverneurs et les mettre en résidence surveillée. Dans la province de Cankuzo, deux administrateurs communaux sont également arrêtés. C'est apparamment au même moment que toutes les unités reçoivent l'ordre de garder les écoles secondaires et de "protéger la population. En fin d'après-midi, des militaires et des gendarmes sont envoyés vers certaines écoles et commencent à patrouiller sur les routes. Dans la journée, des militaires du bataillon para sont envoyés par hélicoptère de Bujumbura à la plupart des principaux camps de l'armée et de la gendarmerie. Leur mission est de confirmer les ordres de l'Etat-major et probablement également de sonder l'attitude de la troupe et des officiers dans les provinces. L'arrivée des hélicoptères a augmenté la peur de la population pour une attaque militaire et causé la fuite de nombreuses personnes vers le Rwanda ou la Tanzanie.

Lorsque les 21 et 22 octobre des Hutu commencent à couper les routes et à attaquer des Tutsi, des officiers informent Bujumbura de l'augmentation de la violence. Dans la soirée du 22, le commandant de Ruyigi demande des renforts. Le lendemain une unité d'environ 50 parachutistes décolle de Bujumbura sous le commandement du capitaine Bizimungu; l' ordre verbal de Bikomagu et du commandant du bataillon est de se mettre à la disposition du commandant de district à Ruyigi. C'est le samedi 23 autour de 13 heures qu'ils sautent de deux avions sur Ruyigi. Manifestement le commandant de Ruyigi est incertain de l'usage qu'il peut faire des parachutistes, puisqu'il demande des instructions additionnelles. Le samedi soir la réponse vient dans un ordre signé par le lieutenant-colonel Ndayiragije et visé par Bikomagu: la mission est de protéger la population et d'utiliser tous les moyens disponibles à cet effet. Voulant se couvrir entièrement, le commandant de Ruyigi reprend contact avec l'Etat-major pour obtenir une autorisation spécifique d'utiliser les parachutistes dans une opération précise. La réponse envoyée le dimanche matin par le lieutenant-colonel Twagiramungu, visée comme la précédente par Bikomagu, est que le commandant de Ruyigi doit "profiter de leur présence pour pacifier

la population." Dans l'après-midi de ce 24, les parachutistes commencent à attaquer les collines autour de Ruyigi (voir infra).

Samedi le 23 un détachement plus réduit est envoyé à Gitega, où les parachutistes attaquent les collines Mubuga, Mungwa et Giheta dans l'après-midi. Cependant, ce même samedi, l'Etat-major a également eu à s'occuper d'autres problèmes. Dans la soirée un message envoyé à Cibitoke demande d'assurer la sécurité des fermes d'élevages et de nourrir convenablement le bétail; il est également demandé de faciliter et si nécessaire escorter les transports de lait sur Bujumbura.

Les parachutistes sont faciles à identifier à cause de leurs berets rouges. A un moment durant leurs opérations dans les provinces, il a été interdit aux parachutistes de porter leurs berets rouges, dans le but apparent de rendre leur identification plus difficile. Le changement de berets semble être une pratique courante dans l'armée burundaise; ainsi; lors d'un entretien dans le bureau du commandant en second du 2e bataillon commando, la Commission a vu qu'il s'y trouvaient trois berets, un vert, un rouge, et un noir. De même, la pratique d'envoyer des soldats et des gendarmes dans des patrouilles conjointes a également eu pour effet qu'il est plus difficile d'assigner les responsabilités en cas d'excès.

Dès qu'ils apprenaient les nouvelles de la crise, les nombreux militaires et gendarmes en congé se sont présentés au camp de l'armée ou de la gendarmerie le plus proche. En vertu d'une pratique courante, ces éléments opèrent alors sous le commandement de l'unité stationnée dans leur région d'origine plutôt que de rejoindre leur propre unité. C'est ainsi qu'ils ont pu fournir aux militaires des camps des renseignements précieux sur la population des environs.

Mais si les gouverneurs ne disposent pas d'un système de communications comme les militaires, la plupart ont apris la nouvelle du putsch tôt le matin, souvent endéans les heures qui ont suivi le début des événements. Certains ont été appelés par des amis de Bujumbura, d'autres ont été avertis par l'un ou l'autre ministre. Ne disposant pas de liaison téléphonique avec les communes, ils ont été handicappés dans la transmission de cette information aux administrateurs. En temps normaux, les gouverneurs utilisent des messagers pour communiquer avec eux. Dans cette période de crise, les gouverneurs les plus actifs ont eux-mêmes pris la route pour passer le message. Cepandant, même ceux les

plus disposés à organiser la résistance, comme le gouverneur de Gitega, ont été en contact avec le commandant militaire local. D'autres ont collaboré étroitement avec les commandants locaux jusqu'au moment où ils furent placés en résidence surveillée. Dans un cas, le gouverneur de Muramvya avait des relations tellement cordiales avec le commandant qu'il a pu éviter un attentat d'assassinat et a pu se cacher au lieu d'être arrêté. Par ailleurs, certains commandants étaient manifestement opposés au putsch, mais ils ont néanmoins exécuté les ordres des putschistes.

Lorsque la nouvelle du putsch se répandait à travers le pays, des Tutsi et même certains Hutu UPRONISTES célébraient le coup de force, ce qui a manifestement provoqué une grande colère parmi les Hutu. On a vu cette même expression de soutien au putsch à Bujumbura.

LE PAYSAGE DU BURUNDI APRES LE PUTSCH

Le Burundi que la mission exploratoire de la Commission avait parcouru au mois de novembre 1993 était un pays vide de ses habitants. Il était possible même le long des routes principales, de ne rencontrer personne pendant cinquante kilomètres, puis, au détour du chemin, de découvrir un camp de déplacés de 500, 1000 ou 2000 personnes. beaucoup d'habitants avaient fui vers les pays limitrophes, mais nombre d'entre eux se cachaient sur place dans les forêts et les marais. C'est ainsi qu'il arrivait que l'on aperçoive une ombre au loin, qui s'évanouissait à notre approche. Si d'aventure nous avions surpris quelqu'un, une mère et ses enfants par exemple, le premier mouvement était celui de la fuite, celle-ci ne s'arrêtant qu'à la vue de nos peaux blanches. Les témoins que nous avons rencontrés étaient visiblement traumatisés. Des groupes armés au regard sombre montaient la garde sur certains axes.

Nous avons vu, bien sûr, les enfants carbonisés de Kibimba, dont la presse internationale nous avait abondamment parlé. Mais, nous apprîmes en parcourant les routes secondaires que de nombreuses tragédies analogues s'étaient produites : maisons communales, prisons, écoles, cabaretsavaient été transformés en bûchers collectifs. Le mois de janvier nous en réserverait les récits hallucinants, souvent par des miraculés de la fournaise.

Ce pays si vivant et coloré n'était plus qu'ombre et désert. Nombre de plantations et de forêts étaient brûlées, parce qu'on avait voulu y débusquer les fuyards qui s'y étaient réfugiés. Beaucoup de maisons étaient détruites et incendiées, la plupart du temps pillées, à moins qu'elles ne fussent, comme dans le nord, fermées par l'obturation des ouvertures, fragile protection contre l'absence. Les centres de négoce étaient détruits, brûlés, vidés, jonchés de débris, peuplés par quelque chien errant.

Dans certaines communes, la totalité des maisons avait souffert. Dans d'autres, elles étaient toutes intactes. Enfin, certains endroits portaient la marque de la persécution sélective. C'est ainsi que nous eûmes la première confirmation de la diversité des événements qui ont bouleversé le Burundi à partir du 21 octobre, mais aussi déjà au cours de l'été précédent, certaines forêts ayant été incendiées dès cette époque.

Deux mois plus tard, la pluie avait commencé à reverdir le pays. Réfugiés, déplacés et dispersés retrouvaient leurs lieux de vie, même si beaucoup passaient encore la nuit dans les camps. Le pays commençait à retrouver ses interminables files de marcheurs le long des routes, les foules colorées des marchés.

Les maisons et les centres de négoce avaient quant à eux gardé leur visage de désolation. La situation restait dramatique dans les camps de réfugiés au Zaïre, au Rwanda et en Tanzanie. L'une de nos équipes a parcouru nombre de ces camps dans les trois pays. C'est elle qui a effectué le parcours le plus éreintant. Elle nous a décrit la vie qui y régnait. La géographie des camps est évidemment bouleversée aujourd'hui, après les cinq mois hallucinants que la région vient de vivre.

La mission de janvier nous a permis de rencontrer les gens, puisqu'ils étaient de retour chez eux, et avec eux, nous vîmes les blessures de l'âme et du corps. Les enfants nous montrèrent les douilles des canons et des mitrailleuses lourdes que l'on avait pointés sur eux en ces mois d'octobre et de novembre. Ils nous mimèrent le bruit des tirs qui emplissaient les collines et le vol des hélicoptères équipés de lance-grenades. Ils stockaient ces douilles, comme le font tous les enfants du monde, faisant du pire un amusement, et nous faisant cadeau de quelques-unes que nous pûmes soumettre à la sagacité des experts en balistique burundais et étrangers (voy. l'annexe... du présent rapport).

Depuis lors, le Burundi continue à retentir des détonations. L'armée tire dans les quartiers de Bujumbura et la Commission a recueilli les échos d'armes que l'on importe pour distribuer à la popuation, d'une armée de citoyens que l'on constitue pour faire face à l'armée nationale. Elle espère que les irresponsables des deux côtés qui s'imaginent trouver là une issue, se rendront compte avant qu'il ne soit trop tard que ce sera une issue fatale!

PROVINCE DE BUJUMBURA-Mairie

Les travaux d'enquête de la Commission qui auraient dû porter sur la mairie de Bujumbura ont été considérablement entravés et perturbés par les événements qui se sont produits dans la capitale à partir du lundi 31 janvier jusqu'à l'investiture du président Cyprien Ntaryamira. Les barricades et les troubles suscités par les manifestations de l'opération dite "ville morte" déclenchée par le Collectif des partis d'opposition pour protester contre le décret de révocation d'une partie des juges de la cour constitutionnelle - ont empêché la Commission de rencontrer la plupart des responsables et témoins qu'elle avait l'intention d'écouter. Pendant cette période, les bureaux de l'administration n'étaient pas accessibles et les déplacements entre les différents quartiers de la ville étaient impossibles certains jours. De surcroît, la sécurité des interprêtes à la disposition de la Commission n'était pas suffisamment assurée. En conséquence, la Commission doit avec regret s'en tenir à des informations nécessairement fragmentaires, qui sont résumées ci-dessous. Ce chapitre ne saurait donc refléter la globalité des événements survenus en mairie de Bujumbura depuis la nuit du 20 au 21 octobre 1993.

Le mois d'octobre

La capitale n'a pas connu de violences semblables à celles constatées dans les provinces et elle est restée épargnée jusqu'à la fin de l'année par la vague des massacres qui a ensanglanté le pays.

Il ressort des divers témoignages recueillis par la Commission que des partisans de l'UPRONA ont bruyamment manifesté leur satisfaction dans les rues de la capitale dès le début de la matinée du 21 octobre. Selon d'autres témoignages recueillis par des bénévoles de ligues burundaises des droits de l'homme, plusieurs civils ont été tués par balle ou à l'arme blanche ou encore à coups de bâton. Ainsi, dans le quartier de Nyakabiga, l'armée a tiré sur des manifestants qui demandaient la libération du président Ndadaye, le 21 octobre en début d'après-midi. L'incident aurait fait un mort et plusieurs blessés. Dans le même quartier, des hutu auraient été tués par des réfugiés rwandais tutsi ou des tutsi burundais, avec la complicité des militaires. En tout, plus de dix personnes auraient été assassinées dans ce quartier.

Dans le quartier de Kamenge, des meurtres sont signalés à partir du 23 octobre, dont ceux de deux rapatriés récents, Antoine NGOWENUBUSA et son fils de 17 ans, tués par balles le 23 octobre. Dans le même quartier, une dizaine de personnes auraient été tuées par des militaires entre le 23 et le 25 octobre, et six autres cas d'assassinats analogues enregistrés à cette date. La Commission dispose d'une liste nominative de 8 victimes.

Dans le quartier de Kinama, plusieurs assassinats attribués à des extrémistes tutsi qui auraient agi avec la complicité de l'armée ont été signalés à la Commission et une liste de prétendus coupables lui a été remise, mais la Commission n'a pu vérifier ces faits. Il s'agit notamment du meurtre de Poste Vugizo, agent de l'administration générale de la documentation et des migrations, à la 21ème avenue, ainsi que celle d'une enseignante prénommée Esther, la nuit du 22 au 23 novembre 1993, à Mutakura, 15ème avenue au n° 55.

Dans le quartier de Ngagara, des meurtres auraient été commis visant des Hutu travaillant comme domestiques, ainsi que des agressions, perpétrés par des déplacés installés à l'Eglise libre et à l'Ecole libre.

La Commission n'a pu enquêter de manière approfondie sur les assassinats de tutsi attribués à des extrémistes hutu qui lui ont été signalés en ville pendant la même période.

Opération "ville morte" à partir du 31 janvier 1994

Une opération du même genre avait été organisée par l'opposition au début du mois de janvier, mais elle n'avait pas provoqué de troubles aussi importants que ceux auxquels la Commission a pu assister malgré elle. En résumé, le décret gouvernemental révoquant une partie des juges de la cour constitutionnelle et acceptant la démission des autres, publié le samedi 29 janvier, a provoqué des protestations de l'opposition, en particulier du collectif regroupant les petits partis d'opposition. Ce collectif a appelé dimanche soir 30 janvier à une manifestation pour le lundi 31 janvier, appelée "Opération ville morte". Dès le lundi matin, la capitale a été couverte de barricades, les commerces sont restés fermés jusqu'au mercredi au moins, de même que les administrations. Des violences ont été commises dans différents quartiers périphériques, faisant à chaque fois fuir l'ethnie

minoritaire dans le quartier visé. La Commission elle-même a pu constater que des étudiants de l'ethnie tutsi tenaient de nombreuses barricades, notamment aux alentours de l'Ecole internationale.

La Commission dispose d'informations, selon lesquelles certaines forces chargées du maintien de l'ordre (soit certaines unités de la gendarmerie, ou du moins certains officiers) sont intervenues de manière sélective, en se montrant très complaisantes lorsqu'il s'agissait de rétablir l'ordre à l'encontre de manifestants de l'opposition ou d'extrémistes tutsi. A l'inverse, ces mêmes militaires se sont montrés rigoureux lorsqu'il fallait intervenir à l'encontre de fauteurs de troubles dans les quartiers à majorité hutu.

La Commission a tout de même pu recueillir elle-même quelques témoignages sur ces événements. Le mardi 1er février par exemple, une agression a été commise à 9 heures du matin en face de l'Odéon Palace par un groupe d'une trentaine d'étudiants de l'Ecole paramédicale. Un homme a été lynché, puis jeté dans un égoût, sans qu'un militaire présent n'intervienne. la Croix Rouge, appelée à venir au secours de la victime, a finalement pu l'évacuer.

La nuit du 2 au 3 février, une jeune employée de laboratoire et son oncle ont été attaqués par des étudiants progressistes à leur domicile, dans le quartier de Nyakabiga, n°9. L'homme a été tué et la jeune fille blessée par balles aux jambes. Le reste de la famille aurait également été tué par des militaires la même nuit. La jeune fille a dû se réfugier dans un autre quartier où les civils de son ethnie (hutu) se sentent plus en sécurité. Ce genre de témoignages rapportés à la Commission illustre bien les violences commises dans la capitale au début de cette semaine de troubles, accompagnés de dégâts matériels nombreux sous forme de maisons incendiées dans la plupart des quartiers concernés, à majorité hutu ou à majorité tutsi.

PROVINCE DE BUJUMBURA RURALE

La population de plusieurs communes s'est montrée très excitée pendant la journée du jeudi 21, mais la plupart des tueries des Tutsi ont eu lieu le 22 et le 23. Le gouverneur de la province, Dr. Aloys Hakizimana, a redouté un coup d'Etat vers 5-6h., quand il n'a pas pu capter la radio nationale. Comme beaucoup d'autres autorités, il a entendu des rumeurs qui circulaient dans le pays depuis quelques jours. Il s'est rendu à la paroisse où il a rencontré l'ex-représentant du parti UPRONA. A ce moment, comme plus tard dans la journée, d'ailleurs, il a tenté sans succès, d'entrer en communication téléphonique avec la capitale.

Après s'être concerté avec le commandant de la brigade, il a décidé de faire le tour des communes pour rassurer la population. Deux policiers municipaux l'accompagnaient dans sa tournée, l'un Hutu prénommé Célestin, l'autre Tutsi du nom de Vénérand.

A Kanyosha le chef de zone avait déjà pris la fuite à 8h. et le gouverneur a tenté de calmer la population. A Pera, une région fortement FRODEBISTE, la population a failli lyncher les policiers qui l'accompagnaient. Elle s'est dite prête à affronter les militaires si ceux-ci tentaient une opération sur la localité. Le gouverneur a voulu poursuivre sa route vers Bujumbura, mais la population s'est interposée et les policiers se sont montrés effrayés à l'idée. Il a continué alors vers Sororezo où les gens en fuite de Bujumbura ont dit que les soldats qu'ils avaient vu près des barrières en ville portaient des bérets rouges, c'est-à-dire, que c'étaient des soldats du bataillon parachutistes. A Muyira, le gouverneur a confirmé l'administrateur communal *ad interim,* un UPRONISTE, dans ses fonctions et a mis en place un comité de crise. La foule voulait se rendre à Bujumbura pour affronter les militaires et a lancé des menaces à l'égard des Tutsi en annonçant qu'il leur arriverait malheur si on avait tué le président.

A Buhonga, le gouverneur a trouvé la situation plus calme, mais le passage d'un hélicoptère a provoqué un moment de panique dans la population. Il a ordonné aux enseignants, à majorité tutsi, d'interrompre les cours et de renvoyer les élèves chez eux. A Isale, le gouverneur a demandé à l'administrateur communal de silloner la commune en

exhortant la population à rester calme. Il a rencontré à Rushubi un important groupe de fonctionnaires tutsi qui se sont regroupés sous la protection des policiers de Police de Sécurité Publique. En passant par Gasenyi, où se trouvait une foule surexcitée, et Muberure, le gouverneur est arrivé ensuite à Mubimbi vers 14 h 30- 15 h. Il affirme qu'il a lancé un message de pacification aux gens rassemblés au marché, mais il a ajouté que, comme on avait pris le président, il ne savait pas ce qui allait lui arriver. Après son départ, les Tutsi ont commencé à fuir.

Le gouverneur est arrivé à Martyazo vers 16 h. Dans cette commune, les relations entre Hutu et Tutsi étaient mauvaises depuis un certain temps. Là, et pour la première fois de la journée, il a trouvé la population armée, d'armes blanches. Le gouverneur affirme qu' au moment de sa visite, il savait déjà que la population avait fouillé des maisons tutsi (où elle aurait trouvé une matraque et un révolver-jouet) et que le chef de zone a "arrêté" au moins une famille tutsi et tentait d'insister que les Tutsi prennent part, avec les Hutu, aux rondes de sécurité. Il savait aussi qu'une partie de la population tutsi avait eu suffisamment peur pour avoir déjà pris la fuite.

En terminant ses rondes le jeudi 21, le gouverneur a dû franchir quatre barricades, à Mageyo, deux fois à Isale et à Kigesi. A ces barricades, les policiers qui l'accompagnaient ont été menacé et lui-même a été menace par un groupe de Twa. Un groupe l'a également mis en garde contre les policiers de son escorte.

Quand le gouverneur est arrivé au centre d'Isale, il a trouve une foule immense. Le commandant Ndayinzimba l'a tout de suite arrêté. Il avait été tout d'abord convenu que le gouverneur serait assigné à résidence chez lui mais ultérieurement le commandant a reçu l'ordre de le transférer à la brigade. Le lendemain matin le commandant est parti seul, dans le véhicule du gouverneur, pour faire une tournée de pacification. La population d'Isale, constatant que le commandant était seul dans le véhicule du gouverneur et sachant que le gouverneur a été pris par le commandant, en a déduit que le gouverneur avait été assassiné. Les gens d'Isale ont attaqué le commandant et ses hommes, tuant un des militaires. Trois manifestants aussi ont été tués. Les militaires, qui voulaient venger la mort de leur camarade, ont commencé à se montrer menaçants à l'égard du gouverneur. Le commandant Ndayinzimba est intervenu pour sauver sa vie.

Le gouverneur estime que les tueries des Tutsi ont été conçues comme des actes de représailles après la mort du président et celle, présumée, du gouverneur.

Commune Mugongomanga

D'après l'administrateur communal, le jeudi 21 octobre, à 6 heures du matin, la population est descendue jusque sur la route à Ijenda. Il a attendu sur sa colline. A 10 heures, il a apris qu'il y avait un problème à Bujumbura. Il a alors réuni le conseil communal de sécurité pour demander à la population de rester calme et d'attendre les consignes.

Le vendredi 22, le Conseil de sécurité s'est à nouveau réuni, toujours avec le même objectif. Des équipes mobiles ont été constituées qui devaient suivre l'évolution de la situation. Le vendredi soir, l'admnistrateur a observé des Tutsi qui remontaient la crête d'Isale. Le samedi 23 octobre, l'administrateur est passé le matin, avec le commandant de brigade, à l'antenne radio, où beacoup de personnes s'étaient déplacées depuis la commune de Kaniosha. Il a vu des gens qui fuyaient d'Isale. Il a vu ensuite des maisons brûler, des gens courir, qui lui disaient qu'il y avait eu des morts à la limite nord de la commune. Il n'a pas voulu s'y aventurer. En revanche, un petit groupe de militaires y est allé, qui a fait reculer des Hutu qui avaient attaqué. Cinq boutiques ont été détruites, et pillées. Selon les militaires, l'affrontement a fait trois morts. Les personnes venues de Kaniosha se sont alors regroupées vers les antennes, où se trouve une position militaire à la limite de la commune.

Le dimanche 24, un nouvel affrontement a eu lieu au même endroit, entre personnes des deux communes. Un hélicoptère a survolé la zone, en mitraillant les gens, faisant de nombreux blessés dans la population. Selon l'administrateur, jusqu'au dimanche soir, il n'y pas eu de problèmes entre les deux composantes de sa population, car il avait tout fait pour les rassurer, même si les Hutu avaient de plus en plus peur de faire les rondes. Le jour, l'administrateur circulait sur les collines, pour que la population voit sa présence. A la suite de l'agression lancée à la limite nord-est de sa commune, l'administrateur avait demandé à la population de réagir ensemble, ce qu'elle lui avait promis. Les plus âgés surtout, ainsi que les fonctionnaires, étaient fiers d'avoir pu garder le calme. Il n'y a pas eu de panique, ni de fonctionnaire tué dans la commune.

En revanche, en novembre, des affrontements se sont produits. Ils ont commencé le vendredi 9 novembre au soir : un groupe de pillards a attaqué un groupe de Hutu sur la colline de Butaganzwa. Le samedi matin, l'administrateur communal s'y est rendu : il y avait

des maisons détruites et pillées, et toute la commune était en désordre. L'administrateur a demandé à la population de tout faire pour empêcher la progression de ces "malfaiteurs". Malheureusement, à son retour à la maison vers 18h30, il a vu du feu sur la colline Mugongo et sur la colline Mugunga. Il a alors envoyé les militaires. Lui-même est allé à Ijenda, sur un point d'où il pouvait voir où se trouvaient les maisons enflammées. A leur retour, des militaires ont affirmé qu'il était difficile de dire quel était le groupe qui avait attaqué. Il s'agissait d'une colline à forte concentration Hutu et les habitations des Tutsi étaient en retrait. Des massacres ont eu lieu. Certains Hutu sont venus se réfugier jusqu'au chef-lieu.

Le dimanche 11 novembre, le conseil communal de sécurité a décidé d'adopter une stratégie pour faire cesser ces affrontements. Des militaires ont été placés sur toutes les collines qui n'avaient pas encore été touchées par les violences.

Quelqu'un est venu avertir l'administrateur, qui est Tutsi, que des Tutsi allaient l'attaquer, parce qu'il protégeait les Hutu. Il a alors décidé d'aller dormir à la brigade pendant trois jours. Ensuite, il a demandé qu'on lui fournisse des militaires pour protéger les déplacés internes dans sa commune. A cette époque là, il y a eu jusqu'à 3.500 Tutsi réfugiés au centre de la commune, près de la position militaire. En décembre 1993, il en restait 2.500.

Selon l'administrateur, le bilan des violences dans sa commune représente 40 morts. Il y a eu 395 maisons détruites.

Beaucoup de programmes de pacification envisagés ont échoué à cause des troubles dans la capitale Bujumbura. D'après l'administrateur, la capitale donne le mauvais exemple. Le jeudi 3 février par exemple, une manifestation a été organisée dans sa propre commune, par peur des gens de la commune de Mukike et des autres communes avoisinantes. Cette manifesatation avait le style de celles organisées à Bujumbura : les routes étaient coupées par des barricades.

Paroisse Martyazo

A Martyazo, les Hutu ont rassemblé des Tutsi le jeudi et ont commencé à les tuer le vendredi. Les estimations du nombre de tués divergent sérieusement, mais il paraît qu'au moins une centaine de personnes y ont été tuées. Plusieurs rapports établis par des familles

des victimes désignent Jérémie Simzinkayo, chef de zone, Jean-Bosco Ndikimana, directeur de l'école, et représentant du FRODEBU, et Victor Manirakiza, conseiller socio-politique, comme les organisateurs du massacre.

Interrogés par la Commission, ces messieurs nient toute complicité avec les tueries. Ils racontent qu'ils étaient ou bien chez eux ou bien en fuite et ne savaient rien des massacres. En contradiction apparente avec ces déclarations, ils disent aussi que pendant les premières journées du putsch, ils ont tenté de calmer la population suivant les instructions du gouverneur. Le chef de zone affirme qu'il a seulement conseillé aux Hutu et aux Tutsi "de rester grouper." Lui et le directeur de l'école affirment aussi que les tutsi étaient au courant du putsch bien avant que celui-ci n'ait eu lieu. Sur ce point, le directeur apporte des précisions concernant des stocks de vivres que la population aurait découvert en fouillant les maisons des Tutsi. La Commission s'étonne
que ces personnalités n'aient aucune information concernant les massacres.

COMMUNE MUBIMBI

A Mubimbi, les gens ont commencé à dresser des barrages à partir de 3 ou 4 h. du matin du vendredi 22. L'administrateur communal, apprenant l'arrestation du gouverneur, a fui dans les marais, d'où il est ensuite parti pour le Rwanda.

Le directeur de l'école, selon lui, a été aussi parmi les premiers à fuir, "*vu les menaces dont il était l'objet comme représentant du FRODEBU*". Par contre, le vicaire de la paroisse a affirmé que le directeur a protégé une religieuse menacée le vendredi quand les Hutu ont prit les Tutsi en otages. D'après le vicaire, les Tutsi qui n'avaient pas déjà fui ont été pris en otage sur pratiquement toutes les collines de la commune. Lui-même a demandé à la foule ne pas verser le sang. Les Hutu ont répondu qu'ils ne voulaient pas tuer les Tutsi mais montrer leur colère. On ne sait pas le sort de ces otages. Le vicaire croit que la prise des otages ne résultait d'aucun ordre d'une autorité.

Le vicaire et les autres ecclésiastiques ont quitté Mubimbi le samedi matin vers 3 h. Le dimanche, il était en route pour revenir quand il a constaté une attaque par hélicoptère et même des bombardements dans la région et il s'est rebroussé chemin.

Selon une estimation provisoire, 106 personnes ont été tuées dans la commune de Mubimbi, dont une centaine étaient des Tutsi.

Le gouverneur a été libéré de la brigade le 26 octobre. Il a retrouvé sa famille en train d'organiser son deuil, convaincue de sa mort.

L'armée a attaqué à Martyazo le 23 octobre sans faire de victimes. Elle est revenue les 26 et 28 octobre et le 3 novembre. Le 28 octobre, elle a tué vingt personnes qui défendaient une barrière.

Le gouverneur estime que les militaires ont eu, dans l'ensemble, une attitude loyaliste et qu'ils ont agi le plus souvent en état de légitime défense.

Dans le rapport établi par le gouverneur le 10 décembre 1993, il établit le nombre total de tués à 600 personnes, Hutu et Tutsi confondus. Selon les lieux, on constate une majorité de victimes hutu lorsqu'il s'agit de victimes d'opérations militaires, et une majorité de Tutsi dans les cas de massacres commis par la population.

PROVINCE DE BUBANZA

Commune Gihanga

La région de Gihanga est restée calme jusqu'à la mi-novembre. Toutefois, durant les jours qui suivirent la tentative de putsch, d'importants déplacements de populations eurent lieu dans cette région. C'est ainsi que des Tutsi fuyant Bubanza et Bubanga sont venus chercher refuge à Gihanga pour se mettre sous la protection de la gendarmerie et de l'armée. A l'inverse, de nombreux Hutu ont quitté Gihanga, durant cette période, pour se regrouper dans d'autres lieux et notamment au village 5.

Selon plusieurs témoignages concordants, émanant à la fois de Hutu et de Tutsi, un groupe de Tutsi déplacés, bien connus de la population et des autorités, a commencé à se livrer à des intimidations, à des menaces et à des attaques contre des Hutu en représailles de ce qu'ils avaient vécu dans les régions qu'ils avaient dû abandonner. A la mi-novembre, une réunion à Gihanga, à laquelle participaient l'administrateur, les autorités locales et les députés de la région, a tenté de mettre un programme de pacification sur pied. A cette occasion, des Tutsi déplacés ont manifesté leur désir de venger les membres de leurs familles assassinés dans les diverses régions qu'ils avaient dû abandonner.

Environ 200 Tutsi ont attaqué le village 3 le 24 novembre. Les gendarmes, qui ne participaient pas directement à cette opération, en ont été les témoins sans intervenir. L'attaque contre le village 3 a fait 5 morts. Le lendemain, 18 Hutu ont été arrêtés par les gendarmes dans le village 6. Conduits dans le parc qui se trouve sur le bord du lac, ces Hutu auraient été massacrés. Toujours à la même époque, deux Tutsi et un Rwandais ont été assassinés et les représailles organisées par les tutsi avec le soutien de l'armée ont conduit à des affrontements à la route 2, qui auraient fait 25 morts.

Enfin d'autres Hutu ont été assassinés, toujours à la même époque, à la route 6. Le calme a pu être rétabli grâce à l'intervention du lieutenant-colonel commandant du camp de Muzinda. Le lieutenant-colonel s'est interposé pour empêcher la foule qui venait d'attaquer le village 3 de poursuivre en direction du village 5. Cette attitude courageuse nous a été rapportée par le représentant du FRODEBU au village 5,

Suite à ces événements, 620 familles hutu comprenant 3.371 personnes se sont déplacées des villages 1, 2, 3 et 6 vers le village 5. Par la suite, des familles provenant du Rwanda, du Zaïre et des fuyards du village 4 ont également cherché refuge dans le village 5.

A la fin de janvier 1994, le village 5 comptait 714 familles réfugiées. Bien que des tentes aient été mises à la disposition pour leur hébergement, ces familles refusèrent de les occuper par crainte qu'elles ne soient prises comme cibles par l'armée.

Les estimations concernant le nombre de morts depuis la tentative de putsch d'octobre divergent. Mais il est certain que les assassinats commencés après le 24 novembre ont fait au moins 50 morts. Toutefois, selon les autorités, il est difficile de procéder à un décompte des cadavres dans la mesure où certains ont été retrouvés dans la zone de Rusizi, difficile d'accès, et d'éclaircir les raisons de certains assassinats, qui pourraient être liés à des crimes crapuleux.

Il existe également d'importantes divergences quant à l'appréciation des mesures prises pour identifier les auteurs et les sanctionner. Des Hutu nous ont dit que la plupart des auteurs étaient parfaitement connus des autorités qui les protègent. Le responsable du FRODEBU du village 5 nous a même dit qu'il avait fait parvenir à l'administrateur communal de Gihanga, une lettre contenant une liste de 15 personnes qu'il accuse formellement d'être responsables des assassinats commis à partir de la mi-novembre. Selon lui, les autorités compétentes n'ont toutefois rien entrepris pour poursuivre les auteurs et les traduire devant les tribunaux.

Interrogés, les responsables ont prétendu n'avoir pratiquement reçu aucune plainte, la population considérant qu'en raison de la vacance de pouvoir et de l'absence de certains responsables, il n'était pas possible d'espérer des autorités qu'elles conduisent des enquêtes dans les circonstances présentes. Toutefois, les deux parties s'accordent sur le fait que des enquêtes impartiales et la sanction des responsables aideraient à rétablir la confiance. Selon les autorités, un groupe de personnes accusées de vol et suspectées d'être responsables de tueries, ont été arrêtées et se trouvent actuellement détenues à Bubanza. Par ailleurs, le procureur de Bubanza a affirmé qu'un militaire du camp de Muzinda avait été appréhendé et était en détention. Il est accusé d'avoir enlevé des Hutu dans un village pour les conduire dans le parc où ils ont été assassinés. Selon les informations du procureur, 6 personnes auraient été tuées à cette occasion.

Un jeune étudiant hutu au sud de Buruyuko, a raconté son histoire illustrant ce qu'ont vécu de nombreuses familles au Burundi. Au moment de la tentative du coup d'Etat, il étudiait au sud de Bujumbura. Dès le 21 octobre, il a cherché à rejoindre sa famille sur sa colline près de Gihanga. Lorsqu'il est parvenu à la maison familiale, il a appris que son père avait été tué par l'armée, tandis que sa mère avait disparu. Il s'est mis à la recherche de sa jeune soeur de huit ans qu'il a fini par retrouver et dont il s'occupe actuellement. Il a expliqué à la commission que la population de la région, qui avait en grande partie fui, revenait peu à peu, mais que les gens avaient peur de l'armée et qu'ils se cachaient.

Sa soeur et lui survivent grâce aux dons des organisations internationales qui distribuent une aide alimentaire. Connaissant les points de distribution de cette aide, la population s'y rend régulièrement afin d'être approvisionnée.

La Commission d'enquête a pu constater que de nombreuses maisons sur les collines avaient été détruites récemment par le feu et que les arbres abattus dans les heures ou les jours qui ont suivi la tentative de putsch, l'ont été à la machette.

Commune Bubanza

Dans la commune de Bubanza, la population est demeurée calme durant toute la journée du jeudi 21 octobre. Les esprits se sont échauffés le soir, en apprenant que des militaires assumaient le pouvoir et en présumant que le Président était mort. Vendredi 22 octobre: la population a commencé à couper des arbres pour barricader les accès de la commune. Des membres de la commission se sont rendus sur place et ont constaté que les arbres avaient été abattus à la machette et à la hache.

Le vendredi 22 octobre, des manifestations de protestations ont eu lieu au chef-lieu de Bubanza. Les manifestants provenaient de différentes zones et de différentes collines. Lorsqu'ils sont arrivés au centre de Bubanza, la police a tiré sur la foule, tuant douze personnes. Les victimes étaient des membres ou des sympathisants du FRODEBU âgés de quinze à trente ans. Il y a des divergences entre les témoins interrogés concernant les circonstances qui ont conduit la police à tirer: les uns parlent d'une réaction au jet,

par un manifestant, d'une arme de trait (flèche ou javelot); d'autres d'une perte de contrôle des policiers qui, bien que non agressés physiquement, auraient pris peur; d'autres enfin, d'une initiative de certains policiers face à des manifestants pacifiques.

Du fait de cette intervention de la police, les manifestants ont reflué vers les collines, particulièrement vers Musigati. Ce même jour, le commandant de district, conformément aux instructions des putschistes, a conduit le gouverneur à la brigade. Le bruit a commencé à circuler que le gouverneur avait été assassiné.

La répression sanglante de la manifestation à Bubanza et la rumeur de l'assassinat du gouverneur ont provoqué une vive colère au sein de la population. Selon les personnes interrogées, c'est à ce moment qu'ont commencé les massacres contre les Tutsi. L'administration communale elle-même s'est cachée les 23 et 24 octobre, par crainte d'être assassinée.

Les Tutsi ont cherché à fuir les villages où ils étaient minoritaires pour se rapprocher des casernes, des camps militaires et des postes de police. C'est ainsi que certains d'entre eux se sont réfugiés près de la centrale électrique de Bubanza. Ils provenaient pour la plupart de la zone de Mitakata.

Selon l'administration communale de Bubanza, certains de ces réfugiés ont effectué une opération sanglante de représailles. Avec la protection des militaires, ils se sont rendus sur les collines où ils ont pris des Hutu en otage qu'ils ont ramenés à la centrale et qu'ils ont ultérieurement assassinés. Les militaires n'ont pas pu directement participer à la tuerie, mais ils ont escorté les Hutu et ont couvert la tuerie perpétrée par les Tutsi. Il y aurait eu 28 morts, tous Hutu.

Par ailleurs, l'administratrice communale et Serapion Bambonanire signalent également que les Tutsi réfugiés au centre commercial de Bubanza ont assassiné des Hutu, paysans qui amenaient les fruits de leur production. Au moins 5 personnes--toutes Hutu--ont été assassinées au centre commercial, au cours de la seconde semaine qui a suivi la tentative de putsch.

Plusieurs témoins mentionnent que les Tutsi se sont enfuis dès les premières heures du putsch, mais dans certains cas, à Gashanga, par exemple, sont revenus avec le soutien de l'armée pour effectuer des opérations de massacres.

Le 23 octobre, le gouverneur a été libéré en même temps qu'était annoncé le retour du gouvernement légitime.

Le 25, un comité de pacification a été mis en place, comprenant le commandant de district, l'administratrice communale et le gouverneur. A partir de cette date, ce comité a entrepris une campagne de pacification sur toutes les collines environnant la ville et dans la localité même de Bubanza.

L'administratrice rend hommage à l'action du commandant qui a protégé le gouverneur et s'est montré soucieux du respect des droits de l'homme. Ce commandant a fait l'objet de menaces et de critiques de la part de groupes extrémistes et il a été muté au début du mois de décembre, ce qui a éte perçu comme une sanction en raison de son rôle positif dans la pacification.

L'administratrice communale, se basant sur les informations qu'elle a reçues, estime qu'au cours des 15 jours qui ont suivi la tentative de putsch, environ 150 personnes ont été tuées dans sa commune, qui compte 60.000 habitants.

La campagne de pacification conduite par le comité mis en place le 25 octobre semble avoir porté ses fruits, puisqu' à partir de début novembre, on assiste à un retour progressif à la normale. Le 20 décembre cependant, un nouvel évènement va provoquer un grave rebondissement de violence. Ce jour-là, le gouverneur a été assassiné. Après une mission de pacification dans la commune de Rugazi, en compagnie de trois militaires qui l'escortaient, il est revenu à Bubanza vers 19 heures. Il s'est rendu chez l'administratrice communale avec son escorte. Vers 20h30, il a effectué une visite à la brigade où il a eu un entretien avec le commandant. Environ une demi-heure plus tard, il a quitté le camp et s'est rendu dans sa famille vers 22 h. En quittant les siens, il est tombé dans une embuscade et a été tué à l'arme blanche. On a retrouvé son corps le matin du 21. Le gouverneur avait reçu de nombreuses menaces émanant de Tutsi extrémistes.

L'annonce de son assassinat a provoqué de vives réactions et le député de Bubanza, a lancé des appels au calme demandant à la population de ne pas réagir à cette provocation. Le commandant, de son côté, s'est rendu sur les collines pour intensifier la campagne de pacification.

A ce moment, certaines communes ont à nouveau été barricadées par leur population, en abattant des arbres et en ouvrant des tranchées dans des routes conduisant aux localités. Les habitants ont annoncé qu'ils ne léveraient ces barrages que lorsqu'un gouverneur aurait été nommé.

Des témoins signalent d'ailleurs le cas d'un Hutu qui s'est rendu au mois de décembre à la centrale électrique avec du bétail et qui a été assassiné par des réfugiés tutsi, sans que les militaires interviennent pour le protéger. D'autres témoins font état de réfugiés qui ont tenté de retourner chez eux et qui ont été menacés par des Tutsi protégés par des militaires.

Commune Musigati

La Commission n'a pas pu effectuer la visite prévue à la commune en raison du barrage placé par les habitants après l'assassinat du gouverneur. Les informations concernant cette commune se basent sur l'interview des personnes rencontrées devant la tranchée qui barrait l'accès à Musigati et sur les déclarations des autorités des communes avoisinantes.

L'administrateur communal de Musigati s'était caché dès le premier jour du putsch. Même sans le soutien de cette autorité, des Hutu ont cherché à protéger des Tutsi en les conduisant au centre communal où résidait la police municipale. De nombreux Tutsi ont pu, semble-t-il, fuir Musigati durant la nuit du 21 au 22, protégés par la police municipale qui fit retraite sur Bubanza.

Après la manifestation de vendredi 22 à Bubanza, où douze manifestants furent tués par les militaires, les gens de Musigati ont reflué vers la commune. Ils ont adopté trois mesures destinées à protéger et à faire pression sur les militaires:

- Elle rassembla les Tutsi qui restaient pour, selon certains témoins, "se protéger contre une intervention militaire jugée imminente."
- Elle commença à abattre des arbres pour couper les routes.
- Elle coupa la canalisation d'eau alimentant Bubanza.

Tous les témoignages recueillis confirment qu'une centaine de Tutsi au moins furent massacrés, y compris des femmes et des enfants.

Aucun des témoins n'est en mesure de préciser qui est responsable de ce massacre et dans quelles conditions exactes il s'est déroulé.

Dans les jours et semaines qui suivirent la tentative de putsch, de nombreux Hutu se réfugièrent à Musigati. Fin octobre ou dans les premiers jours de novembre, l'armée, après avoir levé les barrages, est revenue à Musigati pour rétablir les canalisations d'eau permettant l'alimentation de Bubanza. Une grande partie des Hutu de Musigati se seraient alors enfui pour se cacher.

Malgré la gravité des crimes commis et le fait que, dans la population et parmi les autorités, certaines personnes n'hésitent pas à désigner nommément les auteurs présumés d'assassinats et de massacres, des poursuites n'ont pas été ouvertes, ni des suspects détenus.

Au contraire, on signale à la Commission qu'il existe une collaboration dans la commune de Bubanza entre un groupe de militaires et des réfugiés Tutsi qui terrorisent les Hutu se rendant au centre commercial. De temps à autre, et suite aux dénonciations des autorités, certaines personnes sont arrêtées, mais en règle générale, elles sont libérées dans les heures ou les jours qui suivent et, semble-t-il, sans autorisation des pouvoirs judiciaires compétents.

La rumeur affirme que le procureur de Bubanza, un Hutu, ne peut agir car il a reçu des menaces de mort s'il poursuivait les personnes responsables de violence. Interrogé par la commission, le procureur a confirmé qu'il avait reçu de telles menaces, mais il considère qu'elles sont inhérentes à sa fonction. En ce qui concerne les évènements, il a pu établir effectivement une liste non exhaustive de crimes commis mais n'a pas pu mener des enquêtes. A la fin de janvier 1994, il a reçu une vingtaine de plaintes formelles émanant en majorité de Tutsi. Il estime que les Hutu déposeront également des plaintes lorsque les communications normales seront rétablies et qu'une confiance suffisante aura été restaurée.

Après notre enquête, le procureur a été assassiné.

On estime que pour l'ensemble de la province, il y a eu au moins un millier de personnes tuées.

PROVINCE DE CIBITOKE

Ville de Cibitoke

Située au nord-ouest du pays, la ville de Cibitoke avait été le théâtre d'importants massacres en 1991 et 92. En revanche, en octobre 1993, à la suite de l'assassinat du Président Ndadaye, la ville de Cibitoke et la province ont été relativement épargnées par les violences qui ont ravagé le pays.

La population a pris conscience que des évènements graves se produisaient en constatant que la radio n'émettait plus le matin du 21 octobre 1993. Par ailleurs, dans la matinée, des véhicules qui se rendaient dans la capitale à Bujumbura furent interceptés en route et contraints de faire demi tour. La population de la province, qui avait voté massivement lors des élections de juin pour le FRODEBU, a soupçonné et redouté une intervention de l'armée à Cibitoke.

Des Hutu ont fui vers le Rwanda non sans avoir effectué au préalable des razzias pour voler les vaches de Tutsi dont certaines, après avoir été abattues, furent mangées sur place, alors que d'autres étaient envoyées au Rwanda pour l'alimentation des réfugiés.

Alors qu'une partie de la population, effrayée, cherchait refuge vers les pays voisins, d'autres secteurs s'apprêtaient à défendre le président élu et à résister à une éventuelle intervention de l'armée. Une tension très vive régnait sur toutes les collines. Dans plusieurs communes, les Tutsi cherchaient protection auprès des camps militaires ou des postes de gendarmerie. Dans la commune de Mugina, environ 50 Tutsi qui fuyaient ainsi vers un camp ont été massacrés par les Hutu. A Rugombo, quatre travailleurs hutu ont été pris à partie par des éleveurs tutsi qui les ont accusés d'être des voleurs de bétail. Conduits auprès de la gendarmerie, ces quatre personnes ont été attaquées par des déplacés tutsi qui les ont massacrés sans que les forces de l'ordre n'interviennent pour les protéger.

Quelques autres cas de violence du même type ont été rapportés, mais dans l'ensemble, celles-ci n'ont pas débouché sur des massacres massifs comme ceux que l'on a connus dans d'autres régions du pays. Le calme relatif qui a prévalu dans la province de Cibitoke peut s'expliquer par plusieurs facteurs, dont le plus déterminant semble être l'attitude des autorités locales, tant civiles que militaires.

A Buganda, par exemple, l'administrateur s'est montré très actif en visitant systématiquement toutes les collines afin d'appeler la population à garder son calme.

Le gouverneur a été placé en résidence surveillée. Cette mesure émanait d'ordres donnés par les putchistes. Dans ces conditions, il ne put prendre une part active à la pacification, et quelques semaines plus tard, il s'enfuit au Rwanda.

En revanche, dans les communes de Mabayi, Bukinanyana et Mugina, les administrateurs prirent la fuite dès les premières heures du putsch. Il ne restait aucune autorité sur place, l'administrateur communal, le chef de zone et le chef de colline ayant tous fui. Ceci expliquerait les massacres commis dans ces communes.

Par ailleurs, l'armée et la gendarmerie firent, dans l'ensemble, preuve d'une très grande réserve et plusieurs de ses responsables jouèrent un rôle déterminant dans les premières heures du putsch.

C'est ainsi que le commandnt du district de Cibitoke, un gendarme qui, selon les instructions radiodiffusées des putschistes se voyait investi des pouvoirs appartenant jusqu'ici au gouverneur, se montra très actif en visitant en compagnie du curé de Cibitoke et du commandant du camp militaire, les différentes collines sous son autorité, appelant la population au calme.

Ce groupe de trois personnes agissant de concert réussit à convaincre, dans la plupart des cas, les populations à éviter tout débordement.

Par la suite, un comité officiel de pacification fut mis sur pied auquel ces personnes ont participé. Après l'échec de la tentative de putsch et le rétablissement des autorités légitimes, le commandant a continué à exercer les fonctions de gouverneur, vu que ce dernier s'était réfugié au Rwanda.

Si les pertes en vies humaines sont nettement moins importantes que dans d'autres régions du pays, il faut toutefois noter que de nombreuses maisons, de Tutsi et de Hutu qui ont fui, ont été détruites, ce qui est un obstacle au retour de nombreux déplacés.

PROVINCE DE MURAMVYA

D'après son propre témoignage, le gouverneur de Muramvya, Léonce Ndarubagiye, a été réveillé à 2h30 par un appel téléphonique du gouverneur de Gitega lui annoçant le coup d'Etat. Cinq minutes plus tard il a téléphoné au député Jean-Marie Sendegeya et au major François Gahunga à Bujumbura, qui ont répondu ne pas avoir d'informations. Il a essayé d'atteindre le ministre de l'administration du territoire et de l'intérieur à 3h, sans succès, mais un inconnu a répondu séchement: *"pas de ministre ici et a raccroché brutalement."* Ensuite il a parlé une nouvelle fois avec le gouverneur de Gitega et les deux ont décidé de barrer la route principale. Il s'est mis en route à 3h 50 pour Rutegama, puis pour Bugarama, dans la direction opposée. Pour parler aux gens, il ne s'est arrêté que quelques minutes et leur a dit:

- de bloquer les routes,
- d'être vigilants,
- de refuser les nouveaux dirigeants non élus, et
- de diffuser l'information dans toutes les directions.

A 7h30 le gouverneur était de retour pour le lever du drapeau. Il y avait alors des abattis partout sur la route asphaltée. Quant à la route de Kayanza, elle a été coupé dès 8h. Le téléphone avec Gitega était déjà coupé.

Il a travaillé à son bureau pendant la matinée et a reçu les représentants provinciaux pour s'informer de la situation. Les gens étaient en colère, se regroupaient "par sensibilités" mais ne se battaient pas.

A 12h15, il a rencontré le major Ndaryiumvire, commandant de l'Ecole de gendarmerie, qui s'était déclaré contre le putsch. Il a donné la consigne aux gens du FRODEBU de se mettre à l'abri. Il est rentré chez lui avec un ami FRODEBISTE et s'est arrangé avec un voisin pour héberger ses enfants. Le major l'a averti que des militaires sont arrivé de Bujumbura pour le tuer. Il s'est réfugié dans l'enclos de la mission chinoise d'où il s'est deplacé plus tard le soir vers la maison d'un ami FRODEBISTE qui a fui le matin. Là il est resté caché jusqu'au 26 octobre.

Il affirme que le commissaire de police (PJP), Michel Mushingarwano et les surveillants de la prison ont servi de guide aux militaires pour les traquer, lui et les représentants provinciaux de FRODEBU. Ils ont arrêté l'administrateur communal de Muramvya en plus des amis, voisins, et employés du gouverneur pour tenter de savoir où il se cachait.

Le 26 octobre, le gouverneur a reçu un message disant qu'il devait reprendre ses fonctions. Le lendemain il a commencé la pacification dans sa province avec l'aide du comité provincial de sécurité. Au cours de la campagne de pacification, le gouverneur dit avoir reçu des menaces d'assassinat. Il a alors décidé de loger au Club à Bujumbura avec d'autres membres du gouvernement.

Le gouverneur affirme que des fonctionnaires tutsi ont tués des Hutu dans plusieurs communes de la province: le commissaire de police en a tué une vingtaine à Bukeye; des fonctionnaires de la commune de Kiganda ont tué des Hutu, y compris l'administrateur communal (Tutsi FRODEBISTE); les Tutsi avoisinants ont tué vingt-cinq personnes de la famille du député Deo Nkinahamira; les fonctionnaires tutsi ont tué des Hutu au centre communal de Muramvya avec la complicité du commandant de brigade.

Selon le gouverneur, les militaires ont tué une dizaine de Hutu à la commune de Nyabihanga, commune d'origine du président Ndadaye. Les Hutu ont ensuite commencé à tuer des Tutsi. Le père de Ndadaye est alors intervenu pour que plus de sang ne soit pas versé.

Commune Rutegama

Selon un document signé par des survivants tutsi de la commune, il y aurait eu 1.071 tués. Le document, qui ventile les noms par collines et par familles, dit: -"*Nos parents ont été surpris, ligotés, emmenés et massacrés comme des animaux à l'abattoir.*"

La Commission n'a pas pu vérifier ce document comme tel, mais une source médicale a confirmé qu' à peu près tous les tutsi de la commune auraient été tués.

Le gouverneur est d'accord que des Tutsi ont été pris en otage pendant la journée et ont été tués en fin de journée après l'arrestation des autorités communales et l'annonce de la mort du président. Par contre, il affirme qu'en tout 200 personnes sont mortes à Rutegama. D'après les témoins hutu, dès qu'ils ont entendu que le chef de l'Etat était arrêté, ils ont coupé les routes.

-"Personne ne nous a ordonné de faire cela. On l'a fait par instinct. On était menacé. On voulait empêcher ceux qui avaient tué le chef de l'Etat de venir nous tuer à notre tour.

-Après avoir coupé les routes, on a écouté la radio et on a entendu que le chef de l'Etat était mort. On était chauffé à blanc et on a commencé à tuer.

-Vers 6h30 les gens armés d'armes blanches se sont regroupés sur la route pour se protéger des militaires. Vers 12h on a entendu que tous les tutsi ont été rassemblés à la commune pour une réunion de réconciliation. L'administrateur communal était là, il était venu chercher le vicaire pour cette réunion de réconciliation. Vers 15-16h. ils ont commencé à tuer tous les hommes. Les enfants sont restés à la maison."

Les Tutsi rescapés ont affirmé que l'administrateur communal était là et regardait à distance. Le vicaire tutsi Basile Samoyo a été tué. Sur 40.000 habitants de la commune 2 à 3% sont morts, même des enfants. Le lendemain ils ont tué les femmes.

Les soldats sont arrivés le dimanche 24 et ont "balayé" la colline. Il y a eu plus ou moins deux cent personnes blessées, avec une vingtaine de nouveaux cas chaque jour. Les opérations militaires ont duré pendant plusieurs jours. L'attaque la plus grave c'était le lundi 25. Chaque jour ils tiraient à la mitraillette de 11h. jusquà 13h30.
D'après des témoins, les militaires utilisaient des mitrailleuses lourdes tenues pas trois personnes qui ont causé beaucoup de morts. La Commission a ramassé une douille de gros calibre sur la colline Cumba. Les militaires ont brûlé les boutiques et pillé. Le marché de Kasanga et le centre administratif de la commune ont été entièrement détruits et dévastés. Des gens rencontrés sur place et deux policiers communaux hutu ont expliqué que ce sont les militaires venus le 25 octobre de Mwaro et de Gitega qui ont tout détruit.

Commune Mbuye

Les 21, 22, et 23 octobre, les Hutu ont tué cinquante-six Tutsi aur la colline Kibumbu suite à la tuerie de deux Hutu. Quelques jours après, une trentaine de militaires de

Muramvya ont attaqué au centre de négoce Civugiza pour y tuer quatre personnes, Joseph Misagaro, Tharcisse Ngendakumana, Siméon et Moise. Dans un autre endroit au même centre, ils ont tué encore dix personnes Un témoin a raconté:

-"*Le groupe s'est partagé la tâche. Il y en a qui pillaient et d'autres tuaient.*" .

Les militaires, qui sont revenus plusieurs fois, avaient été accompagnés par des Tutsi des environs.

Au moment de l'attaque militaire à Rango (voir infra), à la fin du mois de novembre, ils ont tué trente-huit personnes sur la colline Kibumbu et environ quatre vingt personnes sur la colline Kirika.

PROVINCE DE KAYANZA

Le gouverneur Malachie Surwavabu a collaboré avec le commandant du camp Salvator Nduwayo pendant la crise. C'est le commandant qui a averti le gouverneur du putsch par téléphone tôt le matin. Le gouverneur a décidé de commencer une campagne de pacification avec le commandant, le représentant du peuple Fabien Hitimana, et d'autres autorités communales. Selon le représentant Hitimana, ils ont trouvé la population en train de bloquer les routes et leur ont demandé de ne pas le faire et de rester calme. Mais, dit-il, "*la population était devenue inquiète car la gendarmerie et la police rassemblaient les Tutsi à un seul endroit et ils se demandaient pourquoi rien que les Tutsi?*"

L'arrivée d' un hélicoptère de Bujumbura avec les nouvelles du putsch a fait peur aux Hutu. Le représentant Hitimana lui-même s'est enfui au Rwanda à ce moment. Le gouverneur a continué à exercer ses fonctions jusqu'à l'après-midi du 22, cas atypique étant donné que la plupart des gouverneurs ont été démis de leur fonctions le soir du 21. Vers 16 h. le 22, le gouverneur a été amené chez lui par des militaires. Il est resté en résidence surveillée jusqu'à l'après-midi du samedi 23. Pendant ce temps, il a tenté de contacter des autorités à Bujumbura mais sans succès. Le 23 le commandant lui a dit qu' "*un message de l'Etat-Major avait dit que les gouverneurs devaient reprendre leur fonctions.*" Aussitôt libéré, le gouverneur a recommencé les tournées de pacification.

Dans la ville de Kayanza, il y a eu peu de morts. Selon des chiffres officiels, neuf personnes seulement ont été tuées, y compris le directeur du lycée qui aurait été abattu par un policier le 23 octobre.

Commune Gatara

Les Hutu ont bloqué les routes et ont pris un groupe de Tutsi en otage. A ces Tutsi l'on a dit, "*Si le président sera mort, on vous tuera aussi.*" Après avoir pris connaissance de la mort du président, ils ont tué deux professeurs parmi les otages. Quand le gouverneur et le commandant sont arrivés à Gatara, les autres otages ont été libérés.

Commune Muruta

Le vendredi 22, après avoir coupé les routes, les Hutu de Muruta ont ramassé les Tutsi sur les collines Mikuba, Mutana et Nkonge. Un témoin tutsi a vu le chef de secteur et le chef de colline circuler sur les collines à 10 h. En effet le chef de secteur est venu l'avertir, disant:

"- *Il paraît que le président se fait tuer, il faut veiller;*

La nuit j'ai entendu des gens défiler en battant du tambour. A ce moment ,ils ont attaqué la maison d'un certain Munyambi. Ils ont pris Munyambi et attrapé des autres. Moi j'ai pris la fuite avec mes enfants, ma femme et mes voisins. Je suis parti dans la forêt. Le lendemain tôt, je suis revenu avec ma famille. J'ai trouvé ma maison détruite, le toit, les portes et les fenêtres. Ce qui était à l'intérieur on l'avait emporté. J'ai vu un groupe de gens avec des lances et des machettes... Ils ont pu prendre quatre hommes...et les ont mis dans une maison déjà détruite. Ils ont été tués avec d'autres gens déjà rassemblés. Ils étaient plus d'une centaine. Cette maison était une espèce de cabaret, un dépôt. Cétait à Murangara, colline Nkonge. Ce sont surtout des hommes et des garçons qui ont été tués Je me suis couché moi dans les parages et j'ai tout entendu. Je n'ai pas vu la tuerie mais j'ai tout entendu. Le lendemain j'ai entendu des coups de feu par les militaires et j'ai vu tout le monde fuir. Alors j'ai quitté ma cachette."

Un deuxième témoin a raconté comment les gens ont été entassés dans la maison de Nyamusunzu.

"-*Là ils ont été tués un par un avec des machettes, des bâtons, des lances et des serpettes. Après, ils ont été tués, on les a trainés dehors et jetés comme des ordures dans une latrine de l'école primaire. Les Hutu qui tuaient, étaient bien une centaine."*

Selon des chiffres officiels, 101 Tutsi ont été tués à Muruta.

Sur la colline Campasi, des Tutsi ont aussi été rassemblés, mais aucun n'a été tué car les militaires sont arrivés pour les sauver.

Les militaires ont réagi de façon massive aux tueries à Murangara. Le lendemain, ils sont arrivés à un pont cassé près de la commune avec quatorze véhicules avec des soldats et des Tutsi civils. Un témoin a vu les Tutsi armés de machettes et de tronçonneuses aider les militaires à réparer le pont cassé. Ils ont tracassé les Hutu, leur

ordonnant d'aller se coucher dans la rivière, puis d'en sortir et de boire une grande quantité d'eau de la rivière. Le pont réparé, les soldats ont poursuivi leur chemin sauf une camionnette avec six militaires.

"-Les six militaires restant ont demandé aux personnes à genoux de se mettre dans un caniveau pour se protéger. On nous avait demandé de ne pas nous coucher les uns sur les autres. D'autres Hutu, que les militaires avaient amené du marché, venaient aussi dans le caniveau. Tous ces Hutu recoivent des coups de bâtons et des coups de crosse de fusils. Ils tombent dans le caniveau et les six militaires ont tiré sur eux. Moi, j'étais en-dessous de deux cadavres. J'y ai passé dix minutes et j'ai entendu le départ de la camionnette. Treize sont morts sur place".

Un deuxième témoin a vu une vingtaine de militaires et beaucoup de Tutsi qui se sont dirigés vers la colline Nkonge le samedi 23. Il y avait aussi une quinzaine de bandits venant de Kayanza.

"-Les militaires étaient dans douze voitures, dont une camionnette remplie de cailloux et de matraques. ...La camionnette avec les militaires a rencontré un Hutu avec une machette. Ils lui ont demandé de jeter son arme. Les militaires lui ont dit de se mettre à plat ventre. Ils ont appelé une des personnes emmenée de Kayanza. Ils lui ont ordonné de donner un coup de matraque à ce Hutu, au-dessus de la nuque. Un des militaires l'a achevé à coups de baïonnette."

Selon des témoins, les militaires ont enlevé l'épouse, les quatres enfants et le cuisinier de l'administrateur communal, Séverin Nzorubara et les ont tués. Les soldats sont revenus le 25 pour tuer Jacques Nzigirigiwe qui, selon des témoins, était spécialement recherché.

Les Tutsi ont été rassemblés le soir du 21 octobre, mais ils ont été tué le 22. Les survivants rendent les autorités communales responsables des tueries, même s'ils ont sauvé la vie à quelques individus en les avertissant ou en les cachant. L'administrateur communal s'est enfui après l'arrivée des militaires et il a été remplacé par un autre le 7 novembre.

Le commandant du camp militaire de Kayanza a affirmé que les militaires de Kayanza n'ont tué personne à Muruta pendant cette période. D'après les autorités communales, 78 Hutu ont été tués. Donc le chiffre global pour les victimes de Muruta, Hutu et Tutsi confondus, serait 179 personnes. Selon les autorités ces victimes ont trouvé la mort sur quelques-unes des collines de la commune.

Commune Rango

D'après les chiffres officiels, 1408 personnes ont été tuées à Rango, un des taux les plus élevés de tout le pays. Selon le gouverneur, autant de Tutsi que de Hutu y ont trouvé la mort. Plusieurs témoins ont affirmé que l'administrateur communal Epipode Ndikumana a parcouru les collines incitant la population par mégaphone à tuer les Tutsi. Des témoins ont affirmé aussi que le chef de colline Jedeho Nyabibye a joué un rôle important ensemble avec un commerçant. Il y en a d'autres qui ont dit que l'administrateur tentait plutôt de calmer les gens. Une enquête supplémentaire est nécessaire à cet égard.

Quelques Hutu UPRONISTES auraient été tués par les autres Hutu en même temps que les Tutsi.

D'après des témoins, des Hutu de Butaganzwa et de Muhanga sont venus aider les Hutu de Rango à massacrer les Tutsi.

Très tôt le 25 octobre, un grand groupe de Hutu est rentré à la paroisse de Gasenye pour chercher les Tutsi. Ils ont tué quatre personnes qu'ils ont trouvées sur les lieux, y compris Jérôme Ntanyungu, le secrétaire de la paroisse, Joseph Ndirampenda, un catéchiste et Déogratias Sindiho, le groom de la paroisse. Dans le Centre de Santé, ils ont tué deux blessés qui se sont rendus là pour se faire soigner, y compris une femme dont le corps a été jeté dans les latrines. Ils ont aussi tué le chauffeur du dispensaire Dadé Nduwayo et Focasse, un enseignant de l'école primaire de Gasenye.

Le 6 novembre, le gouverneur et le commandant se sont rendus à Rango pour inciter la population au calme. Les militaires de Kayanza sont arrivés le 10 novembre, surtout pour s'occuper d'un camp de déplacés, d'après leur commandant. L'administrateur communal s'est enfui. Deux semaines plus tard, sept militaires stationnés à Rango, accompagnés d'un civil, ont été tués sur la colline Kibumbu de la commune avoisinante de Mbuye. Selon des témoins, les militaires, arrêtés par des trous dans la route, ont été accostés par la population qui leur a demandé l'objectif de leur mission. Un des militaires a sorti une grenade et un autre se préparait à tirer. Les gens les ont attaqués, tuant les huit personnes.

Quatre jours après, les militaires sont venus attaquer les collines Kibumbu, Bishuru, Tara et Karehe. Selon le commandant de Kayanza, ils ont eu "deux contacts" avec la population au cours de cette mission qui avait pour but d'enlever les corps des militaires tués et de ramasser leurs armes. D'après lui, les gens ont tiré sur les militaires avec les armes qu'ils avaient prises et les militaires ont riposté.

La mission était importante et bien préparée, apparemment avec des camions et des blindés. Les militaires ont tiré toute la journée. Un autre militaire a trouvé la mort. Parmi les Hutu, environ sept cent personnes ont été tuées.

Les autorités militaires

D'après le commandant, ses troupes n'ont rien fait le 21 octobre sauf assurer la sécurité de la ville de Kayanza. Le 22, il a décidé d' envoyer des soldats pour protéger quelques point vitaux et partir sur les collines. Ils ont rencontré beaucoup de résistance de la part de la population. Le commandant a affirmé que lui-même a été menacé par trois fois.

Le commandant a affirmé que les militaires ont tué les civils seulement trois fois et pour raison de défense légitime: deux fois au cours de la mission à Rango et une fois à Butaganzwa quand un militaire a jeté une grenade, disait-il, pour se sauver. Huit personnes ont trouvé la mort à ce moment.

Les Tutsi critiquent les militaires d'être venus trop tard à plusieurs endroits, y compris Muruta et Rango.

A Butaganzwa les militaires auraient posé une mine qui, selon le gouverneur, a couté la vie à dix-huit personnes le 29 octobre.

PROVINCE DE NGOZI

Le gouverneur de Ngozi, Joseph Ntakirutimana, a entendu les nouvelles du putsch vers 5h le 21. C'est un ami qui était en contact téléphonique avec Bujumbura qui l'a informé. Le gouverneur n'avait pas de téléphone chez lui. Les nouvelles ont été confirmées par l'émission de Radio Rwanda à 6h. Le gouverneur est parti tout de suite pour visiter quelques communes, y compris Gashikanwa et Kiremba. Il y a fait une deuxième visite l'après-midi. Il a demandé à la population d'organiser des manifestations contre le putsch pour le 22.

Un hélicoptère est venu de Bujumbura avec un parachutiste qui amenait des consignes pour les militaires.

Le gouverneur a été mis en résidence surveillée vers 17 h 30 pour être libéré le samedi 23 octobre vers 16h 30. Il a commencé immédiatement le travail de pacification. Pendant la première semaine, il a fait les tournées avec des représentants du FRODEBU. Ils voyageaient dans un véhicule clairement placardé comme véhicule FRODEBU. C'est seulement après le 28 octobre qu'il commençait à circuler avec les militaires.

Ville de Ngozi

Avec deux camps militaires (l'un de l'armée, l'autre de la gendarmerie), la ville de Ngozi offrait dès le commencement de la crise une zone d'asile pour les Tutsi et par contre était dangereux pour les Hutu. Pendant les premiers jours après le coup d'Etat, les civils Tutsi ont executé des Hutu au vu et au su des militaires qui n'ont rien fait pour empêcher les tueries. Un certain nombre de ces exécutions ont eu lieu devant l'hôpital à coups de pierre. Les militaires eux-mêmes portaient la responsabilité directement pour certains de ces assassinats. D'apres un témoin, Christian Hakizimana se rendait au Centre de Formation Sociale et Catéchétique le 22 octobre vers 14 h.

"-Une jeep militaire qui le suivait s'est arrêtée devant lui et les militaires en sont descendus. Ils lui ont dit: "Montez!" On l'a forcé à monter. Depuis on ne l'a plus vu."

Une semaine plus tard, la campagne de pacification organisée par le gouverneur commençait et le calme semblait revenir. Le 31 octobre il y a eu un marché. Mais les problèmes continuaient, surtout pour ceux connus comme activistes FRODEBU. Un tel activiste est revenu du Rwanda au commencement de décembre. Le 5 décembre vers 13 h, juste avant l'enterrement du président Ndadaye, il se rendait au marché lorsqu'il a vu deux Tutsi arriver à moto, accompagnés par de militaires en civil.

"-Ces militaires du 41ème bataillon du camp militaire de Ngozi m'ont attaqué avec des machettes et des poignards. Les deux Tutsi restaient présents pour m'empêcher de fuir. J'ai reçu des coups de poignard et alors que je mettais les mains sur la tête pour me protéger., j'ai eu la main droite sectionnée par un coup de machette. J'ai encore été touché à beaucoup d'endroits. Je garde des cicatrices de coups de machettes à l'épaule droite, au bras gauche, à la jambe gauche ainsi que plusieurs à la tête. Je me suis ensuite évanoui. Mes attaquants me croyant mort, m'ont laissé par terre. Quand j'ai repris connaissance, je me suis enfui. Un des militaires, celui qui avait la machette, m'a poursuivi. J'ai vu arriver une jeep militaire. J'ai couru vers eux dans l'espoir qu'ils me sauveraient, mais ils ont refusé de me laisser monter dans leur jeep. Ils n'ont rien fait pour désarmer mes poursuivants. A cet instant j'ai vu arriver un policier de la sécurité publique (il avait un uniforme bleu) qui était armé. A sa vue, mes poursuivants se sont enfuis et la jeep militaire est partie."

Le 20 décembre des déplacés Tutsi du camp de Vyegwa auraient tué quatorze déplacés Hutu du camp Busoro.

Commune Gashikanwa

En dehors de la ville de Ngozi, quelques Tutsi se préparaient à partir dès qu'ils ont appris les nouvelles du putsch. Sur la colline Buhoro, le chef de colline a persuadé six familles de laisser tomber leur projet de fuir. Ici, comme ailleurs, les Hutu craignaient que le départ des Tutsi rende plus probable une attaque militaire sur la population Hutu qui restait.

Même si le calme persistait dans certaines zones, les tueries ont commencé dans les autres pendant la nuit du 21 au 22 octobre. Un témoin de Kivumu a vu une cinquantaine de Hutu arriver sur sa colline. Avec des machettes et des matraques, ils ont abattu trois Tutsi, Rirababeye, Rwaramaze et Yosafat Nyabenda. *"Les Hutu ont dit qu'ils étaient à la recherche des Tutsi de l'UPRONA pour les tuer."* Sur la colline Kabamba, un témoin a vu l'assassinat de l'ancien bourgmestre Alphonse Kazonkiza et de son épouse Marianne Hicuburundi.

Gashikanwa est proche du camp militaire de Ngozi et, grâce à la route asphaltée, est d'accès facile. Les militaires y sont arrivés le soir du 21 octobre. Le lundi 25, ils se dirigeaient vers Buhoro, où jusqu'à ce temps, il n'y pas eu de tueries. Les Hutu armés ont failli affronter les soldats mais se sont enfuis. Après le départ des militaires, ils sont revenus pour tuer les Tutsi qui restaient sur la colline, y compris Melchior Banyanze et son fils Jérémy Bizimana.

"-Melchior était caché au-dessus du plafond de sa maison, mais on l'a trouvé. Son fils 'était caché chez un Hutu mais on l'a trouvé aussi. Et puis ils sont allés...chez le voisin de Melchior...qui est aussi un Tutsi, mais un Tutsi du FRODEBU qui s'appelle Léonard et qui n'a pas été tué...On n'a pas tué la maman parce qu'elle était Hutu."

Mais ils ont quand même abattu le père et les deux enfants de Léonard.

Ce témoin s'est enfui à Nyakibari, une colline habitée pratiquement par des Hutu. Là, lui et sa fille furent bien reçus. On leur a donné asile et nourriture.

Souvent Hutu et Tutsi déplacés cherchaient des endroits différents: les Hutu dans les marais ou la brousse, les Tutsi dans les camps, les villes et les centre de négoce. A Gashikanwa, par contre, ils se trouvaient ensemble dans un camp au centre de la commune. Au lieu de protéger les Hutu dans ces camps, les militaires les ont enlevés de temps à autre pour les exécuter. Ainsi le 22 vers 20h. une dizaine de militaires, accompagnés de trois Tutsi ont désigné cinq personnes au camp de Gashikanwa. Ils les ont forcé d' entrer dans une camionnette militaire. Un témoin a raconté:

"-Un peu plus loin , près d'une forêt d'eucalyptus, la voiture s'est arrêtée et les cinq ont été forcés de descendre et de se mettre en file. Les militaires en ont ensuite tué trois d'entr'eux, dont Paul Bavakure, représentant du FRODEBU sur la colline de Kivumu,

et cela à coups de baïonnette. Les deux autres ont pu fuir, bien que les militaires aient encore tenté de les atteindre en tirant sur eux. Un des deux a été blessé et a fui vers le Rwanda."

Ce fut la même histoire le 29 octobre, sauf que cette fois les Tutsi civils, qui ont choisi onze membres du FRODEBU à la demande des militaires les ont abattu eux-mêmes avec des machettes, des batons, des gourdins et des houes. Selon le témoin, les militaires regardaient et approuvaient ces tueries.

Le 2 novembre, les militaires ont tiré sur les gens à Gashikanwa et brûlé beaucoup de maisons. Les Hutus se sont enfuis et la plupart des collines furent désertées.

Quand la situation est devenue plus calme, le chef de la colline Gatare, Zacharie Sinzumusi, et cinq autres Hutu sont descendus vers le camp pour demander aux réfugiés de revenir chez eux.

"-Les déplacés ne le croyaient pas. Les six Hutu ont eu peur, ils se sont enfuis, mais des déplacés les ont poursuivis. Ils les ont pris et les ont emmenés devant les soldats. Les Tutsi les ont frappés et également un soldat les accompagnait pour frapper. Les Tutsi disaient que ce chef de colline avait tué des gens et qu'ils avaient des armes dans leurs maisons. On est allé vérifier sur place avec les militaires. On n'a rien trouvé là-bas. .. A notre retour,.les gens me disent que les six ont été tués avec des couteaux."

Le 4 décembre, un Hutu de la colline de Gatobo a été tué par sept déplacés. Les militaires du camp ont été avertis mais n'ont rien fait. Enfin, le commandant du 41ème bataillon à Ngozi, le Lieutenant-colonel Zaché Hwayi, a accepté de venir dire aux déplacés de cesser les tueries. Depuis lors, il fait calme.

Selon le gouverneur de Ngozi, deux cents personnes à peu près ont été tuées à Gashikanwa.

Commune Kiremba

Des centaines de personnes ont été massacrées à la commune Kiremba suite au putsch. Rien que sur les collines Cayi, Ciri et Mufigi il y eut plus de 400 morts.

L'administrateur communal Liboire Bucumi aurait donné des ordres pour bloquer les routes après une visite matinale du gouverneur. Les Hutu ont commencé à tuer les Tutsi dès que les dernières nouvelles furent émises par Radio Rwanda. Sur la colline Kidunda, une famille de Tutsi a été brûlée vive dans sa maison. Treize autres familles ont été regroupées et massacrées devant le lycée de Kiremba.

Le lendemain matin les militaires de Ngozi sont arrivés à Kiremba. Ils cherchaient d'abord les personnes qui avaient pris refuge à la Congrégation des Filles de Marie, y compris les responsables du lycée. Le directeur du lycée a pu s'enfuir, mais le directeur de l'internat et le préfet d'études, qui était Tutsi d'ailleurs, ont été abattus. L'épouse du directeur a été touchée par une balle et elle a été conduite à l'hôpital.

L'administrateur communal fut porté disparu quelques jours plus tard. Il a été vu pour la dernière fois en compagnie de militaires qui l'ont emmené.

Les militaires ont ensuite attaqué sur la colline Gakere où dix-neuf Hutu ont été tués par balles. Sur la colline Musasa se trouvaient deux fosses communes, avec une quinzaine de cadavres dans chacune. Ces victimes ont aussi été abattues par des militaires.

Beaucoup de cadavres gisaient par terre autour du camp de déplacés de Gakere. Les Hutu ont enterré eux-mêmes ceux qui se trouvaient à une certaine distance du camp mais ils craignaient de s'y aventurer trop près.

Les militaires tracassaient les gens qui venaients pour se faire soigner à l'hôpital ou pour apporter de la nourriture aux patients.

Commune Mwumba

Dans cette commune, les Tutsi ont été rassemblés pour être tués, ce qui expliquerait le chiffre élevé des morts. Les autorités estiment que 712 personnes ont été tués dans cette commune. Ce chiffre ne répresenterait que les victimes de la moitié des collines.

Un participant hutu a affirmé que les représentants du FRODEBU sont venus deux fois de Ngozi, la première fois pour ordonner de bloquer les routes, la deuxième fois, vers 16 h., pour donner les consignes de rassembler les Tutsi.

"-Ils ont demandé aux FRODEBISTES de la colline d'enlever les Tutsi et de les réunir dans un seul endroit. Ceci fut fait et plus de trente Tutsi ont été rassemblés dans une maison de vente de cultivateurs progressistes à Kiziba, zone Gatsinda. Aux autorités locales, tel que l'administrateur communal et les chefs de zone, ils ont dit: "Si vous nous empêchez de tuer ces Tutsi, dès que nous apprenons la mort du président, nous venons vous tuer." De crainte de perdre leur vie, les autorités locales n'ont pas insisté pour que la vie des Tutsi soit épargnée et ils sont partis. C'est vers 22.h. que les Tutsi ont été tués."

Un rescapé a déclaré qu'un grand nombre des victimes ont été jeté dans la rivière Akanyaru qui forme la frontière entre le Burundi et le Rwanda. Il a raconté

"-Vers 19 h, j'ai été fait prisonnier par des gens du la FRODEBU. Ils m'ont ligoté et emmené vers un groupe de Tutsi déjà ligotés. Il y en avait environ 75. Nous avons ensuite été conduit vers la rivière Akanyaru. Là chaque Tutsi a reçu un coup sur le crâne et puis a été jeté dans la rivière. Comme ils 'étaient ligotés, ils ne pouvaient pas nager. Ainsi la plupart se sont noyés. Comme j'avais su défaire mes liens, je me suis jeté à l'eau et j'ai pu fuir".

Selon un autre témoin, les Hutu de l'UPRONA auraient aussi été ligotés et emmenés vers la rivière, mais une fois là, ils auraient été relachés.

Des témoins Tutsi ont raconté qu'à plusieurs reprises les Hutu ont dit: "Si le président n'est pas mort, nous n'allons pas vous tuer."

A Vyegwa quarante-huit corps ont été découverts, sur la colline Mushitsi encore six dans une maison. Sur la colline Rwabiriro, les victimes Tutsi ont été tuées à la machette et devant l'école primaire gisait le corps d'une femme décapitée, la tête à quinze mètres du corps.

Il y eut peu de tueries de Tutsi après le 22; les survivants se sont enfuis au Rwanda.

Quand les militaires sont arrivés à Mwumba les 22 et 23, ils ont trouvé peu de Hutu: la plupart étaient déjà partis pour le Rwanda, qui n'était pas loin. Mais les Hutu ont bientôt commencé à revenir. A ce moment, les militaires les ont invités à prendre un verre dans un bar. Une fois un bon nombre de Hutu rassemblés, les militaires ont commencé à tirer et en ont tués 42.

A Kiziba, vingt-cinq corps de Hutu se trouvaient jetés pêle-mêle par terre, dont la majorité des femmes et des enfants, y compris un enfant de quelques mois qui avait une jambe coupée à la hauteur de la cuisse. La plupart présentaient des fractures au crâne, mais l'un d'eux était mort à la suite d'un coup de fusil.

Une fosse commune à côté de l'école primaire de Mushitsi mesurait deux mètres sur quatre. Toutes les victimes qui s'y trouvaient avaient été tuées par des coups de fusil. Aux alentours, il y avaient quatorze cartouches vides et des bouteilles de bière cassées. A Vyegwa 160 cadavres ont été découverts dans des maisons, des latrines, des champs et sur la route. La majorité était des femmes et des enfants, tués à l'arme blanche. Ainsi dans une fosse commune au milieu des bananiers se trouvaient les corps de trente-cinq femmes et enfants et dans une latrine, vingt-sept cadavres dont deux hommes.

Les militaires ont fait des représailles aussi là où il n'y avait pas eu des tueries de Tutsi, comme à Kayanza par exemple. Un témoin a vu six militaires arriver vers 12 h le 22 octobre. Ils sont venus accompagnés de Tutsi et de Twa.

"*-Moi j'étais dehors et j'ai vu les militaires. J'ai entendu des bruits de fusils. J'ai vu tuer l'épouse de Nestor Nsengiyemwa. J'ai vu aussi tué le grand-père de la fillette. Il a été tué avec une baïonnette dans la gorge et puis ensuite achevé avec des gourdins. On a tapé sur sa tête. Les militaires et les Tutsi supervisaient, pendant que les Twa tuaient.*

Chez les voisins de Nsengiyemva on a tué cinq personnes. . . D'après moi, il y a eu trente-sept tués dont beaucoup d'enfants. Ce sont seulement des Hutu qui ont été tués."

Le 5 novembre deux soldats et trois Tutsi sont arrivés dans une jeep militaire à un bar près de la paroisse de Gatsinda. Un groupe de Hutu s'est rapproché du véhicule. Les militaires ont pris peur et ont tiré quelques coups en l'air avant de partir. La jeep s'est arrêtée un peu plus loin. Les Hutu s'y sont élancés, armés de pierres. Un camion militaire arrivait à ce moment et les militaires ont tiré sur les Hutu, tuant cinq d'entre eux.

Le 27 novembre trois militaires et une vingtaine de Twa ont tué neuf Hutu à Karando. Les Hutu revenaient du Rwanda avec leurs vaches et leurs chèvres. Les assaillants ont jeté trois des cadavres dans une latrine et se sont emparé du bétail.

Une vingtaine de militaires encerclaient l'hôpital de Mwumba au mois de novembre. A cause de leur présence, peu de monde est venu se faire soigner.

A plusieurs collines, tel que Karuhonzi, Gihama, Rwagongwe, Rukurazo et Bugorora, il n'y a pas eu de tueries. Le calme semblait être dû à l'influence de l'autorité locale ou de personnes influentes.

Il faut signaler d'ailleurs que des témoins ont rapporté plusieurs cas où des Hutu ont aidé des Tutsi lors de leur fuite vers le Rwanda.

Commune Tangara

En général, les gens de cette commune ne se sont pas entretués. Les morts qu'il y a eu étaient le résultat pour la plupart des attaques de personnes venues d'ailleurs. L'administrateur actuel est un Tutsi du FRODEBU et l'administrateur précédent était un Hutu de l'UPRONA. Leur choix peu commun de parti politique a pu encourager un esprit de tolérance parmi les autres citoyens de Tangara. De plus, le 23 octobre les autorités locales, les militaires et les représentants de l'Eglise se sont constitués en comité de sécurité qui a aidé à maintenir l'ordre et le calme dans la commune.

Le 21 octobre un Tutsi, Charles Nfatavyanka, a été tué par quatre personnes. Quelques jours plus tard les gens de la colline l'ont enterré sur ordre du chef de zone. Puis ce fut fini et le calme a continué à régner. Personne n'a été obligé de fuir.

"-Mais après cette semaine...un groupe de Hutu de Kiremba est venu sur notre colline pour tuer les Tutsi. Ce jour-là ils ont tué trente Tutsi. J'ai vu de mes propres yeux comment ils ont tué un vieux à coups de machettes."

Le 23 octobre, c'étaient les Hutu de Ruhororo qui ont attaqué Nyagasebeyi. Les militaires sont intervenus, mais huit personnes ont été tuées. Les Hutu de Gitaramuka ont tué une cinquantaine de Tutsi sur les collines Ruyogoro, Gikongo et Murumba vers le 27 octobre. A Mbasi, les Hutu de Kiremba ont tué cinq Tutsi le 2 novembre.

Même si les Hutu de Tangara n'avaient pas tué de Tutsi, les militaires les ont attaqué, sur la colline Mbasi où ils en ont tué huit. Un témoin a raconté l'attaque du 23 octobre:

"-Huit militaires se présentent chez nous à Nyagesebeyi et appellent mon mari. Mon mari a répondu à leur appel. Les militaires l'ont emmené vers la maison de notre voisin qu'ils ont aussi appelé. Quand celui-ci est sorti, ils les ont tué tous les deux en tirant des coups de fusil. Ils leur ont ensuite donné des coups de baïonnette. Ils sont ensuite revenus chez nous et ont pris tout l'argent que nous avions à la maison. J'ai ensuite été obligé de m'asseoir sur le corps de mon mari. J'ai ensuite été obligée d'aller prendre tous les biens de valeur chez mon voisin. Il avait sept chèvres et une vache. J'ai ensuite dû mettre le feu à sa maison. A ce moment les militaires ont vu arriver un groupe de personnes. Deux militaires se sont mis à plat ventre et ont commencé à tirer. Deux autres militaires s'y sont aussi mis et les quatre autres regardaient. Je me trouvais entre eux. "

Ils ont poursuivi leur route laissant derrière eux les corps de douze Hutu. Ce jour là ils ont tué qu moins dix-sept personnes.

Le 25 octobre les militaires ont attaqué les collines Mugirampeke, Gasekanya et Bomba où ils ont abattu un total de cinquante cinq personnes. Le 29 octobre, ils ont tué trois autres au beau milieu du chemin dans la zone Gisha.

DEGATS MATERIELS

Souvent les Tutsi déplacés ont attaqué leurs collines d'origine pour se venger du mal fait. Accompagnés en général des militaires, ils ont volé et détruit les biens des Hutu et ils ont brûlé leurs maisons. Le pillage suivait de près la fuite de la population pour le Rwanda.

Il faut néanmoins signaler les cas des Hutu qui ont travaillé les champs de leurs voisins Tutsi a fin que leur récolte ne soit pas perdue à leur retour.

PROVINCE DE KIRUNDO

Les dégats dans la province de Kirundo furent relativement limités. La population se souvenait clairement des massacres qui ont eu lieu dans la commune de Ntega en 1988, comme des tueries antérieures. Beaucoup de Hutu sont partis dès les premiers jours pour le Rwanda, qui n'était pas loin, tandis que les Tutsi se sont enfuis vers les paroisses et les centres où les camps des déplacés s'installaient.

Le gouverneur, Philippe Njoni, paraît avoir joué un rôle limité dans le déroulement des événements. Le matin, il a vu l'administrateur communal de Busoni, Augustin Ntibayanda, qui est venu s'entretenir brièvement avec lui.

Le commandant du camp a appris les nouvelles relatives à la tentative de putsch par Radio Rwanda et a su que la tentative avait réussi seulement le soir par le communiqué de presse émis par la radio burundaise. D'après lui, les militaires désapprouvaient le coup et s'attendaient à son échec. Neanmoins il a obéi aux ordres et a remplacé le gouverneur dans ses fonctions.

Kirundo Ville

Dès que le gouverneur a repris son service, il a organisé des tournées de pacification avec les militaires. Le 24 novembre, en rentrant d'un telle tournée, il a été assassiné à côté de sa voiture par quelqu'un qui s'est approché pour lui tirer deux coups de feu. Le tueur s'est enfui avec un motocycliste. La population a réagi par la fuite vers le Rwanda.

Le 7 décembre un commerçant de Kirundo, du nom de Private, est allé sur la colline Mutara pour voir la situation de ses vaches. Il était accompagné d'une équipe de six gendarmes sous la conduite du commandant de la brigade de Kirundo, l'adjudant Murengerantwari. La population s'est opposée à leur passage et a tué trois des militaires. L'adjudant a été blessé.

Comme on pouvait s'attendre à des représailles, les 7, 8 et 9 décembre, les militaires ont permis à des Tutsi de menacer et de tuer les Hutu en ville et dans les environs. Il y aurait eu une centaine de Hutu tués. Les Tutsi, accompagnés de temps à autre par des Hutu de l'UPRONA, circulaient munis d'armes blanches. C'était souvent des jeunes encadrés par des fonctionnaires. Par contre, une fois, un témoin a vu une patrouille d'une vingtaine de gendarmes encercler un groupe de jeunes pour les désarmer. Les militaires patrouillaient aussi au centre ville et dans la région. Une centaine des déplacés du camp de Marembo est descendue attaquer dans les environs de la ville et, le lendemain, des assaillants ont attaqué du côté de Mutara et Rugero. Un témoin a vu:

"-un groupe d'une vingtaine de Tutsi qui encerclaient la maison de Zacharie Ntakimazi. Il a été tué par des coups de machette, ainsi que sa femme, Marie Josée Mukerabirori et leurs trois enfants, agés de cinq ans, trois ans et six mois."

Le témoin, qui lui-même a été blessé dans l'attaque, a aussi vu des Twa parmi les assaillants.

Commune Busoni

Pendant la journée du 21 octobre les Hutu ont commencé à abattre les arbres. Selon quelques témoins, l'administrateur communal de Busoni a essayé de dissuader les gens, mais sans succès.

Toujours le 21, vers midi, les Hutu ont pris des Tutsi en otage à plusieurs endroits, y compris les collines de Nyagisozi et Buhimba et les centres de négoce de Murore et Gatare. Le soir, les magasins de quatre Tutsi ont été détruits.

A Murore, les Hutu venant d'autres collines, y compris Gatemere, auraient participé à cette prise d'otages. Les assaillants ont averti les otages que si le Président mourrait, eux aussi seraient tués. Un témoin a raconté:

"-Vers 14h., un commerçant a donné l'ordre de regrouper les Tutsi sur la place du centre de négoce et de les ligoter. Un peu après 14 h je me trouvais avec un quinzaine d'autres Tutsi sur cette place. Nous étions ligotés. L'administrateur n'a rien entrepris

contre cela et il est parti. Vers 16 h. un Hutu est venu avertir les autres que les militaires étaient arrivés à Rusarasi."

Les otages de Murore furent sauvés par les militaires, mais ceux de Gatare ont été tués. Nous ne connaissons pas le sort des otages de Nyagisozi, mais ceux de Buhimba ont été libérés par des Hutu des environs qui se sont opposé aux cinq jeunes qui ont ligoté les otages. Un des Tutsi a quand même été tué ce jour-là. Le samedi 23 les cinq jeunes Hutu seraient revenus disant qu'ils avaient tué une dizaine de Tutsi sur la colline Shembe. Selon un témoin:

-"*Les militaires sont arrivés à 12 h. Ils ont appelé les Hutu. Certains ont répondu à l'appel, d'autres ont eu peur. Quand les militaires ont demandé qui avait tué, la population a dénoncé le groupe de jeunes. Les militaires les ont tués."*

D'après les témoins, les militaires, dès leur arrivée à Murore, ont tué par baïonnette quelques Hutu, y compris Muhawe, fils de Sekaganda; Rugemwa, fils de Tabaro; Nsabirabandi; Bakundukize, fils de Kamuhanda; Nkundabahizi, fils de Grégoire. Trois autres personnes ont été blessées.

Du 21 au 24, il y a eu des Tutsi tués aussi sur les collines Mukergwa, de Mwisenga, Muhezi, Kabanga, Ruyaga, Rabiro et Rugarama. D'après les témoignages, la plupart des victimes étaient des hommes, rarement des familles entières. Parmi ceux abattus à Rugarama se trouvait un gendarme du nom de Burundi et un ex-directeur d'école primaire du nom de Ntabahungu Salvator.

Les militaires ont vite réagi à ces tueries et ont commencé leurs attaques sur les Hutu. En plus des personnes tuées le 21 à Murore, ils auraient abattu deux Hutu sur la colline Burara ce même jour vers 16h.

Le vendredi 22, les gendarmes venus de Kirundo ont assassiné l'administrateur communal Ntibayanda et le chef de zone de Gasenyi, Jean-Bosco Gatabazi, à Gasenyi.
D'après le secrétaire communal Athanase Mutabazi, il est parti avec un camion militaire pour aller récupérer sa famille. Trois gendarmes sont restés sur place avec l'administrateur et le chef de zone. De retour, Athanase a trouvé morts les deux fonctionnaires, et en plus le fils de Gatabazi du nom de Safari. Ils avaient été tués par

balle. Ils ont été enterrés sur place. Athanase, qui était sur sa moto, s'est enfui vers le Rwanda.

Le même jour une dizaine de militaires ont exigé de Hutu d'aller débarasser les barricades sur la route. Ils en ont ensuite tué, notamment Léonidas Gahungu. Suite à l'arrivée des militaires, beaucoup de gens se sont enfuis vers le Rwanda. Les militaires sont revenus le dimanche 24 avec des Tutsi civils. Ils auraient tiré sur les Hutu qui revenaient de la messe, tuant neuf personnes.

Le vendredi aussi des militaires sont venus avec un camion pour sauver la famille d'un adjudant de Kirundo. Ils auraient tiré et tué des Hutu. Le même jour, une dizaine de militaires, accompagnés de trois civils Tutsi, ont pillé chez Mugema et ont demandé de l'argent au commerçant Déogratias Nyabenda. Comme Nyabenda n'en a pas pu en donner, il a été tué. Les militaires ont continué vers Ruyaga où la population leur a résisté. Les Hutu ont tué un militaire et en ont blessé un autre. Les militaires ont ensuite pris des femmes et des enfants en otage et les ont ramenés au camp des déplacés à Rusarasi. Là ils auraient tué la femme du chef de zone, Marie Liberata Karenzo, et ses deux enfants; Muhitira, la femme de Marc Buhindja; Kimbuyeje et d'autres garçons. Le gouverneur a pu récupérer le fusil du militaire après de longues discussions avec les gens de cette colline.

Sur la colline Rabiro, les tueries de Tutsi et les représailles de militaires, accompagnés de Tutsi et de Twa, se sont succédées du 22 au 30 octobre. Quand les Hutu ont attaqué les Tutsi le 30 octobre, ils ont aussi tué des Twa, probablement en représailles pour leur participation dans une attaque le 29.

Pendant la première semaine de novembre, les Tutsi et les Twa ont commencé des attaques contre les Hutu. Les assaillants, qui venaient surtout des camps de déplacés à Murore, Marembo et Rusarasi, ont tué, brûlé et pillé en novembre et en décembre. Un témoin a raconté l'attaque d'une centaine de Tutsi et de Twa le 8 novembre sur la colline Muyange:

"-Je me suis caché dans un arbre près de ma maison et j'ai vu qu'ils ont tué onze personnes, done Modeste Ndayahoze, Lazare Nahimana et Jean Sekaganda. Les autres Hutu se sont enfuis. Je signale que sur ma colline il n;y a pas eu de Tutsi tués parce qu'ils se sont enfuis le 8 novembre."

Sur la colline de Ruheha, treize Hutu ont été tués par des assaillants Tutsi. Souvent les Tutsi se faisaient accompagner par des Twa et les militaires ou des ex-militaires.

Un témoin, revenant du Rwanda le 7 novembre, a vu un groupe de Tutsi et de Twa, accompagné de trois militaires, sur la route de Rusarasi vers Gatare. Il a raconté:

-"Je me suis enfui. Lorsque je suis revenu plus tard dans la journée, je voyais partout des cadavres de Hutu. Ils avaient été tués par coups de machette".

Les attaques des Tutsi semblent plus importantes et mieux organisées à Kirundo qu'ailleurs. Ils ont beaucoup tué et pillé en novembre et décembre à Nyagozi et Kagare tandis que les attaques de Gatare sur les collines de Ruhororo, Muyange, Nyagozi et Kumana étaient quotidiennes. Un rapport du début décembre signale:

"-Des bandes de plusieurs centaines de déplacés des sites de Marembo et Busoni, accompagnés de Batwa et, il faut le dire, avec la complicité de quelques militaires munis d'armes à feu, passent à l'assaut des collines environnantes (Kabanga, Nyagisozi...) pour piller, saccager et massacrer hommes, femmes et enfants."

C'est ainsi qu'à la fin de novembre des Twa, Tutsi et militaires du camp de Rusarasi ont abattu deux hommes, deux femmes et deux enfants sur la colline Kumana. Le 2 décembre ils ont tué un catéchiste Hutu du nom de Lazard Barakamfitiye sur la colline Muyange. En plus ils ont pillé et brûlé vingt-trois maisons. Le 3 décembre, leur attaque sur les collines Kumana et Nyagisozi a laissé une vingtaine de morts. Le 12 décembre ils ont abattu douze Hutu sur la colline Ruheha. Le 15 décembre des militaires et des Twa ont tué une vingtaine de Hutu sur la colline de Ruhororo. Au moment de la visite de la Commission, toute la région était vide et abandonnée. Même le dispensaire et l'église ont été détruits.

Un témoin a mentionné le rôle d'un ex-militaire, qui aurait fait venir les militaires sur sa colline. Un autre témoin a parlé d'un militaire en congé qui est allé chercher une arme à la brigade de Mukenke.

Commune Bwambarangwe

La plupart des collines dans cette commune sont restés calmes, sauf Mutarishwa où un militaire, venu à la recherche de sa famille, a tué quelques Hutu et a ainsi provoqué des représailles. Dans les écoles, par contre, une dizaine d'élèves Tutsi fut tuée à Kabuyenge et des élèves Hutu tués à l'école de Butare.

Pendant le mois de novembre,les tueries par des déplacés continuaient sur les collines avoisinantes, comme, par exemple Munzenze, Rugero, Kisozi, Gikuyo, Muramba et Runyonza.

En janvier et février 1994, des Hutu qui revenaient du Rwanda ont été tués en route.

Interrogé sur les exactions des militaires, le commandant du camp a affirmé que ces abus *"restent des exceptions. C'est arrivé, lorsque des militaires 'étaient excités. Pourtant on n'a pas eu d'échos de militaires qui auraient tué, sauf dans des cas de malfaiteurs."*

Quand la Commission a demandé de consulter les rapports des missions militaires et les rapports de l'utilisation de munitions, le commandant a répondu que le capitaine gestionnaire était absent à Bujumbura.

PROVINCE DE MUYINGA

Le gouverneur de Muyinga, Balthazar Ndimurwanko, comme plusieurs de ses collègues, fut averti du putsch par un coup de fil de Bujumbura très tôt le matin du 21 octobre. C'est un ministre qui lui a téléphoné à 2h.35. Le commandant de district Marc Nahimana était à Bujumbura pour raison de santé et serait revenu le vendredi après-midi par hélicoptère. Le gouverneur a donc téléphoné au commandant du camp, Cyrille Ndayirukiye, à 4 h. pour l'avertir du putsch. Le gouverneur apprenait à 10h. que le président était arrêté.

Le gouverneur a travaillé au bureau, restant en contact avec les militaires. Il est allé à Gasorwe pour calmer la population. Les Hutu se sont excités parce que les gendarmes de Muyinga sont venus chercher des fonctionnaires Tutsi pour les amener au camp. Sans doute ils se demandaient si le déplacement des Tutsi présagerait une opération militaire à Gasorwe.

Selon le gouverneur, vers 17h. un hélicoptère de Bujumbura a déposé un messager, un caporal du 1er bataillon des parachutistes, annonçant le putsch et la mort du président. Immédiatement, le gouverneur se réfugia avec sa famille à l'évêché. En effet, les militaires avaient reçu l'ordre de le mettre en résidence surveillée.
A 18 h. le commandant de camp a envoyé des gendarmes à Buhiga, Butihinda, Gasorwe, à la ville de Muyinga, et aux lycées de Gisanze et Rugari. Ils avaient l'ordre de s'interposer entre Hutu et Tutsi, calmer la population et de se défendre en cas de menace. Les éléments de l'armée n'ont pas pu arriver à Buhiga ni à Butihinda à cause des routes barrées.

D'après un petit rapport écrit à la main sur trois petits bouts de papier par l'adjudant Habinimana, cette mission du 21 octobre est passée à Kobero, Mukingiro, Gisanze, Gashoho et Gasorwe. Les gendarmes ont trouvé des routes barrées, des abattis gardés par des foules hostiles, armées de lances, flèches, gourdins et machettes. A Mukingiro, l'unité aurait été attaquée par la foule; elle a tiré en l'air, puis *dans le tas, pour nous dégager. Pas de perte de notre côté, du côté ennemi, pas moyen de le savoir*. Le rapport signale aussi des massacres de Tutsi à Kamaramagango, que les gendarmes ne pouvaient pas atteindre à cause des abattis.

Le vendredi 22 octobre, les militaires sont allés voir le gouverneur à l'évêché pour lui demander d'aller pacifier la population. Il a refusé en disant qu'il n'avait plus de pouvoir. Il a repris le service le lundi 25 octobre.

Commune Butihinda

Les gendarmes sont arrivés vers 17 h. le 21 et ont tué un Hutu du nom de Gahungu au centre de négoce de Mukingiro. Les autres, qui essayaient déjà de se protéger par des barricades, avaient peur et se sont enfuis à Kamaramagambo. Quand les militaires sont arrivés là-bas, l'administrateur avait déjà été averti et avait fui vers la Tanzanie.

Sur la colline Butihinda, les habitants s'étaient mis d'accord pour ne pas s'entretuer. Mais apparemment un groupe d'autres collines serait venu pour tuer trois Tutsi, Joseph Miburo et ses deux fils Said Bahende et Asmane Bantenize. Deux personnes, dont leur parent Issa Ndururutse furent témoins de cette tuerie. Ndururutse a dit aussi que les assaillants ont pillé les trois boutiques de la famille. Neuf Hutu y ont aussi trouvé la mort.

Un témoin Tutsi de la colline Murehe dit que le 21 octobre il a été appelé pour faire des rondes de sécurité par trois personnes du FRODEBU. Il a été emmené avec une trentaine d'autres vers la rivière Cizani, où ils ont été ligotés. A l'annonce de la mort du Président, ils ont reçu des coups de machettes, de lances et de gourdins avant d'être jetés dans la rivière. Sept parmi eux ne sont pas morts et ont cherché refuge dans des camps.

Un autre Tutsi de la colline Tangara du nom de Pierre Ibambasi a dit qu'il a échappé à une tuerie semblable le 21 octobre. Seize personnes ont été emmenées, les mains ligotées derrière le dos, à la rivière Cizani, puis jetées dans la rivière. Avec lui, deux autres ont pu s'échapper, un certain Libère et Gérard Kaburiyembere.

Un autre témoin Tutsi de la colline Rabiro a raconté qu'il a vu une cinquantaine de Hutu rassembler les Tutsi sur sa colline le 22 octobre à 10h. Les Hutu ont ordonné aux Tutsi de creuser un trou et les y ont jetés.

Le 23 octobre, quatre militaires de Muyinga ont attaqué huit collines dans cette région. Ils sont venus avec une camionnette conduite par un commerçant et étaient

accompagnés par un ex-militaire. Ils ont tué et blessé des Hutus, y compris Daniel Kajambo et une famille de six personnes, dont le père, Etienne Ntahonduruye, a pu échapper. Le beau-fils Xavier et la belle-fille Isabelle, ainsi qu'un visiteur Minani, ont été tués par baïonnette et machette. Un peu plus loin, les militaires ont tiré sur Muryango, originaire d'une autre colline, et l'ont tué. Joseph Banteze, lui-même blessé par une balle ce même jour, s'est enfui et, sur sa route a vu le cadavre de Muryango. Sur la colline Ngara, selon un autre témoin, les militaires ont tué André Nduhire et Ruzohera, un homme agé de vingt-deux ans. Les deux frères de Ruzohera ont été blessés par des coups de baïonnette.

Commune Buhinyuza

Le jeudi 21, les Hutu ont bloqué la route de Karongwe à Muramba. Le lendemain les militaires sont venus de Muyinga, sous les ordres de l'Adjudant Jean-Berchmans Nteziriba , natif de cette région. Ils ont tué Nestor Nzikoruriho. Pendant la semaine du 21 au 28 octobre, les Hutu ont tué un jeune homme infirme de la famille de Rwakubusa et une femme de la famille Simbanka; ils ont aussi brûlé des maisons de Tutsi. Le 24, deux Tutsi ont tué un Hutu pour venger leur père. Après une attaque initiale le 22 octobre, les militaires sont revenus les 25 et 26 octobre pour tuer et piller. Ils étaient accompagnés et guidés par des Tutsi natifs de la région. Le 26, la population de Jarama et de Burasira ont opposé une forte résistance et les militaires se sont rabattus sur Muramba.

Le 16 novembre, les militaires rencontraient des difficultés encore une fois à Jarama quand le commandant de camp se disputait avec la population à propos de vaches. Ils ont tué Tharcisse Kizahugwa et blessé cinq autres personnes. Le gouverneur est venu pour calmer les esprits. Mais les militaires ont trouvé qu'une nouvelle mission était nécessaire. Le 20 novembre ils ont tué neuf personnes et blessé quatre autres à Jarama et Muramba. Ils ont aussi volé des vaches, des chèvres et des moutons. Le lendemain, des soldats guidés par deux Tutsi civils et avec un camion militaire ont pillé des magasins et maisons à Mwakiro. Ils ont menacé l'administrateur communal Guillaume Manirambona qui se serait enfui dans la brousse.

Le 3 décembre, les déplacés du camp de Nyarumazi ont tué trois personnes rentrant de Tanzanie. Le 2 février, ils ont mené une attaque semblable sur la colline Mutenza, qui a causé la mort d'une personne et huit maisons brûlées.

Campagne de Pacification

Le gouverneur, en compagnie de trois commandants, de trois prêtres, d'un agent de la sûreté et de quelques soldats a fait plusieurs tournées de pacification. Ils sont passés un peu partout dans la province. En général, le message avait du succès, mais à certains endroits, par exemple, Bwica, les gens ne venaient que prudemment à l'appel par amplificateur. A d'autres endroits, comme à Nyamirambo, les gens venaient armés de lances et de gourdins. Selon le gouverneur, le fait de le voir en vie tranquilisait déjà les gens.

Dans quelques régions, la situation est toujours restée plus ou moins calme, soit parce que l'administration a pu gérer la situation, soit parce que la population elle-même a décidé d'éviter les tueries. Dans toute la région de Rugari par exemple, il n'y a pas eu de difficultés.

Comportement des militaires

Le gouverneur a dit que la population à plusieurs endroits avait des critiques virulentes à l'égard de l'armée. A Gasorwe, les militaires ont tué l'administrateur communal. A Mwakiro, ils ont abattu trois Hutu. A Mutumba (Rabiro), les soldats ont tiré des hélicoptères et beaucoup de personnes se sont enfuies. En plusieurs endroits, la population s'est plainte des militaires qui ont pillé et détruit leurs maisons et boutiques. Ainsi, depuis Mugano jusque Giteranyi, une distance de douze kilomètres, plus une maison n'était en bon état.

A Nkorwa, les gens ont tué six militaires pendant la première semaine après le putsch. Ils ont rendu cinq des corps au gouverneur lors de sa tournée de pacification. Les tensions entre les militaires et les déplacés au camp de Gasorwe et la population de cette commune étaient si fortes que le gouverneur a dû évacuer le camp vers Muyinga.

D'après les rapports du 21 novembre sur les stocks de munitions, les militaires ont employé
2118 cartouches à Muyinga, 862 à Giteranyi et 81 à Karuzi. Ils ont aussi employé 5 grenades.

Selon le gouverneur, le nombre de tués dans la province de Muyinga s'élèverait à 1.355, le nombre de blessés à 199. Il y a eu 1.659 maisons détruites, 830 incendiées, et 4.632 pillées. Les chiffres, du 9 décembre 1993, étaient provisoires.

Les difficultés continuaient à Muyinga au moment de la visite de la Commission. Le 3 février, une grenade a été lancée vers la voiture du gouverneur de province. L'attentat paraît avoir été fait par un commando de déstabilisation. La nuit du 3 au 4 février trois autres grenades ont été lancées près du marché.

PROVINCE DE GITEGA

Le gouverneur de Gitega, Joachim Nubwakera, a joué un rôle important en mobilisant la population de sa province à résister au putsch. Il a appris les nouvelles un peu avant 2 h 30 le 21 octobre, c'est à dire, à peu près une heure après que les premiers coups de feu aient été tirés à Bujumbura. Il a téléphoné à son collègue, le gouverneur de Muramvya, Léonce Ndarubagiye, pour l' avertir. Une demie heure plus tard, il était une nouvelle fois en ligne avec le gouverneur de Muramvya pour dire qu'il était allé voir la situation au camp militaire. Là il a trouvé certains soldats déjà réveillés, en tenue de combat.

Les deux gouverneurs ont alors décidé de barrer la route principale passant par leurs provinces, pour éviter que les militaires de Gitega ne viennent renforcer ceux de Bujumbura. Ils ont voulu également envoyer un message aux putschistes manifestant l'hostilité de la population et permettre à la population de se mettre à l'abri d'une attaque éventuelle des militaires.

Le gouverneur est parti tôt le matin pour sillonner la province, apparemment pour mettre ce projet à exécution. Dans plusieurs communes, les témoins rapportent que c'est le gouverneur qui leur a ordonné de barrer les routes. Un témoin oculaire a raconté qu'il a vu le gouverneur en ville, circulant dans un jeep Suzuki blanc. Selon lui, le gouverneur employait un haut parleur pour demander aux FRODEBISTES de barrer les routes. Les barrages ont été mis en place un peu partout dans la province; le pont sur la Nyabugogo, par exemple, à quelques 500 mètres de la ville de Gitega a été détruit entre 8 et 11 heures. D'après certains témoins, l'administrateur communal de Gitega a accompagné le gouverneur.

Le gouverneur a discuté la situation avec le Commandant du District, le Major Sebastien Barahebura pendant une heure dans l'avant-midi. Il a fixé rendez-vous avec lui pour 14h. mais n'est jamais revenu. Il est parti plutôt pour Karuzi peu après midi. D'après la veuve du gouverneur de Karuzi, le gouverneur de Gitega est venu prendre son mari pour l'amener à une réunion prévue depuis un certain temps avec les gouverneurs de Ngozi et Kayanza. L'on s'étonne d'une telle décision de s'absenter de leurs provinces à un moment

si délicat. Un autre témoin, qui a parlé avec le gouverneur de Gitega en cours de route vers Karuzi, a dit que le gouverneur voyageait seul et donnait l'impression d'avoir peur et d'être en fuite.

Le gouverneur Nubwakera a été assassiné à Karuzi avec le gouverneur Sentamu le vendredi 22 octobre.

Gitega ville

Comme plusieurs villes de l'intérieur, Gitega forme un îlot de forte population tutsi entourée de collines à prédominance hutu.

Jeudi le 21, la ville est restée calme, même si des foules assez importantes se sont rassemblées dans les rues. Mais le soir une foule surexcitée a assiégé la brasserie Bragita un peu en dehors de la ville et a insisté pour que les travailleurs restent là jusqu'au moment où le sort du président serait connu. Le dirigeant a voulu faire venir les militaires, mais les routes étaient coupées par des barrages tous les 150 mètres. D'après un témoin, c'est un cousin de feu le Président Ndadaye, un homme prénommé Evariste, qui a négocié la libération des travailleurs.

Vendredi le 22, on a appris en ville les nouvelles des tueries de Tutsi dans les communes avoisinantes. Les gens des quartiers se sont organisés en rondes pour veiller la sécurité. Ce même jour des Tutsi ont attaqué la famille de l'administrateur communal Mbonimpa Gélase et ont tué une vingtaine de personnes y compris son épouse et son enfant. Il a échappé parce qu'il n'était pas chez lui. Des foules tutsi ont commencé à brûler et à piller des boutiques et des résidences des Hutu, surtout des personnes connues comme activistes FRODEBU. C'est ainsi que le magasin de Ndikumana Constantin, connu pour avoir financé les meetings du FRODEBU, a été détruit.

Des militaires ont tué des hutu, notamment des personnes instruites. Le 25 octobre vers 17 h 30, un groupe de gens portant des habits militaires a frappé à la porte de Jérome, un employé hutu de l'Institut National de Conservation de la Nature, alors en mission en Suisse. L'enfant qui a ouvert la porte a été tout de suite tué et sa mère, Juliette Busazi, immédiatement après, tous les deux à la baïonnette. Le frère de Jérome a été abattu aussi. Trois autres enfants de Jérome et Juliette sont restés là, abandonnés parmi les cadavres.

Des militaires ont tué aussi des passants hutu dans les rues, aparemment pour la seule raison de leur appartenance ethnique. Parmi ces victimes se trouvait Paul, un employé de l'économat général, abattu au revolver sous les yeux de son épouse par trois militaires portant des bérets verts, des commandos. Dans un cas semblable, un veilleur de 54 ans qui se rendait à son service à l'Institut National de Sécurité Sociale le 25 octobre a été frappé d'une balle par des militaires.

QUARTIER NYABUGOGO

Dans le quartier Nyabugogo près de la ville, un témoin a expliqué pourquoi les gens ont fermé les routes:

. -*"Quand nous avons vu l'éclatement des événements, nous n'avions pas de fusils, ni d'autres moyens pour assurer notre protection, nous avions entendu que les soldats viendraient avec des blindés pour nous tuer."*

Un fonctionnaire hutu a raconté comment les tensions ont monté le soir du 21 quand la population a entendu le communiqué militaire et le jour après quand elle a appris les nouvelles de la mort du Président:

-*" Les gens étaient excités. Nous autres, fonctionnaires hutu, on a essayé de calmer les gens. Ils avaient commencé à capturer les Tutsi. Nous avons tenté d'arrêter cela. Les Tutsi capturés sont toujours en vie. Nous les avons raccompagnés en ville. Ce même vendredi, deux blindés sont descendus ici. Alors qu'ici, on n'a pas tué de Tutsi, les soldats ont tué beaucoup malgré cela."*

Une autre témoin a confirmé ces renseignements et a ajouté que les soldats ont tiré des coups de feu pendant trois jours. Tout le monde a fui et les soldats ont continué vers Mungwa où "ils ont brûlé les gens dans leurs maisons."

Les témoins ont cité une liste de personnes tuées par les militaires dans ce quartier.

Les écoles

D'après les témoignages concordants et crédibles, les élèves tutsi du lycée de Gitega, de l'école de Musinzira (ex-athénée de Gitega), de l'école paramédicale, et de l'Ecole des Travaux Publics ont tué leurs camarades de classe hutu, les passants hutu et les patients hutu alités à l'hôpital de Gitega. Les élèves ont attaqué de temps à autres avec les déplacés tutsi regroupés à l'ancien Office National du Commerce. Dans plusieurs cas, ils étaient soit poussés, soit encadrés par des militaires. A tout le moins ils ont opéré sans que les militaires n'interviennent.

Les élèves du lycée de Gitega ont tué un condisciple hutu, prénommé Côme, de la 2e section scientifique, le 27 octobre.

L'ecole de Musinzira

Les élèves tutsi de l'école de Musinzira (ex-athénée de Gitega) ont tué un élève hutu de l'école des para-médicaux le 25 octobre. D'après un témoin oculaire:

"- C'étaient des élèves seuls, ils n'étaient pas accompagnés. Nous les avons bien vus car ils nous ont obligés à nous cacher dans notre maison. Ils étaient très nombreux. L'élève qui a été tué venait de Nyabiharage (près de Mushasha). Ils l'ont poursuivi en courant. L'élève s'est enfui dans la cour de l'infirmière Joséphine. Celle-ci a dit "S"il vous plaît, ne tuez pas cette personne et surtout pas dans mon enclos!" Ils l'ont tué avec des houes très usées et des gourdins. Ils l'ont frappée dans l'enclos même de Joséphine et ils l'ont achevée près de cette maison. Ils se sont enfuis alors que l'élève n'était pas encore mort. Il bougeait encore. Elle lui a versé de l'eau sur la tête.

Il n'y avait pas de militaire tout près, l'événement était très subit. Les élèves sont revenus plus tard pour l'achever car il bougeait encore. Ils sont revenus à trois. Ils l'ont achevé à coups de gourdin. Ils nous ont obligées à rentrer dans la maison, sinon ils allaient nous tuer nous aussi.

Les militaires sont venus plus tard quand l'élève était déjà mort. Ils sont venus pour faire enterrer le cadavre. La victime avait environ 18 ans. Les assassins étaient nombreux et plus âgés que leur victime.

Deux religieux alertés de la mort de cet élève ont alors averti le district de ce qui s'était passé. Mais cela est resté sans suite.

On a indiqué à la Commission où cet élève a été enterré. Les témoins ont montré d'ailleurs plusieurs trous où sont entassés les cadavres, victimes des élèves. D'après leur témoignage, il y avait douze élèves hutu tués par leurs condisciples le lundi 25 octobre dans un premier trou. Dans un deuxième trou, il y avait vingt-deux cadavres de passants hutu, dans un troisième huit corps, dans un quatrième douze encore.

Ces trous avaient été creusés à l'occasion de chantiers de construction. Une ancienne fosse septique localisée avec précision à côté de l'école renferme de nombreux cadavres. Dans certains trous, selon nos témoins, il n'y a que des hommes, mais d'autres renferment des femmes et des jeunes filles.

Selon les témoins, les élèves tutsi de Musinzira ont également tué à coups de pieds de lit en fer trois personnes réfugiées au centre des handicapés (CENAR) le 26 octobre à 16h45. Une jeune fille tutsi et deux hommes hutu employés au CENAR ont été tués sous les yeux des enfants handicapés. Trois militaires étaient là qui auraient regardé sans intervenir.

Les tueries ont repris à la fin de novembre quand les élèves ont tué au moins quatre et peut-être huit blessés hutu à l'hôpital de Gitega. Un membre du personnel de l'hôpital a indiqué où ces victimes ont été enterrées, sous un avocatier.

Le 19 janvier 1994, un élève hutu musulman de l'école Musinzira, Swedi Yahya Nsabimana a été tué par ses condisciples. La communauté musulmane de Gitega a préparé une liste des tueurs et a déposé plainte contre eux. Elle est déterminée à réclamer justice. Il est remarquable que la communauté islamique, bien que composée des diverses ethnies, est restée unie et solidaire pendant toute cette période.

L'inspecteur principal de l'enseignement secondaire à Gitega, Mr. Tharcisse Ndikumsabo, a accepté d'accompagner les membres de la Commission à l'école de Musinzira pourqu'ils puissent interroger les élèves. Le directeur de l'établissement, qui avait aussi accepté d'être là, n'est pas venu au rendez-vous. Arrivés à l'école avec l'inspecteur principal, la commission a trouvé un groupe d'élèves qui bavardaient avec les quelques soldats de garde. Un grand élève (le doyen?), qui barrait le chemin, a demandé

l'ordre de mission, qui a été presenté. L'ordre était signé par le ministre chargé de la sécurité, le lieutenant colonel Gakoryo. Après l'avoir lu, l'élève a néanmoins refusé l'accès à la Commission et à l'inspecteur principal.

ECOLE DES TRAVAUX PUBLICS (ETP)

Le directeur de l'Ecole des Travaux Publics, Ephrem Nshimirimana, était un militant du FRODEBU qui avait été nommé directeur de l'ETP après la victoire électorale. Contrairement à beaucoup de militants qui ont fui ou se sont cachés dès le début du coup d'Etat, Nshimirimana est resté à son poste à l'école.

La journée du 21 s'est déroulée normalement à l'école : étude, réfectoire, entretien, salut au drapeau. Le directeur est venu donner des nouvelles aux élèves au sujet du coup d'Etat. Puis on est allé en classe jusqu'à 12h30. L'après-midi les élèves ont joué au foot comme prévu. On était tout de même conscient de l'abattage des arbres sur la route nationale par les gens des collines avoisinantes. Le directeur a ordonné aux encadreurs de veiller sur les élèves jusqu'aux dortoirs pour que tout reste calme. La nuit a été normale.

Le vendredi 22, il n'y a pas eu cours. A midi, le directeur a tenu une réunion avec tous les élèves et les professeurs qui étaient là. Il a dit aux élèves de rester calmes et unis. Il a conseillé d'attendre l'évolution de la situation. Mais au réfectoire, on a constaté que beaucoup d'élèves manquaient, les élèves hutu ayant quitté l'école. Ils s'en allaient subrepticement par-dessus les clôtures.

Il n'est plus resté à peu près que les élèves tutsi dans l'école. La nuit du vendredi et le samedi, ces élèves craignaient d'être attaqués. Comme a dit un témoin, "On avait peur. On entendait des cris sur la colline." Du reste, les soldats qui avaient dégagé les arbres qui barraient la route nationale avaient eu des contacts avec ces élèves dès le jeudi soir et avaient pu les mettre au courant de ce qui se passait sur les collines : des Tutsi pris en otage et exécutés. Ils entendaient des sifflets et des tambours sur la colline. Les élèves ont alors organisé des tours de garde et des rondes.

D'après un témoin oculaire, le lundi 25 octobre des élèves ont appelé le directeur pour regler un problème au dortoir. Arrivé sur place, il a été tué.

Le directeur, comme beaucoup de professeurs, habitait sur le campus, à l'extrémité ouest de la parcelle. Plusieurs amis hutu sont venus se réfugier chez lui. La maison a été assiégée par les élèves, mais, a affirmé un témoin, les séquestrés seraient arrivés à faire parvenir un appel à l'aide au préfet de discipline et aux soldats qui gardaient le campus. Cet appel de détresse serait resté sans écho. La nuit du 26 au 27 octobre, la maison a été incendiée avec du pétrole jeté par les fenêtres brisées. La femme du directeur et d'autres femmes sont sorties de la maison et ont été tuées à l'arme blanche. Une petite fille du directeur, prénommée Davida, s'est cachée sous un lit. Elle a été récupérée plus tard avec deux autres enfants dont l'un avait reçu un coup de baïonnette à la joue. Les enfants ont été soignés à Gitega, puis transférés à Bujumbura. Feston Soda, directeur technique de l'école, fut également tué en compagnie de sa femme Joséphine Nibitanga et de son enfant de 6 mois.

Début novembre, le Lieutenant-colonel Bikomagu, chef d'état-major, est venu à l'école pour tenir des propos de pacification. A ce moment, il a reconnu que les élèves avaient tué le direteur. Un conseil de direction fut constitué pour ramener le calme et la discipline. A partir de la visite de Bikomagu, la vie s'est normalisée, mais on n'a rien fait pour rechercher les coupables des assassinats. Parmi les élèves, il y en a qui refusaient d'admettre que le directeur avait été abattu et qui suggéraient qu'il avait pris la fuite pour le Tanzanie.

Le préfet de discipline, qui est tutsi, a affirmé ne rien savoir de ces événements. Il a raconté:

"-Le 21 j'ai quitté l'école à 10h30, on venait de m'informer que la route était coupée. Je suis rentré avec un professeur expatrié. Les gens nous menaçaient mais nous sommes arrivés chez nous à 12h. Ce sont des gens du Frodebu qui disaient que si le président était tué nous subirions le même sort, nous les Uprona et les Tutsi. Ils menaçaient également les militaires. Je ne suis revenu à l'école que le 28, le jeudi suivant. La route n'était pas accessible et c'était dangereux de venir ici. Je suis venu prendre une voiture le 28".

La commission a cependant été informée que la route nationale a été une des toutes premières à être dégagée.

LYCEE DE KIBIMBA

Même avant la crise d'octobre, il y a eu des difficultés entre Hutu et Tutsi au lycée de Kibimba. Une élève tutsi a affirmé que le directeur venait à l'école avec un chapeau FRODEBU et faisait de la propagande FRODEBU pendant les cours.

Le 21 octobre un groupe de Hutu est venu prendre trois professeurs du lycée en otage. D'après un témoin, le directeur, Firmin Niyonkenguruka, est allé les chercher. A son retour, il a tenu une réunion de toute l'école. Il a exhorté tout le monde à rester calmes et unis et a demandé aux élèves de ne pas quitter l'école afin de rester en sécurité. Magnifique Bizimana, vingt et un ans, Tutsi, première année terminale scientifique B, a raconté que le directeur a dit aussi que les professeurs étaient prisonniers parce que le président avait été pris et qu'ils seraient libérés quand Ndadaye le serait.

La peur montait parmi les élèves et un clivage s'est formé spontanément entre les Hutu et les encadreurs hutu d'un côté et les Tutsi et les encadreurs tutsi de l'autre. Selon Magnifique, le directeur a donné les couteaux et javelots de sport aux élèves hutu. Les Tutsi craignaient aussi les gens de l'extérieur qui ont pris les trois enseignants. Après le repas de midi, le préfet des études, Jérémie Ntirandekura a tenu, à l'insu du directeur, une réunion des élèves et professeurs tutsi. Peu après, tout ce groupe a quitté l'école et s'est dirigé vers Mwaro où il y a un camp militaire. A trois kilomètres de l'école, une partie de ce groupe est tombée sur un barrage de Hutu des collines avoisinantes. Les Hutu ont ramené les élèves et professeurs tutsi de force vers l'école.

Magnifique a affirmé:

"-Les élèves et les malfaiteurs nous ont attaqués. Nous étions une centaine d'élèves. Les malfaiteurs étaient des jeunes Hutus. Ils étaient armés de machettes, de lances, de pierres. Ils demandaient à notre directeur : - "Connaissez-vous ces jeunes gens?"
-"Je ne les connais pas. Ce ne sont pas les miens, faites-en ce que vous voulez, félicitations."

Les Tutsi ont été amenés à une ancienne station service dans un petit centre commercial à côté de la grande route Bujumbura-Gitega. La foule les a forcés à entrer dans trois petites salles à l'intérieur du bâtiment.

Puis il [le directeur] leur a distribué de l'essence. Il s'est enfui quand ils nous ont mis dans cette salle. Ils nous ont lancé des pierres. La nuit, ils ont mis de l'essence dans la salle et ont mis le feu. .. C'était vers 5h. du matin. Le vendredi, nous avons passé la journée à l'hôpital de Kibimba sans soins. Les militaires sont venus samedi et nous ont conduits vers Mwaro (hôpital militaire) Nous étions une quarantaine de rescapés, filles et garçons et encadreurs tutsi

Nous avons vu que le directeur a distribué les armes et l'essence. Nous étions près du macadam. Dans la camionnette il y avait un fût. Les jeunes gens ont déchargé l'essence de la camionnette. Ils ont posé ce gros fût près de la salle et avec des petits gobelets des boutiques ils ont dispersé l'essence. C'était une camionnette Toyota verte qui est celle du directeur. Il l'utilisait habituellement. C'est une voiture de service.
Quand nous nous sommes échappés par la fenêtre, certains ont été tués et d'autres se sont échappés

Des élèves ont participé à cela car quand nous avons essayé de nous enfuir ils ont aidé à nous rattraper. Et s'ils voyaient un élève tutsi courrir se réfugier dans leur groupe, ils le repoussaient. Il y a même un professeur hutu qui a essayé de sauver des tutsi et qui a été tué. C'était un professeur de biologie, il était surnommé 'Kavyimabuhiye.' On ne sait pas où est allé le directeur.'"

Selon d'autres témoignages, le directeur a tout fait pour sauver les otages. Un document remis ultérieurement à la commission, daté de janvier 1994 et signé par 59 personnes, désigne un commerçant de Bubu comme celui qui a fourni l'essence.

Quand la Commission a cherché le directeur, il a dit qu'il voudrait répondre aux accusations, mais elle n'a pas pu le joindre.

La Commission a visité le bâtiment trois semaines après les événements et a constaté que des dizaines de cadavres calcinés restaient encore là. D'après leur observations, les membres de la Commission estiment qu'une soixantaine de personnes ont été brûlées vives sur les lieux.

Au mois de janvier 1994, la Commission est retournée à la station service. Une odeur pestilentielle régnait toujours malgré qu'on ait évacué les cadavres. Les murs étaient noircis, les plafonds calcinés, une épaisse couche grise sur les sols. Des membres ont trouvé un bambou de 3 mètres, effilé à chaque bout et avec l'un des bouts calciné.

D'après les gens des collines avoisinantes, l'armée est venue après les tueries des élèves pour massacrer les Hutu et piller tout le centre de négoce. Les militaires sont venus vers 15-16h. le 22 octobre. Un des témoins a eu sa femme tuée par les soldats. A la fin du mois de janvier 1994, il venait de rentrer depuis cinq jours seulement dans sa maison qu'il a trouvée pillée. Il ne lui restait que sa houe qu'il nous a montrée. - "Ils ne l'ont pas prise parce qu'elle est fendue," a-t-il expliqué. Un autre témoin a declaré que sa femme aussi a été tuée par les militaires. Son corps n'a pu être enterré et a été dévoré par les chiens. Un témoin Twa s'est plaint aussi des soldats qui ont tué son frère à la baïonnette à cet endroit, alors qu'il fuyait. D'après lui, les soldats ont tué encore deux autres Twa là-bas.

Plusieurs jeunes filles ont raconté que les soldats ont entassé des Hutu dans l'ancienne station service avant de les tuer un à un à la baïonnette.

Des témoins se sont plaints aussi des militaires qui gardaient les déplacés tutsi regroupés au lycée de Kibimba. Ils ont affirmé qu'au mois de janvier, "ces militaires nous empêchaient de cultiver."

Quand les membres de la Commission ont voulu entrer au camp au lycée pour interroger les déplacés, le soldat à la barrière, qui portait deux Kalashnikov, a demandé l'ordre de mission. Après avoir regardé le sauf-conduit signé du ministre chargé de la sécurité ("ou du moins, ce qu'il en reste" a-t-il plaisanté), il a envoyé un message au commandant du camp. Après une longue attente, les membres de la Commission se sont vus refuser l'entrée par deux soldats qui ont dit:"Il faut prévenir, nous devons préparer les déplacés à répondre à vos questions."

Commune Bugendana

<u>COLLINE JENDA</u>

Selon le témoignage de la responsable locale du mouvement des femmes de l'UPRONA (l'UFB), le 21 octobre vers 15 h., les Hutu ont commencé à lier les Tutsi. Ils ont tué certains hommes ce même jour et des autres le jour suivant. Comme a raconté un témoin, "Ils m'ont liée avec mes deux frères. Ils m'ont fait asseoir et ils ont tué mes deux frères." Ils ont tué au moins dix-sept hommes sur la colline de Jenda.

D'après un autre témoin:

"-On a tué les hommes, même les jeunes mariés. Il ne reste que les garçons de l'école primaire." On les a cherchés partout jusqu'au dimanche. Puis on a pillé nos maisons, nos champs et notre bétail. Le lundi 25, les soldats sont venus pour nous secourir. On a entendu les Hutu dire aux Tutsi : "Allez-vous en chez vous en Egypte, on n'a plus besoin de vous!"

En arrivant, les soldats ont tués un certain nombre de personnes. Les témoins ont cité quelques noms, dont le frère d'un témoin. Plusieurs témoins nous ont dit que ce sont les soldats qui ont commencé à piller les magasins sélectivement. Les pillards qui sont venus après ont progressivement dévalisé les autres.

PAROISSE MUTOYI

Selon une source ecclésiastique, sur les 25.000 habitants, il y a eu dans la paroisse 150 hommes adultes tués. Il y a eu aussi deux ou trois femmes et quatre ou cinq enfants tués, tous Tutsi. Environ 400 déplacés ont cherché refuge à la paroisse. Les gens ne les y ont pas attaqués; ils disaient, "Ils sont à l'ambassade!" Un responsable d'église a déclaré : "Comme je reprochais aux gens d'avoir tué les Tutsi, les gens se sont défendus en disant que ce sont les autorités communales qui leur avaient dit de faire ça."

On n'a pas eu de Hutu tués car les militaires ne sont pas arrivés jusqu'ici, les gens ayant coupé les ponts.

Beaucoup de familles hutu ont caché et gardé chez eux des familles Tutsi voisines. C'était souvent des gens d'une colline qui s'attaquaient aux Tutsi d'une autre colline.

L'administrateur communal de l'époque est en fuite.

Commune Mutaho

Le jeudi 21 à 14 heures à la paroisse Gitongo, les gens ont coupé des arbres sur la route. Ils ont également pris des Tutsi en otage, a déclaré un témoin, notamment ceux qui

les menaçaient pendant la campagne électorale en disant : "On n'acceptera jamais d'être gouvernés par un Hutu! On aimerait mieux se pendre!"

Un religieux hutu de la paroisse a raconté que le jeudi 21 à 21 h. des travailleurs de la paroisse sont venus le chercher pour sauver un Tutsi. Il a dit:

"-Nous sommes allés dire aux excités de ne pas verser le sang. Ils nous ont répondu : "Depuis 1972, on verse notre sang...nous avons appris que le Président de la république a été tué! Ils vont nous manger tous! S'ils ont osé faire cela, c'est que les militaires vont arriver dans quelques instants : autant tuer ces tutsi avant!" Nous avons réussi à obtenir qu'ils attendent encore d'avoir au moins la confirmation de l'assassinat du Président.

Le lendemain, nous avons appris la mort du président et ils ont tué leurs otages. Ici on a constaté la colère des Hutu. Elle venait du passé de 1972 et de l'histoire du pays."

Un employé de l'évêché de Gitega, Tutsi, membre du parti RPB de la mouvance présidentielle, a témoigné de la mort de son frère, André Nkunzimana, enseignant à Gitongo, tué le 22 octobre avec six autres membres de sa famille par "les faux démocrates et pillards hutu" qui portent l'étiquette du FRODEBU "mais qui sont plutôt PALIPEHUTU", dit-il.

Une religieuse hutu a raconté que le vendredi matin, elle a caché un UPRONISTE avec sa famille. Il était déjà blessé à la tête. L'après-midi une bande armée de lances est venue le chercher mais la soeur a réussi à les tromper.

"-Puis, une vieille est venue se réfugier. On avait pris son mari et son fils. Elle n'avait plus qu'une couverture. Les gens disaient : -"Ils ont tué notre président." Puis, avec le curé, nous avons secouru un jeune homme qu'on arrêtait sur la route. Il y avait une foule sur la route qui allait à Mutaho et qui criait. On nous disait que des gens mouraient sur la route."

Le vendredi, les policiers municipaux tutsi ont tué deux prisonniers hutu à la prison de Mutaho. Cela a beaucoup excité la population hutu qui plus tard a tué les huit policiers communaux.

Au centre commercial de Mutaho, le vendredi matin, un groupe de hutu armés de machettes et de gourdins ont fait le tour des maisons pour inviter tout le monde à manifester contre l'assassinat du Président Ndadaye. Ceux qui refusaient étaient menacés d'être tués. C'est ainsi qu'un UPRONISTE a dû chercher refuge chez un voisin commerçant hutu FRODEBU, de religion musulmane.

Ce même commerçant s'est interposé un peu plus tard pour empêcher qu'on tue un riche commerçant tutsi. Il a reçu un coup de bâton et a dû s'enfuir sans avoir pu sauver le tutsi..Plus tard, il a caché chez lui le directeur du collège communal et un professeur d'anglais, tous deux Tutsi, un UPRONISTE hutu, et la femme du riche commerçant qui venait d'être tué. Il les a cachés deux jours, jusqu'à l'arrivée le lundi matin des militaires qui les ont amenés dans un camp de déplacés. Le commerçant musulman hutu risquait à ce moment-là d'être tué, mais ceux qu'il a sauvés ont plaidé sa cause et l'ont sauvé à leur tour.

Un témoin de la colline Teka a raconté comment dès le vendredi 22 à 8h. des gens munis d'armes blanches ont rassemblé les Tutsi:

"-D'abord ils n'ont tué personne, puis ils ont tué les hommes. Ce n'est que plus tard qu'ils ont décidé de tuer aussi les femmes et les enfants. Puis ensuite il y a eu le vandalisme généralisé et les pillages. Cela a duré 2 ou 3 jours jusqu'au lundi où les militaires sont arrivés pour assurer notre protection. Vers 8h. lundi, on a vu le premier hélicoptère se poser au-delà du marché, puis il a fait une deuxième navette. Les militaires sont arrivés et ont fait dégager la route. J'ai perdu plus de douze membres de ma famille, dont mon fils."

Une femme hutu de 53 ans de l'UPRONA a accusé les Hutu du FRODEBU d'avoir voulu tuer les Hutu de l'UPRONA car "c'est le parti qui milite pour les Tutsi." Elle a affirmé qu'on a tué femmes et enfants et elle a fourni à la commission une longue liste des "tueurs" qui auraient opéré sur sa colline de Rubagabaga.

Un Tutsi de 53 ans, de l'UPRONA, habitant la colline Nyakero, a raconté comment il a fui les tueurs:

"-Ils voulaient exterminer la seule ethnie des tutsi UPRONISTES. Nous avons fui dans la brousse. Quand les soldats sont arrivés, la plupart étaient morts. Nous sommes

trois rescapés d'un groupe de dix-huit. J'ai fui quand j'ai vu qu'on tuait mes frères, mes voisins. J'ai été sauvé par un Hutu de ma colline qui m'a caché, puis je suis allé chez mon patron musulman, qui m'a caché dans son plafond jusqu'à l'arrivée de militaires."

Le témoin a fourni une liste de personnes qui auraient tué sur sa colline de Nyakero.

Des Tutsi ont accusé l'administrateur communal, André Ndereyimana d'avoir incité les gens à tuer. Il a nié l'accusation, affirmant qu'il a essayé sans succès de calmer la population enragée par les nouvelles de l'arrestation du président:

"-Mais ils étaient déchaînés. Ils se sont armés de lances. Ils ne me menaçaient pas, mais ça faisait peur. La population a réagi de manière cruelle. .. On accuse à tort les cadres du Frodebu d'avoir excité les gens : ce n'était absolument pas préparé. Aujourd'hui, les gens disent : -"Nous ne savons pas comment cela nous est arrivé, nous avons été pris de folie.

En ce qui me concerne, j'affirme qu'en tant que responsable de la population, je ne pouvais pas ordonner de tuer les Tutsi! Je sais qu'on m'accuse beaucoup, ainsi que l'administrateur de Gishubi, mais les gens se sont excités spontanément. Ce qui les a enragés, c'est le communiqué militaire à la radio le jeudi soir, disant que tous les camps militaires s'étaient ralliés au coup, que les frontières étaient fermées, etc... La population a eu son espoir écrasé. Ils ont cru que c'était fini pour eux. Abattre les arbres sur les axes routiers, c'était une façon de se protéger contre les militaires. Je n'ai absolument pas donné d'ordre aux populations pour couper les arbres. D'ailleurs, jeudi matin, je suis parti sur ma moto pour Gitega où une réunion était prévue. Je n'y suis pas arrivé car la route était barrée. Je n'ai pas pu rentrer facilement non plus car j'ai trouvé des arbres abattus..."

Lundi le 25 octobre les militaires sont arrivés: des bérets verts du 3e bataillon commando de Gitega, des bérets noirs du 22ème bataillon blindé et aussi des gendarmes. Ils se sont dirigés sur la maison de l'administrateur communal qu'ils ont tout de suite incendiée. L'administrateur et sa femme ont réussi à fuir.

Mardi, les soldats sont arrivés à la paroisse de Gitongo. Ils ont demandé au curé de les aider à enlever les arbres abattus sur la route. Le curé et la soeur supérieure sont allés pour inciter les hutu à aider au dégagement des routes.

Mercredi, après la messe de 7h. les paroissiens sont encore allés dégager la route près de la rivière Mubarazi. Après que la route ait été dégagée, les soldats ont tiré sur les personnes qui les avaient aidés, en en tuant quinze à vingt. Un étudiant a pu s'échapper ainsi qu'un jeune enseignant de Muyange du nom de Félix qui était blessé à la baïonnette. On a pensé qu'il allait mourir. Mais des infirmières tutsi qui avaient été cachées à la paroisse ont soigné ce jeune hutu. Le curé leur a recommandé de ne rien dire aux soldats. Félix a pu être transporté par la Croix-Rouge à l'hôpital de Kibuye.

Les soldats sont venus à la paroisse à plusieurs reprises avec un camion et un blindé. Ils ont tué beaucoup de gens à Mutaho et beaucoup d'autres se sont refugiés à la paroisse.

De nombreux Twa sont arrivés de la province de Muramvya, fuyant les militaires. Ils ont été accueillis par les Twa de la paroisse. Des Twa ont déclaré plusieurs morts à la Commission, tués par les militaires. Un des leurs aurait été traqué pendant une semaine "parce qu'il avait étudié", mais a pu s'échapper.

Les religieux de la paroisse affirment qu'ils connaissent de nombreux cas de solidarité où des Hutu ont risqué leur vie pour sauver des voisins, les cacher et les nourrir.

PAROISSE DE RWISABI

Le jeudi 21 tout est resté calme. Cette nuit il y a eu une réunion des partisans du FRODEDBU au cours de laquelle on a fait référence aux événements de '72 : il ne fallait pas que cela puisse se reproduire. Ils ont commencé à barrer les routes le vendredi. Ca s'est encore intensifié le samedi et le dimanche. Le curé a estimé que cette stratégie a été spontanée :

"-Ils savaient que le danger viendrait par les routes, ils avaient vu qu'en '72 les véhicules venaient prendre les gens. Mon père lui-même à Ngozi a été ramassé comme cela. Il était un simple cultivateur...Cela est resté dans la conscience des gens : il faut arrêter les véhicules. On croyait que la guerre allait commencer..."

Un autre religieux hutu a ajouté qu'à son avis les FRODEBISTES ont suivi le mouvement de manière individuelle :

"- Le FRODEBU n'a pas encadré les événements. Les cadres ne savaient rien de ce qui se passait. Le mouvement a été spontané, les gens s'échauffaient. Ce ne sont pas les cadres du FRODEBU qui ont pu organiser cela. En tout cas pas ici."

Le vendredi matin, des Tutsi, hommes et femmes, furent rassemblés dans la cour de la paroisse. Comme les Hutu commençaient à lier les otages, le curé est intervenu pour les en empêcher. Ils ont obéi au curé et ont rassemblé les captifs dans la salle du dispensaire. D'après le curé, ils disaient: -"On les rassemble pour leur sécurité. Des jeunes virulents pourraient leur faire du mal". La colère est montée. Le vendredi à 13h. radio Kigali donnait des nouvelles alarmantes sur le président. Les excités disaient aux Tutsi : - "Si on tue le président, c'est votre tour après." Le curé n'est plus arrivé à leur faire entendre raison. Ils ont dit: - "Le père nous trompe, les militaires vont venir nous tuer, nous ne pouvons nous laisser faire!" Ils répétaient toujours - "en '72 ils nous ont eus, ils ne nous auront plus!" Ils ont séparé les hommes et les femmes. Les hommes ont été tués dans la nuit du vendredi à samedi. C'était une dizaine d'hommes; il n'y avait pas beaucoup de Tutsi dans cette région.

Le curé a dit que le passage d'un hélicoptère le samedi a déclenché des tueries ce jour là et encore le dimanche. On tuait les hommes, on laissait généralement en vie les femmes et les enfants. Une enseignante tutsi a cependant été tuée. Quelques hommes ont échappé, dont le cuisinier des Pères qui a été sauvé in extremis par l'arrivée des soldats le lundi.

Lundi le 25, les militaires sont arrivés. Selon le curé:

"-Quatre vols d'hélicoptères ont amené des soldats. Il y a eu un assaut de la population contre les militaires. Les gens avaient des lances, des pierres, des gourdins. Des blessés ont afflué au dispensaire de la paroisse. L'affrontement a été bref et meurtrier. Impossible de recenser les morts. On a enterré les morts à la sauvette. On a jeté des corps à la rivière. Mais on n'a vu aucun militaire blessé ou mort.

Une semaine après le coup d'Etat, les gens ont fait une deuxième offensive contre les militaires. Ils ont réussi en partie à récupérer ce que les militaires avaient pillé dans les maisons. Les militaires ont beaucoup tiré sur la population. Beaucoup de blessés ont

afflué au dispensaire de la paroisse. Ils étaient frappés par des balles de très gros calibre. Tous ces blessés ont succombé."

Après cette deuxième offensive, les abbés de la paroisse ont dû fuir à Ngozi car les militaires accusaient les prêtres d'être impliqués dans la résistance et le massacre des Tutsi. Beaucoup de Hutu à ce moment ont quitté leurs maisons et se sont dispersés.

Il y a eu des difficultés à Mutaho jusqu'au 1er novembre. Les militaires ont tué un enseignant avec sa femme chez eux à la maison et aussi les trois enfants d'un juge hutu du tribunal de Mutaho."

L'administrateur communal de Mutaho estime le nombre de morts dans sa commune à 200 (sur 50.000 habitants). Il pense que les morts sont en majorité Tutsi. Le centre commercial ainsi que les bâtiments neufs de l'hôpital ont été entièrement pillés et saccagés.

Commune Giheta

Le 21 octobre au centre de Giheta, les Hutu ont rassemblé les Tutsi à la direction provinciale de l'agriculture et de l'élevage (DPAE) dans un hangar servant à entreposer des engrais. Selon des témoins oculaires, l'administrateur communal était là à ce moment, de même des intellectuels hutu du FRODEBU. Par contre, le nouvel administrateur communal de Giheta, a déclaré que l'administrateur communal de l'époque aurait fui dès le premier jour du putsch.

Vers 14h. 30 ou 15 h., les gens de la colline Bihororo ont attaqué le couvent des Frères Benejosefu, où ils ont capturé le frère Aloys Nikondeha, directeur de l'Ecole Technique de Metiers (ETM) et le frère André Ntakibirya, maître des novices. Ils les ont mis dans le hangar aux engrais. La foule a attaqué aussi les élèves tutsi qu'elle a tués et jetés dans une fosse commune. D'après le frère directeur, un élève, Jean-Marie Cishatse, agé de 22 ans, y a été jeté encore vivant et a été sauvé plus tard. Vers mi-novembre, le directeur a affirmé que 220 des 329 élèves étaient portés disparus. Il ne pouvait pas dire combien ont été tués et combien ont pu s'évader. Soixante-neuf sont rentrés à l'école le lendemain de l'attaque et une trentaine ont pu se sauver au couvent.

Tard dans l'après-midi ou tôt le soir du 21, les Hutu ont commencé à tuer les otages tutsi. A ce moment, ils présumaient que le président était mort, mais ils n'avaient pas encore entendu ni une annonce définitive de sa mort ni le communiqué de presse des putschistes. Ils ont sorti les victimes par groupes de huit du hangar et les ont amené à la rivière pour les achever. Ils ont jeté les cadavres dans la rivière. Parmi les premières victimes était le frère André. Quand les tueurs sont revenus pour un troisième groupe, ils ont trouvé que les otages avaient réussi à se barricader dans le hangar avec des sacs de DDT. Les militaires sont arrivés à ce moment, vers 20h., et ont sauvé les prisonniers. Les soldats ont tué les tueurs.

Selon des témoignages, les tueries ont continué vendredi et samedi à la coopérative de Muguta et ailleurs. Un des témoins a raconté

"- Nos maisons ont été détruites, brûlées. On a tout volé, les meubles et les animaux. On a dévasté nos champs. ... Les Hutu faisaient des réunions la nuit pour organiser les tueries des Tutsi. Les administrateurs étaient du nombre des tueurs".

Une femme tutsi de 70 ans a expliqué comment des assaillants hutu sont venus sur sa colline de Rubarasi:

"- On a tué mon mari, mon fils. C'était le vendredi. J'ai vu tuer mon mari. Il y avait une foule dans mon enclos, mais seulement trois personnes tuaient, c'étaient des voisins de la colline. On m'a frappée, j'ai eu le bras cassé."

La femme, qui a montré un bras blessé, a reconnu deux des trois tueurs.

Un autre témoin, un homme tutsi de 50 ans, a raconté que sur sa colline de Kiriba il y a eu huit tués :

" -Ils ont été liés et jetés vivants dans un étang qui s'appelle Gitanga. C'était le vendredi 22. Puis, on a brûlé les maisons en paille et on a volé dans les maisons en tôle. On a pris portes et fenêtres. Ils ont volé le bétail et saccagé les champs. "

Il a cité en plus les noms de quatre personnes tuées à la machette sur la colline Kibande.

Le curé de Giheta a affirmé avoir eu un catéchiste tutsi crucifié.

Les militaires ont pu dégager la route entre Giheta et Gitega l'après-midi du 21 et sont arrivés à la commune vers 20 h. C'étaient des militaires commando de Gitega, avec des bérets verts, qui furent rejoints après quelques jours par des gendarmes. Quatre camions de paracommandos de Bujumbura, avec des bérets rouges, sont arrivés dans la région le dimanche après-midi 23. Les opérations militaires ont commencé dès le 21 octobre et se sont échelonnées jusqu'à la fin novembre. Pendant un mois, des Hutu ont tué des déplacés tutsi qui campaient à la commune de Giheta et inversément les militaires ont tué sur les collines. D'après des témoins, les déplacés indiquaient aux militaires les personnes à attaquer.

Plusieurs témoins ont accusé également les élèves tutsi qui restaient à l'école ETM et au séminaire St-Joseph d'avoir participé avec des déplacés et les militaires à la chasse aux Hutu. C'est ainsi que les élèves de l'ETM auraient capturé un grand séminariste en stage à la paroisse et un frère hutu Benejosefu, le frère Athanase. Ils auraient libéré le grand séminariste et tué le frère Athanase. Des témoins ont dit que le directeur de l'ETM a pu empêcher que les élèves ne se soient entretués à école, mais il n'a pu empêcher ses élèves d'attaquer à l'extérieur.

Quand les militaires sont arrivés à Giheta le jeudi soir, les assaillants venus de Bihororo se sont enfuis. Les soldats les chassaient et tuaient indistinctement tous ceux qu'ils trouvaient "car ils savaient" -a déclaré un religieux - "qu'il n'y avait pas de Tutsi". Les militaires ont également ravagé à Kiremera et à Kabanga.

Samedi un religieux a aperçu sur la route des militaires de Gitega, avec bérets verts, qui ont arrêté deux jeunes hommes hutu, récemment mariés. Ils les ont fouillés puis abattus, l'un au fusil, l'autre à la baïonnette. Les victimes furent enterrées près de la route par deux frères Benejosefu.

Le dimanche 24 vers 14h. quatre soldats de Gitega, avec bérets verts, ont emmené l'abbé François, le vicaire de la paroisse. Plusieurs témoins ont entendu l'abbé crier pendant trente minutes. Puis deux coups de feu et le silence. Les militaires ont ensuite dérobé de l' argent et des objets de valeur dans la chambre de l'abbé. Le corps de l'abbé François est resté plus de trois semaines dans un trou le long de la route.

Une femme hutu de 75 ans a raconté que le vendredi 29 octobre, les soldats sont venus envahir la colline de Nyarugongo. Quand ils ont demandé aux femmes :-" Où sont vos maris?" Elle a répondu que son mari avait été tué en 1972. Elle a déclaré:

"-Alors ils m'ont fait asseoir devant la maison et ils ont fait entrer 15 personnes dans la maison. Puis ils ont mis le feu au chaume du toit. Comme je criais et pleurais, les soldats m'ont dit : -"Toi, la vieille, si tu es attristée, tu peux entrer dans la maison et mourir avec eux!". J'avais trois de mes petits-fils dans la maison qui brûlait sous mes yeux! Les gens dans la maison criaient : - "Ayez pitié de nous!" Le toit brûlait et s'effondrait sur eux, mais ils criaient encore. Ils n'étaient pas morts. Alors les soldats ont lancé une grenade dans la maison. Ils ont fait encore exploser une autre maison plus loin. Ici, dans ma maison, il y a eu 15 morts."

Selon les témoins, les quatre soldats responsables portaient des bérets rouges. C'étaient des parachutistes de Bujumbura.

Le curé a dénombré 759 maisons pillées et 980 maisons brûlées, dont beaucoup à l'essence par les militaires. Les militaires sortaient souvent la nuit pour voler, y compris des vaches et des chèvres, et pour tuer. Des gens de la zone de Kabanga ont déclaré avoir vu les militaires détruire le mobilier et les archives communales. Même si les militaires de Gitega sont souvent accusés, au moins un témoin a indiqué que leur instructeur principal, Christophe Niyongiko, n'approuvait pas l'action des soldats.

Les habitants de la colline Murayi ont témoiné que des blindés leur ont tiré dessus le samedi et le dimanche qui ont suivi le coup d'Etat. Ils ont énuméré des hommes tués par ces tirs de blindés.

Un témoin a dit:

"- Ils ont d'abord emmené les Tutsi à Kibimba, puis ils sont revenus avec les blindés pour arroser la colline...Et pourtant, chez nous, les Hutu ne s'étaient pas attaqués aux Tutsi."

La Commission a pu ramasser des douilles des projectiles tirés par ces blindés.

Au cours des événements, il y aurait eu selon l'archevêque 380 morts dans la paroisse de Giheta.

COLLINE KAROBA

D'après des témoins, une femme tutsi a été tuée à la machette le vendredi. Quand les militaires sont venus, ils ont trouvé le chef de colline, Stefano Muhindi, en possession d'une arme à feu volée, ont affirmé les témoins, à un Tutsi qui s'appelait Zacharie. Les militaires ont repris l'arme et ont tué le chef de colline. Les gens ont cité des noms d'autres personnes tuées par les militaires, notamment un conseiller de l'Eglise de Mweya. Ils ont indiqué d'ailleurs le nom d'une femme tutsi déplacée qui a guidé les militaires. Ils ont ajouté que tous les Tutsi ont fui ou ont été évacués par les militaires dans des camps de déplacés et que leurs maisons ont été détruites par les Hutu.

COLLINE MAHONDA

Des gens de la colline ont affirmé qu'ils ont coupé la route le 21 vers 8 h. en abattant des arbres à la machette. D'après eux, le gouverneur est passé sur la route pour leur donner cette consigne.

Les Tutsi se sont déplacés à l'Institut Supérieur d'Agronomie (ISA). Les Hutu ont reconnu avoir incendié la maison d'un Tutsi mais ont affirmé n'avoir tué personne. Le samedi 23, les militaires sont venus à Mahonda. Ils ont tué quatre personnes sur la route à 14h et puis huit autres qui sont venus transporter les morts. Ces militaires seraient venus de l'ISA.

Un groupe de femmes a affirmé que les militaires ont tué 15 personnes, dont elles ont cité les noms.

Commune Makebuko

Tous les témoignages concordent pour dire que les Hutu ont commencé à barrer des routes et à couper des ponts dans l'après-midi du 21 octobre vers 15-16 h. Dans la zone Mwanzari, c'est le chef de zone Nicodème Bucumi qui aurait commandé que les ponts soient

détruits. Même si la journée s'est passée sans conflit ouvert, tout le monde avait peur. Les Hutu disaient que "comme les militaires avaient tué le Président, il était sûr qu'ils iraient aussi dans les villages, et même jusque chez nous." Donc ils ont organisé des rondes nocturnes, portant des armes blanches. Sur quelques collines, les Tutsi se sont groupés pour passer la nuit ensemble. Le lendemain matin, les Tutsi commencaient à se déplacer vers des lieux plus sûr, notamment à la paroisse ou à la brigade de Mwanzari, quelques cinq kilomètres au sud du bureau communal. Dans au moins un cas, les Hutu ont barré le chemin aux Tutsi, disant qu'il fallait rester ensemble. Ils considéraient les Tutsi comme protection et avaient peur que leur départ présagerait ou faciliterait des attaques militaires.

Les premiers morts de Makebuko furent deux Tutsi, Thérence et Pascal, tués vendredi vers 15 h. Un témoin a vu un grand groupe bien armé qui arrivait chez Thérence soi-disant pour voir un véhicule qui venait de stationner chez lui. On aurait dit qu'un inconnu était arrivé portant une valise ou une mallette, et qu'il y avait une arme ou des armes dans cette valise. La foule aurait demandé de l'examiner. Le témoin a raconté:

"-Nous n'avions pas dépassé la clotûre de la maison, car on avait peur. Quelques instants après, nous avons entendu sur la route des gens qui disaient que Thérence et Pascal venaient d'être abattu et ça nous a fait beaucoup peur".

Des Hutu ont tué la femme de Thérence le lendemain.

Le vendredi aussi des enseignants et des responsables de collines ont amené les Tutsi qu'ils ont pris et ligoté au point où la piste part de la route asphaltée. En route, ils ont attaqué deux Tutsi avec des machettes, dont l'un est mort. Un nombre important des Tutsi sont mort a cet endroit. D'après des témoignages hutu, les militaires, en arrivant, ne se sont pas rendu compte que le groupe comprenait aussi des Tutsi.Ils se sont mis à tirer sans discernement et auraient provoqué morts et blessés dans les deux ethnies. Les témoins Tutsi et le commandant de la brigade des gendarmes de Mwanzari ont affirmé que ce sont les Hutu qui ont tués les Tutsi.

Sur la colline Gasenyi, une soixantaine de Tutsi ont été tués pendant les journées suivant le putsch. Un des trois rescapés a raconté comment les Hutu ont détruit les ponts le jeudi avant de brûler les brousses, les caféiers, et les bananiers le vendredi. "Après ils

ont attaqué les vies humaines." Une femme a dit que les Hutusont venus chercher des hommes pour "veiller à la sécurité:"

-" Ils avaient des lances, des machettes, des sacs pleins de pierres qu'ils jetaient sur les portes pour pousser les gens à en sortir. Ils pillaient du même coup tout ce qui était dans les maisons. Quand ils les avaient brûlées, rien n'y restait. Ils attrapaient alors les femmes et les enfants qu'ils rassemblaient dans un même enclos avant de les tuer.

Ils jetaient les enfants tutsi dans une même fosse et ils leur lançaient des pierres."

Elle a cité le chef de colline parmi les tueurs.

Les militaires sont arrivés à Makebuko le vendredi. Plusieurs témoins ont affirmé avoir vu des camionnettes militaires déposer des soldats en civil à plusieurs endroits de la commune, notamment à la hauteur de l'usine Mavuvu, au pied de la colline Rwanda qui, dit-on, est riche en soldats. Ces soldats en tenue civile étaient des natifs des collines où ils étaient déposés. Plusieurs d'entre eux ont été identifiés comme faisant partie du 22ème bataillon blindé et du 3ème bataillon commando de Gitega. Un premier hélicoptère a survolé la commune ce jour-là.

Trois groupes de six militaires chacun sont arrivés le 22 à Buyegamo, une colline avec une population presque exclusivement hutu. Un habitant de la colline est rentré de son travail aux champs et a trouvé un militaire sur le point d'entrer dans la maison de son fils. Il croyait d'abord qu'il n'y avait qu'un seul groupe de six. Il a raconté:

"-Mon fils, plus fort et rapide que moi, a jeté sur la face du militaire une pierre ramassée sur place et il est tombé par terre. Tout de suite, nous avons fait les coups de sifflets et de tambour pour alerter tout le monde. Quand il y a eu beaucoup de monde, nous avons aperçu trois groupes de militaires...L'affrontement a commencé par les jets des pierres entre militaires et nous tous réunis. Les Hutu ont pu éloigner les militaires à quatre reprises. A la cinquième reprise, ce fut très dur. Un jeune a fait un tir terrible sur le visage d'un des militaires et les coups de feu ont alors commencé, alors que nous, on s'archarnait sur eux avec nos pierres. Après un moment, nous avons constaté qu'ils étaient à court de munitions et tentaient de fuir et à cet instant même je fus atteint par une balle à l'endroit que vous voyez très bien."

Il y a eu un Hutu mort et trois blessés suite à cet affrontement.

Le lendemain, les militaires ont commencé une attaque qui continuerait pendant trois jours dans toute la zone. Dans la matinée, un hélicoptère s'est mis à tirer sur des gens qui s'étaient réfugiés au sommet de la colline Cene. Il y a eu quatre morts et de nombreux blessés parmi les gens. Un témoin:

"-Les blessés semblaient avoir été brûlés par quelque chose de très dur et des éclats métalliques se trouvaient dans la chair et on les faisait sortir douloureusement."

Il s'agissait ou de grenades tirées de l'hélicoptère ou, d'après un officier de l'Etat major, de balles qui, sous l'effet de la chaleur provoquée par la rapidité des rafales combinée au choc du projectile sur le sol, pouvaient se fragmenter dans plusieurs directions.

Une colonne militaire de quatre blindés et de deux camions militaires est arrivée à dégager la route le samedi 23 octobre. A plusieurs reprises, les soldats ont réquisitionné des gens qui se trouvaient au bord de la route pour enlever les troncs d'arbres. A peine ceux-ci avaient-ils terminé leur tâche qu'ils étaient exécutés. Ce fut notamment le cas samedi vers 14 h. de Lazare, de Pierre et de Higin, à proximité du centre de la commune.

A l'arrivé des militaires, des Hutu ont cherché asile à la paroisse le samedi après-midi. D'autres sont partis ou partiront sous peu à destination de collines plus éloignés ou de la Tanzanie.

Les Hutu et les Tutsi constituaient ensemble un groupe d'environ 400 personnes à l'église lorsque, le dimanche matin, en pleine messe, au moment de la consécration, les militaires ont interrompu l'office pour emmener les réfugiés au camp de la gendarmerie de Mwanzari. En route, les militaires ont tué Madame Nyamagandika,
directrice de l'école, et son mari, Pie Burakuvye, un employé du centre de santé de Maramvya. Ils ont blessé le frère de celui-ci. Lorsque, un peu plus tard, une famille du voisinage, dont le chef de famille se nomme Mathieu Nkuyenga, a voulu ensevelir les corps, les militaires ont abattu les trois fils de la famille en plein travail. Tout le long du traget vers le camp de Mwanzari, les militaires ont tué des personnes et ont incendié des maisons, notamment sur la colline Mwaro-Ngundu.

Contre tous les témoignages, Hutu et Tutsi, le commandant Mfegusaba du camp Mwanzari a affirmé que les déplacés ne sont arrivés au camp qu'à partir du lundi 25

octobre et sans intervention militaire. Il a affirmé d'ailleurs aussi que ses hommes n'ont pas tiré une seule balle entre le jeudi 21 et le lundi 25 octobre.

Les tueries des militaires faisaient peur aux réfugiés hutu, mais les soldats ont essayé de les calmer en disant que Madame Nyamagandika était meurtrière, qu'elle aurait tué à elle seule quatre personnes de sa colline Mwanzali. A ce point, il n'y a pas eu de difficultés ouvertes entre les Hutu et les Tutsi qui se sont réfugiés à la paroisse et qui ont été emmenés ensemble au camp de Mwanzari. Parmi eux se trouvaient, par exemple, des gens de la colline Gitanga où personne n'est mort depuis le déclenchement du putsch. Un témoin hutu de cette colline a raconté comment un groupe enragé est venu à Gitanga pour demander pourquoi les gens de cette colline n'avaient pas encore commencé à tuer les Tutsi comme ailleurs. Ce témoin a dit que les Hutu de Gitanga craignaient que les autres tueraient les Tutsi de leur colline et eux aussi pour les avoir protégés.

La Commission a receuilli à Makebuko, comme ailleurs, un nombre de cas où des Hutu ont caché des Tutsi. Dans certain cas, cette aide a été donnée moyennant paiement; dans d'autres, elle était offerte aux amis; et dans d'autres, les Hutu l'ont fournie simplement parce que "les gens de cette famille sont comme ça." Les témoins ont parlé aussi du cas de deux jeunes Hutu UPRONISTES qui ont aidé les Tutsi à attaquer les autres Hutu parce ce qu'ils " ne s'étaient pas rendu compte que c'était sur base ethnique qu'on tuait, ils croyaient que c'était l'affaire des partis." Mais enfin les Tutsi les ont tués.

Le groupe de dimanche venait grossir le nombre de déplacés qui s'y trouvaient déjà, pour avoir rejoint le camp depuis le vendredi. Arrivés au camp et renforcés par le soutien des militaires, les Tutsi extrémistes ont refusé de passer la nuit avec des Hutu et ont décidé de les tuer. Les Hutu et les Tutsi ont été séparés. Dimanche le 24, il y avait environ 500 Hutu dans le camp; une semaine plus tard, il n'en restait qu'une centaine.

D'après Pélagie, agée de 21 ans, qui a passé la semaine dans le camp:

"-Les Tutsi appelaient les Hutu soi-disant pour comparaître devant le commandant; mais personne ne revenait de cette audience. J'ai entendu un jour le commandant dire qu'il n'avait jamais appelé les Hutu dans son bureau. On n'est dès lors pas sûrs que ceux que l'on amenait...étaient abattus chez lui ou ailleurs, mais ce qui est sûr c'est qu'ils sont morts. Ils ne sont jamais revenus....Non loin de l'entrée du camp, des cadavres jonchaient la terre. Personne n'était enterré et le carnage continuait."

Ainsi, rien que dans la famille de Pélagie, dix-neuf personnes ont été tuées: douze enfants et leurs parents, trois ménages de cette famille ont entièrement péri sur les lieux. L'intégralité de la famille de Servat Igirukwishaka, comptable communal actual à Makebuko, a été tuée au camp de Mwanzari.

Cette fois-ci, c'était quelques Tutsi qui ont intercédé pour sauver la vie des Hutu de leur colline ou Hutu UPRONISTES. Certains Hutu ont pu monnayer leur salut.

Les Hutu étaient executés avec la complicité passive, mais parfois également active, des gendarmes. La seule interdiction faite par le commandant Mfegusaba aux civils Tutsi aurait été de tuer dans l'enceinte du camp militaire. Le camp des déplacés se trouvait à l'intérieur même du camp militaire.

La semaine du 24 octobre, les gendarmes de la brigade Mwanzari ont reçu des renforts du 22ème bataillon blindé de Gitega et deux sections camions du 6ème bataillon de Mabanda. Ainsi renforcés, ils ont attaqué Cene encore une fois. Un témoin qui gardait les vaches a vu deux blindés avec une camionnette militaire qui se sont arrêtés sur la route macadamisée. Elle a dit:

"-Les blindés se sont dirigés vers la montagne, crachant le feu un peu partout, surtout sur les personnes. Les militaires à pied ont brûlé toutes les maisons. Ils sont venus à 8 h. et ils ont terminé de tirer vers 13h.30. Les militaires à pied sont restés là jusqu'a 16h 30, brûlant les maisons et tuant les gens qu'ils ont rencontrés. Ils ont jeté les cadavres dans les latrines. Ils sont revenus le jeudi et le vendredi pour piller, mais sans tirer sur les personnes".

Une des victimes de cette attaque fut Simon,un Hutu UPRONISTE qui a caché des Tutsi pour les protéger, et sa famille.

La Commission a pu examiner et photographier plusieurs de ces blessés. Elle a pu d'ailleurs ramasser des douilles de 20 mm. tirées par les fusils mitrailleurs des blindés de l'hélicoptère.

A partir du lundi 25 octobre, la commune de Makebuko a été le théâtre d'opérations militaires systématiques, appuyées de blindés et d'hélicoptères. Plusieurs boisements ont été brûlés par des projectiles provenant des hélicoptères, notamment derrière la paroisse. D'après plusieurs témoignages, les blindés n'étaient pas seulement

utilisés pour tuer, mais pour terroriser la population et la faire fuir, les collines dépeuplées pouvant être systématiquement visitées en vue des pillages. Les militaires ont emprunté des camionnettes à des civils pour ces pillages. Certains de ces civils accompagnaient d'ailleurs la troupe et la guidait.

Comme ailleurs, les déplacés ont souvent guidé les attaques et les pillages des militaires. En outre les soldats natifs de la région semblent avoir joué un rôle important à Makebuko. Des témoins ont cité surtout Muyumbe, fils de Bagaya, Mugege, de la commune Bukirasazi, et le pilote d'hélicoptère Batamira.

L'administrateur communal en fonction au moment des événements, Denis Begenyezo, a été tué mi-novembre à Gitega par les déplacés et élèves Tutsi qui l'accusaient d'avoir organisé les tueries à Makebuko.

L'administrateur communal Donatien Nsabimana, estime que le chiffre des victimes pourrait arriver à un millier; le curé de la paroisse pense que le total serait un peu moins élevé.

Communes de Bukirasaza, Buraza et Itaba

Dans la commune de Bukirasazi, les événements se sont déroulés comme ailleurs. Les Hutu, apparemment encouragés par les autorités communales, ont barré les routes. Ils ont aussi organisé une manifestation contre le putsch. Vendredi, samedi et dimanche, les Hutu ont tué les Tutsi.

Marie-Rose Ndikumana, de la colline Nyamisure, a affirmé que c'éait l'administrateur de la commune, Desiré Ntezumuryamo, qui a organisé les massacres:

"-Il disait qu'on devait tuer tous les Tutsi, parce qu'ils avaient tué le Président. On a tué mon mari qui était en train de vendre dans un cabaret. on lui a coupé la tête. Il leur avait donné 70.000 francs. Ils ont pris l'argent, mais ils l'ont directement tué. Ils l'ont aspergé d'essence et ils l'ont brûlé avec une allumette".

Parmi les autres assaillants se seraient trouvés le chef de zone Hari et le chef de zone Philemon de Bukirasazi. Elle était enceinte et les gens lui ont dit, *"Si tu accouches d'un garçon, on va te tuer."*

D'autres témoins, notamment Manirakiza de la colline Ruhinda, ont aussi parlé du rôle joué par l'administrateur Ntezumuryamo dans les massacres. Il a dit qu'un commerçant exécutait les ordres donnés par l'administrateur.

Le vendredi 22, les Hutu des collines avoisinantes ont attaqué le Collège de Bukirasazi. La foule, armée de machettes, de lances et de pierres, est venue à la recherche d'un homme, présumé militaire, qu'elle supposait caché à l'école. Les élèves ont répondu qu'ils ne l'avaient pas vu. Les Hutu n'ont pas accepté cette réponse et, selon un élève:

"-Ils ont commencé à jeter des pierres sur les bâtiments de l'école et sur les maisons des professeurs. Certains sont entrés dans l'enclos de l'école. Quand nous avons vu cela, nous avons pris peur. Quelques paysans sont entrés dans la maison, et quelqu'un est revenu avec une lance couverte de sang en disant: "Cet homme, je l'ai trouvé. Il s'était caché dans l'armoire. Les gens sont entrés et sont sortis avec l'homme qui était mort."

Nduwayo Méthode a dix-huit ans. Il a perdu son père, Bizimana Joseph, et son petit frère, Nduwimana Jean, âgé de dix ans. Il poursuit:

"-Nous les élèves, nous avons fui le 22, et dans notre fuite nous avons rencontré beaucoup de barrières sur la route. Des Hutu étaient debout avec des machettes et lorsqu'ils trouvaient que vous étiez Tutsi, ils vous tuaient. Nous avons fui vers les champs de maïs et nous avons continué notre route la nuit quand on ne pouvait plus nous voir. Nous étions au nombre de vingt."

Les maisons ont été fouillées systématiquement, y compris les maisons des Hutu pour vérifier que ne s'y cachait aucun Tutsi. Un Hutu prénommé Nicaise a dit avoir reçu une gifle pour avoir caché un Tutsi, qui fut d'ailleurs tué avec son enfant. Un autre Hutu de la même colline, du nom de Séverin, a reçu un coup de lance parce qu'il aidait un Tutsi à éteindre l'incendie de sa maison. Le même a expliqué avoir caché un Tutsi sous son lit. Celui-ci fut trouvé et tué. Séverin fut contraint de payer une amende de vingt bouteilles de bière et de donner les 720 francs qu'il avait en poche. Plusieurs Hutu ont prétendu qu'ils étaient contraints par les autres de les accompagner dans leur expéditions, mais qu'ils s'arrangeaient pour rester à l'écart des exactions elles-mêmes.

Les gens des collines avoisinant le camp de police ont attaqué les policiers le vendredi vers 17h. Ils ont tué un des policiers. Les autres ont pris la fuite à la brigade de Mwanzari.

Les élèves hutu du Collège se sont joint aux Hutu des collines pour attaquer l'hôpital de Kibuye vendredi, samedi et dimanche. Là ils ont tué des patients et pillé des bâtiments.

Concile Nahimana, de la colline Buhanga, commune Itaba, a raconté comment les autorités locales auraient rassemblé des Tutsi sous prétexte d'assurer la sécurité et puis ont tué tous les hommes. Selon ce témoin, c'est le comptable communal, qui s'appelle Idélphonse, qui a réuni les Tutsi avec le chef de colline Damas Ruribikiye. Elle a cité les noms de huit personnes de sa famille tuée. Elle a dit aussi que toutes leurs maisons ont été complètement détruites.

Susanne Ndihokubwayo a raconté l'attaque dans la commune de Buraza:

"-Ils ont coupé [une femme] en lui demandant le sexe de l'enfant qu'elle avait. Dans ce temps, ils voulaient tuer surtout les enfants du sexe masculin. Alors elle a dit que l'enfant était de sexe féminin. Ils lui ont dit de mettre son enfant par terre pour qu'on puisse la tuer. Elle s'est encourue avec son enfant. Pendant qu'elle courait, elle a reçu un coup de lance; son enfant est tombé. Elle est tombée aussi. On lui a donné des coups de machette, à gauche, à droite, sur les jambes, sur la tête et sur le cou, même dans le dos. Elle était dans un bain de sang. On l'a laissée comme ça. Ils disaient qu'ils les tuaient de la sorte parce qu'ils ont tué Ndadaye, le Président."

Dans la suite du récit, il ressort que cette femme n'était finalement pas morte, et qu'après quelques heures elle a pu se traîner chez un ami Hutu. Entretemps les militaires sont arrivés et l'ont emmenée pour la faire soigner.

Denis Bagumako de colline Musebeya, commune Buraza, a raconté comment les Hutu ont assassiné ses trois enfants. Le lendemain, ils lui ont dit d'aller les enterrer. Après l'enterrrement, ils l'ont attaqué avec des massues, des machettes et des lances. Ils ont coupé son bras droit. Il a dit:

"-On m'a enlevé le bras, on a détruit toutes mes maisons, on a brûlé tout chez moi et on a aussi tout pillé. Je ne sais pas comment je pourrai traviller ...car on a coupé mon bras."

Parmi les assassins de ses enfants, il aurait reconnu le chef de colline Buraza, Damien Nzirubusa. Il a dit qu'il n'avait pas de conflit avec les tueurs et ne savait pas pourquoi ils ont tué ses enfants. On explique le tout comme problème entre Tutsi et Hutu, a-t-il dit, mais:

"-Tout cela est dû aux autorités locales qui ont sensibilisé les gens. C'est surtout l'administrateur qui a incité à la tuerie. Sans cela, il y aurait eu la paix chez nous, même malgré les événements de Bujumbura."

Les militaires sont arrivés avec leurs blindés à Bukirasazi le 25 octobre, vers 11h. Ils en ont stationné un sur la place du marché. Le blindé a commencé à tirer dans toutes les directions en ciblant les portes, les fenêtres et les toits des maisons et des boutiques qui bordent la place. C'est ainsi que l'épouse du témoin Nicaise (*supra*) est morte dans le magasin dont ils étaient propriétaires. Blessée par les balles, elle a été achevée à coups de baïonnette. Le magasin fut intégralement pillé. Les militaires ont opéré dans cette commune jusqu'au dimanche 1er novembre, expliquent les témoins. Ils quittaient leur position chaque jour vers 17 h. pour revenir le lendemain vers 11h, en convoi. Ils tuaient et pillaient sur leur passage. Les gens, quant à eux, fuyaient dans les marais le matin et revenaient le soir pour voir ce qui restait.

Vingt-six personnes ont péri dans la maison de Joseph Buyoya, où elles s'étaient réfugiées. Derrière cette maison, dans une bananeraie, sont ensevelis vingt enfants, qui ont été brûlés à côté de la maison. Les témoins ont donné les noms de ces enfants et de leurs mères. La femme et les trois enfants de Séverin Ndibigane ont été brûlés le 26 octobre. Ce jour-là, les militaires sont venus avec deux blindés, trois camions et deux jeeps. Près de la maison communale restaient les restes d'une femme, Angeline, qui n'a pas été ensevelie. Les alentours de la maison du juge Simon Nikwibitanga, en contrebas de la maison communale, étaient encore à la fin du mois de janvier 1994 jonchés d'ossements et de restes humains, y compris les vêtements et des cahiers d'écolier. La maison elle-même est dévastée. Les faux-plafonds de toutes les pièces sont percés de dizaines de coups de baïonnettes. Certains sont arrachés, et maculés de sang, là où le coup de baïonnette a révélé la présence de quelqu'un.

Le 25 octobre, le caporal-chef Nimbona est allé avec six militaires chercher des déplacés à Nkima. Il y a eu, selon le commandant de camp Mwanzari, une soixantaine de Tutsi tués sur cette colline. Les Hutu de Nkima ont chassé les militaires qui ont dû tirer

des balles en état de légitime défense. Le commandant ne savait pas s'il y a eu des personnes mortes ou blessées.

Les militaires ont attaqué avec un blindé à Machu, commune Itaba, pendant une semaine depuis le 28 octobre. Ce blindé a tiré toute la journée de 9h. à 18 h. A Karemba, les militaires sont venus avec des camions, des blindés et des camionnettes. Ils ont appellé les habitants à une réunion. Trois y sont arrivés avec des armes (au mois de novembre, le commandant de brigade de Gitega a signalé Itaba comme une des rares communes où les gens avaient des armes à feu) et les militaires ont dit aux gens de se coucher par terre. Ils ont jeté une grenade dans le groupe et ont terminé le massacre à la baïonnette. Une quarantaine de personnes ont été tuées.

Le commandant de camp Mwamzari s'est rappellé que des blindés ont fait une sortie à Itaba mais, selon lui, ils y ont trouvé une grande foule et donc ils sont rentrés au camp.

Le 23 novembre à 15 h., Buhoro, au nord de la commune Itaba, a fait l'objet d'un raid, mené de concert par deux hélicoptères, quatre blindés, une jeep et deux camions militaires transporteurs de troupes. Ce raid a fait au moins sept morts et des dégâts matériels importants. Il fut suivi du 24 au 27 novembre par d'autres opérations: incendies de maisons à Kayanga, destruction de la coopérative, incendie de maisons à Gisikara. Le 1er décembre, il y a eu une attaque sur les collines Kibuye et Muringa et le lendemain à Nyarusange.

Les réservistes militaires, les déplacés du camp de Mwanzari et les élèves du Collège ont souvent participé à ces attaques, surtout pour piller. Un témoin a indiqué qu'une grande partie du butin de ces raids se trouvait au camp Mwanzari.

Les déplacés et les élèves ont rendu la vie difficile aux Hutu des collines avoisinantes. Ils ont enlevé des tôles de la maison de la mère de feu Pontien Karibwami et ils ont tué la mère du député Nicodeme Ntahomvukiye le 25 novembre quand elle est allée travailler dans ses champs.

Commune Gishubi

Le gouverneur de Gitega serait passé à Gishubi vers 8 h. le 21 pour discuter de la crise avec l'administrateur communal Venant Sinzikayo. Selon des témoins, y compris une femme qui habitait à côté de la route, l'administrateur a tenu une réunion sur la route, près du bureau de zone Nyamitanga un peu plus tard dans la matinée. Les fonctionnaires travaillaient comme d'habitude jusqu'à 17 h. 30, mais pendant la journée la population abattait déjà des arbres et coupaient des ponts.

Spès Mbarambore a raconté:

"-*Après la destruction des routes, ils ont commencé à rassembler tous les hommes Tutsi. Ils les ligotaient, les bras au dos, et les conduisaient à la zone. Le lendemain matin nous avons appris qu'ils avaient été tués. Après avoir massacré les hommes, ils se sont attaqués aux femmes et aux enfants et ont commencé les pillages. Beaucoup de cadavres ont été jetés dans une fosse près de la maison du chef de zone. Le chef de colline assistait à cette réunion, également avec l'administrateur*".

D'après une plainte déposé par les parents des victimes auprès du procureur de la République de la province de Gitega le 8 décembre 1993, les massacres ont commencé à 13 h. le 21 et ont continué jusqu'au 24 octobre. Ils affirment:

"-*Le système du massacre était inimaginablement horrible. Certains étaient d'abord ligotés, ensuite mutilés, puis tués après avoir assisté à la mort tragique des leurs. D'autres sont morts à la suite de leurs blessures plusieurs heures après les tortures. D'autres ont été pendus ou crucifiés et achevés par la faim et la soif sous le regard moqueur de leurs bourreaux. D'autres encore ont été décapités, mutilés et amputés de tous les points saillants du corps humain. D'autres enfin ont été enterrés vivant* "

Ils se plaignent de la lenteur de l'intervention des forces de sécurité qui n'arriveront que le dimanche 24 octobre.

Vers le soir jeudi, les gens sur les collines ont commencé à siffler et à crier comme lorsque quelqu'un est mort. Les fonctionnaires Tutsi se sont réfugiés au Lycée de Gishubi. Les lycéens se sont agités et divisés en deux groupes, Hutu et Tutsi. Le directeur de l'école les a tous rassemblés devant le drapeau pour tenter de les rassurer. Le nuit s'est passée dans un calme tendu à l'intérieur de l'école. Lorsque, au matin du vendredi, des Hutu ont commencé à s'attrouper sur les collines, les fonctionnaires Tutsi ont rassemblé les élèves Tutsi, et, ensemble, ils ont émigré vers Matana, située au sud dans la province de Bururi, où la densité de la population Tutsi est plus élevée.

Le vendredi les Hutu incendiaient les maisons et les collines. On voyait la fumée partout. Des gens des collines avoisinantes, particulièrement de la zone Nyamitanga, sont arrivés armés avec machettes, gourdins, houes, et épées au centre commercial de Gishubi. Ils ont détruit les magasins au centre commercial, dont deux appartenant à des Tutsi et un autre appartenant à un Hutu UPRONISTE. Après avoir pillé, ils ont incendié les magasins à l'aide d'essence. Vers 15 h. les assaillants ont commencé à tuer les Tutsi sur les collines de Gishubi et Ruhande, dont certains tentaient de fuir par la montagne Mugozi.

Les assaillants emmenaient et tuaient souvent les hommes d'abord pour revenir plus tard attaquer les femmes et les enfants. Le témoin Gérard Ntahobari a dit que lui et son père étaient les seuls Tutsi qui restaient sur toute la colline de Muhuzu, zone Nyabiraba. Les autres étaient tous morts où en fuite. Monique Batakanwa de la colline Rukiga, zone Nyabitanga, a raconté que de sa famille de cinquante personne, il n'y avait qu'elle et un neveu qui ont pu s'échapper sur la colline; il en restait deux autres qui étaient partis à l'école au moment des massacres. Une femme Marie-Goretti a vu trois Hutu tuer sa soeur et ses six enfants. De sa famille de soixante, tous sauf elle ont été tués, ou bien chez eux, ou bien en fuite.

Comme c'était le cas à Itaba, quelques individus à Gishubi avaient des armes à feu. Deux se trouvaient chez les Tutsi, Anicet Njiyobiri et Gabriel Kandikandi, ont été saisis par les Hutu qui les ont tués. Une foule à la zone Nyarusange, qui aurait été commandée par le chef de zone Stanislas Barenga, ex-sous-officier, a tué deux policiers de Gitega et deux militaires de Bisoro et s'est emparée de leurs armes.

Comme ailleurs, des groupes d'élèves ont participé aux tueries et au pillage. Mais à Gishubi, ce sont des élèves Hutu qui ont tué les Tutsi plutôt que le contraire. Les lycéens sont partis sur les collines aider leur parents à massacrer. Ils ont attaqué notamment sur les collines Bukwavu, Munyinya, Yanza et Murangara. Les Tutsi de ces collines se sont organisés pour résister à l'attaque, ce qui est arrivé rarement ailleurs. Ils ont pu repousser les assaillants hutu.

Selon un témoin, un groupe d'élèves-tueurs logeait chez le chef de la colline Musenga et exécutait ses ordres. Ce témoin a été blessé dans une première attaque ailleurs, mais a pu fuir et prendre réfuge chez des Hutu de Musenga, sa colline natale. Quand les Hutu d'autres collines sont venus la chercher, ceux de sa colline ont dit,

"*Laisse la. C'est une enfant qui a grandi chez nous. Si quelqu'un va la tuer, c'est à nous de le faire.*" Plus tard la situation a changé et des élèves-tueurs de sa colline l'ont menacée de mort. Ils l'ont amenée au chef de la colline qui leur a ordonné de la laisser partir parce que le temps de tuer était fini.

Une soixantaine d'élèves des écoles environnantes (collège de Bukirasasi et autres petits collèges communaux) ont pris refuge au lycée de Gishubi. Ils fuyaient les militaires qui avaient commencé à intervenir vendredi dans ces communes.

Les militaires sont arrivés à Gishubi dimanche. A 12h. 38, un élève s'est écrié qu'un hélicoptère survolait l'école. Le directeur a ordonné aux élèves de se disperser. Certains ont fui l'école, d'autres se sont réfugiés dans les classes et les dortoirs. L'hélicoptère s'est posé sur le terrain de football. Des soldats en sont sortis, et ont rassemblé les élèves devant le drapeau. Ils les ont fait agenouiller. Ils les appelaient deux par deux, en leur demandant s'ils avaient de l'argent dans les poches. Après que les élèves aient donné ce qu'ils avaient, les militaires les égorgeaient à la baïonnette. Pendant ce temps, des témoins étaient terrés dans les locaux de l'école.

Pendant ce temps aussi, d'autres hélicoptères déposaient des soldats sur les collines, et incendiaient celles-ci.

Le lundi, les militaires ont trouvé dans le lycée un élève de neuvième, Estem Ndayiziga. Après l'avoir interrogé, les militaires sont partis avec lui à l'extérieur du lycée. Ils sont revenus sans lui, disant qu'il avait voulu fuir et qu'ils avaient été obligés de l'arrêter.

Plusieurs témoins interrogés séparément ont reconnu que le chef des opérations militaires à Gishubi, arrivé avec le premier hélicoptère, est un natif de la colline Gishubi. Il s'agit de Thaddée, jeune lieutenant para-commando. Son grand frère aurait été tué par les Hutu, ce qui aurait provoqué chez lui un acharnement particulier à tuer. Connaissant les moindres recoins de la commune, il a conduit ses hommes partout pour commettre des exactions. Témoins Hutu et Tutsi s'accordent à ce sujet.

L'armée est restée environs trois semaines, se relayant par groupes de trente-six et logeant dans des salles de classe. Les deux premiers jours, deux blindés sont venus

accompagnés de camionnettes. Les blindés ont pris position sur le terrain de football du lycée, où le premier hélicoptère avait atterri, et ont tiré sur les collines avoisinantes.

Les militaires ont systématiquement pillé le marché. Ils stockaient leur butin au lycée (nourriture, vêtements, souliers, radios, matelas,...) et emportaient ce butin à Gitega avec eux au moment de la relève. Ils détruisaient les maisons et les boutiques bordant le marché à la grenade.

Les militaires se faisaient accompagner de déplacés pour les aider.

Les autorités militaires de Gitega

Le major Sébastien Barahebura, Commandant du District (Gendarmes), et le major Bijonia, Commandant du 22ème Bataillon Blindés, affirment tous les deux que leurs troupes n'ont jamais tiré sur la population sauf en cas de légitime défense. C'était l'ordre de l'état major. Le major Bijonia a dit qu'il y a eu *peu d'usage de balles*.

Le major Barahebura a dit que le rétablissement de l'ordre dans les communes a été plus difficile parce que les gens étaient *surexcités*. Le major Bijonia a dit que les soldats n'ont tiré que sur "*des gens drogués, surexcités*." Le substitut général du parquet de Gitega, Anatole Nizigiyimana, qui a accompagné les soldats de Gitega à Gishubi, a dit: "*Le plupart du temps, l'armée a tiré sur des gens qui étaient armés et drogués*." Leurs témoignages, recueillis séparément, se concordent de façon remarquable.

Le major Bijonia a dit qu'il n'a perdu qu'un seul homme, un militaire en congé qui se trouvait à Karuzi. Il s'agissait de Nestor Iryivuze de la commune Buhiga qui a été tué par un coup de lance. Il y a eu un autre militaire blessé.

Sur la demande de la Commission de voir les ordres de mission donnés aux patrouilles, le major Bijonia a refusé disant que ces carnets *relèvent du secret militaire*. Peu après, il a dit que les ordres *sont sous forme de communication orale. Ils sont verbaux*. Il a enfin montré à la Commission quelques unes de ses fiches personnelles qui résumaient des interventions du bataillon à Mungwa, Giheta, Mutaho, Bukirasazi et Gishubi.

Le major Bijonia a nié toute complicité des militaires dans les exactions des élèves. Il a avoué qu'il y a eu quelques "bavures" du côté des militaires, mais il a insisté sur le fait que les responsables ont été mis en prison et qu'il n'y en a pas eu beaucoup. Selon lui, la plupart ont commis des délits de pillages. A une question semblable au mois de novembre, le major Barahebura a répondu que le gaspillage des balles, c'est à dire, tirer sans rien toucher, serait un délit pour lequel un soldat serait puni.

PROVINCE KARUZI

Ville de Karuzi

Comme plusieurs de ses collègues, le gouverneur de Karuzi, Englebert Sentamu, a appris les nouvelles du putsch tôt le matin du 21 octobre. Le gouverneur de Muyinga lui a téléphoné vers 4h. Le gouverneur Sentamu est allé voir le commandant de district Méthode Nbonihankuye, qui l' a assuré qu'il restait fidèle au gouvernement. Les deux sont partis ensemble faire le tour de la ville. Mais cette collaboration initiale n'a pas duré longtemps et les tueries commencèrent le lendemain.

D'après Marie-Thérèse Nyiramana, la veuve du gouverneur, il a convoqué quatre FRODEBISTES, trois UPRONISTES, et un membre du PRP après le repas de midi. Les membres de l'UPRONA ne sont pas venu. Il a demandé aux autres de collaborer avec le Commandant du camp pour assurer la sécurité. Vers 13h30, le gouverneur de Gitega est arrivé et ils sont partis ensemble pour Muyinga mais ils ont dû rebrousser chemin à cause des routes barrées. Madame Nyiramana a raconté qu'ils avaient l'intention d'assister à une réunion avec les gouverneurs de Ngozi et de Kayanza. Dès le retour du gouverneur à la maison, sa femme l'a averti que le commandant voulait le voir. Au camp, le gouverneur s'est entendu avec le commandant et des gens du FRODEBU et de l'UPRONA sur la façon d'assurer la sécurité.

Suite au communiqué des putschistes le jeudi soir, les gendarmes ont encerclé vendredi matin les maisons du gouverneur et de l'administrateur communal. Ils ont pris le véhicule du gouverneur et la moto de l'administrateur communal. Le gouverneur a fait appeler le commandant pour lui dire que, même s'il était suspendu de ses fonctions, il voudrait l'accompagner dans ses tournées de pacification.

D'après Madame Nyiramana, le commandant paraît avoir accepté cette idée puis il est parti. Une foule s'est rassemblée chez le gouverneur, surexcitée à cause des nouvelles de Radio Rwanda et des nouvelles des tueries de tutsi dans les environs de Karuzi. Des rescapés considèrent le gouverneur et l'administrateur de Buhiga comme commandiataires des massacres.

La foule, avec l'aide d'un gendarme, a pris Dimitri, un activiste FRODEBU, l'administrateur communal Emmanuel et un conseiller communal du nom de Théodore et les ont tués. Vers 14h30, le même groupe est revenu, armé de machettes et de gourdins, de lances et d'épées. Madame Nyiramana, qui les a vus venir, a averti les autres qui se reposaient:

"-J'ai crié dans le corridor : "On va vous tuer en dormant!" Les gendarmes encadraient la foule, la conseillait. La foule a franchi l'enclos. Ils étaient trente ou trent-cinq...Il y avait des cultivateurs et des fonctionnaires . C'étaient des tutsi en majorité mais parmi les cultivateurs il y avait quatre hutu et 1 twa de l'UPRONA. C'était plus une affaire de parti que d'ethnie, car des tutsi du FRODEBU ont été lynchés à ce moment. Quand le gouverneur s'est réveillé, il a parlé à la foule - "Qu'est-ce qui se passe, je vous avais dit de rester calmes, on était d'accord."

La foule a dit : "Vous mentez, car vous avez envoyé des gens du FRODEBU pour aller tuer des élèves tusti du lycée de Buhiga."

Le gouverneur a démenti : - "Je ne peux pas tuer des enfants. C'est impossible!"

Le gouverneur de Gitega, Joachim Nubwakera, pendant ce temps était aussi dans la maison. Il est resté caché dans une chambre. Il y avait des gens qui criaient (des gendarmes peut-être) : - "Il ment, il nie, mais c'est lui qui a ordonné la mort des enfants!" La foule s'est jeté sur lui et l'a tué avec des bâtons, des machettes, des pierres, des bois pointus sous mes yeux car je regardais par la fenêtre. Ils se sont précipités dans la maison, ont demandé au gouverneur de Gitega d'ouvrir sous peine de brûler la maison. Pour sauver les enfants, il est sorti de la chambre en disant : "Mon sang sera une malédiction pour vous". Il a essayé de se défendre, mais il a succombé sous le nombre. Il a été tué à côté du portail.

Ils se sont ensuite rendus dans la chambre d'Alain, mon fils aîné : - "Que voulez-vous?" a-t-il crié.

- "Donne-nous l'argent. Nous ne te ferons rien". L'enfant a donné l'argent et la clé de contact de Joachin le gouverneur de Gitega. Il ont tout pris, puis l'ont quand même tué. Celui qui l'a tué est Pacifique Shirambere, son instituteur. J'ai vu cela. Puis, ils sont allés dans la chambre de mon second fils, Jean Parfait qui était avec une cousine. Parmi les bourreaux, il y avait l'oncle maternel de cette fille : Joseph. C'est lui qui a sauvé sa nièce et a tué Jean Parfait. Après cela, la cousine s'est évanouie. Parmi les bourreaux il y avait Ezéchiel et Herman qui ont secouru la fille évanouie. Ils l'ont sortie à l'air.

Ils sont allés à la cuisine où il y avait deux jardiniers et un cuisinier, Désiré. Le jardinier s'est caché dans le plafond. Ils ont tué les deux autres. Désiré a négocié avec eux disant qu'il est tutsi et pas FRODEBU, mais les gens ont supprimé ce témoin gênant. Les fonctionnaires qui faisaient partie de la bande ont alors conseillé au groupe de s'occuper

de la mère et de l'enfant qui restait.Ils voulaient éloigner les paysans pour piller à leur aise...Ils sont allés vers la chambre où j'étais enfermée à clé. Ils ont cassé la porte, on a ouvert. C'était l'anniversaire du petit, il y avait des bières dans la chambre. Ils ont bu de la bière. Le petit était évanoui. Je regardais les gens boire...Pendant qu'ils buvaient, il y avait un certain Révérien qui voulait me frapper avec la machette.

- "Pourquoi voulez-vous me tuer?"

- "Donnez-nous l'argent."

- "Il est dans la chambre."

Un Twa m'a défendu car il avait souvent reçu des boissons et des vêtements. (Il est surnommé "Kibwakazi"). Une autre personne a dit : - "Non il faut la tuer."

Donatien Nkeshimana a dit : - "Non, c'est une rwandaise, il ne faut pas tuer les étrangers. C'est la consigne reçue..

Des bérets rouges ont arrêté les agresseurs. Il y avait un major Nkurikye Martin qui m'a évacuée par avion. Il était de Bujumbura, il a sauvé beaucoup de vies."

Commune Gihogazi

Au mois de janvier 1994, la commune de Gihogazi était habitée uniquement de Hutu. Les Tutsi étaient, soit déplacés, soit morts. Quelques uns revenaient la journée pour cultiver et rentraient la nuit au camp.

Des témoins crédibles ont raconté que dans cette commune, à peu près tous les Tutsi ont été tués car *c'est une commune qui est restée tout le temps isolée, sans que les militaires puissent intervenir.*

La commission s'est adressée à plusieurs reprises aux gens qui auraient pu donner des renseignements, mais presque tous ont répondu qu'ils étaient en fuite au moment des événements.

Seul un juge de canton hutu a voulu faire le récit des événements :

"-Le peuple croyait en Ndadaye. Quand il a entendu que le président avait été tué, le peuple s'est soulevé. Ils se sont révoltés le vendredi, et ils avaient raison. Le peuple a dit non, il a manifesté contre cette action imbécile de Bujumbura. Nous avons entendu la déclaration de ce militaire imbécile. Je n'ai pas peur de l'appeler imbécile, car il ne connaît pas la population.S'il avait vu les élections, il ne dirait pas ce qu'il a dit. Alors on a chassé ceux que nous appelons tutsi. Ils se sont réfugiés dans les camps

militaires. Mais il en a encore dans les collines : voyez, il en passe un là-bas. (il désigne quelqu'un). Je ne sais pas si cétait convenu de chasser les Tutsi.
Les problèmes arrivent avec les militaires. Il y a une psychose, une peur qui est là, qu'on ne peut pas exprimer.
Les militaires ne sont pas arrivés ici. Ils ne sont pas venus. La population a eu cette chance. Moi, j'étais ici pendant les événements, mais j'étais malade. Il n'y a pas eu de tutsi tués, ils sont seulement partis. Les gens ont attaqué les policiers communaux, et ceux-ci ont fui. Au Burundi, toute l'administration est occupée par les Tutsi. Nous devons les chasser. Moi je suis prêt à mourir...Les militaires vont échouer, même avec leurs armes sophistiquées et leurs blindés. Depuis qu'ils ont tué cet homme (il désigne le portrait du président Ndadaye), ils n'ont plus rien à dire. On doit les combattre jusqu'au dernier. On nous dit que les tutsi sont morts, on ment. Est-ce que vous savez combien de hutu sont morts?"

COMMUNE de BUGENYUZI

Dans la commune de Bugenyuzi, l'armée n'est jamais arrivée. Donc les tutsi sont restés complètement isolés. La chasse aux tutsi a commencé dans la nuit du jeudi 21. Les soeurs Beneterezia ont été attaquées pour y chercher les tutsi qui s'étaient réfugiés chez elles. Les religieuses elles-mêmes se sont réfugiées à la paroisse. Le vendredi 22, beaucoup de tutsi ont été tués. L'excitation des tueurs hutu était stimulée par des rumeurs selon lesquelles les militaires avaient attaqué, ou qu'on aurait trouvé dans la maison des tutsi des listes de hutu à faire disparaître, ou des poisons à mettre dans la bière.

Un témoin a raconté :

-*"On a tué d'abord les hommes, puis après les femmes et les enfants. On a tué pendant deux semaines. Beaucoup la première semaine. On cherchait tout le monde sur toutes le collines. Ils avaient décidé d'éliminer tous les tutsi ici. Sur certaines collines, les gens s'aimaient beaucoup. Ce sont des gens d'une autre colline qui venaient tuer. Il y avait eu [auparavant] une amnistie et ces délinquants libérés ont beaucoup tué. Il y avait la chasse à l'homme, ils repassaient plusieurs fois sur les mêmes collines, dans les mêmes maisons."*

La paroisse elle-même n'a offert aux réfugiés qu'une protection illusoire. S'y réfugiaient les tutsi et aussi les hutu qui ne voulaient pas participer aux tueries. Deux ou trois fois par jour des groupes armés venaient chercher des réfugiés pour les tuer. Le curé de la paroisse a estimé n'avoir pu sauver qu'une quarantaine de vies.

Un témoin nous a dit qu'au cours des événements, on a aperçu l'administrateur, Gaspard Ntahimpera, avec ces gens et des autres l'ont mis nommément en cause dans les tueries. Cependant, un témoin fiable a dit: -" Il a plutôt essayé de limiter les dégâts. Il était très jeune, il a été un fétu de paille sur la vague. Il a montré des moments de regret".

L'administrateur s'est expliqué :

"*-La population a eu des réactions incontrôlables, ... a été affolée par le communiqué des militaires.... J'ai tenté de les calmer, mais j'ai été débordé. Il y a eu une période d'une dizaine de jours qui a échappé à mon contrôle. Je me suis caché quelques jours car je pouvais être menacé par n'importe qui, je craignais même les hutu. Mais je n'ai pas accompagné les tueurs, ce sont des faux témoignages.*"

Un témoin à Bugenyuzi a raconté qu'en 1972 dans la commune beaucoup de Tutsi civils ont tué des Hutu. Depuis lors, il y avait plusieurs personnes qui étaient haïes.

On a rapporté également à la Commission que plusieurs Hutu héroïques ont sauvé des Tutsi, notamment les femmes et les enfants.

Un document manuscrit remis à la Commission fait état de plusieurs comportements héroïques y compris les suivants:

- Une femme de Gihogazi a été cachée dans le plafond d'une maison en construction jusqu'à la mi-novembre par le chef de chantier qui était Hutu. Il l'a ensuite embarquée dans un véhicule venu de Bujumbura.

-Deux filles de 16 et 14 ans ont été cachées sur la colline Mugoboka par un voisin hutu qui a dû par après payer 4.000 F à l'équipe d'exécution pour qu'elle ne les tue pas. Elles ont passé trois semaines en cachette avant d'être conduites par après à la paroisse.

-Un garçon de 17 ans a été caché par son copain hutu pendant trois semaines.

Commune Shombo

L'administrateur communal, Jean-Berchmans Ndemera, a raconté que le tout restait calme dans sa commune jusqu'au soir. Il y a eu des arbres abattus, mais il a affirmé que c'était les gens eux-mêmes qui ont pris l'initiative de barrer les routes. Le soir il est descendu au centre de négoce où il a écouté le communiqué des putschistes sur Radio Rwanda :

"-Nous avons pensé que les militaires allaient rentrer dans l'ensemble du pays, le communiqué disait que tous les camps suivaient et que les commandants de district remplaçaient les gouverneurs. Nous étions limogés."

Le vendredi les Hutu ont abattu plus d'arbres et les Tutsi s'y sont opposé, mais il n y a pas eu de violence. La nuit, *nous avons logé, Hutu et Tutsi, ensemble. Tous, nous avions peur des militaires. 160 chefs de ménages se sont rassemblés dans une seule maison, Hutu et Tutsi.*

.

La situation a changé le samedi matin avec l'arrivé des militaires. Vers 9h. les gens se sont attroupés sur la route avec des armes blanches parce qu'ils ont entendu que les militaires arrivaient. D'après l'administrateur communal, les militaires ont invité les tutsi, notamment ceux de la colline Rusange, de prendre des armes et se joindre à eux. L'administrateur s'est caché. Les militaires ont pris un chef de colline nommé Ephaphinet et ils ont blessé un travailleur de l'administrateur qui s'appelait Philibert Bugango. C'étaient les Tutsi de la région qui ont indiqué Philibert aux militaires comme activiste de FRODEBU. Les militaires sont allés vers Karuzi avec les Tutsi de Nyabibuye et de Rusange, dans quatre camionnettes et deux blindés : les femmes dans les camionnettes et les hommes marchaient. Tous les Tutsi étant partis, les gens ont alors brûlé leur maisons.

L'administrateur a dit que lundi des blindés sont passés du camp de Gitega en route vers Niyabikere et Muhororo. Là ils ont fait beaucoup de dégâts.

"-Ils ont rassemblé les gens. Ils ont dit qu'ils avaient un message de pacification du gouverneur. Les gens se sont approchés du blindé. Les gens avaient confiance. Mais les militaires ont jeté une grenade, il y a eu beaucoup de morts. Les militaires ont rassemblé les Tutsi au centre de santé.
Sur notre colline, nous étions toujours restés ensemble,Hutu et Tutsi. C'est parce que les militaires sont passés ici sans rien faire. Ils n'ont tué personne sur cette colline. Ils ont seulement tué ici le chef de colline de Kigo qui s'appelait Tharcisse Hakizimana (hutu, FRODEBU, père de six enfants, 35 ans). J'ai entendu trois coups de fusil. C'était tout près

de chez moi. Les Tutsi de la colline avaient demandé aux militaires de le tuer parce qu'il est hutu FRODEBU.... J'ai vu le corps de Tharcisse qui avait une balle dans le dos. Alors à partir de ce jour j'ai commencé à avoir peur des soldats. Je me suis caché mais je suis toujours resté sur cette colline."

L'administrateur s'est plaint d'une attaque des militaires contre sa maison. Ils sont venus, une soixantaine, de Karuzi, dans trois camionnettes et un blindé. Ils ont tué un garçon de 15 ans qui s'appellait Anatole Bagangu. Ils ont tiré sur sa maison, cassé les vitres et les portes et pillé tous les objets. Il a écrit une lettre de protestation au capitaine Karabuza qu'il a fait parvenir par une européenne travaillant à la Croix Rouge. La chose elle en a référé au major Nkurikiye. Les militaires ont répondu qu'ils ont tiré sur Anatole parce qu'il leur avait jeté les pierres.

Commune Gitaramuka

La population a commencé à barrer les routes vers midi. L'administrateur communal, Hubert Cimana, a affirmé qu'il leur avait conseillé de ne pas le faire. Un premier groupe de trente militaires a essayé d'arriver à la commune mais il a été bloqué par des barrages sur la colline Gahehe.

Même s'il y n'a pas eu de violence pendant la journée, une vingtaine de tutsi inquiets se sont réfugiés pour la nuit chez les soeurs. Le matin, des Hutu y sont allés les chercher et en ont tués quelques-uns dans les environs du couvent. Une des victimes, d'après un témoin, fut Protais Ngowenubusa, enseignant à l'école primaire.

Un témoin hutu a raconté que les hutu ont tué douze tutsi le vendredi matin près du chef lieu de la commune. D'après lui, Biciweninda, Gasumatero et Nsengiyumva Salvator étaient parmi les victimes.

Un femme a affirmé avoir vu des hutu rassembler et tuer vingt-deux tutsi le vendredi matin sur la route de Rubuga:

"-J'étais devant la porte de ma maison. Je voyais qu'on leur donnait des coups de matraque et de machette. Ils sont tous morts."

Elle a cité les noms des vingt-deux victimes.

Un autre témoin a raconté qu'il était parmi un groupe de douze tutsi rassemblés par des hutu sur la colline de Gasasa:

"-Il nous ont emmenés au centre de négoce de Butaha pour rejoindre d'autres tutsi regroupés. En route, sur la colline Muramvya, ils ont tué Mukuri Zacharie. Ils l'ont abbatu avec une matraque au niveau du cerveau."

Lui et les autres ont été sauvés par l'arrivé des militaires.

Les militaires sont venus le vendredi matin en passant par les collines Rusagara, Rwinzingwe, Cirambo et Gasasa pour arriver au centre de Gitaramuka vers 16 h. Ils auraient pris des tutsi avec eux qui leur auraient montré les maisons des fonctionnaires et hommes importants hutu. D'après des témoins, ils ont tué ou blessé des hutu, y compris Agnès Ntamwishiro, épouse du chef de la colline Gitaramuka, et son bébé de deux mois, ainsi que J.M. Ndayisenga, professeur au collège communal. Ensuite, les militaires sont passés à la colline Kibenga, où, a dit un témoin oculaire, ils ont tiré dans toutes les directions. Le lendemain ils ont repris l'attaque vers 5 h.

Un témoin a raconté comment il s'est caché en dessous du toit tandis que sa femme, sa mère, ses trois enfants et une autre femme se sont enfuis. Il a continué:

"-Ils ont été arrêtés par des militaires qui ont frappé ma femme avec des machettes. Ils pensaient qu'elle était morte. Un brigadier a tué le bébé d'un mois. Les autres se sont enfuis. Les militaires ont alors pillé ma maison et y ont ensuite jeté une grenade."

Le témoin a montré ses blessures. Il a ajouté que sa femme a été transportée au dispensaire où elle aurait été tuée le 28 octobre par un Tutsi de Gitaramuka.

Vers 10 h, le 23, les soldats se sont dirigés vers la colline de Kigwati où ils ont beaucoup tiré.

Pendant cette première semaine, ont dit les témoins, des Hutu allaient souvent chez les soeurs pour être certains que des Tutsi ne s'y cachaient pas.

Les militaires sont revenus notamment sur les collines Kibenga et Gitaramuka le 28 octobre, cette fois-ci accompagnés par des déplacés Tutsi et des élèves du lycée de Buhiga. Ils auraient tiré sur des gens occupés à ensevelir des morts. Quatre personnes auraient été tuées. Un témoin les a vus incendier la maison de l'administrateur et d'autres batiments du centre de négoce. Après leur passage, les Hutu auraient tué

encore trois familles Tutsi. Le 29 octobre, les militaires auraient exécuté trois personnes qui portaient des provisions aux réfugiés à Kabanga, en Tanzanie.

Les soldats ont attaqué aussi le 2 novembre sur la colline Bugwana et le 4 novembre sur la colline de Gasekanya.

Les militaires de Musenyi, en province Ngozi, auraient brûlé trois personnes dans leur maison, Bishaza, son épouse Marciana Barankeranze et leur fils Protais.

Les difficultés ont continué au mois de décembre quand neuf Hutu auraient été tués par des déplacés Tutsi.

La situation n'était pas normalisée au moment de l'enquête. Le 3 février 1994 vers 14 h., sept personnes ont été tuées et huit blessées suite à une attaque à la grenade dans un bar sur la route Gitaramuka-Buhiga, sur la colline Nyaruhinda. Les trois assaillants, qui sont arrivés en voiture, donnaient à boire à ceux qui étaient là, plus ou moins vingt-cinq personnes, et demandaient d'appeler d'autres gens pour écouter leur explication sur la question de savoir comment le futur président serait investi. En sortant du bar, l'un d'eux a jeté une grenade et ils ont aussi tiré sur les gens avec des fusils qu'ils avaient cachés en dessous de leurs habits. Parmi les morts au bar, il y avait Léonidas Bidebari et Niyokindi. En partant en voiture en direction de Muyinga, les assaillants ont aussi tué deux autres, Casimir et Nkurikiye. La Commission a visité le lieu le lendemain et a pu constater les dégats.

Les communes les plus atteintes dans la province de Karuzi sont Bugenyuzi, Gihogazi et Mutumba. Un témoin d'une importante organisation humanitaire signale qu'il y a eu dans ces trois seules communes 1.444 tués dont 802 tués par l'armée. On aurait pu dénombrer 530 cadavres. Selon la même source le chiffre de 10.000 morts semble réaliste sur l'ensemble de la province.

PROVINCE DE CANKUZO

La province de Cankuzo est restée plutôt calme et compte un peu moins que deux cents personnes mortes. Par contre il y a eu beaucoup de personnes, Hutu et Tutsi, qui se sont enfuis en Tanzanie. A Cankuzo les Tutsi sont moins minoritaires qu'ailleurs dans le pays.

Le 21 octobre le gouverneur, Vestine Bundagu, a circulé elle-même dans les régions les plus difficiles, Gisagara et Cendajuru, et a envoyé des délégués rassurer la population ailleurs. Elle a trouvé un groupe armé de machettes à Gisagara et leur a demandé de rentrer chez eux. Elle a été gardée en résidence surveillée depuis le jeudi soir jusqu'au dimanche. En plus, les administrateurs communaux de Gisagara et de Mushiha ont été détenus en cachot à la brigade de jeudi jusqu'à mercredi le 27. Il a fallu une intervention de Madame le gouverneur pour les faire liberer. Quand les administrateurs des deux autres communes, Cendajuru et Cankuzo, ont entendu la nouvelle de l'arrestation de leurs collègues, ils se sont fuis en Tanzanie. Ainsi dans toute la province, il ne restait qu'un seul administrateur communal en place pendant la première semaine de la crise.

Le gouverneur n'a eu aucun contact avec les autorités à Bujumbura du 21 octobre jusqu'au 4 novembre, quand elle est allée dans la capitale pour une réunion des gouverneurs et des commandants d'unité et de district. C'est par la radio qu'elle avait appris que cette réunion aurait lieu.

D'après Madame le gouverneur, très peu de victimes à Cankuzo ont été tuées par les civils de l'autre ethnie; la vaste majorité sont morts à cause de l'attaque des militaires. Elle a cité notamment la commune de Cendajuru comme lieu où les militaires avaient ravagé la région. Elle a raconté aussi que des militaires avaient tué quelques personnes à Gisagara et avaient jeté leurs corps dans la forêt de Nyamugari. Un blessé a pu survivre et a trouvé refuge dans une famille qui l'a amené à l'hôpital de Murehe. Là, la victime a parlé de ces militaires, en les accusant d'avoir commis ce méfait. Après quoi, des militaires l'auraient recherchée dans l'hôpital et l'auraient tuée.

Selon le commandant de camp, les Hutu et les Tutsi se battaient à Mugozi, à trois kilomètres de Cankuzo ville. Les militaires qui s'y sont rendus le 22 octobre ont trouvé la

route barrée. Ils ont été attaqués par les Hutu avec des lances et des flèches. Incités par les Hutu des collines de la commune avoisinante de Bweru, les Hutu de la colline Kigusu ont aussi attaqué les Tutsi sur les collines Kigusu et Mugosi. D'après le commandant, 123 personnes y ont trouvé la mort. Si les barrières n'avaient pas retardé la progression des militaires, ils auraient pu y arriver plus vite, et il y aurait eu moins de morts, selon ce commandant.

Mme le gouverneur a commencé la campagne de pacification avec le commandant le 27 octobre. Elle a répété à la population que ceux qui continueraient des attaques contre leurs voisins seraient punis. Les tueries se sont arrêtées.

PROVINCE DE RUYIGI

Dans la province de Ruyigi, il y a eu beaucoup de morts à Ruyigi-ville et dans les environs, et dans les communes de Butezi et Butaganzwa. La ville, comme d' autres, centre d'une importante population tutsi, n'a connu qu'un seul mort tutsi, selon le gouverneur. Par contre, les communes de Butaganzwa et Butezi ont perdu beaucoup de Tutsi.

Ruyigi ville

Le gouverneur affirme avoir entendu son téléphone sonner plusieurs fois pendant la nuit du 20 au 21 octobre mais il n'a pas répondu. Il a appris la nouvelle du putsch le matin vers 6h. d'un agent du service de documentation qui est venu l'informer. Pendant la journée il a parlé plusieurs fois avec des personnes à Bujumbura, dont le représentant du peuple de Ruyigi, Corneille Budigiye. Mais, il n'a pas pris contact avec d'autres autorités gouvernementales.

Vers 10 h., il a remarqué le départ des gendarmes en tenue de combat de la brigade de district à côté de son bureau. Il a décidé de ne pas sortir lui-même, parce qu'il ne savait pas quel message livrer à la population. Il a passé toute la journée à son bureau. Le soir, lorsqu'il partait en ville, le commandant du district, Fidèle Mbonyingingo, est venu le trouver pour lui dire qu' il avait été suspendu de ses fonctions et qu'il devait rentrer chez lui. Le vendredi matin au réveil, il a trouvé sa maison encerclée par les gendarmes. D'après le gouverneur, les militaires n'étaient pas contents de ce service de garde; ils auraient préféré être ailleurs, là où ils auraient pu piller.

Il est resté à la maison jusqu'au dimanche 24 après-midi. Vers 14h 30, il a été escorté par des militaires à la brigade de district, où le commandant l'a informé qu'il devait reprendre son service. Le commandant a voulu retirer sa garde, mais le gouverneur, qui craignait les Tutsi de la province, a insisté pour que les militaires restent avec lui.

La population a commencé à barrer les routes avec des abattis le jeudi matin, et à détruire les ponts vers le soir. Une patrouille commandée par le capitaine Diomède Barutwanayo, adjoint au commandant de district, a trouvé une trentaine de personnes en train de détruire un pont à Murehe, dans les environs de la ville, vers 18 h. Il les a interpellés mais ils ont refusé d'arrêter. Ils ont dit qu'ils exerceraient des représailles,

si le président n'était pas libéré. Le capitaine est rentré à la brigade et le commandant lui-même s'y est rendu. Les gens ont promis de cesser la destruction, mais le lendemain les militaires ont constaté que le pont avait été complètement détruit. Pendant la nuit de jeudi à vendredi, des Hutu ont tué des Tutsi à Butezi et Butaganzwa. Le vendredi 22, les premiers refugiés arrivaient en ville pour chercher asile, Hutu et Tutsi confondus, à l'évêché et au siège provincial de l'UPRONA. Les gens en ville s'inquiètaient de plus en plus.

Après la tombée de la nuit, un groupe d'environ deux cents élèves sont arrivés en fuite du lycée de Rusengo, situé à une quinzaine de kilomètres de la ville de Ruyigi. La situation était devenue très tendue à l'école pendant la journée. Les élèves, qui étaient plus d'un millier, s'étaient divisés en groupes de Hutu et de Tutsi, chacun comptant environ 500 élèves. Les seuls à rester à part étaient les élèves protestants, minoritaires dans ce lycée dirigé par les frères catholiques. Les élèves protestants se séparaient des groupes Hutu et Tutsi et se retiraient dans une salle de classe pour prier ensemble. Près du terrain de football, les groupes hutu et tutsi s'affrontaient, chacun armé de pierres, bâtons, couteaux. Les Tutsi ont décidé de fuir vers Ruyigi. En quittant l'école, ils ont trouvé une foule, armée également, composée des gens de collines avoisinantes.

Plus tôt dans la journée, les Hutu de la région ainsi que les élèves hutu ont capturé deux soldats en congé qui se dirigaient vers Ruyigi pour se mettre à la disposition de la brigade. Il paraît qu'ils portaient des "tache-tache", même si en principe la tenue militaire est interdite pour des soldats en congé. Après les avoir enfermés dans le cachot de Rusengo pendant quelques heures, la foule les a tués. Elle était surexcitée. Les collines aux alentours étaient enflammées.

Les élèves tutsi étaient pris entre cette foule et les élèves hutu qui les poursuivaient. Une douzaine d'élèves ont été tués, d'autres blessés. Des filles ont été prises en otage et violées. En route vers Ruyigi, les fuyards tutsi ont trouvé des gendarmes de Ruyigi. Les militaires avaient été envoyés à leur secours, en réponse à un appel de l'école, mais ils n'avaient pu les rejoindre, à cause des barricades sur la route. L'arrivée des élèves à Ruyigi, blessés, excités et effrayés, a fait monter les tensions. Les Tutsi de Ruyigi, surtout les fonctionnaires, organisaient les rondes de sécurité et obligeaient des Hutu de leurs quartiers à y participer.

Le samedi matin, étant donné que le gouverneur n'était plus en fonction. c'est le commandant Mbonyingingo qui a réuni des fonctionnaires et des civils importants, pour distribuer les tâches. Il a établi deux comités, l'un chargé de la sécurité et de l'ensevelissement des morts, sous la présidence du procureur, et un comité de ravitaillement pour les déplacés, sous la présidence du président du tribunal de grande instance. Ce même matin, les fonctionnaires tutsi ont rassemblé les élèves, dont une partie logeaient dans la brigade de district, et des déplacés Tutsi en bandes armées. D'après quelques participants, ils devaient protéger la ville contre des groupes d'assaillants hutu qui descendaient des collines avoisinantes. Ils disent en effet que de telles attaques auraient eu lieu le samedi, et qu'ils auraient repoussé les Hutu des collines sans l'aide des gendarmes qui auraient refusé de sortir du camp. D'après d'autres témoins, il n'y aurait pas eu d'attaques. Par contre, ces bandes auraient circulé en ville pour terroriser les Hutu et piller. Le commandant du district Mbonyingingo, interrogé à Bujumbura, n'a pas mentionné une attaque sur la ville de Ruyigi.

Le samedi vers 13h, un détachement d'une cinquantaine de parachutistes a sauté sur Ruyigi. La veille, durant la soirée, le commandant Mbonyingingo, manquant d' effectifs pour gérer la situation, avait demandé des renforts de Bujumbura. L'arrivée des parachutistes a eu un impact énorme. Les Tutsi applaudissaient et criaient de joie; les Hutu redoublaient de peur. Les bandes en ville, enhardies par l'arrivée des parachutistes, se dirigaient vers l'évêché. C'était une foule d'environ deux cents personnes, des élèves de Rusengo, des déplacés tutsi provenant d'un camp de la ville, et quelques fonctionnaires tutsi. Ils étaient encadrés par des ex-militaires armés de fusils.

Des fonctionnaires hutu, y compris les membres dirigeants du parti FRODEBU, étaient parmi les personnes qui avaient cherché asile à l'évêché. Menaçant de brûler le bâtiment, la foule les a obligés à sortir et à l' accompagner vers le centre de la ville. Les réfugiés, un groupe d'hommes, de femmes et d'enfants, sortaient et partaient avec la foule, accompagnés du vicaire, Monseigneur Antoine, et de l'abbé Eugène de la paroisse de Ruyigi. En route, ils ont croisé le commandant Mbonyingingo qui se dirigait vers le lycée de Ruyigi. Le commandant a autorisé la foule à continuer sa route avec ses otages hutu. Un camion est arrivé pour embarquer les hommes; les femmes et les enfants sont restés au bord de la route.

La foule a emmené les otages au camp de district, où elle les a brutalisés et les a désaisis de leurs objets de valeur. Le capitaine Bizimungu du bataillon parachutiste était

au camp à ce moment-là, de même que, probablement, le capitaine Diomède Barutwanayo, adjoint au commandant de district (gendarmerie). Les otages ont été enfermés dans les cachots, avec l'accord des militaires. Quand le commandant Mbonying était de retour à la brigade, il a ordonné la libération des otages, apparemment contre l'avis du capitaine Bizimungu des parachutistes. D'après le commandant, il a menacé des militaires de sanctions pour avoir maltraité et emprisonné les otages. Il a personellement escorté les otages à l'évêché, où il les a remis au vicaire. Il a dit au vicaire qu'il fallait l'avertir, s'il y avait des problèmes.

Selon le commandant Mbonyingingo, il n'avait que 85 gendarmes à sa disposition. Les autres, une centaine, étaient en congé depuis la fin du mois d'octobre. En général, les militaires prennent leur congés aux mois de juillet et août, mais les congés étaient remis cette année, à cause des activités supplémentaires liées aux élections du mois de juin. Cela explique pourquoi il a demandé le renfort de cent militaires de Bujumbura. Le commandant affirme que le matin du dimanche 24, la plupart des gendarmes de Ruyigi étaient à l'extérieur, ou en patrouille, ou en garde aux quatre lycées (Rusengo, Dutwe, Ruyigi et Nyankanda). D'après le capitaine Barutwanayo, le premier ordre reçu par le district de Bujumbura était d'assurer l'ordre et de protéger les lycées. Le commandant lui même, accompagné de quelques gendarmes, est parti de la brigade vers 8h30 pour répondre à un appel téléphonique venant du lycée de Ruyigi, que les déplacés voulaient occuper. D'après le capitaine Barutwanayo, il y avait déjà une foule rassemblée au rond-point en ville, en face de la brigade, et le commandant a donné l'ordre de les disperser, avant de partir. Le capitaine affirme qu'il était lui-même affecté au petit séminaire de Dutwe pendant ces jours-là, et que le capitaine Thérence Hakizimana se chargeait de la brigade, quand le commandant était absent. Selon le commandant et le capitaine Barutwanayo, peu de militaires se trouvaient encore à la brigade le dimanche matin: il n'y restait que le chauffeur, l'agent de transmission et trois gardes.

Donc c'était impossible, d'après eux, de répondre à un appel d'urgence provenant de l'évêché vers 9h. Au rond-point, la foule ne s'était pas dispersée, mais s'était plutôt divisée en deux groupes, empruntant deux routes différentes pour se rendre à l'évêché. En entendant le bruit de cette foule se dirigeant vers l'évêché, Monseigneur Antoine a téléphoné à la brigade. Le militaire lui a répondu qu'il n'y avait personne à envoyer à leur aide.

Le commandant Mbonyingingo affirme qu'à ce moment-là, il se trouvait au lycée de Ruyigi, situé à peine à deux kilomètres de l'évêché, mais qu'il ne pouvait prendre contact avec la brigade. Cette déclaration ne concorde pas avec son témoignage qu'il y avait eu contact téléphonique entre le lycée et la brigade une demie heure plus tôt. Il affirme en plus que trois personnes étaient venues le trouver au lycée pour signaler une attaque sur la colline Nyarunazi, à quelques trois kilomètres de là. Après quoi, il avait quitté le lycée pour Nyarunazi. Il signale qu'il y a trouvé "les tueurs de Butezi," - une colline avoisinante -, bien entraînés, déchaînés et menés par l'administrateur communal de Butezi. Mais ils ont fui après avoir tué une seule personne à Nyarunazi. Les militaires ont tiré des coups en l'air pour les repousser. Le commandant a laissé là quatre militaires, et est rentré en ville vers midi.

L'affectation des gendarmes aux postes et patrouilles à l'extérieur et le départ du commandant vers le lycée de Ruyigi et puis vers Nyarunazi ont en effet entraîné un manque de gendarmes à la brigade. A défaut de gendarmes pour aller repousser les assaillants de l'évêché, il y avait pourtant bien une cinquantaine de parachutistes. Selon leur capitaine Bizimungu, les parachutistes ont passé toute la journée de dimanche à la brigade où ils constituaient une réserve. D'après lui, le dimanche on n'a pas eu besoin de la réserve.

Même si les parachutistes font partie de l'armée, un service à part de la gendarmerie, les soldats, parachutistes ou autres, affectés à une brigade de gendarmerie se trouvent à la disposition du commandant de district qui commande la brigade. Donc le commandant Mbonyingingo, ou son remplaçant à la brigade, aurait pu donner l'ordre au capitaine Bizimungu et à ses parachutistes d'aller protéger l'évêché. En effet, le dimanche après-midi, des patrouilles mixtes de parachutistes et de gendarmes ont fait des missions ensemble sur les collines avoisinantes.

Plusieurs centaines de personnes, dont les élèves de Rusengo, les déplacés, les fonctionnaires tutsi et les ex-militaires, ont attaqué le "guest house" derrière la résidence de l'évêque. Ils ont fait sortir les Tutsi avant de brûler le bâtiment. Ils tuaient les personnes avec des armes blanches, y compris les femmes et les enfants, qui fuyaient le feu. Un autre groupe a attaqué la paroisse et le hôme de l'Ecole de Formation Professionnelle, tuant des élèves et professeurs Hutu avec des armes blanches, telles que des longs couteaux. A la fin de la matinée, soixante-dix cadavres étaient éparpillés sur la route, dans et autour des bâtiments. Les assaillants ont brûlé plusieurs maisons, volé de

l'argent, et pillé des stocks de vivres à l'économat. Parmi les victimes, l'on compte Joseph Ruyoya, administrateur communal de Ruyigi, (un Hutu UPRONISTE), plusieurs membres du comité provincial de FRODEBU, un prêtre et trois soeurs religieuses, un médecin, et un certain nombre de fonctionnaires : en somme, une bonne partie de l'élite hutu de la province.

Un étudiant de Rusengo, âgé 16 ans, avoue qu'il était à l'évêché au moment de l'attaque, avec une arme à la main. Il nie avoir tué, même s'il a vu beaucoup de personnes mourir ce matin-là. Il a reconnu plusieurs des victimes, notamment le médecin et un prêtre de sa colline. Il raconte que c'est difficile de voir tant de personnes mourir toutes à la fois.

Les assaillants ont été encadrés par les ex-militaires. Des témoins ont aussi affirmé que quelques parachutistes dirigeaient l'attaque d'une certaine distance. Venant Bizimana (appelé Busongoye), un fonctionnaire Tutsi nommé comme un des dirigeants de l'attaque, a avoué qu'il avait participé et qu'il avait même quelque peu brutalisé certaines victimes. Mais il a affirmé qu'ils les battait simplement pour faire semblant de les attaquer pour que les autres ne viennent pas les tuer. Il a déclaré que les personnes tuées étaient "virulentes" et a terminé en disant: " Il n'y avait aucune personne tuée par une personne."

Le commandant Mbonyingingo a appris les nouvelles du massacre au moment de son retour à Ruyigi. Quelques deux heures plus tard il a appelé le gouverneur pour lui remettre ses fonctions. Les militaires ont ordonné aux déplacés d'aller ensevelir les victimes.

Sept des élèves de Rusengo ont été arrêtés et ont passé dix jours ou deux semaines en prison. Ce n'était pas clair s'ils étaient accusé d'avoir tué à l'évêché ou d'avoir abattu d'autres élèves au lycée. Ils ont été libérés sans avoir passé en jugement.

Commune Ruyigi

Le dimanche après-midi, les parachutistes ont fait des patrouilles sur les collines de la chaîne Mpongwe au sud de la ville Ruyigi et à Murehe. Le lendemain ils se dirigeaient vers Rusengo. D'après le capitaine de gendarmerie Barutwanayo, ils sortaient à

cinq avec deux gendarmes, y compris un sous-officier. Les parachutistes ne sortaient jamais seuls, dit le capitaine Barutwanayo, parce ce qu'ils "ne savaient pas comment se comporter avec la population." D'après des témoins, les militaires, y compris les parachutistes, ont beaucoup tiré à Mpongwe. D'après le capitaine Barutwanayo, il n'y avait pas un seule balle tirée à Mpongwe. Le lieutenant Canisius Barakinamu, qui commandait des parachutistes à Mpongwe, a affirmé, par contre, avoir dû tirer, mais seulement en défense légitime.

Zone Rusengo

Le vendredi 22 les Hutu de la commune ont tués des Tutsi, y compris les deux militaires en congé. Dès ce jour, des personnes effrayées, Hutu et Tutsi, prennaient réfuge au lycée. Le dimanche et le lundi les parachutistes et les gendarmes ont attaqué la commune. Suite à ces attaques, à peu près cent-vingt Hutu ont cherché asile à la paroisse de Rusengo. Le curé, l'abbé Firmin Nyedetse, aurait été un sympathisant FRODEBISTE.

Le mercredi 27 le sergeant-major Nzigirabarya et un équipe de onze militaires ont accompagné les quelques centaines d'élèves Tutsi qui ont été renvoyés au lycée de Rusengo. Les élèves Hutu étaient déjà partis de l'école, beaucoup en fuite vers la Tanzanie. Les élèves Tutsi sont descendus des camions militaires vers 13 h. et vers 16 h. ils ont attaqué l'église de la paroisse de Rusengo. Là ils ont tué les cent-vingt réfugiés Hutu et l'abbé Firmin Nyedetse. Un étudiant qui a participé à ces tueries a affirmé: "Personne n'est sorti de là."

Le commandant Mbonyingingo a expliqué que les élèves étaient trop nombreux pour les douze militaires armés de s'y opposer. Puis il a dit que les élèves sont partis par petits groupes, à l'insu des militaires. Lui-même il y est allé à 17 h. après en avoir entendu les nouvelles. Mais il n'a pas fait d'enqûete.

Le mercredi 27 aussi une vingtaine d'élèves sont partis avec cinq militaires pour attaquer les gens des collines avoisinantes. Un des élèves qui participait à cette attaque a raconté que leur but était de se défendre contre les Hutu et de libérer ceux qui ont du se cacher, surtout les femmes et les enfants. D'après lui, les militaires ne tiraient pas mais il y a eu quand même quelques morts. Le vendredi ils ont fait une autre sortie, cette fois avec trois militaires. Chaque militaire se chargait d'un petit groupe d'élèves. Ils ont attaqué à Buyogoma, sa propre colline d'origine. Cette fois-ci aussi, il y a eu des

personnes tuées, mais, d'après lui, ils ne pillaient pas leur biens. Ils y sont allés encore une fois, toujours pour libérer ceux qui ont dû se cacher.

Le lieutenant parachutist Barakinamu dit avoir passé un certain temps au lycée de Rusengo pour "encadrer" les élèves.

Commune de Butaganzwa

La commune de Butaganzwa est située à 5 km à l'est de la commune de Mukebuko, lorsque l'on prend la route vers Ruyigi.

Les routes ont été barrées et les ponts coupés à partir du jeudi 21 octobre en milieu de journée. C'est dans la matinée de vendredi que la population hutu a commencé à s'en prendre à la population tutsi. Les premières exactions ont consisté à incendier les brousses et les habitations, forçant les Tutsi à se regrouper sur certaines collines. Les incendies étaient précédés de pillages. Pendant plusieurs heures, les Tutsi ont espéré que les Hutu s'en tiendraient à cela:

"Nous nous sommes regroupés sur la colline Kanyinya, celle-là même que j'habitais. Après un moment, nous avons vu le chef du secteur Batye venir vers nous et siffler. L'on a alors vu tout d'un coup des Hutu de plusieurs collines venir en un grand groupe armé. A notre vue, ils ont commencé à chanter et à danser, disant que tout être tutsi équivaut au virus du sida, et que le petit du rat venge la haine de sa mère. Le groupe nous a attaqués, et à l'instant même il y a eu 5 morts. Nous avons commencé à fuir, à nous disperser, chacun de son côté. Ils nous ont poursuivis, et ceux qu'ils attrapaient étaient tués. Nous avons passé la nuit dans des cachettes: marécages, brousses, ... Samedi, le chef de colline a organisé une chasse. Il avait un grand groupe de tueurs qu'il a subdivisés en sous-groupes, et des chiens avec eux. Ils ont envahi tous les buissons et ceux qu'ils découvraient étaient poursuivis et tués. Les tueries, commencées vendredi, ont continué samedi, dimanche et lundi. En tout, il y a eu 42 morts, et d'autres personnes disparues dont je ne connais pas le sort". Question: Et les 42, êtes-vous certain qu'ils sont tous morts? *"Oui, ils ont tous morts. Les 5 sont ceux qui sont tombés morts sur la colline même, mais il y a d'autres tués dans les marécages, dans les brousses et autres cachettes. Les cadavres traînaient partout, on les voyait parce qu'ils ne se souciaient pas de les ensevelir. Nous, nous avons eu la vie sauve parce que nous avons fui vers Ruyigi, où nous sommes parvenus le vendredi de la semaine suivante, après avoir passé des nuits et des*

nuits dans les brousses. Figurez-vous une colline où on dénombrait 47 hommes, et aujourd'hui, il n'y en a plus que 6. IL y a aussi 4 jeunes filles et 5 femmes qui sont mortes. Il y en a même beaucoup d'autres qu'on ne voit plus. On ne sait donc pas s'ils sont réellement en Tanzanie comme certains le disent, ou s'ils sont morts" (témoignage de Mamelus B.; les noms des 5 premières personnes tuées sur la colline même sont: Arthémon Baginoni, Monique Ndorukwigira, Séverin Nkesuimana, Christine Karundikazi et Wakana).

Le témoignage de Tharcisse B.:

"Jeudi, rien ne s'est passé. Vendredi, à 11h00, nous avons vu un groupe de gens venir, et nous nous sommes retrouvés encerclés. Nous avons reçu l'ordre de les suivre jusqu'à Masazi pour aller assister à une réunion. Nous étions tous des Tutsi de la colline. Les hommes qui sont venus nous chercher étaient armés de couteaux, de lances et de machettes. C'étaient des voisins, mais aussi des gens d'autres collines. Ils étaient accompagnés du chef de la zone de Biyogo, Isidore, lui-même armé d'une lance.

Lorsque nous avons été amenés au bureau de zone, nous étions 120, adultes et enfants confondus. Après l'arrivée de ceux de Masazi, l'effectif s'est élevé à environ 180 personnes. Dans notre maison, il y a eu 10 morts. 2 oncles mariés ont été tués avec leurs épouses et leurs enfants. Même la grand-mère et le grand-père sont morts".

Regroupés avec les Tutsi de Masazi, nous avons reçu l'ordre de nous coucher par terre. Ils nous ont battus jusqu'au point où nous ne pouvions plus nous déplacer. Nous avons passé la nuit là, et le lendemain ils sont venus nous achever à coups de machettes. Seules deux personnes sont restées en vie, un certain jeune homme et moi. Ils ont estimé que l'état de nos cous coupés ne nous laisserait pas en vie. Après leur départ, nous nous sommes réfugiés chez des Tutsi de Nyange. Ceux-ci nous ont demandé si nous nous sentions capables d'atteindre Ruyigi. Nous avons atteint Ruyigi lundi. De là, nous avons été transférés à Butezi en véhicule, pour y être soignés au centre de santé" (lorsque nous avons rencontré Tharcisse, il était de retour à Butaganzwa. Nous avons pu constater--et prendre des photos--une villaine cicatrice qui faisait le tour quasi-complet de son cou, témoin manifeste des coups de machette qu'il avait reçus dans le but de le tuer. C'est le chirurgien italien de Butezi, le docteur Paul Marelli, qui lui a sauvé la vie. Tharcisse est un adolescent de 13 ans).

A la paroisse de Muriza, à quelques centaines de mètres de la commune de Butaganzwa, nous avons rencontré l'abbé Pierre Baranyizigiye. Ce vendredi 22 octobre, il prenait son café au réfectoire lorsque des fonctionnaires de la commune, des femmes et des enfants, tous Tutsi, au nombre d'une vingtaine, se sont réfugiés dans les locaux de la paroisse. Ils se sont réfugiés dans une pièce, amenagée en salon, celle où nous avons recueilli le témoignage et qui est entièrement dévastée. Ils s'y sont enfermés. Quelques instants plus tard, un groupe de Hutu, constitué de paysans dirigés par un petit commerçant, armés de massues, de bâtons et de machettes, ont pris d'assaut le local où les fuyards étaient enfermés. Pas un Tutsi n'en a échappé. Les assaillants les ont ensevelis eux-mêmes, dans une fosse qui se trouvait à proximité, et qui avait été creusée antérieurement pour un autre usage.

Le samedi, un autre groupe constitué d'une trentaine de Tutsi, s'est présenté à la paroisse pour y chercher refuge. L'abbé Pierre les a fait entrer dans un entrepôt dans lequel il n'était pas possible de voir de l'extérieur. Des groupes de Hutu sont passés à plusieurs reprises à proximité, sans découvrir la cachette. Le lundi, c'est un enfant qui les a trahis. Les réfugiés ont tous été tués.

Des scènes analogues à celles qui viennent d'être décrites se sont reproduites un peu partout sur les collines de la commune de Butaganzwa. C'est vers Ruyigi que les Tutsi ont fui, atteignant parfois le chef-lieu provincial après 3 jours de marche à travers la brousse (20 km séparent Butaganzwa de Ruyigi), dans les pires conditions de dénuement, blessés, affamés.

Nous n'avons pas pu rencontrer l'administrateur communal qui était en poste au moment des événements. Il semblerait qu'il ait tenté de contenir l'agressivité des paysans Hutu, mais que ceux-ci n'aient pas voulu l'entendre au point qu'il fut contraint de se cacher avec sa famille, puis de fuir vers la Tanzanie. La peur semble avoir été le moteur des exactions. Les Hutu se sont rappelé 1972, nous dit-on, et se sont convaincus que si le président de la République avait été tué, leur tour viendrait obligatoirement. Ils ont commencé à barrer les routes et à couper les ponts vers le milieu de journée le jeudi 21 octobre, et la rage dévastatrice s'est déclenchée lorsque la nouvelle de la mort du président fut certaine.

S'il faut restituer toutes les nuances de la situation, il faut signaler que: les Hutu disent que, dès le jeudi 21 octobre, à l'annonce des événements de Bujumbura, les

Tutsi, spécialement les fonctionnaires, qui constituent le grosse part de l'administration territoriale, ont commencé à se rassembler et à prendre des airs de comploteurs, ce qui a accru la peur des Hutu. Les Tutsi disent la même chose des Hutu. Certains Tutsi se seraient publiquement réjoui de la fin du président de la République, et auraient même fêté l'événement. Ivres, certains s'en seraient pris à des groupes de Hutu plus nombreux qu'eux, et auraient péri dans ces circonstances. Nous avons recueilli des témoignages de ces festivités à plusieurs endroits des provinces de Rutana, Ruyigi et Cankuzo. Peut-être les Tutsi ont-ils également cru que les choses se passeraient comme en 1972, et se sont-ils crus à l'abri de tout danger.

La commune de Butaganzwa se trouvant aux confins de la province de Ruyigi, elle appartient à la zone de compétence territoriale du district de gendarmerie de Ruyigi. Les gendarmes sont arrivés le vendredi 22 octobre au barrage établi par la population à Batye, situé à mi-chemin entre Ruyigi et Butaganzwa, venant de Ruyigi. Ils n'auraient franchi le barrage, après l'avoir enlevé, que le lundi, pour se diriger vers le centre de la commune de Butaganzwa. Durant le week-end, ils ont circulé à pied et en camionnette sur les collines avoisinantes de Batye. Les réfugiés tutsi, qui fuyaient Butaganzwa vers Ruyigi (voy. supra), et dont certains ont mis 3 jours à atteindre Ruyigi, signalent avoir entendu des coups de feu tout au long de leur fuite. D'après les témoignages de Hutu, ces coups de feu correspondaient à des opérations militaires consistant à brûler et piller les maisons, et à tuer les Hutu, provoquant d'ailleurs à partir du lundi, un exode généralisé de la population Hutu vers la Tanzanie. Plusieurs témoignages font état du fait que les gendarmes étaient accompagnés de civils habitants des collines où ils opéraient. Ces civils étaient des déplacés qui, réfugiés à Ruyigi, s'étaient mis sous la protection des gendarmes, et opéraient ensuite avec eux. Le produit du pillage était chargé sur les camionnettes militaires et acheminé vers Ruyigi. Ce va-et-vient de camionnettes chargées de butin a duré plusieurs jours. Il s'est poursuivi lorsque, à partir du lundi, les gendarmes ont étendu leurs opérations vers le centre de Butaganzwa. C'est dans la nuit de mercredi à jeudi (du 27 au 28 octobre) que la gendarmerie a détruit le bureau communal à la grenade. Le centre commercial a été pillé systématiquement. Parmi les victimes de l'armée, l'on nous a cité Déo Banigwa et Joseph Misage.

Le dimanche 31 octobre, ce sont des militaires de Gitega que l'on a vus arriver avec 2 blindés, 1 benne et 1 tracteur. Cette unité était chargée de déblayer la route. Elle réquisitionnait la population environnante, tuant occasionnellement certaines personnes réquisitionnées, après qu'elles aient accompli le travail (voir les témoignages à Makebuko,

supra, décrivant des comportements identiques dans cette commune). Cette colonne était accompagnée d'un certain Emmanuel D., qui a tué plusieurs personnes à coups de couteau en présence des militaires, notamment au centre de Butaganzwa. C'est ainsi que Nyandwi, qui passait avec ses vaches, fut tué à coups de machettes, de même que Misago. D'autres doivent leur vie à leur faculté de la monnayer. Ce fut le cas d'un certain Zoya Zoya, riche commerçant de Butaganzwa, et de son épouse. Ceux-ci auraient payé 1.000.000,- francs burundais pour survivre.

Commune Kinynia

Proche de la frontière tanzanienne, la commune de Kinyinya n'avait que 130 Tutsi sur une population globale de presque 30.000. L'administrateur communal, Abraham Bigendako, a beaucoup travaillé pour maintenir le calme. Il a été épaulé par plusieurs personnes respectées, y compris l' infirmière Marguerite Busago, Pierre Mvuyekure, Ntama Ernest, et Asman Ngumbu qui sont intervenus à certains moments décisifs pour apaiser la population.

A la première nouvelle du putsch, les gens se sont rendus aux boutiques pour acheter des piles pour qu'ils puissent écouter la radio, surtout Radio Rwanda.

Vers 10 h le matin du 21, les gendarmes de la brigade de Gisuru sont passés pour voir la situation. Un heure plus tard, l'administrateur communal de Nyabitsinda, Etienne Ngarukiye est venu voir l'administrateur communal de Kinyinya. Il a dit que sur son passage il a ordonné aux gens de barrer les routes, même sur le territoire de Kinyinya. Bigendako est parti lui-même pour dire à la population de rester calme. Il a trouvé des gens de la colline Karindo en train de barrer la route. Il leur a dit que c'était permis de fermer les routes, mais que c'était interdit de s'attaquer aux gens. Il a rencontré une trentaine de jeunes armés de la colline Vumwe qui voulaient attaquer les policiers de la Police de Securité Publique, qui étaient Tutsi, et aux autres Tutsi à Kinyinya. Il les a persuadé de rentrer chez eux. Au marché aussi, Bigendako a trouvé quelques personnes qui essayaient d' inciter les autres en disant, "Il faut réagir. C'est encore une fois la même chose, les Tutsi vont nous attaquer."

Le vendredi matin, deux véhicules de gendarmes sont passés, encore en patrouille, mais sans avoir causé des difficultés. Toutefois les gens devenaient de plus en

plus inquiets. Un groupe est venu encore de Vumwe, cette fois enhardi par l'alcool. Bigendako les a arrêtés. Ils ont fait semblant d'accepter l'ordre de rentrer mais plus tard ils ont attaqué la maison d'un infirmier. Les Tutsi, qui avaient peur, ont cherché asile chez les soeurs de la Congrégation des Militantes de la Sainte Vièrge. Des agents de la Police de Securité Publique sont partis à l'insu de leur supérieur et de l'administrateur communal pour chercher l'appui de la brigade de Kurubaho.

Le samedi matin les Tutsi ont été avertis qu'il y aura une réunion à la commune. D'après un témoin les Hutu ont pris quelques Tutsi et les ont ligotés, disant "qu'il fallait venger notre président." L'administrateur Bigendako, appelé d'urgence, est arrivé. Selon un témoin Tutsi, il a dit aux gens que ce n'était pas lui qui a convoqué la réunion, que c'était interdit de se rassembler en groupes de plus de trois personnes, et que, avant tout, il ne fallait pas verser du sang. Les gens ont accepté de se disperser. Peu après, ils ont entendu des coups de feu qui annoçaient l'arrivée des commandos de camp Mabanda, appelés par la brigade de Kurubaho. Ils sont tous allés voir, Hutu et Tutsi confondus.

D'après l'administrateur, une trentaine de commandos, portant des bêrets verts, se sont arrêtés près d'une barricade. Les Policiers de la Sécurité Publique, qui amenaient les militaires, ont indiqué un enseignant du nom de Pontien dans la foule, disant que c'etait lui qui voulait les tuer. Les commandos l'ont abattu. Tout le monde a fui. Une heure plus tard, l'administrateur a entendu qu'un Hutu a tué un Tutsi. Les Tutsi se mettaient ensemble avec les militaires pour piller les boutiques, pour boire et fêter. Quand ils ont appris la mort de cette première victime Tutsi, ils ont arrêté deux personnes qu'ils ont tuées à coups de baïonnette. Du 23 au 30 octobre, les militaires ont battu la campagne à Kinyinya. L'administrateur lui-même a fui vers la Tanzanie pour trois semaines. Les militaires, commandés par le lieutenant Ndayisenga, ont tué 47 personnes. En plus les Hutu ont commencé à tuer les Tutsi et en ont tués 15 du samedi, le jour de l'arrivée des militaires, au jeudi suivant. Encore un Hutu a été tué, mais pas par les militaires pour un total de 63 personnes mortes dans la commune.

Commune Nyabitsinda

Nyabitsinda, comme Kinyinya, est une commune avec une petite population Tutsi. Les victimes furent surtout Hutu, tués pour la plupart par les militaires.

La commune était calme du jeudi le 21 octobre au dimanche. Le dimanche 24, les parachutistes (bérets rouges) attaquèrent les collines de Mpungwe vers 10h. Ils étaient accompagnés des élèves de Rusengo. Un infirmier au Centre de Santé a soigné une jeune fille qui avait été blessée à coups de baïonnette. Les soldats l'avaient prise pour morte, après avoir tué cinq de ses membres de famille. Selon un témoin:

-"*Pendant les nombreux jours que les parachutistes ont passé là, nous entendions des coups de feu chaque jour. Ils ont aussi brûlé beaucoup de maisons.*"

Les militaires qui ont attaqué la commune elle-même sont venus en camion de Kinyinya le 30 octobre. C'étaient une trentaine de militaires de camp Mabanda. Sous l'ordre du premier sergeant Niyongabo, selon les témoins, ils ont tué dix-huit personnes à la colline Kirungu et pillé toutes les maisons. Ils logaient à l'école, où ils ont pillé tous les stocks de vivres et saccagé tout le matériel scolaire. Selon quelques témoins, ces troupes étaient accompagnées par des fonctionnaires Tutsi venant de Ruyigi. Le colonel Banuma, qui était envoyé de Bujumbura pour la campagne de pacification, a renvoyé les soldats au camp.

Selon l'administrateur communal actuel, Pascal Brendantuba, l'ex-administrateur avait pris la fuite quand les militaires étaient arrivés à la commune le 30 octobre. Il estime que soixante-trois personnes auraient trouvé la mort dans sa commune. Il affirme que les Tutsi qui ont été tués à Nyabitsinda sont morts dans des escarmouches avec les Hutu, quand les Tutsi qui fuyaient vers Ruyigi ont rencontré des groupes de Hutu qui, quant à eux, fuyaient dans la direction opposée vers la Tanzanie.

Commune Gisuru

Gisuru, qui est aussi une commune avec une petite population Tutsi, compte relativement peu de victimes Tutsi et un plus grand nombre de victimes Hutu tués par des civils Tutsi, des élèves et des militaires.

Selon des témoins, l'administrateur communal Ariël Niyukuri et le chef de zone ont rassemblé dix-sept Tutsi, parmi eux trois femmes et deux enfants. Ils étaient détenus dans la prison de la zone jusqu'à samedi le 23 octobre. Une douzaine d'entre eux ont été tués samedi alors que les autres essayaient de s'échapper.

Gisuru n'a pas connu une grande attaque des militaires, apparemment à cause de la présence d'une brigade de police sous le commandement de l'adjudant Ntobo. Ce sous-officier et ses hommes ont bien geré la situation et ont fait obstacle aux autres militaires venant d'ailleurs attaquer à Gisuru.

Cependant des témoins affirment qu'un groupe d'environ quarante Tutsi adultes et élèves du lycée de Rusengo ont attaqué les Hutu de Gisuru le 4 novembre. Ils ont tué neuf personnes, dont ils ont brûlés cinq. Ils ont aussi brulé et pillé un bon nombre de maisons. Le jour suivant, disent les témoins, un groupe de fonctionnaires Tutsi dirigés par Serge Rukere a attaqué Gisuru, avec l'appui de cinq policiers de la brigade de Ruyigi. Rukere aurait voulu venger la mort de sa mère, une des victimes tuées deux semaines avant. Les assaillants ont tué sept personnes, pille et brûlé dix-huit maisons. Ils ont alors chargé leur butin dans la camionnette qui les avait transportés à la commune. L'adjudant de la brigade de Gisuru s'est apparemment plaint à son supérieur de Ruyigi de la participation de la police dans ce raid qui ne visait que des représailles et le profit personnel. Les policiers accusés d'avoir participé dans la sortie ont été mis en prison à Ruyigi pour un certain temps, mais on ne sait pas s'ils ont été jugés.

Commune Butezi

La commune de Butezi est bien connue pour le massacre des Tutsi brûlés vifs au bureau communal. Moins connues sont les tueries brutales des Hutu par les militaires au nord de la commune.

Zones Butezi et Mubira

Pendant la matinée du 21 octobre, l'administrateur communal, André Bisabwa, circulait déjà à moto dans les zones de Butezi pour appeler les Tutsi importants à une réunion pour régler les questions de sécurité. A part ses activités, la matinée se déroulait normalement pour le reste de la population. Vers midi, les Hutu, surtout les jeunes activitistes, commençaient à détenir quelques passants Tutsi à trois endroits près du bureau communal: au Centre de Santé, en bas du Centre de Santé, et à l'intersection des routes vers Muhira et Ruyigi. Les otages étaient pour la plupart des fonctionnaires, par exemple des enseignants, des vétérinaires ou agronomes, des cadres communaux. Il y avait un groupe prédéterminé de personnes ciblées que l'administrateur cherchait surtout. Ceux qui ne se présentaient pas eux-même ou qui ne passaient pas par hasard étaient

recherchés chez eux par l'administrateur, un des policiers communaux, ou un des groupes de jeunes qui aidaient l'administrateur. Quand un des détenus a demandé pourquoi il ne pouvait pas partir, les Hutu lui ont répondu: "C'est parce que tes cousins les militaires ont fait un putsch. Quand le président sera liberé. tu le seras aussi."

Vers 14 h. le commandant Mbonyingingo a appris que certains Tutsi avaient été arrêtés à Butezi. D'après lui, il est allé discuter la situation avec le gouverneur, mais le gouverneur ne voulait rien faire. Le commandant n'a rien fait non plus. L'accès à la commune restait facile tout le reste de la journée. Le pont principal qui liait Butezi à Ruyigi ville ne serait détruit que pendant la nuit de jeudi à vendredi.

D'après des témoins, les assaillants ont emmené les otages vers le bureau communal à 18h. D'abord ils les obligeaient de s'assoir devant le bureau. L'un des détenus a tenté de s'évader et les assaillants l'ont attrapé à dix metres et l'ont abattu. Quand les autres détenus faisaient beaucoup de bruit, on les forçait d'entrer dans le bureau communal. L'administrateur est passé deux fois pour amener des autres ou pour voir la situation. Les détenus lui ont demandé de les libérer, mais il n'a pas répondu. Vers 18 h. 30, une volontaire italienne du Centre de Sante est passée en voiture. Elle voulait ramener quelques infirmières qui ont travaillé tard à l'hôpital ce jour-là. Les assaillants ont sauté sur sa voiture et l'ont forcée d'arrêter et de sortir du véhicule. Ils ont pris un infirmier Tutsi qui s'appelait Pierre, mais ils ont enfin permis à la volontaire de partir avec les autres, y compris des femmes Tutsi.

Les Hutu écoutaient Radio Rwanda attentivement. Chaque fois qu'ils entendaient des communiqués des nouvelles de Bujumbura, ils menaçaient encore les détenus. Quand les nouvelles de 19h.30 annonçaient la mort probable du président, les assaillants ont commencé à discuter comment achever les détenus. A ce moment, il y avait une soixantaine d' assaillants, armés de lances et de bâtons tailliés, à l'extérieur et trente et un détenus dans le bâtiment. Le policier communal, Daniel Sinzobatohana, agé de 27 ans, serait entré seul pour dire aux détenus:

-Vous n'avez pas de chance. C'était convenu que si le président meurt, vous mouriez aussi. Vous allez tous mourir de toute façon. Celui qui veut mourir le premier peut venir.

Les autres, à l'extérieur, regardaient par les fenêtres. Le policier a appelé l'enseignant Florent et lui a dit de venir s'agenouiller. Florent a refusé. Le policier l'a

pris et l'a abattu. Puis il a appelé un vieux pensionnaire, Joseph, et l'a abattu. Quand il a commencé avec le troisième, les autres ont réagi et l'ont attaqué. Le policier s'est enfui.

Les assaillants ont tenté de tuer les détenus en lançant leur lances et leur bâtons taillés à travers les grillages des fenêtres. Les détenus se cachaient dans le couloir et ramassaient tout ce que les assaillants avaient jetés. Quand les assaillants n'avaient plus d'armes, ils ont laissé quelques jeunes comme gardes et sont rentrés chez eux chercher d'autres armes plus efficaces, des machettes et des marteaux.

Les détenus ont détruit tout ce qui se trouvait dans les bureaux pour fabriquer des armes. De retour, les assaillants tentaient pendant trente minutes d'entrer par les fenêtres mais sans succès. Alors les assaillants ont de nouveau réfléchi et ils ont décidé de brûler le bâtiment. Ils ont entassé de l'herbe jusqu'au toît et ils y ont versé de l'essence avant de l'allumer. Le feu a tout envahi et les documents à l'intérieur ont aussi pris feu.

Quelques jeunes ont essayé de s'échapper en montant sur les lattes pour percer les tôles et en sortir. Mais les assaillants ont entouré le bâtiment et il n'y a que deux qui ont réussi à s'évader.

Pour les autres, un témoin qui habitait près du bureau communal a raconté ce qu'elle a entendu:

"-*Quand ils ont poussé des cris de désespoir, je les entendais. Je suis sortie de la maison, je suis restée dans l'enclos. On avait pris mes deux fils et ma fille aussi [pour les enfermer avec les autres au bureau]. J'ai écouté leurs cris. Petit à petit, ces cris se sont éteints, ils rendaient l'âme.*"

La Commission a interrogé plusieurs personnes accusés d'avoir participé à ce massacre. Le policier communal Sinzobatohana, encore en fonction, et le directeur de l'école primaire Elie Habonimana ont répondu qu'ils étaient déjà partis avant que les événements aient eu lieu. La Commission a trouvé leur alibis pas crédibles. L'administrateur communal Bisabwa restait en fonction jusqu'au mi-novembre. Il s'est enfui en Tanzanie et Habonimana a été nommé pour le remplacer. Les Tutsi de Butezi, surtout ceux déplacés à Ruyigi ont fortement protesté contre la nomination à cause des lourdes présomptions de sa participation dans les tueries. Il a été démis peu après.

D'après un conseiller de zone Mubira, le même genre de scène s'est déroulé à une plus petite échelle au niveau de sa zone. Il a affirmé que le chef de zone Lambert Muzize sortait d'un entretien avec l'administrateur communal vers 15 h au bureau de zone. Il a convoqué plusieurs Tutsi à une réunion, dont trois enseignants, deux vétérinaires et trois autres. Ils ont tous péri sous les coups de machette et autres armes blanches. Un chef de colline, Elie Bankanga, aurait été parmi les tueurs.

Les vendredi et samedi, des groupes de Hutu ont tué des Tutsi chez eux. Quelques-uns étaient particulièrement ciblé, entre autre un certain Gratien par exemple, un ex-militaire redouté, paraît-il, pour son intelligence et expérience militaire. Mais après le premier jour, les tueries devenaient plus généralisées: des personnes ont été tuées simplement parce qu'ils ou elles étaient Tutsi.

Un témoin de la zone Butezi a raconté:

-Ils ont brûlé mes six enfants, mon épouse et mon père. Ils étaient assis dans l'enclos. Ils les ont fait entrer dans la maison de mon père et ont fermé les portes. Ils ont attendu aux deux portes de sortie avec des lances. Lorsque le feu a tout consommé, ils sont partis.

Quelques jours plus tard d'autres groupes sont venus pour piller. Les gens qui restaient là *croyaient pouvoir se sauver en livrant leurs biens. Nous avons tout donné dans l'espoir de ne plus être tués. Nous les avons aidés même à attraper nos poules, à tout rassembler.*

Le vendredi matin vers 6 h. le capitaine Barutwanayo est venu avec onze militaires de Ruyigi. Les Hutu de Butezi ont jeté des pierres sur eux et ils ont riposté avec leurs armes à feu. D'après le capitaine Barutwanayo, ils ont utilisé trente sept balles à Butezi et ont tué cinq personnes. D'après un témoin à Butezi, ils ont abattu une trentaine de personnes de vendredi à dimanche.

Le bureau communal restait là plein de cadavres pendant presqu'un mois. Personne ne voulait faire un travail qui devenait plus désagréable de jour en jour. Même les familles des victimes ont refusé l'ordre de l'administrateur communal, qui était toujours André Bisabwa. Enfin juste avant une visite de pacification du gouverneur, sa

première visite depuis les tueries, un médecin italien, Dr. Paolo Marelli, a accepté de rendre ce service à la commune, comme il en a rendu tant d'autres pendant ses dix-huit ans dans la communauté. Il a ensevelli les vingt-sept cadavres, 25 hommes et 2 femmes, et a utilisé le caterpillar du Centre de Santé pour détruire complètement ce qui restait du bâtiment.

Le Dr. Marelli a reçu au Centre de Santé quelques centaines de réfugiés, Hutu et Tutsi confondus.

Zone Bwagariza

Il paraît que les attaques militaires ont été limités au sud et à l'ouest de la commune à cause de la présence des expatriés. Au nord et à l'est, par contre, les militaires ont frappé avec plus de sévérité.

A Kwisumo, zone Bwagiriza, le chef de secteur a raconté que des Hutu ont ligoté les trois hommes Tutsi qui résidaient dans le secteur. Il dit qu'il n'a pas participé à ce ligotage mais il cherche quand même à le justifier en parlant de l'attitude moqueuse des Tutsi envers les Hutu quand ils ont appris les nouvelles du putsch. Il paraît que les otages ont passé des heures, peut-être même la nuit de jeudi à vendredi, ligotés quelque part dans les buissons. Le chef de secteur affirme qu'il était en train de chercher un moyen de les délier quand les militaires sont arrivés et l'ont fait. Les militaires ont circulé dans la région depuis le jeudi matin faisant des rondes jusqu'au lycée de Nyankanda. En passant le vendredi, ils ont pu sauver les Tutsi et les ont ramenés à Ruyigi.

Ainsi il n'y a pas eu de Tutsi tués, ni même blessés à Kwisumo. D'après le chef de secteur, les militaires de camp Mutukura y ont attaqué néanmoins le samedi. Ils ont tué un homme au marché de Kwisumo et ont pillé une boutique. Ils ont distribué de la bière pillée aux gens des environs pour les faire venir. Ils les ont invité de revenir le lendemain matin pour une réunion de pacification. En partant, ils ont passé un coin appellé Rwanza où ils ont tué d'autres personnes. Quand les militaires sont revenus le dimanche matin, les gens de Kwisumo sont venus plus nombreux. Ils ont tiré sur eux, tuant trois, et ils ont brûlé les maisons tout le long de la route. Ils étaient accompagnés d'une femme qui leur a indiqué lesquelles étaient des maisons Hutu. Les jours suivants, ils sont revenus plusieurs fois avec des déplacés pour piller.

Les commandos de Mutukura ont attaqué la colline de Kamuna le mardi 26. Ils ont tiré pendant les heures avec une mitrailleuse lourde qui tirait des balles de 14.5 mm.

Avant l'attaque des militaires, il n'y avait pas eu de difficultés sur cette colline. Après l'attaque, les gens se sont enfuis vers la Tanzanie et la région a été completement pillé par les déplacés et les militaires.

D'après une analyse détaillée faite par le Dr. Marelli, 911 personnes ont été tuées dans la commune de Butezi. Sur les collines les plus touchées, le taux de mortalité est de 7.17 pourcent sur la colline Muyange et de 6.33 pourcent sur la colline Bwagiriza.

Commune Bweru

Quand les Hutu ont commencé à brûler les maisons Tutsi le vendredi 21 octobre, des ex-militaires Pascal Barakana et Emile Butobuto sont allés chercher l'aide des militaires au camp Mutukura. Ils les ont guidé quand ils sont venus attaquer la région. Les militaires ont tué au moins une quinzaine de Hutu et auraient pris des autres pour les tuer à la brigade ou ailleurs.

D'après un témoin, un premier groupe de réfugiés est arrivé au lycée Nyankanda le soir du 21, mais les Hutu sont venus les chercher. Ils ont insisté pour que les Tutsi sortent et rentrent chez eux. Sinon eux aussi prendraient refuge au lycée. Ils voulaient absolument rester ensemble avec les Tutsi. A ce moment les Tutsi sont rentrés chez eux, mais le lundi ils sont revenus au lycée.

Les militaires de Mutukura ont attaqué en grand nombre dans la région de Nyankanda le lundi 26. Ils sont arrivés avec six véhicules et y ont opéré toute la journée. La plupart des troupes sont rentrées au camp le mardi soir. Mais un groupe de huit soldats restait à Nyankanda et continuait à piller les collines avoisinants avec l'aide des déplacés.

Un témoin qui a observé les militaires pendant longtemps a dit que deux d'entre eux, originaires de la région, faisaient plus de dégâts que les autres, surtout sur la colline Munyinya. Ces deux militaires étaient en congé le 21 octobre. Ils ont pris la tenue et les armes à la brigade de Ruyigi et sont revenus opérer à Nyankanda. Selon ce témoin, l'un s'appelait Jonathan, l'autre Bède Rucumuhimba.

Au commencement il n'y avait pas de problèmes graves entre élèves Hutu et Tutsi au lycée de Nyankanda, et ils sont restés ensemble. Le 9 novembre néanmoins les élèves Hutu se sont enfuis vers la Tanzanie. Après leur départ, leur condisciples ont aussi participé aux attaques et pillages des déplacés et militaires.

Les assaillants de Nyankanda s'en sont beaucoup pris aux collines de la commune Bweru, sauf la colline de Mibanga. Il semble que la population de cette colline s'est regroupée pour se protéger contre toute attaque.

Les autorité militaires

Le commandant du camp Mutukura, Aloys Buzoya, nie formellement avoir envoyé des troupes à Kwisumo. Il a dit que les troupes de Mutukura n'opèraient jamais en dehors de la province Cyankuzo sauf l'Etat-major ou de sa propre initiative, avec rapport fait immédiatement au chef de l'Etat-major. Il n'a jamais pris une telle initiative. Il a d'ailleurs affirmé qu'il n'y a même pas de route de son camp à Kwisumo, alors que la Commission venait d'emprunter une telle route en venant directement de Kwisumo à Mutukura. Le commandant a dit en plus que ses troupes ne portaient que des fusils et n'utilisaient jamais de mitrailleuses telle que l'arme utilisée à Kwisumo. Il a affirmé que chaque patrouille faisait un rapport dès son retour. Il a présenté un dossier de rapports de sorties, qualifié d'exhaustif. D'après ce dossier, il y avait eu des missions le 22 et les 24-25 octobre et puis rien jusqu'au 26 novembre. Il a présenté aussi un "carnet de campagne" qui paraît au moins recopié étant donné que les entrées datées du mois d'octobre se trouvaient sur les pages du mois de février. La Commission a demandé à voir les rapports sur les stocks de munitions pour pouvoir vérifier combien de balles avaient été utilisées pendant les sorties. Le commandant a répondu que ce n'était pas nécessaire de les montrer parce que la quantité employée était très faible. Il affirme de façon catégorique que depuis le mois de juillet, quand il a pris le commandement de Mutukura, il n'y a eu que deux balles tirées. C'est lui-même qui les a tirées contre des braconniers venus de Tanzanie.

PROVINCE DE RUTANA

COMMUNE MPINGA-KAYOVE

Le jeudi 21, à l'heure de la levée du drapeau, les gens craignaient déjà la mort du président et avaient dit qu'on ne devait le lever qu'à moitié. Peu après ils ont commencé à couper les routes. Les Tutsi avaient peur, mais la journée et cette nuit s'est passée calmement.Le vendredi les Hutu ont tué les premiers Tutsi à la paroisse de Mpinga, notamment ceux qui étaient venus au moulin pour faire moudre leurs grains de maïs et de sorgho. Les assaillants étaient en général des cultivateurs, auxquels se joignaient des commerçants. D'après un témoin, le chef de zone Constantin aurait dirigé le groupe. Certains Tutsi s'étaient réfugiés à la paroisse, où ils s'étaient cachés dans les chambres, avant d'en être délogés. L'abbé Juvénal Barihuda, parmi ceux qui s'étaient cachés, en a réchappé de justesse. Des personnes ont été tuées à l'église même.Une trentaine de Tutsi seraient morts. De nombreux cadavres ont été ensevelis dans une fosse commune se trouvant à proximité. Des Tutsi ont surtout souffert à la colline de Butambara. et au centre de Mpinga.

Ici, comme dans les autres communes, des Hutu ont aidé les personnes ciblées. Un Hutu a caché onze Tutsi.

Des gendarmes de Rutana sont arrivés le vendredi 22, en milieu de journée, et ont commencé à dégager des routes avec le concours forcé de la population. Des gens qui avaient été requis pour aider ont été tués à un endroit appelé Muyogoro.

Les Tutsi, conduits par les militaires, cherchaient refuge dans les camps de déplacés, comme à Kayove. Les Hutu, quant à eux, fuyaient vers la Tanzanie et dans les marais.

Pendant ce temps, et cela a continué samedi, les tueries réciproques se poursuivaient. Les Hutu et les Tutsi se brûlaient mutuellement les maisons, par exemple sur les collines de Nyakabanda et de Nyokazu.

Le dimanche 24, un militaire qui était en train de tirer a été tué par lance à Kiguhu. Ceci est un des rares cas de soldat mort pendant ces événements.

Le lundi les militaires ont tué neuf personnes sur la colline Munyika, dans la zone Kayove. Ils auraient utilisé des blindés à Kiguhu, Gasasa et Nyakasu et nombreuses grenades, notamment à Kiguhu. C'étaient des militaires de Mabanda qui sont venus épauler les gendarmes de Rutana.

Au dispensaire de Kiguhu, le personnel soignant a raconté que les militaires venaient tuer les gens qui y cherchaient refuge, y compris des blessés. Il a fallu que les soeurs supplient les militaires au moins de ne plus tuer les gens dans le dispensaire, ce qu'ils ont promis de faire.

Les témoins ont beaucoup parlé de l'adjudant Zacharie Ntibashirinzi, originaire de la colline Butimbo, qui commandait les gendarmes dans les premiers temps. A ce sujet, il faut noter que, ici comme ailleurs, les témoins ont signalé à plusieurs reprises avoir vu des militaires natifs des collines concernées, dont un certain nombre étaitent en congé et ont participé aux opérations.

Comme ailleurs, les témoins ont dit que les déplacés accompagnaient les militaires dans ces opérations. Ils utilisaient surtout des armes blanches.

L'on cite l'exemple de toute une famille de cinq personnes qui a été tuée à l'arme blanche pendant la nuit du mercredi 27 octobre. Le chef de famille s'appellait Michel Mbabaye. Il s'agissait de rapatriés qui, comme la plupart du temps, avaient trouvé leur terre occupée par d'autres. Dans le climat qui régnait--et règne encore--au Burundi autour de la question de la récupération de leur terres par les rapatriés, il pourrait s'agir d'un règlement de comptes ou d'une tentative des occupants délogés de se réapproprier les terres.

Les militaires ont beaucoup pillé pendant les premières semaines, souvent avec l'aide des déplacés. Ils employaient des camions militaires pour transporter le butin. Le cas le plus récent de pillage s'est passé au mois de janvier 1994. Les opérations militaires ont commencé à s'espacer, pour ne plus devenir que sporadiques vers la fin du mois de novembre et en décembre.

D'après l'administrateur communal, les chefs de collines ont effectué un recensement des victimes. L'on aurait dénombré 600 morts la première semaine. Les collines les plus touchées furent Kiguhu, Masasa, Nyakabanda, Nyakasu, Ruhinga, Niyoryo, Kibinzi et Gitwa.

PLAINTES

Un certain nombre de plaintes ont été déposées par des victimes entre les mains du Procureur de la République territorialement compétent. Tel fut le cas notamment à Kayanza, Bujumbura rurale et Gitega.

Les plaintes, dont des copies ont été remises à la Commission sont très précises quant à la description des faits et la désignation des auteurs présumés. Ces derniers sont donc aisément identifiables et auraient pu être entendus, et éventuellement poursuivis.

En dehors des plaintes, les parquets pourraient prendre l'initiative d'ouvrir des instructions. De nombreux noms de responsables de tueries circulent partout. Dans certains cas, la population s'est mobilisée contre la nomination ou le maintien d'administrateurs communaux du fait de leur implication dans les massacres.

Pourtant, les poursuites n'ont pas eu lieu. Interrogés, les procureurs expliquent qu'il n'est pas possible de mener des enquêtes "normales". Ils ne veulent pas impliquer des innocents. Ils ne peuvent pas non plus offrir des conditions de sécurité suffisantes aux témoins qui accepteraient de déposer. Ils admettent toutefois qu'un certain nombre de suspects devraient se trouver en détention préventive en raison des charges qui pèsent sur eux.

En outre, beaucoup de gens ne portaient pas plainte car ils pensent que cela ne servirait à rien, d'une part parce que les plaintes ne ressusciteront pas les morts, et d'autre part, parce que les coupaaables seront de toutes façons amnistiés un jour ou l'autre.

L'on constate que ce sont surtout les tutsi qui ont déposé des plaintes. Les victimes tutsi sont assez bien organisées dans la récolte des faits. Des listes de victimes par collines et communes sont soigneusement élaborées, parfois dactylographiées et photocopiées. Il en est de même pour les listes des "assassins" dénoncés. Des fonctionnaires tutsi prêtent leur concours à ce travail.

Du côté des paysans hutu, le travail est oral et les assaillants plus souvent anonymes.

Les commandants de gendarmerie ont la qualité d'OPJ (Officiers de Police Judiciaire). Certains commandants ont ouvert des dossiers, mais presqu'exclusivement - selon leurs propres déclarations - sur des cas de pillages par des militaires.

Pour ce qui concerne la tentative de coup d'Etat, la Commission a réuni des présomptions graves, précises et concordantes tendant à établir la perpétration d'infractions lors du putsch.

Aucune poursuite n'a été engagée. Il y a lieu de se référer aux développements consacrés à ce sujet dans la partie du rapport consacrée à la tentative de coup d'Etat.

LES REFUGIES

Quoique la situation actuelle des camps n'ait plus grand-chose de commun avec celle que la commission a examinée, il vaut la peine de décrire les caractéristiques principales des camps aux mois de janvier et février 1994.

C'est au Rwanda que les réfugiés étaient les plus nombreux. Là comme ailleurs, la dysenterie bacillaire a fait de nombreuses victimes pendant les deux premiers mois. Ensuite, ce fut la paludisme. Les relations avec la population locale furent assez difficiles. Il s'agit en effet d'une région déjà surpeuplée, où les réfugiés furent accusés d'amener la dysenterie et de recevoir une nourriture dont eux-mêmes auraient eu besoin. En outre, les tensions ethniques qui sévissaient dans les camps de réfugiés entre Burundais - dans certains cas seulement, Hutu et Tutsi vivaient dans des camps séparés - ont été encouragées par les populations locales. dans la préfecture de Butare, certains Hutu rwandais ont ainsi lancé des tracts invitant les Hutu à tuer les réfugiés tutsi. Les autorités préfectorales ont aussitôt organisé des réunions de sécurité qui ont empêché le passage à l'acte. A Nyange, il a fallu séparer les deux ethnies.

La question des armes et des entraînements militaires dans les camps n'est pas claire. Des témoignages concordants font état de l'introduction de fusils, mitraillettes et grenades. des dossiers ont été ouverts au Parquet de Butare, ces armes ayant servi entre autres à commettre des assassinats dans les camps. Les entraînements militaires, imputés par certains au PALIPEHUTU - n'ont pu être ni infirmés ni confirmés au vu des informations recueillies dans les camps. Ces entraînements seraient déguisés en entraînements sportifs.

Les réfugiés se déplacent beaucoup d'un camp à l'autre pour diverses raisons, comme les besoins de nourriture, les tensions au sein des camps, les va-et-vient entre les camps et les lieux d'habitation dans le nord du Burundi.

Au Zaïre et en Tanzanie, la situation est semblable, sinon que, la Tanzanie étant peu peuplée et la population tanzanienne manquant de référents ethniques burundais et rwandais, les problèmes spécifiques au Rwanda n'y sont pas présents.

La nomination de Cyprien Ntaryamira en qualité de nouveau président de la République du Burundi au mois de février a détendu la pression dans les camps, de

LE NOMBRE DE VICTIMES

La Commission a tout d'abord recueilli des chiffres de la part des organisations non gouvernementales internationales, et cela dès le mois de novembre 1993, au cours de sa mission exploratoire.

Une organisation médicale donnait une base d'estimation tirée du rapport entre le nombre de blessés et le nombre de morts constatés sur le terrain. Ce rapport était de 1 blessé pour 4 morts, rapport d'ailleurs inverse de ce que, selon elle, l'on constate d'habitude lors de conflits dans le monde. Le nombre de blessés recensés à ce moment était de 7.800, ce qui donnait, par extrapolation du rapport à tout le pays, un nombre égal à environ 30.000 morts.

Au cours de la mission du mois de janvier, la Commission a recueilli des chiffres de la part des communautés religieuses, mais aussi communales ou provinciales.

Ces autorités effectuaient en effet un travail systématique de collecte de l'information, travail non achevé à l'époque.

Des chiffres très précis existaient pour la province de Ruyigi : 3.517 morts, ventilés par commune.

Les chiffres partiels disponibles donnaient pour les autres provinces :

Bujumbura rurale	:	600
Bubanza	:	300
Cibitoke	:	50
Muramvya	:	1200
Kayanza	:	2048
Ngozi	:	1166
Muyinga	:	1355
Gitega	:	10000
Karuzi	:	10000
Ruyigi	:	3517
Rutana	:	1000
Cankuzo	:	200
		31436

Cela fait 13 provinces sur 15. A Bururi et Makamba, il n'y a presque pas de victimes.

Les chiffres estimés pour Gitega et Karuzi doivent être pris comme des maxima. Ruyigi est en effet, dans l'opinion commune, une province qui a beaucoup souffert. Or, le décompte précis, comme dit ci-dessus, donne 3.517 morts.

L'ambassade du Burundi à Bruxelles, interrogée le jeudi 30 juin sur la question de savoir si les autorités burundaises disposent à présent de chiffres précis, a répondu par la négative.

La Commission conclut à un chiffre maximum pour tout le pays égal à 50.000 morts. Le chiffre réel est probablement inférieur.

Cette estimation ne comprend que les victimes directes. Elle ne contient pas les victimes des maladies ou de la malnutrition dans les camps de réfugiés ou de déplacés.

CONCLUSIONS

1. Les assassinats du Président Melchior Ndadaye, du Président de l'Assemblée, du Vice-Président de l'Assemblée et d'autres hautes autorités du gouvernement constituent une violation du droit à la vie et du droit du peuple burundais de se choisir librement son gouvernement.

2. La tentative de coup d'Etat a eu comme conséquence immédiate de déclencher une vague de violence dans la majeure partie du Burundi, violence qui a coûté la vie à approximativement 50.000 personnes. Les responsables de cette tentative de putsch savaient pertinemment qu'un nombre élevé de morts serait la conséquence de leur action et doivent donc en partager la responsabilité.

3. La tentative de coup d'Etat est apparue comme l'oeuvre d'un petit groupe d'officiers de grades inférieurs. En réalité, la majorité de la hiérarchie militaire et des forces armées ont été impliquées dans le crime ou n'ont pris aucune initiative pour s'y opposer.

4. L'armée, et les forces d'ordre se sont mises au service d'un pouvoir illégitime et ont arrêté des autorités légitimes, notamment les gouverneurs et certaines autorités locales. Ces arrestations ont mis ces autorités dans l'impossibilité de réagir au désordre. Elles ont d'ailleurs augmenté l'atmosphère de terreur, qui a elle-même stimulé les tueries.

5. La participation de personnes extérieures aux forces armées est probable mais la Commission n'a pas disposé des ressources nécessaires pour établir tous les éléments de cette participation.

6. La Commission n'a pas déceléé de traces de torture du Président. Son corps n'a pas été mutilé.

7. Même s'il est évident que les principaux auteurs de la tentative de coup avaient certainement planifié leur action, la Commission n'a pas trouvé de faits concluants impliquant la participation de la population tutsi au sens large ou démontrant sa connaissance de la tentative à l'avance. La préparation de la bière, l'étalage de grandes

quantités de nourriture et le fait de manifester son désir de changements politiques ne constituent pas une preuve convaincante d'une connaissance largement partagée de l'imminence d'une tentative de coup.

8. La Commission n'a trouvé aucun fait prouvant qu'un Code du !er Juin aurait existé, c'est-à-dire un plan pour exterminer une grande partie de la population tutsi. Il n'y a pas de preuve que les arbres utilisés pour barricader les routes aient été coupés à l'aide de tronçonneuses.

9. Aussitôt que la nouvelle du putsch fut connue, les gens ont commencé à barrer les routes et à organiser des rondes de sécurité. La plupart de ces mesures d'auto-défense étaient ordonnées ou inspirées par les autorités locales ou provinciales. Le jour du putsch et les jours suivants, certains ministres ont diffusé des appels à la résistance. Ces mesures ne constituaient pas en soi une violation des droits de l'homme. Toutefois, ils comportaient des risques majeurs de dérapages s'ils n'étaient pas accompagnées par des instructions clairement formulées de ne pas tuer..

10. La Commission estime que le Gouvernement n'a pas réagi avec efficacité aux massacres dont les nouvelles lui parvenaient de l'intérieur du pays. La peur et la désorganisation ne sont pas des excuses convaincantes. Les ministres qui ont pû faire des appels radio-diffusés à la résistance auraient pu utiliser les mêmes moyens de communication pour appeler à la fin des masssacres.

La Commission est particulièrement inquiète de l'information selon laquelle les autorités ne se sont pas rendues immédiatement disponibles à l'offre courageuse de Madame Ndadaye d'adresser un message à la nation et qu'elles n'ont pas démenti les rumeurs selon lesquelles le Président Ndadaye aurait été mutilé, alors qu'ayant eu accès au corps elles auraient pu rétablir la vérité.

11. La Commission a recueilli des preuves que, dans les endroits où un grand nombre de Tutsi furent tués, une minorité importante de chefs de collines, chefs de zones et administrateurs communaux, ont incité et ont participé aux exécutions sommaires. Dans la moitié des communes où il y a eu des tueries importantes de Tutsi, ces tueries ont commencé avec la détention des Tutsi comme otages, souvent d'ailleurs dans des bâtiments publics, ou avec leur regroupement avant qu'ils ne soient tués. De même, la Commission a recueilli des preuves que quelques fonctionnaires Tutsi ont utilisé leur statut et les ressources de leurs fonctions pour faciliter le massacre des Hutu. Ces

constatations obligent à mettre en doute la thèse de la violence spontanée de la population, en tout cas comme schéma général.

Il faut toutefois rappeler les initiatives d'autorités qui ont tenté, tantôt en vain, tantôt avec succès, d'éviter les tueries. Des administrateurs communaux et certains gouverneurs, dès leur réintegration dans leurs fonctions, ont effectué des tournées de pacification, dans certains cas avec la collaboration des autorités militaires et de personnalités religieuses locales.

12. La presque totalité des tueries a eu lieu sur une base ethnique. Toutefois, quelques meurtres ont eu lieu sur une base politique, dns certains endroits où les gens ont cru au départ que le conflit était politique. Des Hutus de l'UPRONA et les Tutsi du FRODEBU ont aussi péri en raison de leur appartenance politique.

13. Du fait que la violence a souvent duré plusieurs jours et qu'elle s'est étendue à un cercle toujours plus large de victimes, une action rapide et efficace aurait pu sauver de nombreuses vies. Ceci augmente la culpabilité des autorités nationales et locales, civiles et militaires, qui n'ont pas fait suffisamment d' effort pour mettre fin aux massacres..

15. L'armée et la gendarmerie ont usé d'une force excessive et inutile contre la population civile, qu'elles identifiaient comme "ennemi". La Commission a recueilli des preuves matérielles irréfutables que des mitrailleuses lourdes de 14,5 millimètres, des canons 20 mm, des blindés et des hélicoptères ont été utilisés pour attaquer des citoyens qui ne cherchaient presque toujours qu'à fuir et à se protéger.

16. La Commission a trouvé quelques cas--moins d'une dizaine-- où des militaires furent attaqués et où ils étaient donc justifiés à utiliser des armes en état de légitime défense.

17. Des militaires ont sauvé la vie à certains citoyens, le plus souvent des Tutsi. Il y a eu des cas où les militaires auraient pu sauver des vies et ne l'ont pas fait, même quand les personnes menacées étaient des Tutsi.

18. Par ses interventions inappropriées et excessives dans les communautés où il y avait eu peu ou pas de massacres de Tutsi, l'armée a introduit la

violence à laquelle elle était supposée mettre fin, en tuant elle-même des civils et en provoquant des représailles contre les Tutsi.

19. La Commission a reueilli des preuves selon lesquelles des soldats ont tué ou permis à des civils de tuer des Hutu qui avaient pris refuge dans des camps de réfugiés et avaient donc cherché la protection de ces mêmes soldats.

20. L'armée et la gendarmerie ont utilisé des Tutsi et des Twa civils, adultes et élèves, pour étendre la portée et l'efficacité de leurs attaques, à des fins politiques et stratégiques, et pour des gains économiques personnels, en les impliquant comme guides ou comme substituts pour commettre des meurtres ou pour piller.

21. Des élèves de plusieurs écoles secondaires ont participé aux tueries et aux pillages, quelquefois de leur propre initiative, mais souvent sous la direction d' adultes, civils ou militaires. La Commission condamne particulièrement ces pratiques et souligne les dangers qu'une société court lorsqu'elle implique sa jeunesse dans des tueries.

22. La Commission estime que la rumeur et les mythes influencent le comportement des gens, au point même de les provoquer à tuer. Dans de nombreux cas, ils ont été utilisé des deux côtés pour inciter à la violence ou pour la justifier. La plupart des gens ont suivi le développement des événements à la radio et ont décidé de passer à la violence seulement en entendant les nouvelles de la mort du Président ou l'annonce du premier communiqué de presse des putschistes. Les mythes, comme celui des tronçonneuses utilisées pour couper les arbres, celui du Code du 1er Juin, le stockage de nourriture et la préparation de bière, forment le contexte qui a permis aux rumeurs locales d'avoir des effets si néfastes.

23. Aucune mesure efficace n'a été prise pour enquêter et pour poursuivre en justice les gens qui se sont rendus coupables des violations massives des droits de l'homme dont le peuple burundais a souffert. Une telle impunité n'a servi qu'à encourager la violence et les violations des droits de l'homme dans le passé et continuera certainement à le faire.

24. La Commission a trouvé beaucoup de cas où les citoyens du Burundi ont reconnu leur humanité commune et ont agi par idéal. Un nombre important de gens ont

risqué et quelquefois perdu leurs vies pour défendre les autres. Parmi eux se trouvent des militaires, des autorités civiles, des membres du clergé et de nombreux citoyens ordinaires.

RECOMMANDATIONS [1]

I. Exposé général des motifs

1. Le droit à la vie

Le simple droit à la vie est le plus fondamental des droits de l'homme. Il apparaît toutefois au Burundi qu'il est le droit le moins garanti. Il a été massivement violé depuis le 21 octobre 1993, et l'est encore au moment où ce rapport est publié.

Les rédacteurs du rapport se doivent de faire preuve d'humilité au moment où il leur revient de formuler des recommandations, mais ils espèrent qu'elles seront accueillies par le peuple burundais, non pour fournir des armes à chaque parti pour aviver la tension, mais comme l'instrument d'un renouvellement du dialogue.

La violation du droit à la vie a certainement de nombreuses causes. La peur n'est pas la moindre et, à ce titre, les constatations faites par la Commission Internationale d'enquête rejoignent celles faites par d'autres enquêteurs à l'occasion de crises précédentes, particulièrement celle de 1988. Le massacre de 1972 est dans toutes les consciences. La tentative de coup d'Etat, et particulièrement l'assassinat du Président de la République, a rappelé les violences d'alors. Mais si la perspective d'un nouveau massacre fait certes partie des craintes ancrées dans les esprits, et on le comprend, compte tenu de l'expérience, il reste à se demander honnêtement si elle n'est pas devenue également un instrument du jeu politique aux mains de ceux qui, quelle que soit leur appartenance ethnique ou politique, estiment devoir jouer la stratégie de la tension.

---

[1] Ce chapitre "Recommandations" est présenté en deux parties: un exposé général des motifs qui sous-tendent les recommandations et l'énoncé de celles-ci.

La peur est certainement le ressort le mieux adapté à l'exacerbation du clivage ethnique. Elle maintient, voire approfondit, la certitude que la société burundaise se définirait toute entière par ce clivage. Il n'y a, dans ce pays, à entendre et à lire non seulement la presse internationale, mais aussi les témoignages recueillis sur les collines de la bouche des paysans meurtris, ni pauvres, ni riches, ni exploitants, ni exploités. Il n'y aurait pas d'intrigues affairistes. Il n'y aurait d'autres jeux du pouvoir que ceux qui mettent aux prises deux ethnies homogènes. La peur occulte tous les conflits dont il n'y a pourtant pas de raison qu'ils existent moins au Burundi que dans toute société de la planète. Dans ce sens, la peur a une fonction, qu'ont bien comprise ceux qui, de tous bords, entendent masquer ces conflits et cacher les solidarités qui transcendent les ethnies.

Ce qui frappe le plus l'enquêteur qui parcout les collines, sous le soleil et la pluie, c'est la communauté de sort entre ceux qui se précipitent à sa rencontre pour raconter. Ce sont les mêmes malheurs de part et d'autre du soi-disant clivage ethnique: familles anéanties, enfants perdus, blessures, maisons brûlées, biens pillés, Hutus qui cachent des Tutsi au péril de leurs vies, et l'inverse; l'imbrication de leurs vies quotidiennes.

Les auteurs de la tentative de coup d'Etat savaient le tort qu'ils causeraient à leurs concitoyens de l'ethnie tutsi. Cela ne les a pas arrêtés. On ne peut pas admettre, dans ces conditions, qu'ils agissaient uniquement pour le compte de cette ethnie. Pour qui alors? Les intérêts sous-jacents à cette action criminelle sont-ils politiques, régionaux, affairistes, ou autres? La lumière devra être faite au-delà des éléments contenus dans ce rapport, fruit du travail d'une Commission dont les limites du temps et de personnel ont été exposés précédemment. Ce sera le travail des Barundi eux-mêmes, avec l'aide de la communauté internationale (voy. ci dessous).

L'ethnisation des conflits revient à obscurcir les enjeux sociaux, politiques, économiques, en modifiant la base de légitimation. Pour prendre l'exemple de la violence, la légitimité ethnique, qui se substitue à la légitimité sociale, politique ou économique, a plusieurs conséquences dramatiquement concrètes:

1- L'armée est--serait, car les choses ne sont pas si absolues ni si simples-- monoethnique. Elle défendrait les Tutsi. Cela est vrai en grande partie, et est

fondé sur un réflexe sécuritaire acquis peu à peu au cours des trente premières années de l'indépendance du pays, par un phénomène d'autoalimentation.

La perception radicalisée de l'ethnicité de l'armée légitime évidemment l'ethnisation du combat politique contre elle, tout comme, à l'inverse, elle ethnicise la légitimité de ceux qui veulent la détruire comme force de domination. L'on institue une perception de cette domination comme étant une domination ethnique, alors que l'armée sert probablement aussi dans le Burundi moderne des factions qui ont une base autre qu'ethnique.

Cette radicalisation arrange, bien entendu, l'armée elle-même, mais plus encore les groupes sociaux, politiques et économiques qui se cachent derrière elle, et qui se sentent protégés derrière l'écran ethnique. C'est ce qui peut expliquer qu'après avoir déclenché un putsch, que ses promoteurs savaient à très hauts risques pour la communauté tutsi, et donc au mépris de la vie de milliers de Tutsi, l'armée a dû créer l'illusion qu'une fois encore elle se justifiait, telle qu'en elle-même, pour les protéger. Pour cela, il fallait organiser le déplacement des Tutsi dans des centres et, cela fait, tuer beaucoup de Hutu et exclusivement des Hutu, même upronistes. Sans légitimité ethnique, que resterait-il, après ce qu'elle a fait, de la légitimité tout court de l'armée?

2- Autre conséquence. L'ethnisation contient une logique d'anéantissement de l'autre. La crise du 21 octobre 1993 en est l'illustration. L'armée a éliminé physiquement la tête de l'Etat: président de la République, président de l'Assemblée nationale, un ministre, des hauts fonctionnaires...

Si l'on en est arrivé là, c'est qu'un simple renversement de régime ne suffisait pas, comme dans les révolutions de palais. Il fallait tuer ceux dont les putschistes jugeaient qu'ils exerçaient le pouvoir par définition illégitimement, puisqu'appartenant à l'autre ethnie. La "défense" ensuite organisée du côté hutu ne pouvait pas ne pas impliquer, par la loi de la nécessité ethnique, la destruction de l'autre en tant qu'appartenant à l'autre ethnie, sur la base de l'amalgame trop souvent entendu sur les collines: "Tu as tué la président". Phrase lancée y compris à des enfants sachant à peine marcher et parler! Enfin, l'armée qui réprime ne peut pas se contenter de neutraliser l'ennemi (le révolté; le manifestant...). Dès qu'elle sort de ses casernes, c'est pour tuer. Les blessés devenus inoffensifs sont tués. L'ennemi qui se rend est exécuté. Ainsi, le simple maintien de l'ordre est une idée à peu près totalement étrangère à l'armée

burundaise. Ceux qui, et il y en eut de nombreux, s'opposent à cette logique d'anéantissement, sont nécessairement complices de l'autre, et anéantis avec lui, car il n'y a pas de milieu.

La Commission internationale d'enquête constate que les problèmes du Burundi sont plus clairement posés aujourd'hui que jamais dans le passé. De nombreuses données restées implicites sont devenues explicites et sont sur la table. Dès lors, les diverses forces en présence devraient d'urgence entamer un dialogue franc, ouvert et constructif, cernant les problèmes d'abord, et formulant des solutions ensuite, bien entendu dans le respect du régime issu des élections démocratiques de juin 1993. La Commission est convaincue que les moyens intellectuels, conceptuels, institutionnels, juridiques et physiques nécessaires à la sécurisation de toutes les composantes de la population burundaise existent et qu'ils peuvent faire l'objet d'un large consensus. La Commission tient à souligner le caractère urgent de cette démarche; en effet, si la situation devait pourrir davantage, le risque d'une guerre civile désastreuse pour le Burundi ne peut être exclu. La meilleure manière de résoudre efficacement le problème ethnique, c'est de clarifier les enjeux sociaux, politiques et économiques véritables.

La promotion du droit à la vie deviendra alors un objectif réaliste.

2. L'Etablissement de l'Etat de droit

Les droits de l'homme dont partie intégrante de l'Etat de droit, particulièrement lorsque la Constitution proclame, à l'article 10, que "les droits et les devoirs proclamés et garantis par la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et la Charte de l'unité nationale font partie intégrante de la présente Constitution". Les articles 11 et suivants reprennent textuellement certaines dispositions des instruments juridiques internationaux. Leur lecture est désolante lorsque l'on connaît la réalité: "la personne humaine est inviolable. L'Etat a l'obligation absolue de la respecter et de la protéger"; "La liberté de la personne humaine est inviolable. Toute personne privée de sa liberté est traitée avec humanité et avec le respect de la dignité inhérente à la personne humaine", etc.

L'Etat de droit est toutefois aussi constitué par d'autres principes, inhérents au fonctionnement même d'un Etat démocratique: le principe d'impartialité, le principe d'égalité et de non-discrimination, le principe de non-exclusion et, enfin, le principe de justice.

Au regard de ces principes, la première question qu'il faut aborder est celle de l'impunité.

L'impunité fait partie de l'histoire du Burundi. Les "amnisties réciproques" où Hutu et Tutsi ont été systématiquement "échangés" (par exemple, les Hutu détenus suite à l'événement d'août 1988 contre les Tutsi détenus suite à la tentative de coup d'Etat de mars 1989; les Hutu arrêtés en novembre 1991, contre les Tutsi impliqués dans la tentative de mars 1992) et le refus constant de poursuivre et de condamner si nécessaire les militaires responsables d'abus en août 1988 et en novembre 1991 ont convaincu de nombreux officiels barundi, civils et militaires, et les citoyens eux-mêmes, que tout est permis. Même si la Commission comprend que par le passé cettre pratique d'impunité a été inspirée tant par un désir d'apaisement que par la crainte de poursuivre certains coupables, voire le refus du pouvoir de sanctionner des proches, elle constate que cela n'a jamais contribué à la pacification du pays, bien au contraire.

Or, il n'y a pas de loi régissant efficacement une société si la violation de cette loi n'est pas sanctionnée. S'il n'y a pas de sécurité pour les victimes, la notion d'abus devient inconsistante. La loi du silence s'établit comme règle suprême de survivance. L'injustice se reproduit au point de ruiner la société. Le fatalisme devient le modus vivendi, la philosophie de tout un peuple.

Enfin, et c'est l'aboutissement de ce qui précède, il n'y a plus de responsabilité. Ce fut l'une des constatations les plus amères de la Commission. Il y a tant de responsables des crimes commis qu'il n'y a plus de responsable. Quelle prise aurais-je, même comme chef d'Etat-major, ou comme Premier Ministre, ou comme administrateur communal ou O.P.J (Officier de Police Judiciaire), etc., sur une réalité où la répétition des massacres est admise comme normale, inévitable? Tout ce que je puis faire sera annulé par la fatalité en marche. Pourquoi, dans ces conditions, accepterais-je de courir des risques?

Une société d'irresponsables est une société qui s'annihile. Elle devient également une société non seulement de tueurs, mais aussi de prédateurs. On tue pour piller, et l'on vit confortablement, et sans états d'âme, du sommet de l'Etat au paysan, avec ce que l'on a volé à la nation et au voisin.

Que des poursuites judiciaires soient sporadiquement engagées, elles ne sont perçues que dans ce contexte: elles sont elles-mêmes injustes, car discriminatoires ou destinées à éliminer l'opposant ou à piller par des voies d'apparence légale.

Même si la volonté politique existait cette fois-ci de poursuivre et de sanctionner les coupables de tous bords, l'appareil judiciaire burundais serait, dans son état actuel, incapable d'assumer cette tâche. Ethniquement déséquilibré, manquant de moyens, manquant de la culture essentielle de l'impartialité, du courage et de l'indépendance, fortement ancré dans des solidarités étrangères aux préoccupations de justice, corrompu, une évolution significative ne doit pas être attendue avant de nombreuses années, même en cas de rétablissement d'une paix civile durable.

La Commission est convaincue que la seule façon de combattre l'impunité des crimes commis depuis le 21 octobre 1993 est de percer cette impasse par l'appel à la solidarité judiciaire internationale. Il n'est pas question de suggérer ici la création d'une jurisdiction internationale, "ad hoc" ou non, et dont la perspective serait de toute façon trop éloignée. Il faut partir du principe que la responsabilité des poursuites repose, en premier lieu, sur des juridictions nationales. Le Burundi pourrait légiférer pour permettre l'adjonction de magistrats du siège et du parquet de nationalité étrangère aux juridictions civiles et militaires. Il pourrait s'agir de faire appel à des officiers de police judiciaire et du ministère public et des juges de pays ayant un ordre juridique et un système judiciaire comparables à ceux du Burundi. Plusieurs variantes sont possibles. Sans être investis de prérogatives de puissance publique, les étrangers pourraient être adjoints au système existant en qualité de personnes ressources: appui logistique, conseil, apport de documentation...

Leur présence aurait, en tout cas, l'avantage de faciliter la création de juridictions plus crédibles. L'apport quantitatif de ces nouveaux magistrats, et de ressources supplémentaires à rechercher dans la Communauté internationale (véhicules, photocopieuses, télécommunications, matériel de bureau, financement de personnel auxiliaire et d'exécution, greffiers, secrétaires, chauffeurs,...), pourrait permettre de

créer un souffle nouveau. La présence d'étrangers à leurs côtés ou dans l'ombre, aura pour effet de rassurer les magistrats et le personnel burundais, car la peur, l'insécurité et le manque de confiance sont des aspects non négligeables de la paralysie de la justice burundaise.

L'aspect "ressources" est fondamental puisqu'il faut d'emblée exercer les poursuites de manière **objective**, et casser le règne du soupçon de partialité qui fait que l'on préfère ne rien faire plutôt que d'encourir ce soupçon. Mais est-il besoin de dire que les ressources ne suffiront pas s'il n'y a pas de volonté politique des gouvernants, de soumission de l'armée à l'Etat de droit, d'acceptation par la société toute entière que la responsabilisation de tous est la condition du salut national?

Disposant de ces moyens nouveaux, le Gouvernement, qui dispose de l'autorité hiérarchique sur les parquets, y compris militaires, devra se doter d'une véritable stratégie représsive. L'on ne pourra tout faire en même temps et le Burundi compte des assassins en grand nombre! Les détenteurs d'une quelconque parcelle de puissance publique devront évidemment être poursuivis en premieur lieu: putschistes, militaires ou non; soldats et cadres de l'armée qui se sont livrés à des exactions; autorités civiles de tous les niveaux, jusqu'à l'échelon le plus local, qui auraient incité à la violence ou qui l'auraient exercée. L'Etat de droit, c'est le respect du droit de l'Etat, c'est le contrôle juridictionnel exercé sur l'autorité publique. Les premiers responsables sont ceux qui ont exercé leur pouvoir, quel qu'il fût, à d'autres fins que le bien public, en violant directement le droit et en incitant les citoyens à les suivre dans cette voie désastreuse.

Pour terminer sur la question de l'Etat de droit, il faut insister sur le fait qu'elle déborde le domaine de la justice. C'est toute la vie administrative qui doit peu à peu s'imprégner du souci de lutter contre l'arbitraire de toutes les manières possibles: respect de l'égalité des usager des services publics; motivation des décisions; attribution automatique, à chaque citoyen, du droit que la loi lui reconnaît; respect des droits acquis. Il en va ainsi, notamment, dans les domaines de la fonction publique (droit de l'agent public au maintien de son emploi, égal accès des citoyens aux emplois publics), de l'attribution des terres, de l'accès à l'enseignement, du développement rural, etc.

3. L'armée et les forces de sécurité

Proclamer la nécessité du pluralisme ethnique et régional de l'armée, c'est bien, mais dangereux si l'on en reste là. L'on perpétue ainsi, par une vision unidimensionnelle des réformes à faire, un traitement ethnique du problème, dont on a décrit ci-dessus le rôle fondateur dans l'engrenage de la violence. Enfin, l'idée qu'une fraction de la population puisse être physiquement protégée par l'armée engendre une situation d'apartheid de fait, qui situe le Burundi dans une logique de guerre civile prolongée.

L'armée constitue incontestablement le coeur du problème, du fait de l'hypothèque qu'elle fait peser sur toute évolution de la société burundaise. La perpépuation du traitement ethnique ne peut toutefois que radicaliser son opposition à cette évolution. L'on ne peut pas sérieusement imaginer qu'elle accepte de disparaître en tant que rampart d'une ethnie si elle perçoit et si on répète inlassablement en dehors d'elle qu'elle constitue ce rempart.

Il faut aborder l'essence du problème. Pourquoi une armée? Pour défendre la Nation d'agressions extérieures. Les effectifs et l'équipement doivent être adapté à cette fonction, de même que la formation des soldats et la stratégie de l'action.

Le maintien de l'ordre au sein de la population est une autre fonction. Y répondent d'autres équipements, formations, stratégies. Ce sont deux métiers différents. Les confondre est une erreur en soi. Les "forces de l'ordre" doivent être démilitarisées. Leur commandement doit être dissociée du commandement de l'armée. Cette dernière n'a aucune raison de sortir des casernes et des camps d'entraînement. La gendarmerie doit être formée au contact quotidien avec la population, au respect de ses droits et des principes qui fondent tout Etat de droit (voir point 2, supra). L'expérience a démontré de par le monde que la paix et l'ordre sont inséparables du respect des libertés démocratiques et des droits de l'homme. Par conséquent, l'efficacité de la force publique se mesure directement à sa capacité à les respecter et à les faire respecter. La force publique est un service rendu à la population, elle n'est pas un instrument de tueries et de pillage systématique de celle-ci.

Les nombreuses discussions que la Commission internationale d'enquête a eues avec les chefs militaires partout dans le pays et les recherches documentaires font apparaître le constat que les enquêtes relatives aux exactions commises par les militaires sont rarissimes (ces exactions sont pourtant patentes: les biens pillés sont ramenés au campement, les pillages ont lieu sous les yeux des chefs, de même que les exécutions sommaires; parfois, les chefs s'arrangent pour être "ailleurs" que là où les exactions vont avoir lieu); elles ne sont pas menées à leur terme; l'impunité et l'irresponsabilité règnaient en maître, les procédure de contrôles administratifs fonctionnaient mal en temps normal, pas du tout en temps de crise (pas de rapports de missions, ou rapports manquants, pas de contrôle de l'utilisation des munitions, registres lacunaires des comptes rendus de communications entre l'Etat-major et les unités, etc.). L'armement est inadapté aux tâches de maintien de l'ordre. Il est surtout disproportionné: pistolets mitrailleurs, mitrailleuses lourdes, autos-blindés équipés de canons, hélicoptères armés de mitrailleuses et de lance-grenades. En face: paysans aux mains nues, ou armés de lances et de machettes.

Ce constat donne la mesure de l'enjeu des réformes nécessaires.

Les réformees tiennent en deux idées: révolution dans la conception du rôle de l'armée et de la force publique; adaptation des structures et des moyens à la nouvelle donne conceptuelle.

Vient ensuite, dans la démarche, mais, le cas échéant, simultanément dans le temps, la question du recrutement. Il ne peut être question de mettre à pied les soldats qui servent actuellement, sauf à les reclasser, honorablement, pourquoi pas ailleurs dans la fonction publique, où ils bénéficieraient de la même sécurité d'emploi. Le recrutement doit être ouvert selon le principe de l'égalité des chances et non sur une base ethnique et il doit être acceptée comme le gage d'une évolution stable, digérée, en douceur, progressivement et sans chasse aux sorcières (aux Tutsi). Cette lenteur pourra être d'autant mieux acceptée que le travail de fond sur le rôle de l'armée et de la force publique sera plus énergique et que, par conséquent, la confiance entre elles et la population ne sera plus de l'ordre de l'utopie la plus irréaliste.

4. La Communaute internationale

Sans paix civile ni démocratie, il n'y a pas de développement durable. L'aide au développement court le risque majeur d'anéantissement à plus ou moins longue échéance (cfr. le Rwanda) si elle est tentée dans un pays qui n'est pas en paix et où ne règnent pas les libertés fondamentales . Leur absence ne fait que multiplier les causes, les mécanismes et les sentiments d'exclusion. Or, ce sont les exclus qui, à leur tour, nourrissent la dictature car ils constituent le réservoir où les tyrans puisent à volonté leurs hommes de mains, milices, pillards, foules manipulées, qui n'ayant rien à perdre, ne sont pas sensibes aux acquis du développement.

L'aide au développement économique, social et culturel doit être maintenue, mais il est désormais incontournable qu'elle doit s'accompagner d'une aide à créer un Etat de droit.

Les recommandations qui précèdent sont à cet égard un défi considérable à relever par la Communauté internationale. D'autres projets doivent être toutefois conçus et mis en oeuvre parallèlement: aide à la diffusion des textes légaux et réglementaires; formation des fonctionnaires; humanisation des prisons, etc.

II. LES RECOMMANDATIONS

Aux autorités burundaises

LUTTER CONTRE L'IMPUNITE

1. - Il faut affirmer que la lutte contre l'impunité est la condition même de la création d'une société où régneraient les principes de responsabilité, de justice, d'impartialité, de non-discrimination et de non-exclusion.

2. - Les constatations de la Commission internationale d'enquête, si incomplètes soient-elles, démontrent que les enquêtes sont possibles. Elles doivent par conséquent avoir lieu. Il faudra donner à la Commission nationale d'Enquête les ressources et la protection nécessaire pour approfondir les enquêtes sur les questions qui n'ont pas été traitées suffisamment par la Commission internationale.

3. - Les militaires et les civils, sur lesquels des charges suffisantes de crime pèseraient à l'issue des enquêtes, doivent être traduits en justice et jugés par des juridictions nationales indépendantes et impartiales, garantissant notamment le respect des droits de la défense. Le gouvernement doit faire appel à la comunaute internationale pour assistance avec ce travail important.

4. - Les organes de l'autorité publique, civile ou militaire, de quelque niveau que ce soit, doivent être jugés par priorité en raison des pouvoirs qu'ils détiennent sur les citoyens.

- Les crimes qui ont couté des vies humaines doivent également être poursuivis en priorité.

5. - Le Gouvernement se doit de recourir aux sanctions administratives et disciplinaires à l'égard des fonctionnaires et mandataires publics qui auraient eu des comportements répréhensibles.

6. - L'armée doit se soumettre aux principes de l'Etat de droit. Elle ne gagnera le respect de la population que si elle accepte que ses membres, y compris les plus hauts gradés répondent de leurs actes et soient sanctionnés en cas de culpabilité.

7. - Sans attendre les procédures juridictionnelles, l'armée doit à bref délai utiliser tous les moyens dont elle dispose pour sanctionner les coupables d'exactions, notamment les sanctions administratives et disciplinaires, et restituer les biens pillés.

8. - La Commission nationale d'Enquête doit informer efficacement les citoyens partout dans le pays de leur droit de porter plainte contre les personnes qui ont violé leurs droits. Le Gouvernement et les associations de défense des droits de l'homme doivent prévoir un système d'assistance judiciare pour les personnes qui portent plainte.

9. - Les audiences publiques de la Commission nationale et des tribunaux doivent être radio-diffusées.

REFORMER L'ARMEE ET LA GENDARMERIE

10. - Il faut scinder l'armée et la gendarmerie, vouées respectivement à la défense du territoire et au maintien de l'ordre.

11. - Chacune doit être organisée, formée et équipée de manière appropriée par rapport à sa fonction. Elles doivent relever de commandements séparés. La gendarmerie doit être démilitarisée et relever d'un autre ministre que celui de Défense nationale.

12. - L'armée doit être formée à respecter et faire respecter les droits de la personne humaine en toutes circonstances. L'accent doit être mis, au cours de la formation, sur le principe que l'efficacité des formes de l'ordre se mesure aux services qu'elle rend à la population sans distinction sociale, ethnique, politique ou autre. L'établissement de la confiance entre l'armée, la gendarmerie et le public est une priorité absolue.

13. - Il faut organiser le recrutement et la promotion au sein de l'armée et de la gendarmerie de manière à promouvoir l'égal accès de tous aux emplois et l'objectivité dans l'avancement. Le Gouvernement doit poursuivre vigoureusement l'objectif d'une force armée et d'une gendarmerie qui reflètent la composition de la population nationale.

ELIMINER L'ARBITRAIRE

14. - Pour tous les services publics, spécialement dans leurs rapports avec les usagers mais aussi dans les relations internes entre ces services publics et leurs agents, le Gouvernement devrait élaborer et publier un programme de lutte contre l'arbitraire.

LUTTER CONTRE LA RUMEUR

15. - Le Gouvernement doit s'efforcer de démentir ou de faire démentir, notamment par la radio nationale, les rumeurs dont il a connaissance.

EDUQUER AUX DROITS DE L'HOMME

16. - Le Gouvernement doit développer des programmes adaptées aux besoins des enfants et des jeunes gens à qui l'on à appris à tuer.

17. - Le Gouvernement doit encourager le développement des organisations de défense des droits de l'homme, particulièrement en mettant l'accent sur les jeunes gens dans les écoles secondaires.

LES DEPLACES ET LES REFUGIES

18. - Les conditions du retour des déplacés et des réfugiés sur leurs terres doivent être créées au plus vite. Il va de soi que certaines des recommandations énoncées ci-dessus font partie de ces conditions. Il faut y ajouter les moyens matériels de repartir à zéro dans des maisons à reconstruire et des exploitations pillées et laissées à l'abandon.

- Le processus de la vie devra être réarmorçé par la fourniture de houes, de semences, de la nourriture nécessaire à la subsistance en attendant les premières récoltes.

- Le retour des déplacés posera certainement des problèmes fonciers, du fait de l'appropriation par certains de parcelles abandonnées momentanément. Il va de soi que les autorités devront veiller à rétablir le *statu quo ante*.

A la communauté internationale

19. - La communauté internationale, tout en maintenant son aide traditionnelle à la coopération, devrait compléter cette aide par d'importants programmes d'aide à l'établissement d'un Etat de droit au Burundi. Une aide internationale importante en moyens humains et financiers sera nécessaire pour permettre aux juridictions burundaises de juger les coupables dans un délai raisonnable. La Commission internationale d'enquête fait appel à la solidarité judiciaire internationale. Le Burundi devrait quant à lui prendre les mesures législatives nécessaires pour permettre la collaboration, selon la formule qui sera retenue, de personnel burundais et étranger au sein des juridictions nationales.

- L'aide à la diffusion des textes légaux, à la vulgarisation du droit, à l'information de la population sur ses droits, à l'accès à la justice, à la formation des fonctionnaires, à l'humanisation des prisons ne sont que quelques autres exemples de projets à mettre en chantier avec les autorités burundaises.

20. - Les gouvernements et les organisations intergouvernmentales doivent conditionner toute aide financière et toute assistance technique aux forces armées burundaises et aux forces de l'ordre (gendarmerie, polices diverses) à la mise en oeuvre des recommandations énoncées ci-dessus qui les concernent.

Annexe A

Extraits utiles du Code pénal burundais

Article 410: L'attentat contre la vie ou contre la personne du Chef de l'État sera punis de mort.

n'a pas pour résultat de porter atteinte à la liberté du Chef de l'État, et s'il ne lui a causé ni effusion de sang ni blessure, ni maladie, l'attentat contre sa personne sera puni de la servitude pénale à perpétuité.

Article 412: L'attentat dont le but aura été soit de détruire ou de changer le régime constitutionnel, soit d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité de l'État ou à s'armer les uns contre les autres, soit d eporter atteinte à l'intégrité du terrritoire national, sera puni de la servitude à perpétuité.

Article 415: Seront punis d'une servitude pénale de cinq à vingt ans, ceux qui auront levé ou fait lever des troupes armées, engagé ou enrôlé, fait engager ou enrôler des soldats, ou leurs auront fourni des armes ou munitions, sans ordre ni autorisation du Gouvernement.

Article 417: L'attentat dont le but aura été de porter le massacre, la dévasation ou le pillage sera puni de mort.

Article 423: Seront punis d'une servitude pénale de deux à dix ans, les individus qui, dans un mouvement insurrectionnel:

1o autont fait ou aidé à faire des barricades, de retranchements ou tous autres travaux ayant pour objet d'entraver ou d'arrêter l'exercice de la force publique;

2o auront empêché, à l'aide des violences ou de menaces, la convention ou la réunion de la force publique, ou qui auront provoqué ou facilité le rassemblement des insurgés, soti par la distribution d'ordres ou de proclamations, soit par le prot de drapeaux ou autres signes de ralliement, soti par tout autre moyen d'appel;

3o auront, pour faire attaque ou résistance envers la force publique, envahi ou occupé des édifices, postes ou autres établissements publics, des maisons habitéees ou non habitées. La peine sera la même à l'égard du propirétaire ou du locataire qui, connaissant le but des insurgés, leur aura procuré sans contriante l'entrée desdites maisons.

Article 433: Par «mouvement insurrectionnel», il faut entendre un mouvement collectif qui s'extériorise, soit par des actes portant atteinte aux pouvoirs et aux institutions établis, soit par des agressions contre les personnes, la dévastation ou le pillage.

Article 8: Il y a tentative punissable lorsque la résolution de commettre l'infraction a été manifestée par des actes extérieurs qui forment le commencement d'exécution de cette infraction et qui n'ont été suspendus ou qui n'ont manqué leur effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de l'auteur.

L'attentat dont le but aura été soit de détruire ou de changer le régime constitutionnel, soit d'exciter les citoyens ou habitants de s'armer contre l'autorité de l'État ou de s'armer les uns contre les autres, soit de porter atteinte à l'intégrité du territoire national, sera puni de la servitude à perpétuité.

Deux autres modalités de participation à cette infraction sont prévues: le complot (art. 413; emprisonnement de dix àquinze ans) et les cas autres que ceux mentionnés aux articles 412 et 413 (art. 414, emprisonnement de cinq ans).

Annexe B

Eléments de l'autopsie du président Ndadaye

- dans la région pariétale droite, au dessus de l'oreille : plaie contuse verticale de 5,5 centimètres de haut.

- la partie inférieure du pavillon droit de l'oreille a disparu.

- dans la région pariétale gauche : large plaie contuse d'environ 10 centimètres de long

découvrant l'os et ayant une largeur de 3 centimètres environ.

- allant depuis le vertex jusqu'au haut de la tempe droite, plaie lacéro contuse de 16 centimètres dégageant l'os sans fracture visible, largeur maximum 4 centimètres.

- partie droite du thorax : 6 plaies régulières, tranchant, pénétrant: 1 plaie horizontale.

- à hauteur du nombrium: 2 plaies horizontales.

- à l'extrémité inférieure : 1 plaie pénétrant vers le bas

- à la mi thorax gauche : 4 plaies

- à la joue gauche : plaie verticale, pénètre dans la cavité buccale - à la joue droite : plaie pénétrant vers l'avant

- les parties génitales sont intactes

- le nez est intact

Annex C

BALLISTICS ANALYSIS

The smaller brass casing is definitely a 14.5 mm heavy machine gun (HMG) casing, manufactured in 1976 in the Soviet Union. There is no definite information on how this round came to Burundi, but it was probably purchased by Burundi from the Soviet Union and fired from a Burundi army weapon. No other group of organization in Burundi would have such a weapon or reason to fire it.

The larger casing is a 20mm cannon round of a standard NATO design (20 mm x 102 mm). The markings are non-standard and obscure and it is difficult to identify the manufacturer. It is of a type normally fired from a M-621 20 mm aircraft gun of French manufacture, like those mounted on Burundi Army helicopters. There is no other weapon system or organization in Burundi that would conceivably have this type of ammunition or cause to fire it.

From the markings, one could reasonably assume that this round is of private west European manufacture, made in 1983, as part of a very small lot of ammunition. It was probably either purchased by or donated to the Burundi Army with the weapons systems for the helicopters, as this is a standard French military assistance practice and the Burundi Army has not had much occasion to fire or purchase ammunition of this type.

LISTE DES COMMUNES EXAMINEES

NGOZI
- Ngozi Ville
- Gashikanwa
- Kiremba
- Mwumba
- Tangara

KIRUNDO
- Kirundo Ville
- Busoni
- Bwambaragwe

MUYINGA
- Butihinda
- Buhinyuza

GITEGA
- Gitega Ville
- Bugendana
- Mutaho
- Giheta
- Makebuko
- Bukirasazi
- Buraza
- Itaba
- Gishubi

BUJUMBURA RURALE
- Mariyazo
- Mubimbi

BUBANZA
- Gihanga
- Bubanza
- Musigati

KARUZI
- Karuzi Ville
- Gihogazi
- Bugenyuzi
- Shombo
- Gitaramuka

RUYIGI
- Ruyigi Ville
- Butezi
- Rusengo
- Nyabitare
- Nyabitsinda
- Butaganzwa
- Kinyinya

RUTANA
- Mpinga-Kayove
- Giharo

CANKUZO
- Cankuzo Ville

CIBITOKE
- Cibitoke Ville

MURAMVYA
- Rutegama
- Mbuye

KAYANZA
- Gatara
- Muruta
- Rango